# LE DEVOIR

Fais ce que dois


**la météo:** Généralement ensoleillé. Maximum près de 29. Aperçu pour dimanche: passages nuageux. Possibilités d'averses.


**pour vos déplacements hors-ville... taxi-aérien 24 hrs par jour!**

MÉTRO AVIATION INC. Aéroport de St-Hubert 514-678-5610



Vol. LXVIII - No 159 | Montréal, samedi 10 juillet 1976 | Office marial | 25 CENTS

Pierre Elliott Trudeau

# Le scepticisme des Québécois rend très difficile de "vendre" le bilinguisme (Trudeau)

Le premier ministre, M. Trudeau, a indiqué hier que son gouvernement devra reviser sa façon d'appliquer et ses méthodes d'expliquer la politique de bilinguisme par suite des résistances et des réactions vives qu'elle suscite à travers le pays. Mais il ne pourra y parvenir, a-t-il dit, sans l'appui du Québec qui, actuellement, ne lui est pas acquis.

Au cours d'une émission spéciale, radio-télédiffusée hier soir à Radio-Canada, le premier ministre s'est d'autre part dit convaincu que l'entente intervenue entre le ministre des Transports et les associations de contrôleurs et pilotes, bien qu'elle paraisse "difficile à avaler à première vue", respecte néanmoins les principes essentiels de la politique de bilinguisme de son gouvernement.

Sur ce point, il s'est porté à la défense de M. Otto Lang, en qui il voit le plus courageux défenseur du bilinguisme chez les ministres anglophones, et qui, au meilleur de sa connaissance, a réussi à régler le conflit.

"Le ministre a négocié au nom du gouvernement, et j'ai l'habitude de laisser le maximum de liberté à mes ministres". Mais, devait-il ajouter, il serait naïf de croire que l'ensemble du Cabinet doive être d'accord.

Mais il n'en demeure pas moins que l'objectif essentiel n'est pas compromis, c'est-à-dire l'assurance que le bilinguisme pourra être implanté au Québec dans les communications aériennes pourvu que soient satisfaites les exigences de la sécurité.

Il a en outre rappelé que les Jeux olympiques ne sont pas en danger, que la grève a pris fin et que les contrôleurs et pilotes ayant défié les tribunaux seront poursuivis en justice.

Quant aux dispositions qui prévoient l'unanimité chez les trois juges appelés à instruire l'enquête, M. Trudeau en accepte le principe, convaincu qu'il serait impossible de mettre le bilinguisme en oeuvre dans ce domaine si un tiers de la Commission n'arrivait pas à la conclusion que l'usage des deux langues risque de porter atteinte à la sécurité aérienne.

Prié d'expliquer pourquoi les conclusions de l'enquête seront soumises au "vote libre" du Parlement, M. Trudeau a dit qu'il n'est pas, quant à lui, partisan de cette façon d'agir, qu'il n'aime pas ce procédé — auquel il reconnait avoir consenti à titre exceptionnel pour la peine de mort — et "je n'encouragerai personne à refaire cela". Il y voit cependant, dans le cas du bilinguisme, une "tactique" qui aura l'avantage d'obliger l'Opposition à dévoiler ses couleurs.

Parlant de l'Association des gens de l'air du Québec, le premier ministre croit que ses membres n'ont pas raison de se sentir lésés par l'entente puisque le gouvernement n'a pas abandonné ses objectifs quant aux langues officielles. Il souhaite vivement qu'ils accepteront de collaborer aux travaux de l'enquête et aux procédures techniques qui l'accompagneront. Car sans leur participation, la simulation électronique n'aurait évidemment pas la même portée.

Il donne l'assurance qu' "au bout de la ligne, c'est le gouvernement qui va décider" de l'implantation du bilinguisme, et non pas les parties contractantes à l'entente.

A cet égard, il se dit "moralement certain" de la valeur des procédures d'implantation du bilinguisme dans les


**Voir page 6: Le bilinguisme**


# Les négociations s'engagent alors que le CIO parle d'annuler les Jeux

Los Angeles ? Dallas ? Détroit ? Rochester ? Mais oui, bien sûr, vous êtes . . . Taïwanais ? Quoi ? Montréal ? Vous avez un visa ? Non ? C'est malheureux. Boston ? Oui, très bien... (Téléphoto CP)

Bien que l'attente ait été un peu longue, la nouvelle s'est tout de même annoncée hier, en fin d'après-midi, et a été accueillie partout comme une étape immanquable: le ministère des Affaires extérieures a annoncé qu'il dépêchait à Montréal, sous la direction d'un sous-secrétaire d'État adjoint, M. André Bissonnette, une mission de hauts fonctionnaires qui engageront ce matin la négociation avec le président du Comité international olympique, lord Killanin, afin de résoudre le problème de Taïwan.


■ **La Tanzanie décide de boycotter les Jeux de Montréal (page 10)**


La déclaration ministérielle est survenue quelques heures après la publication d'un communiqué par lequel la commission tripartite du CIO (que préside lord Killanin), jouant sur deux volets, condamnait d'abord durement l'attitude du gouvernement canadien, qui refuse de laisser les athlètes taiwanais participer aux Jeux olympiques sous la bannière de "République de Chine", et ouvrait ensuite la porte à la recherche d'une solution, en pressant les parties en cause d'engager "de nouvelles et immédiates négociations dans le but d'éviter que la situation n'oblige le CIO à n'avoir d'autre solution que d'annuler les Jeux de la XXIe olympiade".

Cependant que se déroulait dans la métropole cette réunion critique de la commission tripartite, les 45 membres de la délégation olympique formosane, arrivés jeudi soir à Los Angeles en provenance de Taipeh, s'empêtraient dans d'invraisemblables tribulations aériennes en territoire américain, faute de pouvoir obtenir des autorités canadiennes des visas dont ils ont par ailleurs dit qu'ils ne voulaient tout simplement pas les demander, en leur qualité de délégués officiels.

L'équipe taïwanaise, partie hier matin de Los Angeles, avait gagné Détroit en passant par Dallas, au Texas. A Détroit cependant, la société aérienne américaine "Air Alleghany", dont ses membres devaient emprunter un vol à destination de Montréal, n'a pas autorisé l'équipe à monter à bord de l'avion. La raison en était facile à comprendre: si les athlètes taïwanais avaient été refoulés aux bureaux montréalais de la douane canadienne, Air Alleghany aurait été, en vertu des règlements internationaux, requise de ramener à ses frais les 45 Formosans à Détroit. Ce vol, d'ailleurs, n'allait pas à Montréal en ligne directe: il faisait escale à Rochester, dans l'État de New-York.

Un fonctionnaire des Affaires extérieures a confirmé hier matin, à Windsor, le risque qu'avaient soupçonné les administrateurs de la compagnie aérienne: sans visas, a-t-il déclaré, les Formosans ne pourraient nulle part franchir les barriè-


**Voir page 6: Taiwan**


## au sommaire

Corridart, le musée de la rue — musée à parcourir à pied, à cheval ou en voiture, en période olympique. La section Arts visuels du Cojo propose, à cet itinéraire, un crochet par Mosaicart, ou encore par Artsanage où cet Inuit fait une démonstration de son art. Notre reportage, page 18.


■ Des vins québécois en vente dans les épiceries ? — page 2

■ Le Canada anglais aurait-il son voyage ? un éditorial de Claude Ryan

■ En filigrane du carnage au Liban: une analyse de Georges Vigny

■ Après la grève l'exode: un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4

# La distribution de Loto-Québec doit être révisée en profondeur

**par Gilles Lesage**

QUÉBEC — A cause de ses nombreuses lacunes et faiblesses, le système de distribution de Loto-Québec doit faire l'objet d'une révision en profondeur.

C'est ce que suggère en priorité la Commission d'étude sur la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec (Loto-Québec), dans un rapport préliminaire qui a été rendu public hier, à Québec.

La Commission Gilbert, ainsi appelée du nom de son président, Me Jacques Gilbert, fait de nombreuses recommandations en vue de diminuer les coûts excessifs de la Société et les revenus injustifiés de certains concessionnaires, d'éviter des dédoublements de tâches et d'accroitre la rentabilité de la société étatique.

En le présentant à la presse, le ministre d'État aux Finances, M. Paul Berthiaume, responsable de Loto-Québec, a fait savoir que le rapport avait fait l'objet d'une acceptation de principe de la part du conseil des ministres. Le président fondateur, M. Maurice Custeau, devant quitter son poste à brève échéance pour se consacrer à la promotion des installations olympiques, le gouvernement est à la recherche de la perle rare qui pourra mettre le rapport Gilbert en marche et donner un second souffle à Loto-Québec.

De nature administrative, le rapport ne traite pas des enquêtes policières en cours concernant les activités plus ou moins licites de certains concessionnaires et agents.

Mais la Commission a remis à la Sûreté du Québec tous les documents et renseignements pertinents qu'elle a recueillis depuis la fin de janvier dernier, afin que la Sûreté "poursuive son enquête avec toute la rigueur et la célérité requises", selon les termes d'une lettre de M. Berthiaume. Le ministre donne l'assurance que "les enquêtes policières qui sont en cours vont continuer tant que la Sûreté et le Solliciteur général sont d'avis qu'elles doivent continuer".

Outre M. Gilbert, la Commission est formée de MM. Jacques de Broux et Paul-André Michaud, et M. Marc G. Fortier en est le secrétaire. Son mandat a été prolongé jusqu'au 15 octobre prochain afin de lui permettre de compléter son travail, concernant notamment la mise en marché, les nouveaux jeux et les perspectives de développement.

Les recommandations intermédiaires, et à propos desquelles le gouvernement se dit disposé à agir sans délai, portent sur:

- le redécoupage rationnel et scientifique des territoires de vente assignés aux concessionnaires;
- le regroupement des produits vendus par la société à l'aide d'un système de distribution unique et équilibré;
- la mise en oeuvre de "nouvelles structures dynamiques de rémunération des concessionnaires qui devront être établies en fonction de l'effort fourni et du coût réel d'exploitation d'une concession;
- l'élaboration d'un système uniforme de contrôle des concessionnaires, exigeant notamment une utilisation plus poussée de l'informatique.


**Voir page 6: Loto-Québec**


# Certains concessionnaires font des profits excessifs

QUÉBEC (par Gilles Lesage) — Certains concessionnaires de Loto-Québec font des revenus excessifs par rapport aux risques et aux investissements consentis. De plus, leur type de rémunération n'incite pas au rendement.

C'est ce que constate la Commission d'étude sur la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec, dont le rapport préliminaire a été rendu public hier.

Le revenu des concessions varie dans des proportions de 1 à 20 et même plus, note le rapport Gilbert, du nom de son président, Me Jacques Gilbert, qui a constaté plus de problèmes dans les concessions générant des revenus trop élevés. "Dans plusieurs cas, ces revenus sont non seulement excessifs mais également injustifiés, eu égard au risque financier encouru et à l'effort fourni".

"La majorité des concessionnaires n'ont pratiquement pas investi d'argent dans leurs concessions pour fins d'opérations, souligne le rapport. Les sommes investies varient de $3.00 à $1,000 dans la majorité des cas. On ne peut alors considérer une partie du revenu comme une rétribution à l'investissement."

Le concessionnaire bénéficie d'un marché captif et d'une clientèle assurée, son prix de vente est protégé et il peut retourner ses billets invendus. Il ne s'agit pas là d'une opération financière complexe ou risquée.

Trop souvent, l'effort et le niveau de rémunération ne sont pas proportionnels l'un à l'autre, dans bien des cas, ils sont même en relation inverse.

Par exemple, un concessionnaire retire sans aucun effort un revenu net de $50,000 par an de sa concession, tandis que des agents-distributeurs font de $20,000 à $50,000 par année pour des semaines de travail de vingt heures.

"Dans les concessions les plus densément peuplées, les revenus générés ont cru jusqu'à des niveaux inacceptables. Assez curieusement, sauf exception, ce sont ces concessions qui sont les moins bien développées, c'est là que l'on note le plus d'inefficacité et que l'on remarque la présence d'intermédiaires inutiles."

La Commission constate que la formule


**Voir page 6: Les concessionnaires**


*À Air Canada*

# 300 mécaniciens songent à demander leur mutation

La société Air Canada a fait savoir qu'elle avait reçu hier près de 300 demandes de formulaires de mutation de la part de mécaniciens anglophones, opposés à l'appui de leur syndicat au bilinguisme dans le contrôle du trafic aérien.

M. Dave Pouber, porte-parole de la société d'État, a déclaré qu'il avait effectivement constaté "un nombre anormal de demandes du genre" mais il a ajouté, qu'à sa connaissance, aucune n'avait été encore remplie et retournée.

De son côté, le président du Local 1751 de l'Association internationale des machinistes, M. Réal Vaillancourt, a reconnu que "pas mal de demandes" avaient été faites, mais que, lui aussi, n'avait vu aucune formule dûment remplie retournée. "Elles sont peut-être dans le courrier", a-t-il noté.

Il a ajouté qu'une pétition des membres anglophones de son local, demandant le transfert à l'extérieur du Québec de certaines opérations d'Air Canada, avait recueilli plus de 450 signatures en deux jours.

Selon le président du syndicat, certains mécaniciens anglophones ont exprimé le désir de faire d'autres travaux, acceptant même des baisses de salaire, en autant qu'ils quittent le Québec.


**Voir page 6: 300 mécaniciens**

*Impasse à la SAQ*

# Du vin québécois dans les épiceries ?

Divers indices confirment que la Société des alcools accepte difficilement l'idée d'un conflit prolongé avec ses employés. Le ministre d'État aux Finances, responsable de la Société, a d'ailleurs expédié hier au président de la SAQ une lettre lui demandant de "se conformer à la position gouvernementale".

Dans cette lettre, le ministre, M. Paul Berthiaume, rappelle l'intention du ministre de la Fonction publique de ne pas modifier, malgré la tenue des Jeux olympiques, le mandat de la Société". Par conséquent, ajoute le ministre, "les opérations de la Société devraient être réduites au seuil que le Conseil jugera opportun, compte tenu des conditions de rentabilité et de sécurité".

Dans la journée d'hier, le syndicat des employés de magasins et de commerce s'en est pris au durcissement de la position du gouvernement et rappelle l'attitude passée du Premier ministre Jean Lesage, des ministres unionistes Maurice Bellemare et Marcel Masse. Tous avaient alors menacé de confier la distribution du vin et de l'alcool à des entreprises privées.

D'ailleurs, les associations représentant les épiciers en gros et les détaillants en alimentation en ont profité pour reprendre les discussions avec le gouvernement en vue d'obtenir la distribution du vin fabriqué par l'un ou l'autre des sept fabricants québécois.

Dès jeudi dernier, les détaillants en alimentation envoyaient un télégramme au premier ministre l'assurant qu'ils étaient prêts à distribuer le vin de fabrication québécoise pendant la période des Jeux. En fait, les commerçants profitent du conflit à la SAQ pour reprendre une vieille requête qu'ils ont déjà exprimés à plusieurs reprises.

Selon eux, des études du ministère de l'Industrie et du Commerce prouvent que 70% de la population est déjà favorable à la vente des vins dans les magasins d'alimentation. La consommation, qui est actuellement de un gallon par personne, augmente de 10% chaque année. Les magasins d'alimentation voudraient donc ajouter ce produit à la bière, dont ils détiennent actuellement le monopole de la distribution, et au cidre, qu'ils ont dû partager, cette fois, avec les magasins à chaine.

Le syndicat estime que, si les épiciers devaient obtenir le droit de distribuer le vin, "les employés de la SAQ pourraient se reclasser dans ces magasins et améliorer leurs revenus". Un porte-parole de l'Association des épiciers en gros a effectivement confirmé que la moyenne des salaires des employés dans ces magasins était de $175 par semaine alors que les employés de la SAQ demandent $164 et que le gouvernement offre un minimum de $140 par semaine.

Il y a fort peu de chances cependant que les magasins d'alimentation obtiennent gain de cause puisque la SAQ s'est toujours opposée à cette requête. Pourtant, l'Association des épiciers en gros affirme que la vente des vins fabriqués au Québec ne représente même pas 1% du chiffre d'affaires de la SAQ.

La vente du vin ne représenterait que 2% du chiffre de vente des magasins d'alimentation mais les commerçants veulent entreprendre la distribution du vin fabriqué au Québec pour assurer un meilleur service au public et assurer une meilleure promotion de vins qui, à la SAQ, "sont perdus dans une mer de produits importés".

# L'abolition de la peine de mort: dernier vote mercredi prochain

OTTAWA (PC) — Le projet de loi C-84 concernant l'abolition de la peine capitale au Canada a finalement atteint, hier après-midi, l'étape de la troisième et dernière lecture et tout indique que le vote sera tenu mercredi, le 14 juillet, après quoi les travaux de la Chambre des Communes seront ajournés jusqu'au 12 octobre prochain.

A la suite de leur échec de jeudi soir, les rétentionnistes ont perdu tout espoir de modifier les intentions du gouvernement Trudeau et principalement du parrain de cette législation, le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand.

Les résultats des votes de jeudi en soirée ont effectivement enlevé aux tenants du maintien de la peine de mort l'ardeur qu'ils avaient manifestée jusqu'à ce moment.

Hier, plusieurs des motions qui demeuraient au feuilleton ont été retirées ou jugées irrecevables par l'Orateur des Communes, M. James Jerome.

La décision de M. Jerome tenait compte du fait important que ces motions étaient axées sur l'existence de la peine de mort. Le principe du projet de loi C-84 étant maintenu, ces motions n'avaient plus aucun intérêt et c'est ainsi qu'une première grappe de huit motions du député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, furent soustraites du feuilleton. Antérieurement, M. Fortin avait indiqué son intention de ne pas donner suite à la présentation de ces amendements pour étude à l'étape du rapport.

L'avant-dernière étape, celle de l'étude du rapport, a donné lieu à l'acceptation de deux amendements soumis par les rétentionnistes.

Jeudi soir, les Communes avaient accepté un premier amendement mineur qui veut qu'un individu reconnu coupable d'un second meurtre soit automatiquement sentencié d'une peine du premier degré, ce qui implique qu'il recevra une peine minimale de 25 années d'emprisonnement.

Hier, un autre amendement a été voté par les Communes et il concerne les absences sans escorte. Le motion, présentée par le député conservateur de Northumbar-Durbam, M. Allan Lawrence, décrète que désormais on ne peut autoriser des absences sans escorte et ce, pour des motifs humanitaires ou de redressement moral, sans l'approbation de la Commission nationale des libérations conditionnelles et des libérations.

Les quatre autres amendements qui demeuraient inscrits au feuilleton ont été défaits lors des débats.

Au lendemain de l'échec des rétentionnistes, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a qualifié de "fumisterie" le vote libre sur la peine de mort.

"Le vote libre, a déclaré M. Caouette, est une sorte de poudre lancée aux yeux du public pour faire croire que nous vivons en démocratie alors que le Parlement est devenu une dictature aussi laide que toutes les dictatures et la farce du vote libre certainement un de ces jours".

Le chef créditiste ne peut accepter qu'un gouvernement se rit de 90 pour cent de la population, faisant ainsi allusion aux chiffres qui voudraient que ce pourcentage de la population soit favorable au maintien de la peine capitale.

Par le biais d'un communiqué de presse, M. Caouette a mentionné que des députés libéraux se sont plaints du fait que "certains ministres du gouvernement Trudeau ont utilisé leur influence néfaste pour forcer le vote en faveur du gouvernement".

Un autre député du groupe des créditistes, M. Adrien Lambert Bellechasse, a également mis en doute le vote libre qui a été principalement exercé sur la motion qui visait à maintenir la peine capitale pour les auteurs de meurtre sur la personne d'un policier, d'un gardien de prison ou d'un agent de la paix.

Le député a déclaré qu'il est "regrettage que la plus haute autorité du pays ait refusé d'assurer plus de protection à l'endroit des policiers et de ceux qui accomplissent un travail difficile et dangereux dans les prisons et les pénitenciers. Ce dernier souhaite que la majorité aura raison et qu'on n'aura pas à déplorer cet élargissement de la loi".

Pour M. Lambert, le vote de jeudi soir était une "façon bien particulière de marquer le deuxième anniversaire de l'élection du trentième Parlement canadien".

Hier après-midi, lors des discours en troisième lecture, le président du Conseil Privé, M. Mitchell Sharp, a indiqué que les discours de cette dernière étape se poursuivraient dès 11 heures lundi matin, ce qui implique que cette dernière étape pourra se terminer mardi soir et que le vote définitif sera tenu dès mercredi, le 1er juillet, dès la reprise des travaux.

Si tout se déroule tel que prévu, les leaders s'étant entendus sur plusieurs points, les parlementaires fédéraux pourraient bien être en vancances dès mercredi.

# Les policiers de la CUM: on verra après les Jeux

Selon la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, la quasi totalité des problèmes causés par le système de sécurité mis en place pour les Jeux olympiques ont été réglés avec la direction du service de police.

Cependant, un autre problème, soit celui des assignations de sergents-détectives sur des autos-patrouilles pendant les Olympiades, ne se serait pas réglé de la même façon.

En effet, selon un communiqué publié par la Fraternité, la proposition syndicale a été refusée et le syndicat fait savoir qu'il n'a aucune possibilité de recours concernant cette décision de la direction.

Dans les circonstances, le président Gilles Masse et tous les membres de son exécutif ont fait parvenir un communiqué dans tous les postes de police, par lequel ils demandent à tous les policiers de la CUM de faire leur travail le mieux possible.

Le communiqué permet cependant, qu'après les Jeux olympiques, les faiblesses à l'intérieur de la convention collective et de leurs structures syndicales seraient réglées dans les plus brefs délais.

On sait que l'actuelle convention collective liant les policiers et le Conseil de sécurité publique est expirée depuis le 31 décembre dernier. Les négociations avaient été amorcées dans les premiers mois de cette année, mais le tout avait été reporté vu l'imminence des élections à la direction du syndicat.

Le nouveau bureau de direction est entré en fonction le 8 juin dernier et vu le nouvel esprit qu'il veut inculquer aux négociations futures et à la prochaine convention, il a préféré prendre une connaissance approfondie de toute la question. Voilà pourquoi les négociations ont été reportées après les Olympiades.

*danse*

# Le BRN démontre sa solide maîtrise

**par Angèle Dagenais**

Le Ballet royal de Winnipeg nous conviait ces derniers jours à trois représentations qui avaient de quoi satisfaire tous les goûts. En effet, deux oeuvres du plus pur classicisme étaient inscrites au programme qui comportait aussi une chorégraphie de Robert Vesak, *What to do till the Messiah comes*, ainsi que le *Sacre du printemps* de Stravinski d'après la chorégraphie de l'Argentin Oscar Araiz.

Bien qu'il s'agisse de deux oeuvres contemporaines, le *Grand pas de deux espagnol* et le *Pas de deux romantique*, font appel à tout l'éventail du vocabulaire classique de la danse. La multitude d'entrechats, pirouettes, jetés et arabesques exécutés avec aisance et émotion par les danseurs démontrent que le BRW, l'une des plus anciennes troupes de ballet du Canada possède une solide maîtrise de la technique classique. Soulignons entre autres la performance intéressante du couple formé par Bonnie Wychoff et Roger Skim dans le Pas de deux romantique. D'une souplesse tout aérienne, ils occupaient la scène du début à la fin de cette courte chorégraphie, ce qui constitue en soi une variante du pas de deux habituel.

*What to do till the Messiah comes*, oeuvre assez inégale de Robert Vesak sur des musiques de Chilliwack, Syrinx et Phillip Werran, emprunte son titre au livre de l'auteur Bernard Gunther.

Des décors qui rappellent les parois d'une grotte, des danseurs qui font penser aux fleurs étranges et aux cristaux des fonds souterrains, des accessoires qui pendent du plafond tels des stalactites et deux amoureux perdus dans ces profondeurs (Trish Wilson et Bill Lark) exécutant un splendide pas de deux: tels sont les éléments que j'ai retenus de cette chorégraphie. L'argument thématique m'a par ailleurs échappé, perdu dans des longueurs sans grand intérêt.

Mais la pièce de résistance qu'offrait le Ballet royal de Winnipeg était sans contredit le *Sacre du printemps* d'Igor Stravinski. La chorégraphie d'Oscar Araiz adaptée de celle de Maurice Béjart est d'une sobriété désarmante avec le décor que constitue l'arrière-scène et les costumes réduits à leur plus simple expression. Le rite maintes fois consacré du sacre du printemps était encore une fois reproduit par la troupe qui y a mis toute l'expressivité et l'agressivité voulue, dans une exécution sans bavure mais qui aurait pu être encore un peu plus sauvage. La musique de Stravinski qui sortait de mauvais haut-parleurs était par ailleurs bien en deçà de ce qu'elle aurait dû être. Il reste néanmoins que le spectacle valait entièrement le déplacement.

*Amende ou prison*

# Keith Spicer salue un geste courageux

OTTAWA (PC) — Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Keith Spicer, a salué, hier, le "geste courageux" posé par le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui a été condamné à trois jours de prison, jeudi, pour avoir refusé de payer une contravention rédigée uniquement en anglais.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Spicer rappelle que 15 autres francophones, ont jusqu'à maintenant été condamnés par les tribunaux ontariens pour des "offenses" similaires et soutient que l'unilinguisme de ces tribunaux crée une situation intolérable et dangereuse pour la crédibilité de toute la réforme linguistique du gouvernement.

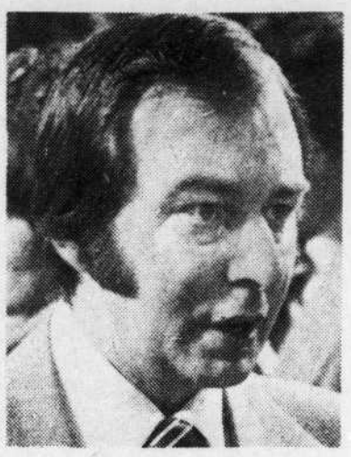

Gilles Rocheleau

"Il est humiliant pour les Canadiens de constater qu'après tant de réformes et de promesses sur papier, la lenteur administrative fait que la langue française n'ait pas droit de cité dans les tribunaux de la Capitale nationale", écrit M. Spicer.

Le Commissaire aux langues officielles fournit ensuite l'explication suivante à toute cette affaire. Le 15 décembre dernier, il faisait parvenir au premier ministre ontarien, M. William Davis, et au procureur général de la province, M. Roy McMurtry, une lettre réclamant que tous les documents d'information judiciaire soient disponibles dans les deux langues officielles dans au moins quatre régions de la province, dont Ottawa.

Les 23 avril et 20 mai suivants, il reçut de M. McMurtry l'assurance que cela serait fait dans les plus brefs délais. Effectivement, selon le procureur général de l'Ontario, des directives en ce sens furent émises le 20 mai dernier, mais l'arrestation du maire de Hull aurait eu lieu 10 jours auparavant, soit le 10 mai.


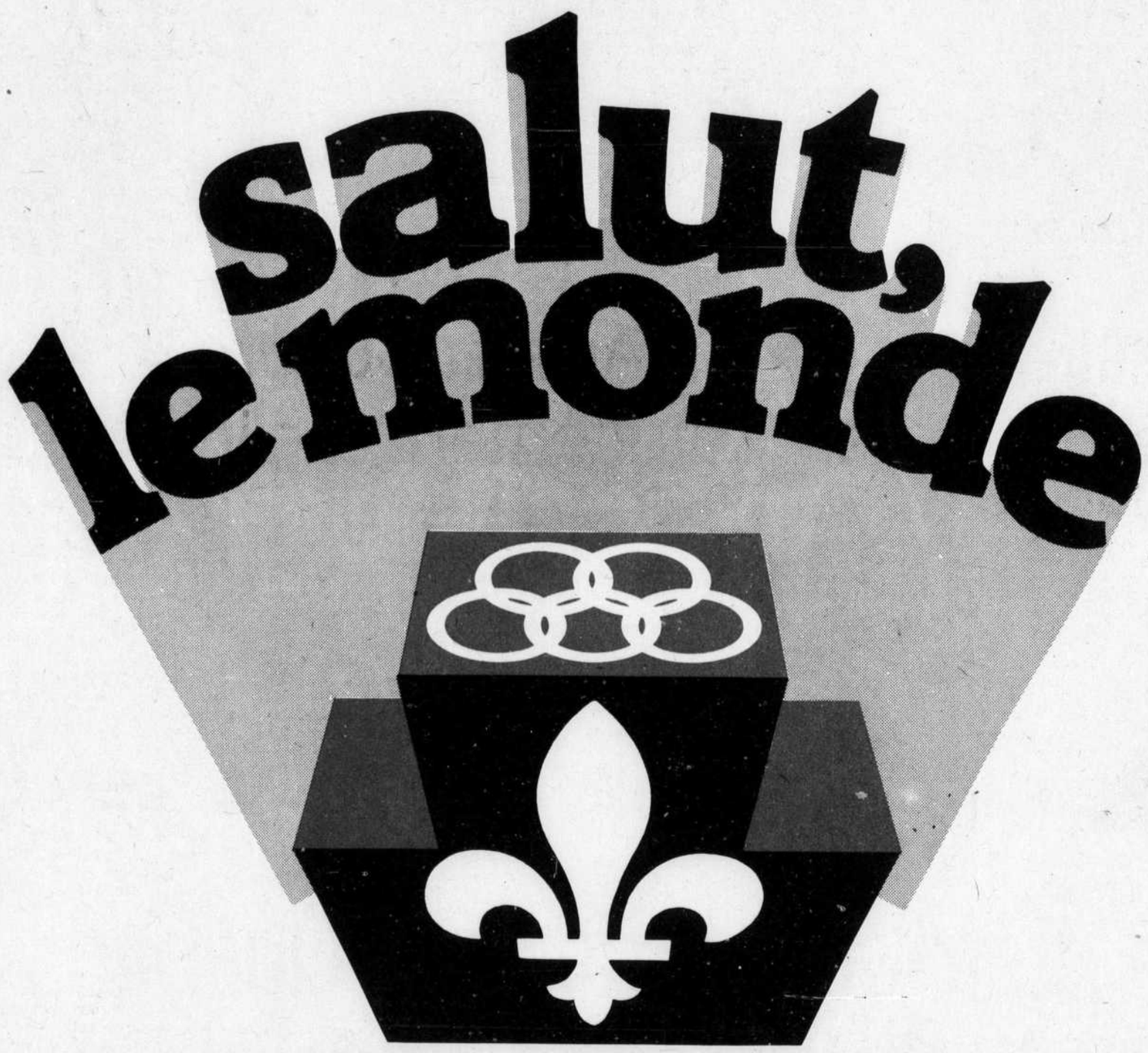


Le monde s'en vient,
le monde est là, pour notre
grande Fête olympique.
Au Québec on a bien travaillé
pour recevoir le monde entier.
Bienvenue chez nous,
on fera tout pour que vous
vous sentiez chez vous.

Bonne chance à tous les
athlètes.

Gouvernement du Québec
**Ministère des Communications**

## Québec et les Jeux

# Une vaste opération de relations publiques

par Guy Deshaies

Le gouvernement du Québec, en plus d'avoir assumé la responsabilité de compléter les installations olympiques à temps, saisira pleinement l'occasion des Jeux pour se mieux faire connaitre des étrangers en lançant sa plus vaste opération de relations publiques dont le budget sera d'environ $1 million.

L'opération qui ne dure que cinq semaines, soit du 12 juillet au 15 août, a été conçue par le ministère des Affaires intergouvernementales qui a fait appel à la collaboration de plusieurs ministères. Cette affirmation de la présence québécoise se fera d'autant plus librement que le gouvernement fédéral n'a mis en place aucune structure à Montréal pour faire valoir l'image du Canada aux milliers de visiteurs.

En terrain libre conséquemment le Québec mettra en marche à compter de lundi un programme préparé depuis 18 mois.

Il s'adressera plus précisément aux 8,000 journalistes accrédités pour les Jeux et aux quelque 1,000 personnalités journalistiques non sportives qui sont attendues à Montréal cet été et qu'on identifie comme les VIP de la presse.

D'abord au complexe Desjardins, aux abords de la salle de conférence de presse du COJO et tout à côté du salon réservé aux journalistes, le Québec aura un kiosque composé de plusieurs rayons de documents sur tous les aspects du Québec. Une exposition permanente de photos y illustrera les ressources énergétiques du Québec et un téléviseur à circuit fermé diffusera continuellement cinq documentaires sur le Québec.

Au cours de la semaine prochaine le Québec lancera un film de 25 minutes intitulé "Le Québec par ceux qui le vivent" et qui retrace par une trame dramatique l'histoire du Québec et explique ses institutions. On y voit par exemple le comédien Jean-Marie Lemieux dans le rôle d'un ingénieur du projet de la baie James qui explique à Voltaire, personnifié par un autre comédien, ce qu'on a fait avec les "quelques arpents de neige". Il s'agit de la première production de la nouvelle direction du cinéma.

Selon M. Paul Gros d'Aillons, directeur de l'information au ministère des Affaires intergouvernementales et chargé de cette opération olympique, le film, sans être politique, est une réussite dans le genre. Les journalistes seront invités au lancement. Au surplus ce film sera envoyé aux 17 délégations québécoises installées dans onze pays sur cinq continents pour servir à la promotion de son image dans le monde.

Au cours de la semaine également les 8,000 journalistes accrédités recevront un sac à bandoulière contenant toute une documentation illustrée sur le Québec et aussi un peu sur l'Ontario qui a partagé les frais d'achat de ces sacs.

En gros la publicité du Québec porte sur trois choses:

1) Le Québec, deuxième plus important État francophone du monde;

2) Le Québec, réservoir de richesses naturelles;

3) Le Québec, hôte des Jeux de la XXIe olympiade.

Dans cette perspective un comité du ministère des Affaires intergouvernementales, dirigé par M. Gros d'Aillons a formé des équipes s'occupant chacune de tourisme et de culture, des affaires sociales, des institutions et de l'économie. Une centaine de personnes provenant des ministères impliqués sont assignées à cette promotion.

Les collaborateurs de M. Gros d'Aillons, qui occupent un salon à l'hôtel Méridien du complexe Desjardins, reçoivent quotidiennement soit des délégations québécoises, soit des ambassades, soit du service d'accréditation les informations concernant les personnalités de la presse mondiale qui nous visitent. Ils leur font parvenir une carte de bienvenue et se mettent en relation avec eux pour leur offrir tout ce qu'ils pourraient aimer visiter au Québec. Trois avions du gouvernement sont à la disposition de cette organisation, des limousines et des autocars sont aussi à la disposition de ces visiteurs importants. Il y a deux vols par semaine à la baie James pour eux. Des ententes avec des entreprises québécoises ont été conclues pour les visites industrielles. Les hommes politiques du Québec sont mis en contact avec les visiteurs par l'entremise de ces services.

En gros on s'attend que 600 VIP de la presse auront ainsi recours aux services du ministère dans le cadre de cette gigantesque opération.

Il faut dire que le Québec a déjà l'expérience de ce genre d'activité puisqu'il reçoit annuellement environ 75 journalistes invités et qu'il a multiplié les efforts en avril dernier pour contrer la mauvaise publicité qui minait l'image des Jeux notamment en Europe et aux États-Unis et risquait de jeter une mauvaise impression sur le Québec. Ainsi a-t-on invité en avril dernier une trentaine de directeurs de journaux et d'éditorialistes européens et américains pour leur montrer le Québec. C'est aussi le ministère des Affaires intergouvernementales, en collaboration avec la Régie des installations olympiques, qui a organisé les conférences de presse de M. Victor Goldbloom à Boston, Paris, New York et Toronto pour rassurer les populations locales sur les travaux en cours à Montréal.

Le Québec veut à tout prix faire voir au plus grand nombre possible d'étrangers ce qu'il est avec son parlement, son budget, ses pouvoirs, ses richesses et son avenir. La documentation gouvernementale, les efforts de promotion et les services les plus divers caractériseront donc l'accueil que le Québec réserve aux journalistes étrangers, accueil qui s'inscrit dans les responsabilités échues au ministère de M. Cloutier, à savoir de créer l'image internationale du Québec et de la diffuser dans le monde.

Mais le gouvernement québécois aurait pu rater l'occasion comme l'a fait, semble-t-il, le gouvernement canadien qui a bien un petit kiosque du ministère des Affaires extérieures avec sculptures esquimaudes mais qui, durant les Jeux, n'offre rien de plus que ses services habituels, excellents, mais qui s'organisent à Ottawa.

M. Gros d'Aillons explique que toute l'opération québécoise s'est faite séparément, isolément comme si Ottawa n'existait pas de manière qu'il n'y ait pas d'interdépendance des services ou dédoublement. Le Québec a organisé sa propre opération de relations publiques et il la mène seul.

●

**Prenez le métro ou l'autobus** — À compter du samedi 17 juillet une ligne d'autobus sera ajoutée au réseau actuel entre la station Berri-DeMotigny et le parc olympique aux fins de soulager le métro qui sera, prévoit-on, incapable de répondre à la demande à cause de l'insuffisance du nombre des wagons.

Hier, les directeurs des divers services de la circulation et du transport en commun de la CTCUM ont rappelé que la firme Bombardier, à cause d'un conflit de travail, n'avait pu livrer les wagons prévus sur la ligne Est du métro et qu'il fallait pallier la situation.

Il y aura du personnel de la CTCUM à la station Berri-De Montigny pour faire sortir les gens de la station et les diriger vers les autobus. Toutes les lignes passant par le parc olympique seront doublées ou triplées selon les besoins et on demande pour la ennième fois aux automobilistes d'éviter de se rendre en auto au parc olympique. On a rappelé hier que les espaces de parking étaient peu nombreux.

●

**Les arrivants** — Beaucoup d'athlètes sont attendus en fin de semaine à Montréal. Hier, 639 athlètes et accompagnateurs sont arrivés à Mirabel au cours de la journée. Ces arrivants se répartissent comme suit: Autriche (24) Barbade (22) Pologne (127) Belgique (95) République fédérale d'Allemagne (220) Togo (28) Portugal (30) Malaisie (34) Yougoslavie (59) et on attendait toujours les 60 Taïwanais bloqués à Boston.

●

**Le train pour Bromont** — Le Canadien Pacifique assurera exceptionnellement le 24 juillet prochain un service voyageur entre Montréal et Bromont pour les compétitions équestres. Le départ se fera à 7 h 30 à la gare Windsor et le retour est fixé à 17 h. Le prix du billet est de $9.90 et les réservations doivent être faites avant le 22 juillet.

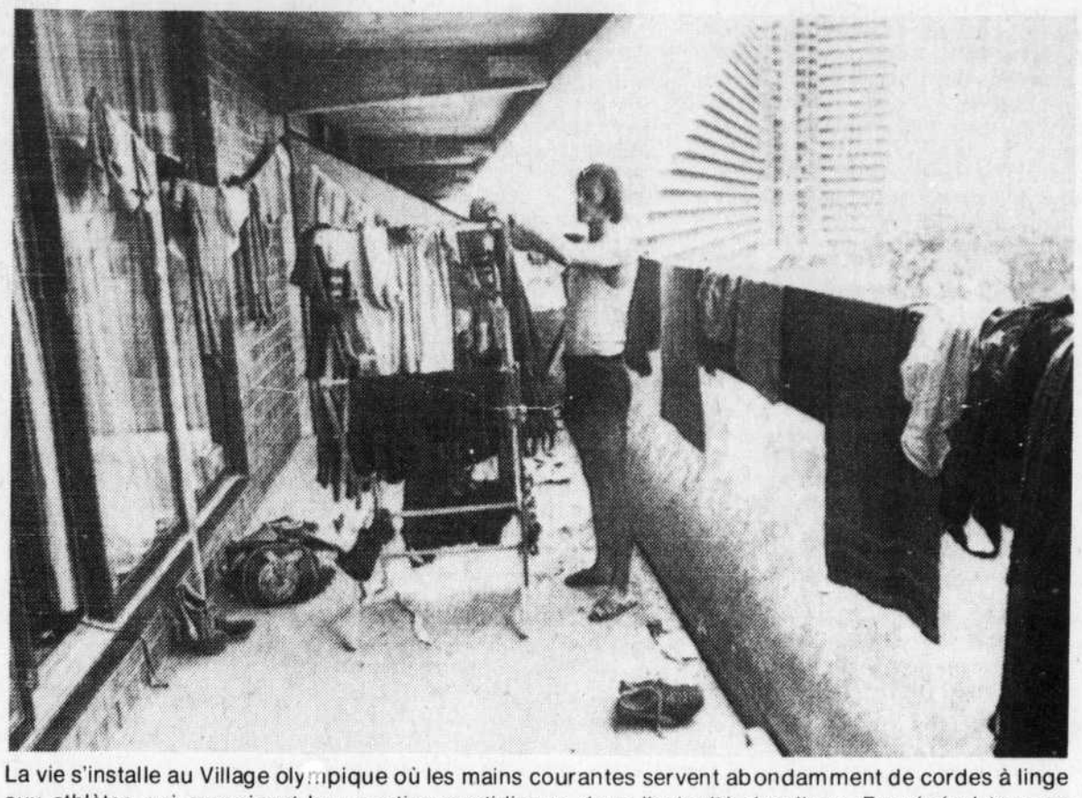

La vie s'installe au Village olympique où les mains courantes servent abondamment de cordes à linge aux athlètes qui organisent leur routine quotidienne dans l'exiguité des lieux. En général tous se disent satisfaits et heureux dans ces installations où règne une atmosphère de gaieté. (Photo PC)

# L'Allier suggère à Arts et Culture de distribuer gratuitement ses invendus

par Angèle Dagenais

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a suggéré hier aux autorités du programme Arts et Culture de Cojo d'offrir gratuitement (sous réserve du paiement des taxes habituelles) les billets invendus à la population, par l'entremise des diverses associations sociales et culturelles de la région métropolitaine.

Le ministre a tenu à rappeler par ce geste l'un des objectifs contenus dans son Livre vert quant à l'utilisation maximale des équipements et des salles où sont présentés des spectacles subventionnés donc, directement financés par la population. Or, le très faible taux d'assistance enregistré depuis dix jours à la plupart des représentations en salles du programme Arts et Culture et l'importante participation financière du gouvernement québécois à ces manifestations ont incité le ministre à faire une requête auprès du Cojo pour distribuer les billets invendus.

C'est avec grand étonnement que les responsables du programmes Arts et Culture ont appris cette nouvelle, le ministre n'ayant pas jugé bon les en informer avant de l'annoncer aux média.

M. Guy Savard, responsable des arts de la scène Cojo a précisé pour sa part qu'il ne comprenait absolument pas la démarche de M. L'Allier puisque l'opération financière de la vente des billets fonctionne "à merveille" et infiniment mieux que lors d'Expo 67. Il affirme que la vente des billets à la Place des Arts, par exemple se fait très bien et que l'assistance moyenne au "Barbier de Séville" de l'Opéra du Québec était de 82%.

Au ministre qui déplorait l'assistance de quelques dizaines de personnes aux spectacles pour enfants présentés au Rideau Vert dans une salle qui peut en contenir près de 1,000, M. Savard répond que sur 6,000 heures de spectacles programmées en 30 jours, tout ne peut se vendre aussi bien partout et que c'est "l'écologie normale" du métier.

Plusieurs organismes artistiques se sont plaints de la publicité défaillante de Cojo et de son administration. M. Savard estime pour sa part que si un spectacle est mauvais et que les journaux en font état, Cojo pourrait dépenser $1 million en publicité et il ne se vendrait pas plus.

M. Savard trouve extrêmement malheureux que certains organismes qui s'estiment laissés pour compte, soient allés "se plaindre" au ministre alors qu'ils "devraient se débrouiller" pour aller chercher des groupes, les intéresser à leur activité et remplir leurs salles. Il est évident qu'en plein mois de juillet les gens sont dispersés, les enfants ne sont plus regroupés dans les écoles mais, selon M. Savard, il faut alors aller les chercher dans les parcs. Le Cojo a d'ailleurs conclu une entente avec le Service des parcs de la ville de Montréal à cet effet.

M. Yvon DesRochers, directeur général du programme Arts et Culture a déclaré pour sa part que si le ministère avait décidé il y a un an d'offrir tous les spectacles gratuitement à la population il en aurait été le premier ravi mais ce n'est pas ce qui a été décidé. Il considère que 100,000 billets vendus sur un total de 260,000 (en excluant les billets maison) n'est pas si désastreux alors qu'il reste trois semaines complètes de programmation à venir.

M. DesRochers a poursuivi en affirmant qu'il accèderait à toute demande de billets gratuits émanant d'associations sociales et culturelles qui lui sont référées par le bureau du ministre des Affaires culturelles. Il invite donc la population à communiquer avec le bureau de M. L'Allier pour toute requête en ce sens, et non aux comptoirs TRS qui continueront à vendre des billets pour les spectacles du programme Arts et Culture.

# Le stade, un échec monumental ?

Deux ingénieurs américains de renom ont vertement critiqué hier le style, le coût et les matériaux utilisés dans la construction du stade olympique de Montréal, en ajoutant que cette structure de $788 millions manquait de simplicité et de finances.

En fait, leurs critiques s'adressaient tout particulièrement à l'architecte français Roger Taillibert, qu'ils blâment pour avoir employé du béton et pour ne pas avoir consulté d'autres ingénieurs lorsqu'il a imaginé sa structure. Ils ajoutent que ces erreurs ont contribué pour beaucoup à faire grimper le prix de la construction.

"Je trouve le produit fini... mal conçu, manquant de simplicité, de grâce et de finesse", a dit l'ingénieur newyorkais Anton Tedesko, renommé pour les réalisations faites dans le cadre du programme aéro-spatial américain.

"Je crois qu'au départ, l'architecte de ce projet a manqué des précieux conseils d'ingénieurs expérimentés dans la construction", a ensuite dit M. Tedesko, qui participe au congrès international des architectes et ingénieurs se déroulant dans la métropole canadienne.

Il a ajouté que son opinion était également partagée par plusieurs des quelque 500 experts du Congrès mondial des enceintes spatiales, qui ont fait la tournée du site olympique cette semaine.

De son côté, l'ingénieur Lev Letlin, également de New York et remarqué pour ses travaux dans le secteur des transports, s'est déclaré du même avis que M. Todesko.

Il n'apprécie pas l'usage du béton dans cette construction, parce que celui-ci prive le stade de style. "J'aurais plutôt mis l'accent sur la légèreté et la simplicité. Ce stade vient de nous enseigner quoi ne pas faire", a-t-il noté.

L'auditoire a chaleureusement applaudi ces déclarations des deux ingénieurs américains et certains se sont mis même à siffler quand deux ingénieurs montréalais, participant à la discussion, ont voulu défendre les pratiques et concepts de M. Taillibert.

Les deux ingénieurs en question, MM. Paul Roberge et Clément Vigneault, sont associés à des entreprises impliquées dans la construction du stade.

"Je ne crois pas que vos critiques soient fondées", a répliqué M. Vigneault. "Je demeure convaincu que nous devions utiliser des méthodes et des éléments pour éviter que l'immeuble s'effondre."

Pour sa part, M. Roberge a fait valoir que le stade olympique est désormais considéré comme l'une des sept merveilles du monde.

M. Todesko est revenu à la charge pour affirmer que si n'importe quel autre architecte dans le monde avait conçu ce stade, "il aurait été plus élégant, mieux proportionné et son coût beaucoup moindre", tout en soulignant qu'il ne pouvait admettre que la montée du coût de la construction soit surtout imputable à l'inflation et au peu de temps dont on disposait pour sa réalisation.

On sait que le maire Jean Drapeau avait affirmé que le stade ne coûterait pas plus de $124 millions mais, en moins de deux ans, cette somme fut multipliée par six.

Pour M. Tedesko, le stade, tel qu'il est, semble une oeuvre où les ingénieurs sont venus trop tard. "Je n'y vois aucune logique visuelle et d'ailleurs tous les immeubles olympiques ne se relient pas les uns aux autres."

Par ailleurs, un architecte français, M. Jean-Paul Bourdier, vivant maintenant dans l'Illinois, a fait remarquer que les critiques de ces deux confrères américains trouveraient probablement leurs réponses quand on saura qui utilisera le stade et quel en sera en usage précis après les Jeux olympiques.

EXPOSITION
ET
LANCEMENT DU LIVRE
PAR
GABRIELLE POTVIN
AU
"SALON DES ARTS"
HÔTEL MÉRIDIEN
COMPLEXE DESJARDINS
13 au 18 juillet 1976
10 à 22 hres.

Didier
AOÛT 1976 À MONTRÉAL
STAGE DE FORMATION À LA MÉTHODE SGAV
"DE VIVE VOIX"
CONTENU:
Classes chocs, méthodologie SGAV,
Correction phonétique par la méthode verbo-tonale,
Travaux pratiques.
DURÉE:
Stage intensif 48 heures suivi de 2 mini-sessions de perfectionnement.
DATE:
9 au 13 août 1976 inc.
INSCRIPTION:
Date limite: 15 juillet
Didier Canada: 288-7191
Frais d'inscription: $120.00
LOCATION:
1150 Boul. Gouin est,
Montréal, P.Q.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES COMMUNIQUER AVEC:
MARCEL DIDIER (CANADA) LTÉE
1442 McGill College,
Montréal H3A 1Z6
Téléphone: 288-7191

As-tu ton INTER $2
y'là ta chance...
TIRAGE: 6 AOÛT

# éditorial

## Le Canada anglais aurait-il son voyage ?

Dans les milieux qui se préoccupent de l'avenir de ce pays, la crise suscitée par les débuts d'implantation du bilinguisme dans les services aériens au Québec continue d'alimenter les conversations. À Ottawa, on ne cherche plus à nier l'existence d'une profonde crise de confiance du Canada anglais envers le gouvernement actuel. On cherche plutôt à vérifier si la crise de confiance procède simplement d'un mécontentement normal — fondé ou non — envers le gouvernement ou si elle ne met pas plutôt en cause l'objectif même du bilinguisme, lequel fut endossé en temps utile par tous les partis représentés à la Chambre des Communes.

Chez les libéraux francophones, on tend volontiers à interpréter comme un rejet du fait français les critiques de toute sorte qui ont plu sur les ministres de langue française depuis quelques mois. Ainsi, M. Marchand, au lendemain de sa démission, s'exprimait spontanément comme si toutes les épreuves dont il a été l'objet découlaient du fait qu'il décida naguère d'aller "se battre" à Ottawa pour ses concitoyens du Québec.

Chez les conservateurs, au contraire, on voudrait que toutes les difficultés auxquelles se bute le gouvernement soient attribuables uniquement à des erreurs de gestion commises par des ministres. On voit mal pourquoi il faudrait s'interdire de critiquer des membres du gouvernement sous prétexte qu'il faudrait éviter de mettre en danger l'unité canadienne.

Quoi qu'il en soit, la crise de confiance existe à l'état aigu. Elle déborde de plus en plus les partis politiques fédéraux, pour se refléter aussi dans les articles de commentateurs qui ont coutume de traiter de ces questions avec plus de détachement et de sang-froid. Elle suscite de même un nombre élevé d'interventions spontanées du public dans les pages de journaux réservés aux lecteurs. Elle devient ainsi un fait politique très significatif. Il reste à savoir à quelle profondeur il se situe. Or, à ce sujet, les avis divergent, comme il se doit.

•

Pour Richard Gwyn, chroniqueur politique au Toronto Star, l'avenir du Canada se joue peut-être à travers les événements des dernières semaines.

Gwyn avait longtemps pris pour acquis que les Canadiens de langue anglaise tenaient à tout prix, au nom de l'idéal de 1867, à conserver le Québec au sein de la Confédération. Cette certitude était si forte chez lui qu'aux premiers signes de malaise, il n'avait même pas pu se résoudre à transcrire ses constatations dans ses articles."A l'exemple de plusieurs autres", écrit-il, "je ne pouvais me résoudre à mettre par écrit ce que je savais parfaitement être la vérité. Parler de ces choses publiquement, c'eut été paraître manquer de patriotisme et donner de la respectabilité aux bigots, dans la mesure où une chronique de journal peut avoir une certaine influence".

Mais le temps où les excès de délicatesse et les mensonges vertueux pouvaient se justifier est fini pour Gwyn. "Il est enfantin de croire", souligne-t-il, "que les réalités désagréables disparaîtront si vous affectez de ne pas les remarquer". Or, ce que Gwyn a à dire à la suite d'observations receuillies dans diverses parties du pays est franchement pessimiste.

Dans un premier article publié le 2 juin, Gwyn écrivait brutalement que les Canadiens de langue anglaise ont fini de s'inquiéter au sujet d'une éventuelle séparation du Québec. Une petite minorité, signalait-il, souhaitent carrément que le Québec s'en aille; d'autres sont tout simplement fatigués d'avoir à payer le prix élevé qu'exige l'unité canadienne; une majorité considérent enfin que la séparation est inévitable et en sont rendus à se préoccuper surtout de ce qu'elle se produise de manière ordonnée et paisible.

Or, dans une nouvelle chronique parue le 8 juillet, Gwyn signale que jamais un article ne lui valu autant de réactions que celui du 26 juin. Ces réactions tempèrent quelque peu le diagnostic du 26 juin. Parmi les correspondants et les interlocuteurs de Gwyn, ce n'est pas tout le monde, loin de là, qui serait prêt à se débarasser du Québec. Le nombre de ceux qui ont cédé à "l'hérésie" est néanmoins imposant, note Gwyn. Assez en tout cas pour que continue d'être très vive l'inquiétude que véhiculait le premier article. D'où cette conclusion du chroniqueur: "Désormais, le chantage émotif n'aura plus d'effet. Un grand nombre de Canadiens sont prêts à envisager l'impensable, et à l'envisager tout haut, sans embarras et sans réflexe de défense".

•

L'interprétation de Richard Gwyn est loin, toutefois, de faire l'unanimité. Assez nombreuses, entre parenthèses, sont les voix anglophones qui ont condamné la politique de force et de chantage des pilotes et des contrôleurs. Au premier rang de celles-ci, il y a eu Keith Spicer, le Toronto Star, le Journal d'Ottawa, la Gazette et le Star de Montréal, pour ne nommer que ceux-là.

Mais même chez ceux qui ont pu être influencés par les arguments des pilotes et des contrôleurs, il n'y a pas que des gens qui seraient prêts à abandonner tout idéal de bilinguisme ou à dire aux Québécois de s'en aller.

Pour le Journal, par exemple, ce n'est pas la politique du bilinguisme qui est en cause, mais plutôt la manière dont le gouvernement actuel l'a appliquée. "Le pays n'est pas divisé aujourd'hui au sujet du bilinguisme, comme il le fut naguère autour de la conscription (allusion directe à un rapprochement fait la veille par M. Trudeau). Il est divisé autour de la manière dont le présent gouvernement a appliqué le bilinguisme. Mais le bilinguisme dans la Fonction publique fédérale, de même que dans la plupart des aspects de la vie publique apparaît irréversible dans l'avenir prévisible, ainsi que cela doit être".

Comme pour illustrer cette position très répandue qui ne retient pas assez l'attention de Richard Gwyn, un correspondant de Islay, en Alberta, dans une lettre adressée au Devoir, décrit sa perception du problème. Tout en souhaitant que M. Trudeau"persévère dans ses efforts en vue de promouvoir le bilinguisme", A.R. signale que, dans la partie du pays où il vit, l'idéal du bilinguisme est terriblement moins accessible qu'à Montréal. Ce n'est qu'à l'âge de 18 ans que A.R. entendit parler vraiment du fait français au Canada. "Rien dans mon éducation", écrit-il, "ne m'avait préparé au fait que mon pays est fondamentalement un pays bilingue et que des millions de mes concitoyens se lèvent et vont travailler chaque jour en français. Les manuels que j'ai étudiés traitaient le français comme une langue étrangère."

A.R. a fait un examen minutieux des manuels de civisme qui étaient distribués aux élèves quand il était aux études. C'est à peine s'il a trouvé dans l'un d'eux une brève mention des Canadiens de "descendance française", laquelle disparut d'ailleurs dans une édition ultérieure! "Les élèves de nos écoles", conclut-il sans hésitation, "ont reçu une formation qui les amenait à coire que le Canada était un pays de langue anglaise".

Ces réactions tiennent davantage compte du point d'où l'on est parti que de l'objectif proclamé par M. Trudeau. A l'exemple du Journal, elles sont davantage enclines à mesurer le chemin déjà parcouru qu'à se décourager devant certains obstacles actuels! "Ni les pilotes, ni les contrôleurs de l'air, ni les gens de la "Voix de Canada" ne peuvent faire reculer le bilinguisme" écrit le Journal; ils n'y réussiront certainement pas avec les milliers d'étudiants qui feront de la prochaine génération une génération plus bilingue qu'on n'aurait jamais osé l'espérer il y a quelques années à peine".

De ces réactions, le journaliste W.A. Wilson, correspondant du Montreal Star à Ottawa, donnait l'autre jour un excellent exemple. Après avoir pendant vingt minutes, avec un panel de journalistes anglophones, fait confesser à Keith Spicer maintes carences en matière de bilinguisme, il demandait à brûle-pourpoint à celui-ci: "Mais par-delà toutes ces carences, ne trouvez-vous pas qu'un immense changement s'est produit depuis dix ans?". A quoi, toujours vif et intelligent, M. Spicer se contenta de répondre:"Je suis heureux que cette observation vienne de vous", comme s'il s'était senti soulagé de n'avoir pas lui-même à faire la même rectification pour la millième fois peut-être!

•

On est ainsi en présence non pas d'une seule, mais de deux interprétations majeures de l'opinion anglo-canadienne d'aujourd'hui. L'une, qui s'était probablement méprise sur l'ampleur du défi, est portée à se décourager devant la vicacité de l'opposition actuelle au bilinguisme. L'autre, qui n'a point oublié d'où nous sommes partis il y a peu de temps, constate que le pays, malgré la mauvaise humeur qu'il nourrit dans sa partie anglophone à l'endroit de son premier ministre, a accompli des progrès notables. L'auteur de ces lignes penche — on ne s'en étonnera guère — vers la seconde interprétation. Car il n'a jamais cru que la question de l'unité canadienne se réglerait en-dedans d'un ou deux mandats d'un seul premier ministre.

**Claude RYAN**

*L'ancien et le nouveau*

## Pour une fête olympique

par JEAN MARTUCCI

La fête est libération; affirmation et célébration de la liberté, délivrance à l'égard de toute servitude. La fête est gratuité. La fête est trait d'union, rassemblement, disparition des barrières sociales. La fête est contestation de la dureté d'un monde, expression pacifique d'une volonté de subversion, anticipation d'un avenir tout autre et démonstration utopique d'une espérance sans limites.

Le spectacle peut libérer, mais il divertit d'abord. Le spectacle, en général, se paie et il divise alors les spectateurs en classes distinctes selon le coût des billets. Le spectacle peut contester, mais il ne demande au spectateur, à titre de participation, que le prix de l'entrée. Le spectacle peut n'être que récréation.

Montréal, 1976: les Jeux Olympiques seront-ils plus qu'un spectacle? Il faudrait peut-être s'inspirer des origines religieuses des Olympiques pour en faire une fête, et ajouter à la pensée grecque ce que nous ont donné la Bible et la révélation chrétienne.

Olympie était le foyer à la fois religieux et sportif de l'unité du monde grec. Elle centrait sa vie sur son sanctuaire et ses jeux. Les cités grecques y bâtissaient des "trésors", qui n'étaient rien de moins que des chapelles, en contrebas de la colline du stade. Les Jeux d'Olympie étaient une fête où s'affirmait la liberté des cités, où cessaient pour un temps toutes les guerres et toutes les divisions, où les Grecs pouvaient rêver de paix et de fraternité et où la Grèce refaisait ses forces en prenant un nouveau départ. Nous avons à parvenir aujourd'hui, au-delà des folles dépenses, des pénibles mesures de sécurité et des dissensions internationales, à voir dans les Jeux de Montréal la fête d'un monde qui se veut libre, uni, plein d'espérance et capable de se renouveler. Bien des défis seront relevés aux Jeux de Montréal, mais aucun n'est plus important que celui-là, et il se pourrait bien qu'il passe inaperçu.

Pour la foi chrétienne, une vraie fête olympique irait même encore plus loin. Elle célébrerait l'homme que "Dieu a revêtu de force, comme lui-même, en le créant à son image", comme le rappelle ben Sira. Elle exalterait l'unité de l'être humain qui, par l'effort, le renoncement et les règles qu'il sait s'imposer, peut aller sans cesse plus loin, plus vite et plus haut que les apparences ne peuvent le laisser soupçonner. La fête olympique, en renouant avec l'Antiquité "païenne", célébrerait la liberté reçue par grâce, rassemblerait dans l'unité les enfants de Dieu dispersés, proclamerait que le monde n'est pas ce qu'on en a fait et anticiperait la re-création attendue pour l'univers.

La fête olympique est sans doute une utopie ou, du moins, un rêve qui survient trop tard pour avoir quelque chance de se réaliser. En ce sens, les Jeux de Montréal ne sont pas prêts. Mais, après avoir enfin compris qu'ils sont plus qu'une corvée, nous pouvons encore en faire un peu plus qu'un spectacle.

*À propos d'un dossier de l'Église de Montréal*

## Quand la femme prendra-t-elle sa place dans la communauté chrétienne ?

par COLETTE COUSINEAU

Le 30 janvier dernier avait lieu sous les auspices de l'Église de Montréal le lancement du dossier "La femme, un agent de changement dans l'Église et dans la société". Le lendemain, une soixantaine de personnes, des femmes dont quelques-unes accompagnées de leur mari, venant de différents secteurs du diocèse, se réunissaient en journée d'étude autour de ce sujet. Et depuis lors, d'autres groupes se sont constitués pour une étude sérieuse de la question. Le travail se poursuivra dans les mois à venir.

Je veux livrer quelques constatations ou réflexions personnelles qui ressortent de l'expérience que j'ai vécue, tant à l'intérieur du comité d'organisation que comme participante à de nombreuses rencontres. J'ai échangé à plusieurs reprises sur le sujet avec des personnes représentant diverses mentalités, divers milieux de la société.

Dans toutes les réunions auxquelles j'ai participé, les femmes ont donné la priorité à l'éducation de la foi: désir marqué d'être informées au sujet de la catéchèse des enfants, désir aussi d'approfondir personnellement leur foi. Dans ce but, elles demandent qu'on leur facilite les conditions (horaires, lieux) qui leur permettraient des échanges en petits groupes avec des personnes-ressources. Elles souhaitent également que les instances diocésaines attachent une attention particulière à la formation de catéchètes et que, par des mécanismes appropriés, ces derniers puissent rejoindre les familles qui man1festent le désir d'être aidées dans l'approfondissement de leur foi.

Un certain nombre de femmes mentionnent d'autre part qu'elles ne veulent pas poursuivre une recherche de foi à l'intérieur de groupes de femmes seulement; la réflexion doit se faire, disent-elles avec assurance, surtout au niveau du couple. Hommes et femmes doivent être des partenaires dans l'invention d'un nouveau modèle; des liens de réciprocité sont à établir.

Il y aurait peut-être lieu de donner à l'Église la chance d'envisager une pastorale qui ne soit pas la seule responsabilité des prêtres. Je veux parler ici de communautés où sont présents prêtres, laïcs, religieux, religieuses. La mise en commun des talents, des richesses d'être et de coeur, signifie bien autre chose qu'une utilisation des femmes pour la cause de l'évangélisation. On va jusqu'à dire: "Il n'est guère possible de le nier, le monde féminin est lui-même mineur dans un laïcat mineur. Marie Jo Beccaria, **La place des femmes dans l'Eglise,** in **Vivante Eglise,** 15 octobre 1975, p. 227. C'est une question de mentalité à changer, et cette acceptation, cet accueil vrai de l'autre permettrait à chacun d'aller au bout de son accomplissement.

**■ Religieuse de Sainte-Croix, l'auteur de cet article est adjointe au directeur de l'Office des Religieux du diocèse de Montréal. Soeur Colette Cousineau nous informe que l'on peut se procurer le Dossier intitulé "La femme, agent de changement dans l'Église et dans la société" en s'adressant à Marcelle Poulain, à 2,000 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.**

Concrètement, le dossier "La femme, un agent de changement dans l'Eglise et dans la société", souligne la présence des femmes dans les activités paroissiales ou autres, mais on les retrouve surtout au niveau de l'exécution; plus rarement, elles font partie des équipes où s'élaborent des projets, où s'exerce la créativité, où se prennent les décisions. Y a-t-il des qualités, un savoir-faire à tout jamais réservés aux hommes et d'autres, aux femmes? Ne serions-nous pas appelés à travailler ensemble sur tous les plans et à tous les niveaux? Bien sûr, des efforts sont faits, mais il y a des collaborations possibles qui ne sont pas encore exercées.

Je pense, par exemple, à l'homélie du dimanche qui pourrait être préparée par des groupes formés de prêtres, de couples, de religieux, de jeunes. Les femmes, particulièrement, avec leur imagination, leur créativité, leur sens du réel, pourraient aider à faire une lecture évangélique des événements et la parole de Dieu aurait des chances d'être davantage percutante. Déjà, dans les faits, il y a des réalisaitons en ce sens dans certaines communautés chrétiennes, mais de telles initiatives devraient, semble-t-il, se multiplier. Je pense aussi aux liens communautaires dont toute femme est capable dans son milieu, à partir du bon voisinage, de relations entre les enfants, de services locaux d'entraide, de rencontres sociales ou autres. Toutes choses qui pourraient faire naître quelque foyer d'échanges sur la foi et des activités qui en découleraient. Combien de femmes déplorent qu'en ce domaine elles n'aient pas toujours l'encouragement ou le stimulant nécessaire de la part des responsables qui se trouvent sur place.

Je retiens aussi de mon expérience que la femme doit favoriser elle-même sa maturité dans l'Eglise. Elle doit prendre sa place. Souvent, elle est elle-même en grande partie responsable de la situation qu'elle vit. Il est parfois dur de s'affirmer, mais si on a le courage de ses convictions, quelque chose s'assainit et une libération s'opère, suscitant une vie nouvelle.

L'obstacle à une meilleure participation, c'est souvent le manque de formation et d'encouragement efficace. Les responsables de la pastorale devraient se préoccuper de faciliter aux femmes qui le désirent l'accès à des sessions, à des cours, à des expériences, qui les rendraient plus aptes à remplir leur rôle irremplaçable dans le service du peuple de Dieu.

On pourrait dire, en un sens, que la femme arrive dans une ère nouvelle qui exige d'elle une meilleure connaissance d'elle-même, de sa personnalité, une ère où sont intimement liés coeur, intelligence et sensibilité. Sachant ce qu'elle est et connaissant sa vocation personnelle, peut-être pourrait-elle aider les autres à mieux distinguer l'essentiel de l'éphémère dans le quotidien de leurs vies. Peut-être aussi verrait-elle croître en elle l'intérêt, le goût de faire sa part plus grande dans l'évangélisation aujourd'hui.

Si la Vierge revenait et de nouveau enfantait son Fils sur la terre des hommes, en 1976, comment réaliserait-elle sa mission propre? C'est peut-être la question qu'en définitive, hommes et femmes pourraient ensemble se poser. Les rencontres d'information autour du dossier sur la femme provoqueront-elles une telle question?

En appuyant la recherche entreprise, en participant activement à la mise en oeuvre de cet instrument valable qu'est le dossier "La femme, un agent de changement dans l'Église et dans la société", l'Église de Montréal a posé un geste concret en faveur de la promotion de la femme. Poursuivra-t-on la réflexion au niveau de groupes paroissiaux ou autres? Y aura-t-il quelques initiatives heureuses suscitées, quelques actions concrètes entreprises à la suite de cette réflexion? Alors, le temps et l'énergie consacrés à cette étude n'auront pas été perdus et l'occasion d'un changement profond n'aura pas été manquée.

# bloc-notes

## En filigrane du carnage au Liban

Chaque fois que la Ligue arabe s'est mêlée de la question libanaise, ç'a été un échec; chaque fois que la Ligue arabe s'en mêlera, ce sera un échec. La faute n'est pas à la Ligue arabe: elle fait de son mieux, c'est-à-dire qu'elle ne fait rien. Et si elle ne fait rien, c'est qu'elle ne peut rien faire pour arrêter le carnage. Sans remonter à Mathusalem, les récentes tentatives d'intervention de ladite Ligue ont lamentablement, tragiquement échoué pour la simple raison que ce n'est pas la situation au Liban qui intéresse la communauté arabe mais bien le sort fait à la cause palestinienne. Et au bout de cinquante mille morts et de centaines de milliers d'éclopés, force est d'admettre que s'en tenir à la seule dimension palestinienne est une funeste erreur dans la mesure où la préservation de cette dimension passe, dans l'esprit de certains politiciens arabes, par l'élimination de la dimension libanaise, c'est-à-dire chrétienne. De l'aveu même du présumé pacificateur libyen, Abdessalam Jalloud.

Ce n'est pas une coïncidence si chaque débat à la Ligue arabe coïncide avec un développement, sur le terrain, négatif pour le grand rassemblement islamo-palestinien. De ce fait, le camp libanais maronite s'est trouvé tout au long de ces seize mois de tueries et de dévastations, devant une situation en entonnoir: pour survivre, il lui fallait se résigner à se séparer. C'est précisément ce qui est en train de se produire. Au moment où ces lignes sont écrites, le ministre syrien des Affaires étrangères, Abdel-Halim Khaddam, rentre de Moscou où il a probablement obtenu l'agrément soviétique à la poursuite de la "mission syrienne". Au même moment, une délégation chrétienne de haut rang se prépare à se rendre à Damas, alors que ce lundi la Ligue arabe est appelée à se réunir une nouvelle fois pour prendre des "résolutions décisives". Le chef du gouvernement libyen, lui, est toujours dans le décor, faisant semblant de se rendre utile, alors que sa présence même est une nuisance dans le contexte de la guerre civile. Ce n'est pas un hasard si une tentative qui, de l'aveu du président Nimeiry, et comme l'indique la rupture des relations diplomatiques entre le Soudan et la Libye, était soutenue sinon entièrement conçue par les Libyens. Le renversement d'alliances au Liban est instructif à cet égard: d'autres soubresauts du même genre sont à prévoir dans les pays arabes, et la vigilance de tous les instants du président Sadate d'Égypte dit assez que le camp dit des "modérés" s'attend au pire. On notera ainsi l'empressement de l'Égypte à libérer les 1300 Soudanais encore en sol égyptien pour les envoyer défendre le régime menacé du général Nimeiry contre la subversion kadhafiste. Il est également précieux de noter qu'aussi bien le Soudan que la Libye font partie des fournisseurs de Casques verts supposés pacifier le Liban... Quant à ce fameux renversement d'alliances, une image permet d'en poser la nature et l'issue: quand on se met la tête en bas et les pieds en haut, l'alternative est soit de renverser le monde autour, soit de se remettre debout. Actuellement, le camp extrémiste cherche à renverser le monde environnant pour que sa propre position tête-en-bas soit à l'endroit. L'autre choix aurait consisté à mettre fin au cauchemar libanais. Devant cette situation en entonnoir donc, les maronites et leurs alliés ont pris leur parti: accepter l'initiative syrienne, pensée non pas tant par le président Assad que, plus probablement, par son allié jordanien, le roi Hussein. C'est le noeud de la situation actuelle au Proche-Orient, l'articulation de la crise qui, un temps, vit la Cisjordanie se mettre au diapason du Liban. C'est alors que M. Arafat a manqué le train, ce qui le condamne maintenant à se promener d'une capitale arabe à l'autre comme une âme en peine, coupé aussi bien de l'OLP qu'il est sensé diriger que de la Syrie, coupé aussi bien de sa gauche que de sa droite.

Se tourner vers la Syrie, pour le pays chrétien libanais, n'est pas une solution, c'est une convergence, l'objectif avoué de Damas étant aussi d'arrêter d'abord les combats. C'est une autre histoire si cette intrusion n'a fait que les rendre plus intenses. Mais cette présence des forces armées syriennes au Liban a eu pour effet, en prévision de la prochaine manche, de consolider les milices chrétiennes qui, de la défensive, sont passées à l'offensive. Ici se situe un glissement radical au sein même du camp chrétien: jusqu'alors, les Kataëb de M. Pierre Gemayel, étaient le fer de lance du combat; dans la phase actuelle, ils sont toujours les principaux combattants, mais l'action est pensée par le curieux tandem constitué par le président en instance de départ, Soleiman Frangié, et l'ancien président Camille Chamoun.

En fait, c'est cette alliance entre ces deux hommes qui indique hors de tout doute que le point de non-retour a été franchi: le pays chrétien a accepté de s'engouffrer dans l'entonnoir où les erreurs du camp arabe le poussaient inexorablement. C'est dire que demain à Damas, et dans les jours prochains dans diverses chancelleries, il sera surtout question de la solution intermédiaire — et il est connu que c'est le provisoire qui dure! — de MM. Frangié-Chamoun: la séparation du pays chrétien du reste de ce qui fut le Liban. Un peu comme la principauté de Monaco avec la France, un lien pourra être maintenu non avec l'autre demi-pays mais avec Damas, un lien qui, un jour lointain, pourra éventuellement se transformer en un lien fédéral; au sein de ce grand ensemble Trans et Cisjordanie auraient leur place, aux côtés — pourquoi pas? — d'un pays druze, alaoui ou même kurde.

Pour l'heure, il est question de la survie du pays chrétien, et dans le court laps de temps qui lui reste on peut imaginer le président Frangié — son mandat finit en septembre — renvoyant par décret l'insignifiant et pratiquement inexistant premier ministre actuel, désignant, toujours par décret, un chef de gouvernement du pays séparé — il n'est dit nulle part qu'il doive être musulman — et portant le problème aux Nations unies. L'administration séparée est déjà en place, des bureaux de postes en pays chrétien fonctionnent, de même que des cours de justice, des services de santé et autres directions portuaires ou militaires. Ceux que dans une formule absurde le leader du rassemblement islamo-palestinien appelle "sionistes isolationistes maronites" seraient ainsi revenus à leur montagne originelle. La dernière offensive sur les camps, qui met les chrétiens en position de force, vise en fait à vider le pays chrétien des enclaves palestiniennes. C'est le plan de partage en poche que les Libanais s'en vont aussi réclamer l'entier contrôle sur la totalité des camps sous gestion palestinienne. Ils savent pertinemment que ce leur sera refusé: c'est peut-être pourquoi ils le réclament.

**Georges VIGNY**

## Après la grève, l'exode?

Mécontents de la majorité francophone de leur syndicat qui a donné son appui aux Gens de l'air plutôt qu'à la CALPA, quelques centaines de mécaniciens d'Air Canada à Montréal auraient demandé copie d'un formulaire de transfert à leur employeur. On peut croire qu'ils se solidarisent moins avec les faucons de la sécurité qu'ils n'entendent protester contre l'introduction du français comme langue de travail dans les ateliers montréalais de la grande société nationale. Les moyens d'action et le terrain de la lutte changent, mais le problème et le conflit restent le même. Ne pouvant invoquer l'argument de la sécurité, les mécontents se rabattent sur une méthode de pression finalement aussi sérieuse que la grève: l'exode massif. On n'en est pas encore là, mais on pourrait malheureusement bien y venir.

Ainsi, une pratique largement répandue de mobilité de la main-d'oeuvre et pour ainsi dire un facteur présumé du développement du Canada, les transferts payés par l'entreprise et souvent subventionnés par le gouvernement, soit par aide directe soit par réductions fiscales, est maintenant envisagé, non pas peut-être pour combattre une des politiques fondamentales du gouvernement fédéral, encore qu'il ait aussi une visée "dissuasive", mais pour échapper à son application dans l'une des deux régions stratégiques en cause, Montréal et Ottawa. Ainsi également, mais cette fois à l'inverse des Gens de l'air qui n'étaient pas défendus par leur syndicat, les mécaniciens anglophones recourrent à une des formes collectives d'action que les syndicats ont mises au point ces dernières années.

On comprend que ces problèmes se posent à l'intérieur du cadre syndical, puisque la langue de travail fait indubitablement partie des conditions de travail, que l'introduction du bilinguisme ou du français y change des situations qu'on a longtemps prises pour acquises, et que ces mesures frappent non pas un individu en particulier mais de larges catégories d'employés. Ceux-ci agissent en conséquence collectivement avec les ressources de leur association ou de leur contrat de travail.

Il est frappant de voir, dans les deux exemples de l'aviation, que ni dans les associations pan-canadiennes des pilotes et des contrôleurs aériens, ni dans le local des mécaniciens, des solutions proprement syndicales n'ont pu être trouvées qui donnent justice aux membres de l'une ou l'autre langue sans qu'on ait à former un syndicat distinct, comme celui que réclament

**Voir page 6: Bloc-Notes**

**Jean-Claude LECLERC**

### la parole du jour

"Prends avis de toute personne sage et ne méprise pas un conseil profitable." — Tobie 4,18 (quatrième siècle avant JC)

"Mieux vaut peu de chose avec justice que riche abondance sans équité." — Proverbes 16,8 (cinquième siècle au moins avant JC)

"Acquérir la sagesse vaut mieux que l'or, et l'intelligence est préférable à l'argent." — Proverbes 16,16 (cinquième siècle au moins avant JC)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361** (lignes groupées).

**des idées des événements des hommes**

Le gouvernement Trudeau et le bilinguisme aérien

# C'est un signe de faiblesse que de se décharger de ses responsabilités sur les épaules d'autrui

par MICHELINE CARRIER

■ L'auteur de cette libre opinion est étudiante en histoire à l'université Laval.

A la suite des concessions extravagantes du cabinet Trudeau aux gens de la CALPA et de la CATCA, comment un Québécois peut-il s'abstenir de jeter un oeil crilique sur la politique de bilinguisme et sur les hommes qui la soutiennent? Pour ce faire, point n'est besoin d'être indépendantiste ou fédéraliste fatigué. Si les seuls critiques du gouvernement fédéral, en de telles circonstances, devaient être des séparalistes ou des fédéralistes fatigués, il faudrait se demander comment se portent l'intégrité et la réflexion au sein du parti libéral du Canada. La foi, qu'elle soit profane ou religieuse, ne repose pas sur la seule volonté de l'homme et elle nécessite d'être sans cesse alimentée.

Il existe chez-nous une mentalité agaçante qui voudrait que le "branchisme" devienne loi. Pour échapper au soupçon qui pèse sur eux, ceux qui refusent toute étiquette devraient-ils voir toute autre chose que ce qu'on leur montre ou feindre de ne rien voir? Ceux qui n'axent pas nécessairement leur réflexion sur le pôle indépendantiste ou sur le pôle fédéraliste n'ont-ils pas eux aussi quelque opinion à émettre? Duplessis, en son temps, traitait de communistes ceux-là qui ne partageaient pas ses principes politiques et ses façons de les appliquer. Faut-il suivre ses traces et enfermer tous les citoyens dans des carcans qui leur laissent peu de liberté de manoeuvre?

En 1968, M. Pierre Trudeau avait convaincu les Québécois de la nécessité d'une forte représentation francophone au sein du cabinet fédéral. Depuis, ces Québécois ont eu deux fois l'occasion de réitérer leur confiance à l'équipe Trudeau. D'aucuns se demanderont aujourd'hui si un cabinet chargé de Québécois de bonne volonté s'est avéré plus efficace que ne l'aurait été un cabinet exclusivement anglo-cacadien pour promouvoir la cause du bilinguisme. Le nombre ne fait pas toujours la force. Aujourd'hui, on n'en est plus à contester le bilinguisme dans les institutions fédérales du Canada anglais mais on prétend interdire à des francophones de parler entre eux la langue officielle du Québec!

De toutes les concessions faites aux contrôleurs et aux pilotes, l'une m'apparait particulièrement irresponsable. Non contents de placer en tutelle la commission d'enquête, ces messieurs font de même des députés, en leur dictant la procédure auxquels ils devront se soumettre dans l'enceinte même du Parlement. S'il avail été moins préoccupé de récolter du capital politique, M. Joe Clark aurait eu là l'occasion de manifester sa bonne foi en s'opposant à l'intrusion de maîtres-chanteurs dans les affaires parlementaires. En consentant à ce que les députés prennent un vote libre sur les conclusions auxquelles seront parvenus les commissaires-enquêteurs, les députés et les ministres ne se rendent-ils pas vulnérables à tout groupe d'extrémistes qui voudraient imiter le coup de force des gens de la CATCA et de la CALPA? Les citoyens de bonne foi se demanderont, non sans raison, si le cabinet fédéral est réellement libre d'agir au nom de l'intérêt collectif alors qu'il se plie de façon indécente aux désirs d'une poignée d'irresponsables. Comment aurait-on reagi à Ottawa, si les syndicats ouvriers du pays avaient exigé un vote libre sur la loi anti-inflationniste?

Il est étonnant que le gouvernement Trudeau se laisse à ce point baillonner. Le premier ministre a le culot de blâmer les média et les Québécois d'appuyer mollement sa politique de bilinguisme, d'où, à l'en croire, les difficultés actuelles. C'est un symptôme d'extrême faiblesse de se décharger de ses responsabilités sur les épaules d'autrui. Si les Québécois ont une responsabilité quelconque dans cette affaire, c'est bien d'avoir envoyé M. Trudeau et ses collègues à Ottawa et de leur avoir ensuite manifesté une confiance aveugle. Ils apprennent à leurs dépens qu'il ne faut jamais relâcher la vigilance. Le comportement du cabinet fédéral, depuis quatre ans, mérite-t-il un appui spontané et chaleureux? Quand on se dit convaincu du bien-fondé d'une politique ou de la justesse d'un principe, et qu'on prend la poudre d'escampette devant des épouvantails, on ne montre guère de titre à la confiance. Cette politique du bilinguisme a reçu l'assentiment unanime du Parlement en 1968. Pourquoi aujourd'hui accepter que des forts en gueule la remettent en question? M. Trudeau devrait être assez adulte pour assumer les conséquences de ses démissions sans nous les faire partager. S'il faut adresser quelque reproche aux média, c'est celui de défigurer ces démissions au point que les citoyens n'y voient goutte; les uns les amplifient tellement qu'ils les rendent incroyables (Par exemple, LE JOUR); les autres (LE DEVOIR) les atténuent abusivement et empêchent les citoyens d'en évaluer l'ampleur. C'est ainsi que les Québécois apprennent qu'un incendie s'est déclaré quand l'édifice est en flammes.

Des difficultés et des capitulations comme celles dont nous sommes témoins ne sont pas des phénomènes nouveaux. Depuis 1867, l'histoire canadienne est parsemée de heurts entre les ethnies et des chefs de file canadiens-français courbent l'échine, soi-disant pour sauver l'unité nationale. Qu'on se remémore seulement les conflits engendrés par le désir des Franco-Canadiens d'obtenir des écoles bilingues dans l'Ouest et au Nouveau-Brunswick. Qu'on rouvre les bouquins d'histoire et les journaux de l'époque pour découvrir l'attitude de nos représentants, notamment sir Wilfrid Laurier, le plus illustre. Point n'est besoin de sortir des frontières du Québec. Le 1er juillet 1867, Joseph Cauchon était choisi pour diriger le premier gouvernement québécois. Quelques jours plus tard, il démissionnait parce que Christopher Dunkin, député de Brome, lui refusait toute collaboration à moins qu'il ne s'engage à mettre en vigueur une clause du "Bill" Langevin (1865) que Cauchon avait vivement combattue parce qu'elle accordait à la minorité protestante du Bas-Canada des garanties exceptionnelles que les Haut-Canadiens refusaient à leur minorité catholique.

En 1867, et tout au long de notre histoire, les journalistes comme M. Ryan et quelques autres aujourd'hui, ont fait preuve de beaucoup de tolérance et de modération. Ils affirmaient sans cesse qu'il faudrait des générations pour créer l'harmonie dans le respect des droits de chacun. Ils auraient dû calculer les délais en termes de siècles ou de millénaires plutôt qu'en termes de générations! La modération et la tolérance proverbiales des Québécois ne se sont guère avérées efficaces. Loin de moi le souhait que le bilinguisme s'instaure du jour au lendemain dans notre pays. Je suis plutôt de ceux qui croient que le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui. Néanmoins, j'estime que parfois le temps peut jouer contre nous. J'aimerais voir, chez nos compatriotes anglophones, autant de patience et de modération, et la compréhension que l'unité du pays ne saurait dépendre seulement de l'une de ses composantes. J'ai cru, et rien ne m'incline encore à penser le contraire, que le fanatisme d'une poignée d'hommes ne reflétait pas l'opinion anglo-canadienne. Cependant, j'aimerais entendre des voix anglophones favorables au bilinguisme me confirmer que je ne prends pas mes désirs pour des réalités.

En 1968, personne n'aurait imaginé que M. Trudeau puisse se laisser intimider par une poignée de fanatiques. Qui dirige les destinées de ce pays? Les gens de l'air ou le Parlement canadien? Si les représentants fédéraux des futures générations se comportent comme ceux d'aujourd'hui, en l'an de grâce 2067, nos descendants pourront lire dans leurs quotidiens qu'avec le temps et la patience, l'égalité ethnique deviendra réalilé dans ce pays. Paraphrasant (sans l'avouer) sir Wilfrid Laurier, M. Trudeau a parfois reproché à ses compatriotes d'obéir davantage au sentiment qu'à la raison. Aujourd'hui, il ne doit pas compter que ce travers s'exerce à son avantage. Tout francophone qu'il soit, le premier ministre mérite d'être jaugé selon les critères qui évaluent les limites de nos compatriotes anglo-canadiens. La démission de M. Marchand, sans doute destinée à désamorcer la colère grandissante des Québécois, n'est pas un acte de raison. Je la trouve même illogique. M. Marchand, profondément convaincu de la justice de la loi sur le bilinguisme n'avait pas à démissionner. Son collègue Otto Lang, responsable du protocole d'entente odieux pour les Québécois, devait plutôt poser ce geste. En plus de subir une humiliation cinglante, les Québécois doivent accepter que l'un de leurs principaux porte-parole quitte le cabinet. Je ne vois pas ce qu'il y a là de réjouissant et ce qui mérite d'être qualifié d'acte de courage. Certes, M. Marchand a voulu se dissocier d'un cabinet qui négocie une loi déjà vieille de 8 ans, mais cela fera quelqu'un de moins pour défendre cette loi. C'est tout ce que nous récolterons. À ce compte, les députés Joyal, Duclos et De Bané devraient quitter le Parti libéral. Le geste symbolique de M. Marchand ne constitue même pas un baume sur la blessure des Québécois et je me demande si le "sacrifice" de M. Marchand est utile et s'il concerne même le problème actuel. Je doute fort que les allégations du leader néo-démocrate soient fondées. D'ailleurs, l'opposition semble tellement préoccupée de déterrer ou d'inventer des scandales sur le dos des députés et ministres francophones qu'elle devient suspecte. Néanmoins, le geste de M. Marchand me semble singulier du fait que le ministre n'ait guère été bavard depuis le début du conflit.

Y a-t-il une solution possible à la crise actuelle? Si elle existe, elle se trouve entre les mains des Gens de l'air du Québec auxquels la population doit manifester un chaleureux appui. Ils doivent exiger que le protocole d'entente soit modifié jusqu'à ce qu'ils obtiennent la garantie que les commissaires-enquêteurs puissent accomplir leur tâche en toute liberté et en toute indépendance, et ce, même s'ils doivent refuser pendant longtemps leur collaboration à cette enquête et même si le cabinet devait revenir sur sa décision. Il n'est pas plus humiliant de faire volte-face devant des hommes de bonne foi et dont la juste cause n'est plus à démontrer que devant une poignée de fanatiques qui prélendent dicter leur volonté au pays. Riposter par le fanatisme ne constituerait pas une solution sensée et efficace. Les Québécois doivent se convaincre que la CALPA et la CATCA ne représentent pas le Canada anglais. Mais le rejet du fanatisme ne signifie pas qu'on doive hausser les épaules avec indifférence ou courber l'échine sans raison. L'unité du pays ne repose pas qu'entre les mains des Québécois et M. Trudeau devra se souvenir, quand il aura le goût de nous en reparler, que nous lui serons comptables de s'incliner devant l'intimidation. La bonne volonté et les bonnes intentions ne constituent pas des titres suffisants à la reconnaissance. Le fait d'être Franco-Québécois non plus.

*Un manifeste clandestin pour la "démocratisation" de la Pologne*

# 3) La politique étrangère d'une Pologne redevenue libre

■ Hautement considérée naguère au sein de la communauté des nations, la Pologne, depuis le deuxième conflit mondial, a dû se contenter sur la scène internationale du rôle humiliant de satellite docile de l'URSS. Elle a dû également se priver de relations naturelles avec des nations proches d'elle par la culture et l'histoire. Dans une Pologne redevenue libre, la politique étrangère de ce pays suivrait une orientation toute différente. Dans le manifeste que fait circuler présentement le Front national polonais de Lutte pour l'Indépendance, ce thème revêt une importance capitale. Voici quelques extraits des passages que les auteurs — des intellectuels réputés pour la plupart — consacrent à la politique étrangère.

Devant le fait de l'interdépendance de tous les États du globe et celui de la division de monde en blocs opposés par leurs régimes gouvernementaux et leurs idéologies dominantes, les Etats de moindre importance, comme la Pologne, sont acculés à accepter et maintenir des accords et des alliances avec des pays voisins et avec les grandes puissances. Cependant, l'acceptation de telles alliances et de tels accords doit être fondée sur la volonté librement exprimée de toute la nation.

Nous considérons que tous les accords signés au lendemain de la guerre par la R.P.P. sont nuls et non avenus du point de vue de la volonté de la nation. Seule la Diète polonaise, librement choisie par un référendum national et agissant sans pressions étrangères, a le droit de prendre des engagements légaux qui seront conformes aux voeux des citoyens.

Le rôle que la Pologne avait joué lors de la dernière guerre, l'énorme sacrifice de l'ensemble du pays, les efforts qu'il a su fournir au lendemain de la guerre, ainsi que le potentiel humain et économique de notre nation de 35 millions d'habitants, nous confèrent une grande autorité sur la scène internationale. Mais le consentement servile au rôle de docile satellite de l'U.R.S.S. gâche cette autorité et compromet la réputation de l'État polonais.

La politique étrangère de la Pologne devrait être menée en accord avec les traditions libérales de notre pays et avec les intérêts du présent. De cette façon seulement nous pourrons reconquérir dans le monde une position d'État indépendant, dont la voix compte lors des débats internationaux touchant aux problèmes essentiels du monde contemporain.

## Les rapports avec l'URSS

Les rapports avec l'U.R.S.S. sont pour la politique étrangère polonaise une affaire de première importance. Officiellement ils se fondent sur l'amitié, l'aide réciproque et la reconnaissance que nous sommes censés manifester. On passe sous silence d'innombrables torts dont les Russes se sont rendu coupables envers le peuple polonais au cours de deux derniers siècles. La loi du silence entoure l'affaire de l'aggression non-provoquée contre notre pays en 1939 par l'Union Soviétique alliée à l'Allemagne fasciste, de la déportation de millions de Polonais quelques années plus tard, de leurs souffrances, de la mort de milliers d'entre eux, de l'assassinat de la presque totalité de l'intelligentsia polonaise dans les régions situées à l'Est de la Pologne, du crime de Katyn. On parle de la reconnaissance en oubliant que, avant de l'éprouver, nous devons pardonner. Mais le pardon est rendu difficile quand la partie adverse et fautive, sans avoir été ni agressée ni provoquée par nous, passe soigneusement sa faute sous silence, tout en continuant sa politique de domination.

Seuls des rapports fondés sur la confiance mutuelle, ainsi que la reconnaissance officielle par l'U.R.S.S. des torts dont elle s'est rendu coupable envers la Pologne et l'instauration des principes d'égalilé réelle dans nos relations, peuvent, dans l'avenir, rendre possible une authentique amitié entre la Pologne et l'U.R.S.S. et permettre de cicatriser les plaies anciennes.

Le gouvernement de Moscou doit se rendre compte que la prolongation de l'état de choses actuel ne fait qu'accroitre les sentiments d'hostilité, et même de haine, des Polonais à l'égard de l'U.R.S.S., et crée des tensions qui peuvent aboutir à des conséquences tragiques. Les intérêts de la Pologne et de l'U.R.S.S. ne doivent pas nécessairement être contradictoires; c'est uniquement le caractère usurpateur et la stupidité des méthodes du gouvernements qui provoquent ces contradictions.

## La communauté "polonaise" des nations

Nous ne sommes pas les voisins de la Russie. Nos voisins à l'Est sont l'Ukraine, la Biélorussie, la Lituanie. Une coexistence séculaire nous lie à ces pays — plus ou moins harmonieuse, car elle fut souvent déséquilibrée par l'expansionnisme polonais, mais libre et spontanée — au sein du même État: communauté polonaise des Nations. Les nations ukrainienne, biélorussienne, lituanienne, léttonienne ne sont pas souveraines aujourd'hui; elles furent annexées de force à l'Union Soviétique et sont soumises à des rigueurs politiques, idéologiques et religieuses plus sévères que celles que nous subissons. Elles sont soumises à une incessante action de russification. Le fait d'avoir vécu en communauté séculaire avec ces nations ne nous permet pas de regarder cette situation avec indifférence ou de nous borner à une compassion silencieuse. Nous nous déclarons chaleureusement solidaires des aspirations de ces peuples à la libération de la contrainte russe. Nous devons appuyer ces aspirations ces aspirations dans la mesure de nos possibilités.

Nous ne formulons pas de revendications territoriales à l'adresse de nos voisins orientaux, bien que la perte de Lvov et de Wilno, villes depuis toujours étroitement liées à la culture polonaise, soit pour nous, et restera, très douloureuse. Nous exigeons, par contre, de tous les gouvernements qui administreront les anciens territoires de la République de Pologne, territoires qui nous furent arrachés par l'arbitraire de décisions extérieures qui ne furent ratifiées par aucune des nations intéressées, qu'ils garantissent à tous les Polonais habitant ces territoires, l'égalité des droits et la liberté de langue et de culture nationale. Nous exigeons également pour les Polonais de Pologne le libre accès aux lieux liés à l'histoire de notre nation et de notre État, qui fut jadis aussi le leur.

## L'Allemagne

Les rapports entre la Pologne et l'Allemagne, sur lesquels pèsent d'énormes dommages subis par la Pologne au cours de la dernière guerre, sont rendus plus difficiles encore par un autre facteur. Notamment, afin de persuader tous les citoyens que la coûteuse alliance avec l'U.R.S.S., le stationnement sur notre territoire de l'Armée rouge comptant quelques milliers d'hommes, et la nécessité d'être toujours prêts à intervenir militairement, sont indispensables pour la sécurité de l'État — la propagande du parti, guidée par Moscou, exagère à dessein le danger du révisionnisme allemand et cache au public des faits témoignant de la naissance spontanée en Allemagne fédérale d'opinions et d'attitudes rendant possible une entente durable et profonde.

On dissimule paradoxalement aux Polonais les actes d'expiation de la part de la nation allemande, ce qui conduit à réduire la possibilité du développement naturel des sentiments amicaux de l'Allemagne Fédérale envers la Pologne et rend impossible une véritable amélioration de leurs rapports.

Une information réciproque aussi complète que possible et la libre circulation des hommes et des idées, constituent le seul moyen de mettre fin à des litiges qui durent depuis des siècles.

## La Communauté européenne

La Communauté économique européenne, ignorée ou ridiculisée durant de nombreuses années par la propagande communiste, malgré les difficultés qu'elle rencontre, se développe si bien qu'elle attire de plus en plus de nouveaux membres venus des quatre coins du continent, ainsi que de partisans politiques (par exemple le P.C. italien). Ce groupe de pays, qui, du point de vue de sa spécificité économique, est pour nous le partenaire commercial le plus sérieux, est également, du point de vue idéologique, notre allié naturel. Nous ne pensons pas que la Grèce ou le Portugal soient dans leurs traditions culturelles et politiques plus proches que la Pologne des pays occidentaux qui forment le noyau de la Communauté. Nos relations avec la Communauté européenne, aussi étroites que possible, seront la meilleure garantie contre le danger d'un nouveau conflit avec l'Allemagne.

XVII. Le régime actuel se montre bien aimable à l'égard de l'émigration qui compte des millions de Polonais ayant quitté leur pays depuis longtemps ou depuis peu, pour des raisons économiques ou politiques — mais cette amabilité ne vise que le profit économique. La libre collaboration entre différents organismes et milieux est rendue impossible. Les Polonais émigrés représentent un inestimable capital de possibilités et d'expériences pour notre pays. Nous devrions exploiter ce capital le mieux possible, en garantissant à nos compatriotes de l'étranger la pleine liberté de mouvement et de travail, en les encourageant à nous faire profiter de leur savoir professionnel acquis hors de nos frontières, ainsi que de ieurs expériences politiques. Ces expériences, la familiarisation avec le fonctionnement des institutions actuelles des pays démocratiques, peuvent nous aider à débrouiller les problèmes accumulés depuis des années par le système totalitaire de gouvernement. Les Polonais d'Amérique pourraient y jouer un rôle de choix: les plus nombreux, vivant dans le pays le plus puissant du monde, ils ont les plus grandes possibilités d'action et aussi les plus grands devoirs. Nous leur devons beaucoup et comptons sur eux tout particulièrement.

## Les voyages à l'étranger

Théoriquement, chaque citoyen de la R.P.P. jouit du droit de voyager à l'étranger. Cependant, les pénibles démarches auxquelles il est exposé chaque fois qu'il veut le faire et la permission qui lui est alors accordée comme une grâce, ou souvent refusée, sont humiliantes pour tout citoyen qui aurait ne serait-ce qu'entendu parler des conditions de voyage en Europe de l'Ouest. Des milliers de Polonais, pour cette raison précisément, ont choisi de demeurer à l'étranger. Ainsi nous avons perdu grand nombre de citoyens de valeur et hautement qualifiés.

Tout Polonais qui n'est pas accusé d'avoir commis un acte répréhensif, devrait pouvoir disposer d'un passeport à sa guise et ne pas être obligé de le rendre s'il franchit les frontières le nombre de fois autorisé.


VISITEZ PÉKIN ICI MÊME À MONTRÉAL

EN COURS:

L'exposition-Vente 1976 du 10 juillet au 10 août

D'ARTICLES D'ART ET ARTISANAT, TAPIS ET BIJOUX DE PÉKIN

La fameuse exposition Art et Artisanat de Pékin est de nouveau à Montréal. Nulle part ailleurs vous ne pourrez admirer une telle variété de travaux d'artisanat authentiques, de tapis, bijoux, meubles et un tel éventail d'articles entièrement travaillés à la main et directement importés de la

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

- TAPIS DE PÉKIN
- TAPISSERIES
- SCULPTURES PIERRE ET JADE
- MEUBLES LAQUÉS
- VERRERIE DE PÉKIN
- OBJETS ANCIENS
- POTERIE ET PORCELAINE

DEUX NOUVEAUX ÉTAGES AGRANDIS POUR L'EXPOSITION ET LA VENTE

中國物產公司

CHINA RESOURCE PRODUCTS LTD.

1230 ouest, rue STE-CATHERINE 861-4530

Heures d'affaires: 10h à 18h, jeu. et ven. jusqu'à 21h. Ouvert samedi toute la journée. A l'ouest de la rue Peel, près de la rue de la Montagne.

## la météo

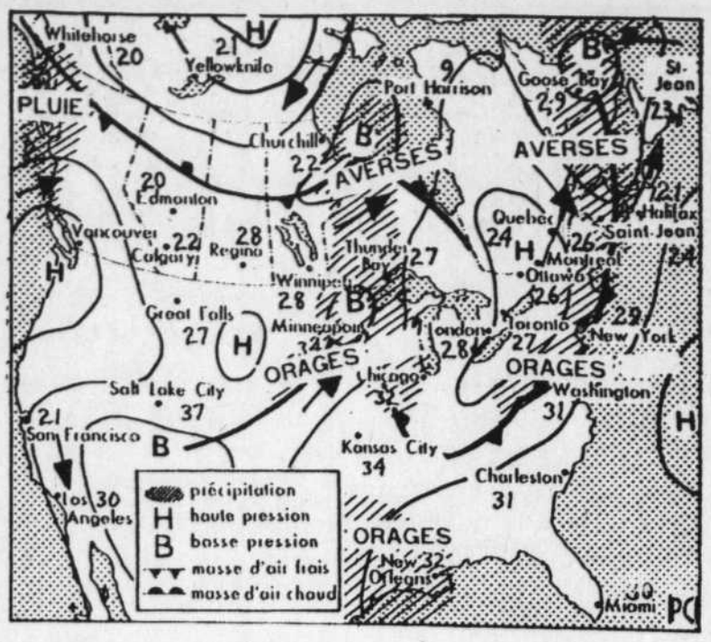


Hier après-midi une crête de haute pression occupait l'ouest québécois et chassait hors de nos régions les derniers nuages. Aujourd'hui la crête dominera toute la vallée du St-Laurent et maintiendra le beau temps. Hélas les régions du nord et du nord-ouest québécois connaîtront le passage d'une perturbation qui accroîtra la nébulosité et favorisera les averses ou les orages sur son passage. Dimanche le nord connaîtra peu de changement alors que le sud connaîtra des passages nuageux plus fréquents voire même la possibilité de quelques averses dispersées.

●

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: plutôt nuageux avec averses ou orages. Venteux par moment. Maximum près de 28. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

Haute Mauricie, Laurentides: généralement ensoleillé et venteux par moment. Nébulosité croissante en fin de journée. Maximum près de 28. Aperçu pour dimanche passages nuageux avec possibilité d'averses.

●

Outaouais, Montréal: généralement ensoleillé. Maximum près de 29. Aperçu pour dimanche: passages nuageux. Possibilité d'averses.

●

Québec/Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Lac St-Jean: généralement ensoleillé. Maximum 26 à 28. Aperçu pour dimanche: passages nuageux possibilité d'averses.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Gaspésie, Rimouski: généralement ensoleillé. Maximum 24 à 26. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

## au fil des mots

# Le choc des media (2)

**par Louis-Paul Béguin**

**Les étapes de la communication:** Du cri "primal" discipliné en parole, l'homme passa à l'écriture.Ce fut le premier choc des média. On dit qu'un Pharaon de l'Ancienne Egypte déchira ses vêtements lorsqu'il apprit l'invention de l'écriture. De la tradition orale à la phrase écrite, après que fut symbolisée en signes l'image tracée sur le mur de la caverne, la distance fut grande. Une transformation de la société en résulta: l'histoire était née, avec toutes ses influences sur le comportement humain. Un deuxième choc se produisit quand Gutenberg inventa l'imprimerie, qui permettait la diffusion de la communication de masse. Victor Liago en a bien vu l'importance: "L'invention de l'imprimerie est le plus grand événement de l'histoire. C'est le mode d'expression de l'humanité qui se renouvelle totalement." Ensuite la langue se codifie, les règles de grammaire et de syntaxe sont élaborées. La syntaxe permet d'exprimer la pensée avec précision et clarté. Philippe Sollers dit que c'est une garantie. Au cours des quelques siècles qui suivent l'invention de l'imprimerie, la pensée humaine s'affirme et se précise par l'écriture, le discours. Et ce fut le temps de la littérature et de la raison. Pour résumer ces étapes, disons que le cri s'humanise dans la langue parlée qui se sublime à son tour par l'écriture.

La langue, ce médium incomparable permet aux sciences de progresser. Filles cruelles, celles-ci vont-elles diminuer l'importance de leur mère? Car la science désormais contrôle les moyens de communication. Ces moyens mécaniques et électroniques déshumanise l'écrit, le mathématise. A cela ajoutons l'hermétisme. Le choc des média que nous connaissons de nos jours est celui qui accompagne la prise de possession par la science de la pensée écrite, abstraite et sublimée. L'ordinateur ronronne, monstrueux dans les bureaux comme un Baal mangeur de mots. Le contenant (la machine) est plus important que le contenu (le message). Le cogito cartésien devient un nombre binaire.

Après le choc que devient, dans ce remous provoqué par le choc moderne des média, la presse écrite? Va-t-elle disparaître? Lit-on moins qu'avant son journal, préférant l'image qui "vit" sur le petit écran? On le dit. Le livre lui-même semble appartenir dorénavant à une époque désuète. Le message codé, l'image composée de points brillants propulsés dans l'éther à une vitesse incroyable dans toutes les directions sont forcément supérieurs au journal dont la diffusion reste lente et touche un rayon restreint. Autre conséquence possible de l'utilisation presque totale des machines électroniques: celui qui a la plus perfectionnée de ces machines à sa disposition ne va-t-il pas en profiter pour s'imposer partout, et imposer par le fait même, sa langue, sa manière de vivre, sa culture!

## 10 juillet

**par la PC et l'AP**

1974 — Les pays arabes producteurs de pétrole acceptent de lever leur embargo imposé neuf mois plus tôt aux Pays-Bas pour leur soutien à Israël.

1973 — Les Bahamas deviennent indépendantes.

1964 — Moise Tshombé devient premier ministre congolais.

1953 — Limogeage de L. P. Beria, ministre soviétique de l'Intérieur.

1943 — Débarquement allié en Sicile.

1559 — Marie 1ère, reine d'Écosse, prend le titre de reine d'Angleterre.

suites de la première page

## LE BILINGUISME

communications aériennes.

Au sujet des démarches entreprises par les contrôleurs du Québec en vue de se détacher de la CATCA et de constituer leur propre unité syndicale, M. Trudeau énonce d'abord le principe général en vertue duquel "il vaut mieux pour les francophones se battre dans les organisations nationales pour faire accepter ses idées". Mais, dans le cas précis des Gens de l'air du Québec, il reconnait ensuite que ceux-ci, à l'intérieur de la CATCA et de la CALPA, peuvent en effet être victimes de conditions d'intolérance telles qu'il ne soit plus possible de conserver leur place et de se battre dans leur syndicat national. Auquel cas, ils n'ont qu'à s'adresser à la Commission des relations de travail de la fonction publique.

L'émission d'une heure a porté entièrement sur les problèmes de bilinguisme.

Comme on lui demandait si le gouvernement ne serait pas contraint de revoir la stratégie d'application du bilinguisme par suite des réactions observées dans l'ensemble du pays, M. Trudeau a reconnu que la situation actuelle est préoccupante.

"Je pense qu'à l'intérieur de l'optique fédérale, il va falloir qu'on se remette à expliquer pourquoi le bilinguisme est la seule option possible si l'on veut éviter une séparation du pays. Ce que je découvre de plus en plus, c'est qu'on ne peut pas faire cela sans un appui véritable du Québec."

M. Trudeau a dépeint l'attitude du Québec comme suit: "Le bilinguisme, on a toujours été sceptique. Vous pouvez toujours essayer! Allez-y Ottawa! On vous donne 10 ans. Si ça marche, on vous applaudira. Si ça ne marche pas, vous aurez trouvé une fois de plus que ça ne peut pas marcher!"

Et M. Trudeau de commenter: "Moi, cette attitude-là, j'étais prêt à dire qu'elle ne pouvait pas nous nuire pour une année ou deux, mais à partir du moment où elle devient systématique, à partir du moment où elle a ses conséquences en Ontario et dans les autres provinces, je dis que c'est extrêmement difficile — pas impossible — très difficile de vendre le bilinguisme.

"On a besoin que les Québécois croient au bilinguisme. Il faut que le français soit leur langue principale. Mais à partir du moment où ils ne croient pas au bilinguisme, il est difficile de faire croire aux gens de Saskatoon ou de Victoria que le bilinguisme est une bonne chose.

"Pour que le bilinguisme réussisse, il faudrait vraiment que cette politique ait ses assises au moins dans les deux provinces centrales, l'Ontario et le Québec, de même qu'au Nouveau-Brunswick.

"Mais, à partir du moment où le Québec dit: le français dans le Québec, l'anglais ailleurs, je dis que c'est la fin du pays..."

Interrogé au sujet de l'application de la Loi 22 aux sociétés de la Couronne dans la province de Québec, le premier ministre fait observer que les institutions fédérales ne sont pas soumises aux lois provinciales. Mais, en vertu de la Loi fédérale sur les langues officielles, M. Trudeau estime qu'Ottawa va plus loin que le Québec en obligeant les sociétés qui relèvent de sa juridiction à servir le public dans la langue de son choix, non seulement au Québec, mais partout ailleurs.

Aux journalistes qui attirent son attention sur les difficultés nombreuses auxquelles sont en proie des hommes politiques du Québec à Ottawa, sur quelques échecs notoires du bilinguisme, sur la lenteur des progrès accomplis et les commentaires qu'elle inspire à M. Keith Spicer, commissaire aux langues, le premier ministre répond que toutes ces difficultés sont réelles, que M. Spicer a le devoir de les signaler en incitant le gouvernement à faire davantage. Mais, dit-il, nous partions de loin. Cela a pris 70 ans pour obtenir des timbres et de la monnaie bilingues. Aujourd'hui, nous avons 22% de francophones à des postes de direction de la fonction publique..."

M. Spicer, dit-il, insiste avec raison sur les échecs et les retards, mais il doit reconnaitre que d'énormes progrès ont été accomplis. Il est vrai que des Canadiens français ont démissionné. Mais il y en a d'autres qui sont toujours là, a dit le premier ministre qui, songeant à l'avenir, déclare encore: "Il est clair qu'il va falloir se barder de courage et d'énergie dans certains domaines, pour faire progresser le bilinguisme, à Air Canada et ailleurs."

Comme on lui faisait remarquer que la cote de populairté de son gouvernement est à la baisse, selon les plus récents sondages, M. Trudeau ne cherche pas à sous-estimer les oppositions liguées contre lui. "Il y a un tas de raisons économiques et linguistiques pour être contre Trudeau et son gouvernement."

Il y a 10 ans, il avait fait avec Jean Marchand et Gérard Pelletier le pari de transformer la situation à Ottawa et dans le pays, notamment au chapitre du bilinguisme. Aujourd'hui, Jean Marchand est démissionnaire, Gérard Pelletier est à Paris et le gouvernement est assailli par le bilinguisme dans l'aviation.

N'éprouve-t-il pas un sentiment de solitude. Le pari tient-il toujours? N'est-il pas découragé?

"Nous n'avons jamais dit, Pelletier, Marchand et moi, que nous venions ici pour l'éternité. Je serais découragé si personne d'autre n'était venu à Ottawa après nous. Or, il en est venu une foule. Il y a une relève. Le bilinguisme a progressé depuis 10 ans. Ce n'est pas encore le Pérou. Mais c'est juste au moment où on est sur le bord de la réussite que ça devient le plus difficile. On va continuer à se battre."

## TAIWAN

res des douanes canadiennes. La mise en garde ne s'appliquait toutefois qu'à une partie de l'équipe: quelques Taïwanais qui, "dégoûtés" et "attristés" par l'attitude canadienne, avaient envisagé néanmoins de passer la frontière en autobus, et de se rendre tout au moins à Windsor.

Peu après cependant 25 des athlètes et des autres représentants taïwanais prenaient un autre vol, celui-là de la société American Airlines, et se rendaient à Boston. Le directeur de la délégation, M. Lawrence Ting, a expliqué en montant à bord: "Nous allons maintenant à Boston, parce qu'il s'y trouve une forte population chinoise."

M. Ting a tenu à la même occasion des propos louangeurs à l'endroit du président du CIO. Il s'est déclaré convaincu que lord Killanin parviendrait à résoudre les difficultés:"C'est un homme sage, a-t-il déclaré, et il trouvera une solution." Quelques heures auparavant, à Los Angeles, le porte-parole formosan avait fait preuve de moins d'amabilité, en parlant du gouvernement canadien dont il avait assimilé l'attitude à celle qu'avait eue, en 1936, Adolf Hitler lui-même.

"En 1936, a déclaré M. Ting, Hitler avait tenté de s'immiscer dans l'administration des Jeux olympiques, qui se tenaient cette année-là en Allemagne. Après une intervention ferme du Comité international olympique, Hitler avait toutefois changé d'attitude et décidé de respecter les règlements des Jeux. J'espère donc que les dirigeants canadiens ne montreront pas moins de perspicacité..."

Deux membres de l'équipe taïwanaise pourtant, admis en territoire canadien à titre de négociateurs, ont pu faire enfin le voyage Detroit-Montréal accompagnant deux athlètes "ambassadeurs de charme", comme les décrit l'Agence France-Presse, le premier nommé C.K. Yang, ancien recordman du monde du décathlon et médaille d'argent aux Jeux de Rome en 1960, et l'autre, Chi Cheng, ancienne recordwoman du monde des 100 et 200 mètres et du 80 mètres haies.

Mais ni ces champions du muscle devenus diplomates — et au reste porteurs de la nationalité américaine et vivant aux États-Unis depuis de nombreuses années — ni leurs compagnons d'ambassade n'auront de communication avec des représentants du gouvernement canadien. Ottawa a rompu avec Formose en 1970, et ne reconnait plus, sous le nom de "République populaire de Chine", que le gouvernement continental de Pékin. Le gouvernement canadien refuse donc de rencontrer les représentants de Taïwan, a-t-on indiqué à Ottawa hier, et ces derniers ne pourront avoir comme interlocuteurs que les dirigeants du CIO.

À l'aéroport de Dorval, les journalistes ont été tenus à l'écart des quatre Formosans par un imposant service d'ordre. À ceux qui parvenaient à s'approcher de lui, l'ancien décathlenien Yeng s'est contenté de psalmodier sans arrêt: "No comment, no comment."

Il en a été autrement à l'arrivée hier de la délégation de la République populaire de Chine, venue à Montréal négocier auprès du CIO son admission officielle au sein du Comité, qui entraînerait entre autres choses l'expulsion de Taïwan comme "République de Chine". L'un des quatre délégués, Chao Chong Hung, président de la Fédération sportive de la Chine continentale, a dénoncé le régime de Formose comme "la clique de Tchang Kai Tchek", affirmé que Taïwan "a usurpé jusqu'ici la place légitime de la Chine au sein du Comité olympique" et déclaré cette situation "extraordinairement absurde".

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada, M. Chang Won Ching, a lui-même accueilli la délégation à Dorval. Il a reçu avec le sourire une autre déclaration du président de la Fédération sportive qui marquait "l'amitié traditionnelle qui existe entre les peuples chinois et canadien".

A Ottawa, dans l'intervalle, le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, informait les Communes du déroulement de négociations à différents niveaux entre la capitale canadienne et le Comité international olympique, afin de résoudre le problème de la délégation taiwanaise. C'était la première fois qu'un porte-parole du gouvernement se livrait à une admission semblable depuis que l'affaire de Taipeh a éclaté voici plusieurs jours, et M. Sharp a été pressé de questions par ses collègues. Il y a répondu de façon générale en exhortant chacun à de garder de faire quelque déclaration susceptible de nuire à ces négociations, et de façon plus particulière en affirmant notamment qu'on avait, des deux côtés, bon espoir d'une solution.

Pendant ce temps, à Washington, le président Ford déclarait, au cours d'une conférence de presse improvisée, qu'il estimait "tragique que la politique internationale ait droit de cité dans la compétition internationale", et ajoutait que "la compétition entre athlètes de tous pays doit être encouragée plutôt qu'autre chose".

## 300 MÉCANICIENS

Cette requête, apparemment dirigée contre le ministère fédéral des Transports, a vu le jour mercredi, après que le syndicat eut rejeté une résolution appuyant l'Association canadienne des pilotes de lignes (CALPA) et l'Association canadienne des contrôleurs aériens (CATCA).

Les membres francophones s'étaient rendus nombreux à l'assemblée pour voter contre cette proposition et en faire adopter une autre, laquelle accordait l'appui du syndicat à l'Association des gens de l'air du Québec, qui s'est prononcée pour le bilinguisme dans le contrôle aérien.

M. Vaillancourt a déclaré qu'il ne croyait pas qu'Air Canada transférerait une partie de ses opérations ailleurs et il a dit qu'il ne comprenait pas au juste ce que les mécaniciens anglophones espéraient avec leur pétition.

"Personnellement, je pense que c'est un bluff", a-t-il opiné.

Pendant ce temps, à Ottawa, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a émis l'opinion que les protestations qui ont cours au Québec, relativement à l'entente avec les contrôleurs et les pilotes aériens, résultent d'une mauvaise interprétation de celle-ci.

Il a répété aux Communes que cette entente ne change en rien la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral.

Pour sa part, M. André Dumas, administrateur régional du ministère des Transports, a déclaré que la situation dans la circulation aérienne n'était pas dangereuse. Mais un contrôleur de Dorval a émis une opinion contraire, en précisant que la tension qui existe entre les contrôleurs pourrait engendrer un accident.

Le contrôleur Alan Barnett a expliqué que les contrôleurs aériens anglophones, tout comme les francophones, veulent que les anglophones soient mutés à l'extérieur du Québec.

Il a ajouté que 62 contrôleurs anglophones au Québec veulent déménager et qu'une quarantaine au moins seraient déjà en instance de déménagement. "L'Association des gens de l'air du Québec veut qu'on s'en aille et nous, on veut partir. Je pense que nous avons maintenant le même objectif", a-t-il fait remarquer.

## LOTO-QUÉBEC

Depuis sa création au début de 1970, soit à la fin du régime de l'Union nationale, Loto-Québec a connu des progrès remarquables; elle vend pour plus de $150 millions de billets par année et rapporte plus de $50 millions l'an au Trésor public du Québec. Ces progrès rapides ont cependant une contrepartie moins heureuse et les problèmes deviennent chaque jour plus complexes.

Il faut donc, selon la Commission:

● rationaliser le système de distribution, c'est-à-dire éviter le gaspillage et le double emploi, les intermédiaires inutiles, le temps perdu, et le reste;

● réviser la structure de rémunération des distributeurs, éviter les disparités et, dans certains cas, les excès de revenus; et rendre la rémunération plus incitative à l'effort et au rendement;

● contrôler les concessions: "Le succès croissant de Loto-Québec et une structure statique de revenus ont eu pour conséquence indirecte l'émergence de revenus excessifs chez plusieurs concessionnaires."

Il y a présentement plus de 70 concessions et quelque 14,000 points de vente à travers le Québec. "La grande disparité entre les territoires au point de vue étendue et population, ainsi que l'effort respectif de chacun dans l'exploitation de son marché, entraînent des variations extrêmes entre les revenus des concessions, dans des proportions de 1 à 20, et même plus dans certains cas", indique le rapport. Aucune rationalisation n'a pu être trouvée pour justifier de telles disparités entre les concessions situées dans une région où la densité de population est homogène.

Les disparités et le dédoublement ont permis à certains concessionnaires de faire un revenu sans aucun effort, sans investissement et sans justification. Dans un cas, l'investissement total a été de $4.00, soit $1.00 pour chacun des quatre actionnaires d'une concession!

La Commission ne comprend pas pourquoi le réseau de distribution de Loto-Perfecta a été établi en parallèle au réseau MIS (mini, inter et super).

La Commission déplore l'insuffisance de critères pour le choix des concessionnaires et note que les lacunes se situent surtout au niveau de la gestion et du contrôle. "La tolérance des lacunes au niveau de l'exploitation des concessions et de la performance des concessionnaires se rattache beaucoup plus à la faible gestion de la Société quant au système de distribution."

Modérée et prudente, la Commission souligne que le "choix subjectif (des concessionnaires) basé sur un jugement humain" doit être appuyé par des critères de compétence, selon les besoins.

Ceci dit, la Commission écarte le système d'appels d'offres pour le choix des concessionnaires et maintient le système de distribution actuel, en le modifiant. Ainsi, les deux réseaux actuels doivent être intégrés en un seul, et chaque concessionnaire doit jouir de l'exclusivité des ventes de toutes les loteries, actuelles et futures, de la société et même de la loterie olympique. Les 71 concessions actuelles sont maintenues, mais les territoires redécoupés et, dans l'ensemble, plus petits, en vue d'améliorer la rentabilité et l'efficacité, suggère le rapport.

La Commission veut faire en sorte que le concessionnaire retire de son travail un revenu comparable à celui qu'il tirerait d'un commerce analogue dans l'entreprise privée, ce qui n'est certes pas le cas à l'heure actuelle, ses revenus étant démesurément gonflés dans plusieurs cas.

Elle recommande donc une structure de commissions à taux décroissants, qui éliminera les disparités de revenus, les revenus excessifs, et incitera chaque concessionnaire à augmenter ses ventes. Et l'économie serait, pour cette année seulement, de $3.5 millions au titre des commissions, et de près de $9 millions pour Loto-Québec.

Loto-Québec est présentement dirigée par trois personnes, dont un président qui a les pleins pouvoirs.

Le rapport Gilbert préconise une corporation d'État qui compterait des membres étrangers aux activités quotidiennes.

Il suggère que les concessionnaires soient choisis selon le système d'offre de services, un peu comme on le fait pour la publicité.

M. Berthiaume est d'accord avec la suggestion. Selon lui, il est pratiquement impossible d'éliminer les amitiés politiques ou autres, dans des matières de ce genre. Et toutes choses étant égales par ailleurs, il souhaite que des libéraux soient choisis comme concessionnaires. Il faut être naïfs pour croire que le "patronage" sera éliminé tout à fait, avoue candidement le ministre d'État.

## CONCESSIONNAIRES

incitative — rémunération selon le pourcentage des ventes — cesse d'être efficace quand il est possible de se faire un revenu très confortable sans effort.

"Là où les revenus des concessions sont excessifs et injustifiés, la tentation était grande de solliciter les concessionnaires à faire des contributions importantes à différents organismes à but non lucratif, charitable, politique, sportif ou autre."

La Commission ne s'explique pas l'engagement par certains concessionnaires d'individus qui n'exerçaient en réalité que des fonctions accessoires ou pratiquement inutiles.

De plus, elle constate que certains concessionnaires exercent des activités politiques ou contribuent aux partis politiques. "Bien que ces activités n'aient rien d'illégal en soi, ceci ne doit pas dispenser une société d'État à but lucratif, telle Loto-Québec, d'exercer un contrôle administratif rigoureux sur la performance et les activités de ses concessionnaires. Ce contrôle doit, à notre avis, se doubler d'une révision des structures des revenus des concessions."

## Loto-Québec a développé des défauts de croissance

QUÉBEC (Le DEVOIR) — Loto-Québec a développé des défauts de croissance et son élan ne lui a pas permis de faire le point, souligne la Commission d'étude Gilbert.

Dans le rapport rendu public hier, les trois commissaires relèvent de nombreuses lacunes et faiblesses, dont les suivantes:

● d'une façon régulière, les agents vendeurs manquent de billets et perdent des ventes;

● il existe une très grande disparité (un rapport de 1 à 8) entre les concessions de Loto-Québec, en ce qui concerne le volume d'activités et les revenus;

● le réseau de distribution des diverses loteries comporte de nombreux dédoublements;

● Loto-Québec n'a pas de politique administrative cohérente pour les ventes aux kiosques;

● le système de promotion des ventes n'est pas unifié;

● les critères de choix des concessionnaires ne sont pas adéquats;

● Loto-Québec n'a pas de politique ou de mécanisme de contrôle des concessions pour ce qui concerne la promotion, les états financiers, la vente et le rendement;

● les méthodes de gestion de la société ne sont pas adaptées à une entreprise de cette taille;

● les concessionnaires ont des possibilités de gain non justifiées à cause de l'absence des mélange des séries de billets de mini-loto.

## BLOC-NOTES

Suite de la page 4

les Gens de l'air du Québec, ou un mouvement de séparation, comme celui qu'annoncent les mécaniciens au bord du déménagement. On croyait que si les membres de la communauté anglophone de Montréal sont vivement opposés au bill 22 et au leadership de M. Bourassa, ils étaient du moins massivement engages dans la politique libérale du bilinguisme. Là aussi l'état des esprits se révèle à tout le moins fluide.

Pendant des décennies, les mécaniciens francophones d'Air Canada ont parlé anglais au travail sans rouspéter. Qu'aux premiers signes d'un changement qui redressera cette situation, plusieurs parmi leurs collègues songent à déménager, voilà qui peut être une solution préférable à d'interminables tensions ethniques, mais qui n'annonce rien de bon et pour les politiques de bilinguisme et pour les solutions de rechange qu'on prétend leur substituer du côté québécois.

Les exemples de changements linguistiques heureux devraient être plus souvent cités chez ceux à qui l'on propose d'aussi importantes modifications. Ainsi, les turbines de l'Hydro-Québec n'ont pas cessé de tourner quand le français y est devenu la langue de travail. Aujourd'hui, on y trouve même des anglophones heureux.

## Livre de condoléance

Le consulat général de la République fédérale d'Allemagne regrette de faire savoir que l'ancien président de la République fédérale d'Allemagne le docteur Gustav Heinemann est décédé à Essen le 7 juillet 1976.

Un livre de condoléance est ouvert au consulat général de la République fédérale d'Allemagne jusqu'au 13 juillet 1976.

## DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

**BARBEAU, Lucille.** — À St-Jérôme, le 6 juillet 1976 à l'âge de 80 ans, est décédée, Mme Victor Barbeau, née Lucille Clément. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Claude Monfette (Michèle), Mme Fernand Picard (Nicole), Pierre Valéry, Mme James Williams (Claudine), François et ses brus: Manon et Josée Barbeau, ainsi que 17 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funéraillas ont eu lieu vendredi à 10 heures en l'église St-Léon de Westmount.

**BÉLANGER, Jeannine.**—À Québec, le 7 juillet 1976, est décédée, Dame Jeannine Lareau, épouse de M. Pierre W. Bélanger et mère de Sarah, Eve-Marie et Patrick. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service sera chanté à l'église St-Michel de Sillery, 1600 Percuso (Côte de l'Église) samedi le 10 juillet à 15:30 hres. Ne pas envoyer de fleurs, mais des dons aux Fonds de recherche neurologique de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, seraient appréciés.

## les atomisés de l'An O

# Neto confirme les peines de mort

LUANDA (d'après AFP et Reuter) — Le président Angolais Agostinho Neto a confirmé hier les quatre condamnations à mort prononcées le 28 juin dernier par le tribunal révolutionnaire populaire angolais qui avait jugé treize mercenaires.

Dans un bref communiqué qu'il a lu lui-même sur les ondes de la radiodiffusion angolaise, le président Neto a fait savoir qu'il confirmait les condamnations à mort prononcées contre Costa Georgiou, dit "colonel Callan", Britannique de 25 ans, Andrew Gordon McKenzie, Britannique 25 ans, Daniel Francis Gearhart, Américain 34 ans et John Derek Barker, Britannique 35 ans.

La date à laquelle les condamnés seront exécutés n'a pas été révélée. La peine de mort est exécutée en Angola par fusillade.

Les autres accusés du procès de Luanda avaient été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 30 années. Ces peines, sans appel, n'avaient pas à être confirmées par le chef de l'État, celui-ci ne confirmant que les condamnations à la peine capitale.

Dans le courant du mois, la reine Elizabeth d'Angleterre avait lancé un appel à la clémence à M. Neto pour les trois mercenaires britanniques. La commission internationale des juristes dont le siège est à Genève, avait également demandé la clémence pour tous les condamnés à mort. L'activité des mercenaires devrait être un crime, mais le droit international ne l'a pas encore décidé ainsi, indiquait en substance le télégramme de la CIJ.

Le "colonel Callan", vingt-cinq ans, a été condamné à mort pour avoir tué un mercenaire blanc et avoir donné l'ordre d'exécuter treize autres mercenaires au cours de la guerre civile d'Angola.

Le tribunal de Luanda a été créé après la victoire du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) après sa victoire contre le FNLA et l'UNITA (Front national de libération de l'Angola et Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Des miliciens chrétiens rampent vers l'entrée d'un souterrain barricadé par des sacs de sables dans le camp palestinien de Tall Zaatar qui résiste à leurs assauts depuis plus de deux semaines. Le camp est complètement ravagé par les obus et seuls quelque 500 à 1,000 soldats palestiniens résistent encore, cachés dans des fortins souterrains. (Téléphoto AP)

# Suarez menace de militariser les postes espagnoles en grève

MADRID (d'après AFP et Reuter) — La grève des postiers s'est étendue hier à pratiquement tout le territoire espagnol; c'est la première crise grave que doit affronter le nouveau gouvernement de M. Adolfo Suarez. Celui-ci pourrait recourir à la "militarisation" de l'administration des postes, c'est-à-dire placer en service militaire actif tous les employés des postes.

Cette mesure avait déjà été employée en février dernier par le premier gouvernement de la monarchie, lorsque les postiers avaient recouru à la grève pour appuyer leurs revendications.

"Si le gouvernement veut militariser, il n'a qu'à militariser, montrant ainsi son vrai visage face aux revendications des travailleurs", a déclaré hier à l'AFP un porte-parole des grévistes.

Les postiers, qui demandent le droit de se syndiquer — ils sont actuellement encadrés par les deux grandes centrales clandestines l'UGT, de tendance socialiste, et les commissions ouvrières, de tendance communiste — réclament l'ouverture de négociations sur une convention collective. Leurs salaires sont en effet reconnus pour être particulièrement bas. La proposition, formulée jeudi par le directeur général des postes, d'une augmentation générale de 3,000 pesetas a été qualifiée de "ridicule" par les représentants des grévistes, ne permettant pas de rattraper l'augmentation du coût de la vie, estimée officiellement à 11% pour les cinq premiers mois de l'année.

Des tonnes de lettres s'empilent dans les 14 villes affectées par la grève, dont Madrid, Barcelone, Séville et Saragosse. Si les postiers de Bilbao ont repris le travail ayant obtenu une hausse salariale inférieure de moitié à leurs exigences, leurs collègues de Malaga et de Santander se sont joints au mouvement.

Par ailleurs, le roi Juan Carlos a invité hier, son nouveau gouvernement à s'atteler immédiatement à résoudre les problèmes politiques et économiques les plus urgents de l'Espagne tout en renforçant la confiance dans la monarchie.

"Soyez un gouvernement fort dans un État fort et travaillez sans peur", a-t-il dit aux ministres réunis pour la première fois en conseil. "Faites en sorte que vos décisions renforcent l'unité entre les Espagnols, accroissent leur confiance dans la monarchie et les institutions de l'État, tout en permettant à tous de participer aux fruits de vos efforts", a dit Juan Carlos au cabinet.

Le gouvernement doit se rendre compte des souhaits du peuple et les respecter. Il doit "concilier en cette heure importante l'évolution nécessaire vers de nouvelles structures politiques et sociales avec le respect des valeurs essentielles qui constituent la raison d'être de notre nation", a-t-il ajouté.

Juan Carlos a ainsi écarté la rupture complète avec le franquisme que réclame l'Opposition. L'Espagne ne doit pas oublier qu'elle a vécu quatre décennies de paix et de prospérité sous le général Franco, a-t-il ajouté.

Le roi a appelé les Espagnols à donner leur appui au nouveau gouvernement. S'ils doivent le critiquer, qu'ils le fassent avec justice, de façon constructive et avec de bonnes intentions, a encore dit Juan Carlos.

*L'effroyable hécatombe continue: 50,000 morts ?*

# Poussée chrétienne décisive au Liban-nord

BEYROUTH (d'après Reuter, AFP et AP) — Les forces islamo-progressistes ont continué de reculer hier sur le front nord devant la progression des milices chrétiennes, au cours de combats d'une rare violence causant des pertes très lourdes dans les deux camps.

Après avoir perdu Chekka, les combattants palestino-progressistes ont été enfermés dans Enfé, petit port à trois kilomètres au nord et à une quinzaine de kilomètres au sud de Tripoli. Ils ne peuvent s'en sortir que par la voie de la mer, a annoncé La Voix du Liban.

La radio phalangiste a d'autre part affirmé que 43 personnes, dont elle a donnés les noms, ont été tuées par la gauche lors de la brève occupation de Shekka, ville industrielle à majorité chrétienne. Pour sa part, un porte-parole phalangiste a déclaré que de durs combats se déroulent non loin de cette ville et d'Amioun, dont le Parti populaire syrien, affilié au Mouvement national, a reconnu la perte la veille.

Depuis le déclenchement, le 24 juin de la "bataille de Tall Zaatar — qui aura marqué peut-être la phase décisive de la guerre du Liban — les affrontements entre le camp palestino-progressiste et le camp chrétien causent chaque jour de véritables hécatombes.

285 tués et 400 blessés hier, trois cents tués, 450 blessés jeudi, 550 tués et 735 blessés mercredi sur le seul front de Chekka, 500 tués et 650 blessés mardi: en quatre jours, la saignée totalise 1,825 morts et 2,235 blessés, selon des bilans officieux et approximatifs.

Pour la période 22 juin — 5 juillet, le bilan s'établissait en chiffres ronds à plus de 2.500 tués et 3.500 blessés graves. Le nombre des morts au cours des quatorze premiers mois de la guerre — 13 avril 1975 — 13 juin 1976 — s'élevait à plus de trente mille, suivant les estimations les plus prudentes.

Certains leaders politiques libanais — notamment M. Kamal Joumblatt — ont affirmé que le nombre des morts dépasse cinquante mille.

La bataille au Nord-Liban étant pratiquement terminée, les chrétiens ont de nouveau concentré leurs forces hier sur le front du camp palestinien de Tall Zaatar (banlieue est de Beyrouth) où les combats avaient relativement diminué d'intensité au cours des quatre derniers jours.

Les "forces chrétiennes" ont en effet, lancé en fin de matinée un nouvel assaut contre le camp, qui selon les témoins, était massivement bombardé de toutes parts. Selon les observateurs, cette attaque viserait, sinon à prendre le camp assiégé depuis 19 jours, du moins à lui asséner un coup décisif avant la réunion prévue pour lundi, au Caire, des ministres des Affaires étrangères arabes.

Ceux-ci a annoncé jeudi M. Hassan Sabri Kholi, représentant de la Ligue arabe à Beyrouth, adopteront des "résolutions décisives", résolutions qui, pense-t-on, devront prendre en considération la situation sur le terrain.

Cette hypothèse était confirmée hier après-midi par un commentaire de la radio phalangiste mettant l'accent sur l'importance capitale de la semaine prochaine.

Le commentateur a d'abord mis en relief les "victoires militaires" remportées par les "forces libanaises". Ces succès, a-t-il estimé, "rendent possible une solution politique de la crise"

Second élément évoqué par le commentateur: le retour de Moscou du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, "fort du soutien fourni par l'Union soviétique à l'initiative syrienne au Liban".

La Syrie a-t-il ajouté reprendra donc sa mission avec la bénédiction de l'Union soviétique et des États-Unis qui sont conscients de la gravité de la dégradation de la situation au Liban".

En troisième lieu, la radio phalangiste a souligné l'importance de la réunion de la Ligue arabe, estimant que "tout échec enregistré à ce niveau, entraînerait l'internationalisation de la crise".

La Voix du Liban annonce d'autre part qu'une délégation à haut niveau des chrétiens se rendra prochainement à Damas. Elle comprendra des dirigeants des partis phalangiste, dont M. Bachir Gémayel, chef des milices Kataeb, et libéral national, ainsi que des représentants du président Soleiman Frangié.

Les progressistes accusent la Syrie d'aider militairement leurs adversaires, ce qu'a démenti hier Damas.

D'autre part, trois gardes de sécurité français à l'ambassade de Beyrouth ont été kidnappés hier par des assaillants inconnus, a déclaré un porte-parole de l'ambassade.

L'agression est survenue dans la partie musulmane de Beyrouth-Ouest, où est située l'ambassade. Les noms des trois Français enlevés et le lieu où l'attaque s'est déroulée n'ont pas été précisés.

Des combats se sont également déroulés dans les secteurs chauds de Beyrouth, notamment dans le centre de la vieille ville ainsi que dans la banlieue sud et sud-est de la capitale.

Un autre danger menace le Liban: les épidémies. Les agences internationales ne devraient pas perdre de temps pour dépêcher au plus vite médicaments, vaccins, désinfectants pour l'eau et raticides, a déclaré le professeur Aftim Acra, directeur du Département d'environnement à l'Université américaine de Beyrouth.

Les fuites dans les canalisations et le manque de désinfection des bassins de décantation par la municipalité rendent l'eau impropre à la consommation. De plus, les rues, avec leurs amoncellements d'ordures et de détritus de toutes sortes constituent un terrain de prédilection pour les rats propagateurs de virus et d'épidémies.

# Selon Ford, Reagan ferait un vice-président "qualifié"

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a indiqué hier qu'il considérait son rival républicain, l'ex-gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, comme "qualifié" pour être vice-président si la convention de Kansas City le désignait.

Assailli de questions au cours d'une conférence de presse impromptue à la Maison Blanche, M. Ford a souligné qu'il n'excluait personne des candidats possibles à la vice-présidence et qu'en dépit des propos qu'il avait tenus au cours de la campagne sur son rival républicain, il considérait toujours M. Reagan comme un candidat "qualifié".

M. Ford a répété qu'il était absolument confiant d'être investi par le parti républicain au premier tour de scrutin de la convention de Kansas City le mois prochain. Il a exprimé sa satisfaction des résultats obtenus dans le Nord-Dakota, où la convention de cet État lui a donné douze de ses dix-huit délégués.

Il a ajouté qu'il espérait obtenir dans les semaines qui viennent d'autres succès qui lui assureraient la majorité requise de 1,130 voix à l'ouverture de la convention.

En effet, le président Ford a réussi jeudi, grâce à un succès inattendu dans le Dakota du Nord, à prendre un peu de champ sur son rival à l'investiture républicaine, M. Ronald Reagan.

A cinq semaines de la convention de Kansas City, le président sortant dispose d'un avantage de 49 délégués sur l'ancien gouverneur de Californie. Il lui faudra cependant encore s'assurer les suffrages de 102 délégués pour prétendre l'emporter dès le premier tour de scrutin où la majorité absolue (1,130 voix) est requise.

Dans le Dakota du Nord, M. Ford a obtenu l'allégeance jeudi de dix des dix-huit délégués désignés, cinq n'ont pas reçu de mandat (uncommited) et trois seulement sont acquis à la cause de M. Reagan. Quatorze délégués officiellement non engagés se sont par ailleurs prononcés dans la journée en faveur du président sortant.

M. Reagan n'en est pas pour autant battu. Aujourd'hui, lors de la convention du Colorado, il devrait marquer des points précieux et, surtout, il ne relâche pas sa pression: il parcourt le pays pour tenter d'infléchir à son avantage la dernière poignée de délégués qui va faire la décision, en dernière heure.

Le président Ford veille à ne rien laisser au hasard. Président en place, il dispose de bien des moyens et de toutes ces petites choses qui, bien exploitées, peuvent arracher les quelques voix qui vont décider de l'investiture républicaine. Le chef de file de la délégation du Mississippi, dont les préférences penchent vers M. Reagan a été invité mercredi soir au dîner de gala offert à la Maison-Blanche en l'honneur de la reine Elisabeth. Le quatre juillet, plusieurs délégués de l'État de New York — ceux-là même qui sont passés jeudi dans le camp de M. Ford — avaient été admis à la tribune des plus hautes personnalités pour assister à la parade navale marquant dans le port de New York le bicentenaire de la déclaration d'indépendance américaine.

Voici le nombre de délégués recueillis à ce jour par MM. Ford et Reagan:

— Gerald Ford: 1028;
— Ronald Reagan: 979;
— sans mandat (Uncommitted): 172;
— 80 délégués doivent encore être désignés.

Pendant ce temps, M. Jimmy Carter s'est entretenu successivement, jeudi à Plains (Georgie), avec des candidats possibles à la vice-présidence sur le ticket démocrate, les sénateurs Walter Mondale du Minnesota et John Glenn de l'Ohio.

Dans une conférence de presse tenue à l'issue des deux entretiens, M. Carter, qui est pratiquement assuré d'être désigné la semaine prochaine comme le candidat de son parti à l'élection présidentielle, a déclaré qu'il lui était difficile de faire un choix parmi les vice-présidents possibles. Pour l'instant, a-t-il dit, "Je n'ai pas encore de préférence... C'est une chose très difficile à décider. Beaucoup plus que je ne le pensais tout d'abord".

# Andreotti à la place de Moro ?

ROME (Reuter) — M. Aldo Moro, qui présidait aux destinées d'un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes depuis le 30 avril dernier, s'est rendu hier au Quirinal pour remettre sa démission au président Giovanni Leone.

Celui-ci entamera dès lundi ses consultations sur la formation du gouvernement issu des élections du 20 juin. On devrait connaître dans le courant de la semaine prochaine le nom du nouveau premier ministre. La plupart des pronostics vont à M. Giulio Andreotti, l'actuel ministre du Budget et de la planification économique.

La première tâche du nouveau premier ministre consistera à trouver un partenaire à la démocratie-chrétienne qui ne peut gouverner seule. Elle est parvenue à maintenir sa position comme premier parti du pays lors des élections du mois dernier mais les communistes ont nettement amélioré la leur.

Le communiqué du Quirinal indique que le président Leone consultera d'abord les anciens premiers ministres, dont M. Andreotti, et les dirigeants des partis.

On ne s'attend pas à ce que le gouvernement soit formé avant le mois d'août.

# La Guyana bientôt au ban de l'Amérique latine ?

par

XAVIER USCATEGUI

*correspondance particulière*

On a vu souvent des territoires exigus, ou peu peuplés, assumer une importance relative de premier plan dans les jeux mondiaux d'influences. Mais la palme en l'espèce pourrait bien échoir à la Guyana (capitale Georgetown), pays sud-américain de 800.000 habitants.

Depuis quelques mois, cette ancienne colonie anglaise est considérée comme un nouveau foyer de conflits risquant d'atteindre une portée intercontinentale.

A vrai dire, la Guyana avait connu des moments mouvementés dès avant son indépendance: le gouvernement local était dominé par le Parti progressiste du peuple dont le dirigeant le plus connu était Cheddi Jagan. L'orientation idéologique de Jagan, marxiste et, plus tard, apparemment procubaine, offrait au gouvernement de Londres un argument commode pour ajourner l'indépendance. En 1955, une scission s'était produite au sein du Parti progressiste du peuple, inspirée par l'avocat Forbes Burnham, qui dirige le gouvernement actuel. Jagan reçoit principalement l'appui de la population d'origine hindoue, et Burnham de celle d'origine noire.

Londres enregistra comme une victoire sienne celle qui, en 1964, fit éclipser Jagan par Burnham, avec l'appoint pour ce dernier d'un petit parti patronal conduit par des Chinois et des Portugais. Il est de plus en plus certain qu'il s'est agi en l'occurrence d'un succès à la Pyrrhus. On considère aujourd'hui d'une façon à peu près unanime que le gouvernement de Georgetown est complètement orienté vers le Tiers Monde, vers l'aile gauche du Tiers Monde; et l'on entend mentionner couramment ses accointances avec Cuba et avec la Chine, sans s'arrêter à la contradiction manifeste. Selon les tenants de cette interprétation, la querelle entre Jagan et Burnham n'aurait figuré qu'une opération stratégique, une répartition des rôles.

Les polémiques sur les tendances politiques dominant réellement dans la Guyana ont subitement atteint un ton virulent en concordance avec les événements d'Angola et l'action d'un contingent cubain dans ce dernier pays. La Guyana, qui a pourtant démenti avoir permis aux avions cubains de faire escale sur son territoire en leurs vols de La Havane aux aéroports africains, a été signalée sans ambages comme pouvant servir de base pour une offensive cubaine, cette fois en Amérique. Et cette fois, "les "Etats-Unis ne tolèreront pas un défi au principe solennel de la non-intervention dans cet hémisphère", a dit à San José de Costa Rica M. Kissinger, au nom du gouvernement de Washington. C'est à ce propos que le président colombien Lopez Michelsen s'est permis de faire remarquer qu'en matière d'interventions en Amérique latine les Etats-Unis étaient orfèvres.

Une autre élément n'a pas manqué de reparaître pour échauffer encore les esprits: le vieux conflit latent entre Guyana et Vénézuela, qui date de bien avant l'indépendance. Bien anciennes sont les disputes territoriales en des zones qui, découvertes par les Espagnols en 1499, ont été occupées à deux reprises par les Hollandais et à deux reprises par les Anglais. Mais, sans remonter au déluge, la plus récente alerte grave a été celle de 1963-64: le gouvernement de Caracas, dirigé par Romulo Betancourt jusqu'en 1964, puis par Rafael Leoni, a soutenu alors (ou bien a provoqué, selon les interprétations) une rébellion contre les autorités de Georgetown, dans la vallée de Rupununi. Bien que certaines versions se soient employées alors à attribuer la rébellion à des groupements indigènes, il est apparu qu'elle avait été le fait d'une poignée de grands colons de race blanche "qui ne pouvaient se faire à l'idée d'être gouvernés par des noirs". Après leur défaite, les insurgés déguerpirent vers le Vénézuéla, et aussi vers le Brésil.

Ce conflit suscita un renouveau des revendications vénézuéliennes sur la région dénommée Guyana Ezequibo (du nom d'un fleuve), ce qui amputerait la Guyana de la majeure partie de son territoire. Le Protocole de Puerta Espana, en 1970, permit d'instituer une sorte de trêve, de douze ans.

Mais il existe en même temps une revendication de Surinam (ex-Guyane hollandaise) qui tendrait à l'annexion de 15.000 km2, où se situent les plus importantes réserves de bauxite.

Il faut, d'autre part, tenir compte de l'attitude d'un pays dont les frontières rejoignent celles du Vénézuéla et de la Guyana dans la zone du mont Roraima: le Brésil. Dans le passé, la position du Brésil est demeurée passablement indéfinie. Au reste, la Guyana restait fort loin du "Brésil utile", séparée de lui par d'immenses forêts vierges marécageuses. Il n'y a pas tellement longtemps, on a même connu une période de relative idylle diplomatique, entre les ministres des Affaires étrangères Ramphal (de Guyana) et Gibson Barbosa (du Brésil). Mais, en mars dernier, on a annoncé que des troupes du territoire de Roraima (dans l'Amazonie) se dirigeaient vers la frontière "en mission d'inspection", cependant que l'officieux Jornal do Brasil écrivait que la Guyana est "un voisin" incommode pour le Brésil, car il s'agit d'un petit pays qui s'arme "d'une façon accélérée, reçoit l'instruction militaire d'experts cubains" et chinois qui ont établi des bases militaires dans les régions d'Esequibo et de la vallée de Rupununi." Et, vers le 21 juin, une dépêche d'agence reproduisait une déclaration du député vénézuélien Jésus Soto Amesty selon laquelle 150,000 soldats brésiliens se trouveraient concentrés sur la frontière de la Guyana.

Le chiffre apparaît comme fortement exagéré, étant donné les conditions des transports dans la zone et les exigences de logistique qu'une telle concentration imposerait. Mais le fait en soi, ramené à des dimensions plus modestes, correspond à une hypothèse plausible.

Faut-il croire que l'hostilité manifestée contre la Guyana par le Brésil tendrait à renforcer celle mise en évidence par le Vénézuéla? Les raisons invoquées par le régime du général Ernesto Geisel semblent bien ne répondre qu'à des prétextes. Il n'est pas exclu qu'en réalité Brasilia ait surtout tendu à prévenir ou à limiter une éventuelle opération du gouvernement de Caracas sur la zone de l'Ezequibo. Cela revient à dire qu'implicitement le Brésil aurait, lui aussi, émis des prétentions sur le territoire auparavant revendiqué par le seul Vénézuela, ce qui pourrait aboutir un jour à un partage des dépouilles, plus ou moins à l'amiable.

Tout cela entre dans le domaine des possibilités et peut concourir à confirmer la réalité de la menace pesant sur la Guyana.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-8244
PRIMEAU METAL INC.

COURS D'ANGLAIS
Programmes intensifs de langue dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Divers cours avec laboratoire.
Aussi un Institut de TESL pour le Professeur d'Anglais.
Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404
U.S.A.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

# toronto

## Forte hausse des métaux

L'indice des industrielles et celui des métaux progressaient à la Bourse de Toronto au terme de la séance de ce marché hier et le volume s'y établissait alors à 2.18 millions d'actions.

L'indice des industrielles se situait à 187.50, un gain de .86, et celui des minerais, à 93.37, un gain de .46. Ce dernier indice est à son plus haut sommet depuis deux ans.

D'autre part, l'indice de l'or subissait une perte de 1.16, qui le plaçait à 277.69, et l'indice des pétroles de l'Ouest, un recul de .04, qui le plaçait à 251.55.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 230 gains, 139 pertes et 263 inchangées, contre 204 gains, 169 pertes et 259 inchangées la veille.

Le volume a été de 2.18 millions d'actions d'une valeur totale de $20.22 millions, contre 2.16 millions d'actions d'une valeur totale de $22.97 millions jeudi.

Huit des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont gagné du terrain et les huit autres en ont perdu. Les plus forts gains y vont aux boissons alcooliques, aux produits chimiques et aux mines industrielles, tandis que les plus forts reculs y sont subis par les communications, les aciers et l'industrie alimentaire.

Sur le marché des options, 221 contrats ont été négociés, contre 80 jeudi.

General Motors a monté de 1 1-4 et atteint $66, Seagram, de 1 1-8 et atteint $24 1-2, Canadian General Investments, de 1 et atteint $20 1-2, Northern Telecom, de 1 et atteint $39 1-2 et Du Pont, de 1 et atteint $15 3-4. Pacific Pete a fléchi de 1 et est tombé à $17 1-2. Preston Mines a monté de 1 et atteint $17 1-2.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| A.G.F.M | 150 | 175 | 175 | 175 | −10 |
| Abby Glen | 20100 | $6⅛ | 6 | 6 | |
| Aby Gin w | 5300 | 110 | 110 | 110 | |
| Abitibi | 1301 | $12 | 11⅞ | 11⅞ | |
| Abitbi 10 | z10 | $50¼ | 50¼ | 50¼ | |
| Acklands | 500 | $12⅝ | 12½n | 12½ | |
| Agnico E | 300 | 445 | 440 | 440 | |
| Agra Ind A | 700 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ¼ |
| Ahed M | 100 | 125 | 125 | 125 | |
| Albany | 2125 | 40 | 40 | 40 | + 1 |
| Alt East G | 3350 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Alt Energy | 2260 | $10½ | 10⅜ | 10⅜ | |
| Alta Gas A | 6052 | $12½n | 12¼ | 12½ | + ¼ |
| Alta G C p | z75 | $60 | 58 | 59 | |
| Alta G F | 400 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | |
| Alcan | 19616 | $25⅞ | 25⅜ | 25⅞ | + ¼ |
| Algoma St | 200 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | − ⅝ |
| AStel p | 1150 | $25⅛ | 25 | 25 | − ⅛ |
| Algonq pr | 100 | $5 | 5 | 5 | − ½ |
| Allarco Dv | 860 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Alliance B | 3250 | 390 | 370 | 385 | +10 |
| Alminex | 1100 | $5⅝ | 5½ | 5⅝ | + ¼ |
| Almin 4½ p | z70 | $34 | 34 | 34 | |
| Am Bonza | 17780 | 490 | 465 | 485 | +15 |
| Am Larder | 5000 | 17 | 15 | 15 | − 2 |
| Am Eagle | 2000 | 48 | 48 | 48 | + 3 |
| A Quasar P | z50 | $28 | 28 | 28 | |
| Ang CT 4½ | z50 | $22⅜ | 22⅜ | 22⅜ | |
| Ang CT 315 | z15 | $31¼ | 31¼ | 31¼ | |
| Ang U Dev | 500 | 85 | 85 | 85 | + 4 |
| Aquitaine | 3400 | $21 | 20¾ | 20¾ | − ½ |
| Argosy | z200 | 10 | 10 | 10 | |
| Args 250 p | z50 | $28⅛ | 28⅛ | 28⅛ | |
| Argus B pr | 120 | $28 | 28 | 28 | − ¼ |
| Asamera | 9450 | $12⅛ | 11⅞ | 12⅛ | + ⅜ |
| Asbestos | 675 | $30¼ | 30 | 30¼ | + ¼ |
| Ashland C | 400 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| Atco A | 2900 | $13¾ | 13½ | 13⅝ | − ⅛ |
| BC Sugar A | 900 | $21⅞ | 21⅞ | 21⅞ | |
| BP Can | 2550 | $9½ | 9⅜ | 9⅜ | − ⅛ |
| Banister C | 100 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Bank BC | 200 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| Bank Mtl | 13229 | $15⅜ | 15¼ | 15⅜ | |
| Bank N S | 1442 | $39⅜ | 38⅞ | 39⅜ | + ½ |
| Bankeno | 14200 | 180 | 170 | 180 | +10 |
| B Cdn Nat | 992 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| Bary Expl | 3150 | 51 | 49 | 51 | + 7 |
| Bathrst p | 900 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Baton B | 300 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ⅛ |
| Beavr E A | 300 | 420 | 420 | 420 | −15 |
| Bell Canad | 6982 | $47⅞ | 47½ | 47½ | − ⅜ |
| Bell A pr | 353 | $47½ | 47⅜ | 47⅜ | + ¼ |
| Bell 2.28 | 925 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Bell Can W | 6480 | 370 | 365 | 370 | + 5 |
| Beth Cop A | 1573 | $14⅛ | 13⅞ | 13⅞ | |
| Big Nama | 39000 | 12 | 12 | 12 | − ½ |
| Black P A | 200 | 405 | 400 | 400 | − 5 |
| Blakwod A | 400 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Block Bros | 3450 | 425 | 415 | 425 | + 5 |
| Bomac A | 1000 | 315 | 315 | 315 | +15 |
| Bovis Cor | 700 | 79 | 79 | 79 | − 1 |
| Bow Valy | 4440 | $24¼ | 24 | 24 | − ½ |
| Bowater | z26 | 320 | 320 | 320 | |
| Bralor Res | 5100 | 335 | 325 | 335 | + 5 |
| Bramalea | 350 | $5⅝ | 5½ | 5½ | − ¼ |
| Brameda | 8118 | 115 | 110 | 111 | − 4 |
| Brascan A | 26449 | $10 | 9⅝ | 10 | + ¼ |
| Brascan B | 2850 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Brenda M | 1300 | $8⅝ | 8½ | 8½ | |
| Bridger | 6200 | $7 | 6¾ | 7 | + ¼ |
| Brinco | 700 | 415 | 415 | 415 | |
| Br Am Bnk | z8 | $19 | 19 | 19 | |
| BCFP | 450 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| BC Phone | 1210 | $12⅜ | 12⅛ | 12⅜ | |
| BCPh 4¾ p | z40 | $47 | 47 | 47 | |
| BCPh 1956 | z15 | $47¼ | 47¼ | 47¼ | |
| BCPh 4.84 | 440 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + ¼ |
| BCPh 5¾ p | z35 | $57 | 57 | 57 | |
| BCPh 6 pr | z5 | $58¾ | 58¾ | 58¾ | |
| BCP 7.04 p | 250 | $18 | 18 | 18 | |
| Broul Reef | 500 | 26 | 26 | 26 | + 1 |
| Bruck A | z95 | 425 | 425 | 425 | |
| Brunswk | 8100 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | + ⅛ |
| Budd Auto | 1250 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | − ⅛ |
| Budd A w | 500 | 200 | 200 | 200 | +20 |
| Burns Fds | 1025 | $11 | 10¾ | 10¾ | − ¼ |
| Bushnell | 100 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | − ⅛ |
| CC Yachts | 200 | 405 | 405 | 405 | − 5 |
| Cad Frv | 31h0 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅛ |
| Cal Pow A | 1889 | $29⅞ | 29½ | 29¾ | − ⅛ |
| Cal P 10 p | 110 | $103½ | 103½ | 103½ | |
| Cal P 9.80 | 300 | $104½ | 100¾ | 104½ | +2¾ |
| Cal P 9.75 | 100 | $101½ | 101½ | 101½ | + ½ |
| Calvrt Dle | 1800 | 250 | 239 | 250 | +20 |
| Calvert | 3500 | 22 | 21 | 21 | − 1 |
| Cam Mine | 28000 | 46½ | 43 | 46½ | +3½ |
| Camflo | 600 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | − ¼ |
| C Chib A | 2212 | 430 | 425 | 425 | −10 |
| Campau A | z50 | 445 | 445 | 445 | |
| Can Cem L | 103 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| CDC pr B | 589 | $97½ | 97⅛ | 97½ | |
| Can Malt A | 100 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| C Nor West | 13800 | $8⅝ | 8⅜ | 8½ | |
| C Pakrs C | 250 | $21⅝ | 21⅜ | 21⅝ | − ⅜ |
| CS Pete | 44300 | 305 | 290 | 294 | +14 |
| Can Trust A | 2435 | $20¾ | 20½ | 20¾ | + ¼ |
| C Trust 7¼ | 600 | $18⅜ | 18¼ | 18¼ | + ⅛ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| C Tung | 1050 | 435 | 435 | 435 | |
| Cdn Arrow | 625 | 12½ | 12½ | 12½ | |
| CCablesy | m80 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | − ⅛ |
| C Cable w | 100 | 185 | 185 | 185 | |
| Cdn Cel | 1300 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| C Curtis | 1000 | 50 | 50 | 50 | |
| C Ex Gas | 5200 | 425 | 415 | 415 | −10 |
| C Found pr | 100 | $10 | 10 | 10 | − ⅛ |
| CG Invest | 600 | $20½ | 19½ | 20½ | + 1 |
| C Hidrogas | 800 | 99 | 99 | 99 | + 3 |
| C Homestd | 5550 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| C Hydro | 24670 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | |
| CI Bk Com | 3005 | $25 | 24¾ | 24⅞ | − ⅛ |
| CIL | z50 | $21⅝ | 21⅝ | 21⅝ | |
| CI Powr A | 5600 | $15½ | 15⅛ | 15½ | + ⅜ |
| C Malart | 1700 | 38 | 37 | 37 | − 3 |
| C Manoir A | 850 | $5 | 485 | 490 | −10 |
| C Marconi | 750 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | + ⅛ |
| C Merrill | 11020 | $10⅜ | 10 | 10⅜ | + ⅛ |
| CNat R | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| C Ocdental | 18703 | $16 | 15½ | 16 | + ¼ |
| CP Inve | 5700 | $21⅜ | 21⅛ | 21⅜ | + ¼ |
| CP Ltd | 35365 | $18⅛ | 17⅞ | 18 | |
| CPL A p | 500 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | |
| C Reserve | 5400 | 430 | 430 | 430 | + 5 |
| Cdn Sup O | 3100 | $45 | 44¾ | 45 | + ½ |
| Cdn Tire A | 800 | $46 | 45⅞ | 46 | + ½ |
| C Uilties | 4000 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | + ⅛ |
| CU 10¼ | 1405 | $26¾ | 26½ | 26¾ | + ⅛ |
| C Util w | 3000 | 335 | 325 | 335 | + 5 |
| CWN 5½ p | z50 | $11 | 11 | 11 | |
| Candel Oil | 600 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Canron | 700 | $21⅝ | 21⅜ | 21⅝ | − ¼ |
| Cara | 200 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | |
| Carl OK | 3080 | 340 | 335 | 340 | + 5 |
| Carl B p | 105 | $25 | 25 | 25 | − ⅛ |
| Carma A | 1100 | $10⅝ | 10½ | 10⅝ | + ⅛ |
| Cassiar | 400 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | |
| Cassidy L | 100 | 360 | 360 | 360 | −25 |
| Celanese | 1300 | $5 | 5 | 5 | + ¼ |
| Celan 175 p | z15 | $17 | 17 | 17 | |
| Ctl Est A | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | − 1 |
| Cent Pat | z200 | 78 | 78 | 78 | |
| Chieftan D | 2900 | $11 | 11 | 11 | |
| Chrysler | 4615 | $18½ | 18⅛ | 18½ | + ¼ |
| CHUM B | z50 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Claiborne | 1340 | 210 | 200 | 210 | |
| Coch Will | z200 | 21 | 21 | 21 | |
| Comb Met | 4000 | 18 | 18 | 18 | |
| Cominco | 5601 | $39¼ | 39 | 39¼ | + ⅛ |
| Com Cap | z50 | 270 | 270 | 270 | |
| C Holiday I | 1570 | 325 | 320 | 320 | + 5 |
| CHIns A p | 660 | $19 | 18½ | 18½ | |
| Compr Ap | z25 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Con Chm A | 300 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Con Bath A | 725 | $35 | 34⅝ | 34⅝ | − ⅜ |
| ConBathp | 100 | $15⅝ | 15⅝O | ⅛⅝⅝ | |
| C Bath 68 w | 100 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| Con Bldg | 2800 | 255 | 251 | 255 | |
| Con Fardy | 8600 | 415 | 400 | 405 | − 5 |
| C Durham | 5800 | 62 | 60 | 60 | − 3 |
| C Marben | 500 | 80 | 80 | 80 | + 3 |
| C Morisn | 2400 | 151 | 150 | 150 | |
| Cons Prof | 4000 | 24 | 24 | 24 | + 1 |
| C Rambler | 1000 | 163 | 163 | 163 | + 3 |
| C Rexspar | 5100 | 130 | 125 | 125 | − 8 |
| Con Textle | 1750 | 225 | 225 | 225 | +10 |
| Con Distrb | 8102 | 395 | 390 | 395 | |
| Cons Gas | 4796 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | |
| Con Gas D | 875 | $21 | 20⅝ | 21 | + ¼ |
| Con Glass | 200 | $15 | 15 | 15 | |
| Control F | 600 | 285 | 275 | 285 | +15 |
| Cop Fields | 4900 | 125 | 124 | 125 | + 5 |
| Corby vt | 300 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Corby B | 200 | $16 | 16 | 16 | + ⅛ |
| Cornat Ind | 100 | 420 | 420 | 420 | |
| Cr Food A | z25 | $26 | 26 | 26 | |
| Coseka R | 8050 | 390 | 380 | 380 | |
| Costin R w | 200 | 325 | 325 | 325 | + 5 |
| Courvan | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Craigmt | 1500 | $6½ | 6¼ | 6½ | + ¼ |
| Crain R L | 106 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | − ⅛ |
| Crestbrk | z50 | 400 | 400 | 400 | |
| Cstland | 9300 | 7 | 6 | 6 | |
| Crwn Life | 149 | $49 | 49 | 49 | |
| Crow Nest | z50 | $42 | 42 | 42 | |
| Cuvier M | 2300 | 93 | 92 | 93 | + 1 |
| Cygnus A | z30 | $5 | 5 | 5 | |
| Cygnus B | z90 | $5 | 5 | 5 | |
| Cyprus | 8487 | $11⅞ | 11¼ | 11¾ | + ⅜ |
| Daon A | 800 | $6¾ | 6⅝ | 6¾ | |
| Datline | 800 | 340 | 340 | 340 | |
| Decca R | 500 | $8 | 8 | 8 | + ⅛ |
| D Eldona | 39800 | 52 | 49 | 52 | + 4 |
| Delhi Pac | 5500 | 12 | 12 | 12 | +1½ |
| Delta Ben | 700 | 95 | 95 | 95 | −15 |
| Deltan Ltd | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| Denison | 10818 | $67½ | 66½ | 67⅛ | + ⅞ |
| Dicknsn | 1920 | 460 | 455 | 455 | −10 |
| Discovry | 2000 | 56 | 56 | 56 | + 1 |
| Dist Tr A | 200 | 425 | 425 | 425 | |
| Doman I | 2980 | 425 | 410 | 410 | −10 |
| Dome | 100 | $40¼ | r0¼ | 40¼ | − ¼ |
| Dome Pete | 11865 | $40¼ | 39⅝ | 40 | + ½ |
| D Bridge | 285 | $37⅝ | 37½ | 37½ | |
| D Explor | 1000 | 15 | 15 | 15 | |
| Dofasco A | 1375 | $28 | 27 | 27 | − ¾ |
| Dom Store | 6225 | $15¼ | 15 | 15 | − ¼ |
| D Textie A | 2382 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Domtar | 5435 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | − ⅛ |
| Dover Ind | 400 | $34 | 32¼ | 32¼ | −2¾ |
| Dunde Pal | 2p00 | 30 | 30 | 30 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Dunraie | z167 | 10 | 10 | 10 | |
| Du Pont | 3475 | $15¾ | 14⅞ | 15¾ | + 1 |
| Dylex L A | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| E-L Fin | 1500 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ | + ⅛ |
| E-L Fin w | 200 | 118 | 118 | 118 | + 3 |
| East Mal | 100 | 177 | 177 | 177 | |
| East Sul A | 100 | 151 | 151 | 151 | − 4 |
| Ego Mines | 3500 | 57 | 55 | 57 | + 3 |
| Electro K | 500 | 36 | 36 | 36 | − 4 |
| Electro A | 300 | 455 | 455 | 455 | +15 |
| Extndcar | 350 | $6 | 5⅞ | 6 | + ¼ |
| Falcon C | 3130 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ⅛ |
| Falcon | 1105 | $41 | 40¾ | 41 | + ¾ |
| Frm Mer p | 425 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Fed Ind A | 1200 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ | − ⅛ |
| Finning T | 800 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | − ⅛ |
| F Mar | 700 | 56 | 56 | 56 | |
| Foodcrp Lt | 810 | 310 | 300 | 300 | |
| Foodex S | 2400 | $5¼ | 5⅛ | 5¼ | + ⅛ |
| Francana | 2075 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅞ | |
| Frobex | 8000 | 13 | 13 | 13 | − 1 |
| Fruehauf | 300 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | − ⅛ |
| Gaz Metr | z20 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| G Distrb A | 20700 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | + ⅛ |
| GMC | 595 | $66 | 65¼ | 66 | +1¼ |
| Genstar L | 4021 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | + ⅛ |
| Gnstar L w | 1300 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅞ | − ⅛ |
| Gerin 1st p | z50 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Gesco Dis | 335 | 350 | 345 | 350 | |
| Gnt Masct | 85700 | 140 | 132 | 137 | + 9 |
| Giant Yk | 1700 | $5¾ | 5½ | 5¾ | |
| Gibraltar | 1350 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | + ¼ |
| Glendale | 200 | 130 | 130 | 130 | + 4 |
| Goldray | z80 | 60 | 60 | 60 | |
| Graft G | 100 | $32⅛ | 32⅛ | 32⅛ | − ⅛ |
| Granduc | 1450 | 142 | 140 | 140 | |
| Gt Oil Sds | 270 | 470 | 470 | 470 | |
| GL Paper | 175 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | |
| GL Pap w | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| GN Fin | 200 | 125 | 125 | 125 | |
| GNGas A p | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Gt W Life | 199 | $51 | 51 | 51 | |
| Gt West S | 400 | 400 | 395 | 400 | |
| G Goose A | 520 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Guar Trst | 1329 | $5⅝ | 5½ | 5⅝ | |
| Guard Cap | 100 | 420 | 420 | 420 | |
| Gulf Can | 2515 | $29⅞ | 29⅝ | 29¾ | − ¼ |
| Gulfstr | 217083 | 110 | 85 | 107 | +25 |
| Hambro C | 600 | 285 | 285 | 285 | |
| Hand Chm | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Hardee | 1000 | 100 | 100 | 100 | |
| Hard Crp A | 340 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | − ¼ |
| Harris J S | 700 | 445 | 440 | 440 | − 5 |
| H Wood | 1200 | 101 | 101 | 101 | − 4 |
| Hawker S | 1800 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| Hayes D A | 500 | $6 | 6 | 6 | |
| Highmont | 200 | 115 | 115 | 115 | + 5 |
| Holinger A | 550 | $37½ | 37½ | 37½ | − ½ |
| Homco A | 200 | 170 | 170 | 170 | + 5 |
| Home A | 17145 | $29¾ | 29¼ | 29¾ | + ½ |
| Home B | 350 | $25¾ | 25½ | 25½ | − 2 |
| Howdn DH | 200 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Hud Bay A | 765 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | + ¼ |
| H Bay Co | 2294 | $18⅝ | 18⅜ | 18⅜ | − ⅜ |
| HB Oil Gas | 4135 | $40½ | 40 | 40½ | + ½ |
| HB Oil G pr | z75 | $40 | 40 | 40 | |
| H D C L pr | z141 | $7 | 7 | 7 | |
| Husky Oil | 5210 | $20⅜ | 20¼ | 20¼ | − ¼ |
| Husky A pr | z20 | $33 | 33 | 33 | |
| Husky B pr | z10c | $33 | 33 | 33 | |
| Husky E w | 1000 | $5⅝ | 5¼ | 5⅝ | + ¼ |
| IAC | 1850 | $17⅜ | 17⅛ | 17⅛ | + ⅛ |
| ITL Ind | 500 | 105 | 105 | 105 | + 1 |
| IU Intl | 4344 | $10¾ | 10⅜ | 10⅝ | + ¼ |
| Imasco A | 850 | $23¾ | 23½ | 23½ | |
| Imp Oil A | 18980 | $23⅜ | 23 | 23½ | + ⅜ |
| INCO A | 21000 | $34⅝ | 34⅛ | 34⅜ | + ⅜ |
| Indal | 200 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Inland Gas | 900 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Inter-City | 8485 | $5 | 485 | 490 | |
| Inter C B w | 2040 | 271 | 269 | 270 | + 1 |
| IBM | 332 | $268½ | 267 | 268 | + 1 |
| Int Mogul | 3600 | 300 | 285 | 300 | +20 |
| I Mogul A | 1200 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Int Obaska | 3000 | 13½ | 13½ | 13½ | |
| Interpool | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Int Pipe A | 8370 | $14⅛ | 13¾ | 13¾ | − ½ |
| Int Pipe w | 1550 | 24 | 24 | 24 | |
| Ipsco | 200 | $13 | 13 | 13 | |
| Inv Grp A | 900 | $7¾ | 7½ | 7¾ | + ¼ |
| Inv Grp 5 p | 250 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| Island Tel | z6 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Ivaco A | 200 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | − ⅛ |
| Jannock | 5332 | $6⅜ | 6⅛ | 6⅜ | + ¼ |
| Jannock A | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | + ¼ |
| Jannock B | 207 | $11⅝ | 11½ | 11⅝ | + ⅛ |
| Jannock D | 357 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ¼ |
| Janoc 6 p | z15 | $61 | 61 | 61 | |
| Jelex | 1000 | 10 | 10 | 10 | + 1 |
| Joutel | 2000 | 15 | 15 | 15 | + 1 |
| Kaiser Re | 9455 | $14½ | 14⅛ | 14½ | + ⅜ |
| Kaiser wt | 150 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | − ⅜ |
| Kaps Tran | 350 | 148 | 143 | 143 | + 1n |
| Keen Ind | 1000 | 190 | 190 | 190 | |
| Keeprite B | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ⅛ |
| Kelsey H | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | + ⅜ |
| Kerr A A | 6415 | $14⅛ | 13¾ | 14 | + ⅛ |
| K Anacon | z10 | 19 | 19 | 19 | |
| Koffler A | 1700 | 495 | 480 | 480 | −15 |
| Labatt A | 3097 | $16¾ | 16⅝ | 16¾ | |
| Labatt A p | 2700 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | − ⅛ |
| Lab Min | z15 | $35 | 35 | 35 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Lacana | 1300 | 390 | 380 | 390 | |
| Laidlaw A | 1001 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ | + ⅛ |
| Laidlaw B p | 300 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | − ⅜ |
| LOnt Cem | 350 | 395 | 385 | 395 | +10 |
| Lambd M | 100 | 140 | 140 | 140 | −10 |
| Laurasia | 1075 | 42 | 42 | 42 | |
| Lau Fin | 313 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Lau F 2.00 | 175 | $21 | 21 | 21 | |
| L & J A | z30 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Leigh Inst | 1200 | 224 | 212 | 224 | + 9 |
| Leons Frn | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| Livingsto | 100 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | + ¼ |
| Lob Co A | 2000 | 420 | 405 | 405 | −15 |
| Lob Co B | 3100 | 415 | 405 | 405 | −15 |
| Lob Co pr | 760 | $23 | 23 | 23 | |
| Lob Ltd A p | 200 | $14½ | 14¼ | 14½ | + ¼ |
| Lob Ltd B p | 275 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Lochiel | 700 | 132 | 132 | 132 | + 1 |
| Loeb M | 2175 | 295 | 285 | 295 | +13 |
| Logistec A | 100 | 225 | 225 | 225 | |
| Lost River | 1700 | 205 | 200 | 205 | + 5 |
| MDS Helth | 2578 | 220 | 220 | 220 | + 5 |
| MEPC | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| MLW Wor | z73 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| MTS Inter | 1000 | 18 | 18 | 18 | − 2 |
| Maclarn A | 200 | $34½ | 34½ | 34½ | + ½ |
| Maclarn B | z25 | $34 | 34 | 34 | |
| MH Cable | z25 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Mclan H A | 300 | $8 | 8 | 8 | − ¼ |
| MB Ltd | 11066 | $19¾ | 19⅜ | 19½ | − ¼ |
| Madeline | 4600 | 300 | 280 | 280 | −30 |
| Madsen | 1400 | 48½ | 48½ | 48½ | +2½ |
| Magna Int | 138 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Magnason | 600 | 200 | 200 | 200 | −15 |
| Magnetcs | 6000 | 63 | 60 | 60 | − 3 |
| Magnum | 175 | $23⅛ | 23⅛ | 23⅛ | −1⅜ |
| Majstc Wil | 600 | 238 | 238 | 238 | + 8 |
| Malartic | 1000 | 74 | 74 | 74 | − 4 |
| Man Bar | 13200 | 79 | 75 | 77 | + 2 |
| M Lf Mills | z10 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | |
| Mar T 860 | 1500 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Mar T 940 | 2900 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Mass Fer | 11380 | $28⅛ | 27⅛ | 28⅛ | + ⅞ |
| Mas F A | 2170 | $25½ | 25¼ | 25⅜ | − ½ |
| Mas F B | 1400 | $25¼ | 25⅛ | 25¼ | |
| Matchan | 1500 | 11 | 11 | 11 | |
| Matgmi A | 350 | $17⅞ | 17¾ | 17⅞ | + ⅛ |
| Mc Adam | z100 | 34½ | 34½ | 34½ | |
| Mc Intyre | 1600 | $38 | 37½ | 38 | + 1 |
| Melcor | 1250 | 475 | 470 | 475 | M |
| Mercantil | 1000 | $16¾ | 16⅝ | 16⅝ | − ¼ |
| Merland E | 5100 | 300 | 291 | 300 | + 7 |
| Met Stor A | 6150 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Met Stors p | z2 | $15 | 15 | 15 | |
| Met Str 67 p | 410 | $15 | 14¾ | 15 | + 1 |
| Met Trust | 236 | $20 | 20 | 20 | |
| Mex LP | 305 | 375 | 375 | 375 | |
| Midrim | 35000 | 7 | 5 | 5 | −2½ |
| Mindamr | 7500 | 15 | 14 | 15 | + 1 |
| Minrl Res | 5820 | 184 | 177 | 181 | + 5 |
| Moffat A | 2100 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ | |
| Molson A | 423 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Molson B | z49 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Moneta P | z400 | 52 | 52 | 52 | |
| Moore | 37340 | $40⅜ | 39⅞ | 40⅜ | + ½ |
| Multi-Mi | z400 | 36 | 36 | 36 | |
| Multi Acc | 3012 | 320 | 315 | 315 | |
| Murphy | 800 | $5¾ | 5½ | 5¾ | + ¼ |
| NBU Mine | 10200 | 225 | 220 | 225 | |
| NSI Mark | 500 | 75 | 75 | 75 | −10 |
| NaChrs I | 675 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | + ⅛ |
| Nat Drug | 100 | $5 | 5 | 5 | +10 |
| Nat Pete | 4200 | 33½ | 33 | 33½ | + ½ |
| Neonex | 200 | 168 | 168 | 168 | |
| New Ath | 3000 | 5½ | 5½ | 5½ | − ½ |
| NB Tel | 180 | $14 | 14 | 14 | − ¼ |
| NB Tel 1.85 | 1250 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |
| N Dimens | z200 | 30 | 30 | 30 | |
| N Kelore | 3000 | 9½ | 9½ | 9½ | + ½ |
| N Provid D | z100 | 15 | 15 | 15 | |
| N Que Ragl | 200 | 235 | 230 | 235 | + 5 |
| N Senator | 5000 | 9½ | 9½ | 9½ | − 1 |
| N York Oil | z269 | 32 | 29 | 31 | |
| Nfld LP A | 288 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| Nick Rim | 21500 | 13 | 11½ | 13 | + ½ |
| Noranda A | 9695 | $38¾ | 38⅛ | 38¾ | + ⅝ |
| Norbaska | 1000 | 17 | 17 | 17 | |
| Norcen | 4222 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | − ⅛ |
| Norcen B | 525 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Norcn 150 | 800 | $21¾ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| Norcen w | 1500 | 205 | 204 | 205 | |
| Norlex | 3500 | 12½ | 12½ | 12½ | + ½ |
| NC Oils | 3500 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | − ⅛ |
| N Canada | 1000 | 33 | 33 | 33 | + 1 |
| Nor Tel | 7875 | $39¾ | 38¾ | 39¾ | + 1 |
| NTecm B w | 2100 | $19 | 18⅝ | 18⅞ | + ⅜ |
| Northgat | 4500 | 430 | 425 | 430 | +15 |
| NW Ufil p | z25 | $40 | 40 | 40 | |
| Nowsco W | 2800 | $16⅞ | 16½ | 16⅞ | + ⅛ |
| Nu-Wst A | 16375 | $16¾ | 16½ | 16⅝ | + ⅛ |
| Nudlama | 1000 | 23½ | 23½ | 23½ | + ½ |
| Nufort Res | 4500 | 20 | 19 | 20 | |
| Numac | 555 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | |
| OSF Ind | 100 | 335 | 335 | 335 | 3 |
| Oakwood P | 4600 | 159 | 155 | 156 | − 4 |
| Obrien | 1900 | 88 | 88 | 88 | − 1 |
| Ocelot Ind | 3550 | $16¼ | 16⅛ | 16⅛ | − ⅜ |
| Ontario Tr | 300 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | + ⅛ |
| Orchan A | 7000 | 305 | 295 | 300 | +10 |
| Orlando | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Oshawa A | 5005 | 410 | 405 | 410 | |
| Oshawa w | 1100 | 15 | 15 | 15 | |

## échos boursiers

## Nordore tarde à publier ses résultats financiers

Dans son bulletin hebdomadaire, la Commission des valeurs mobilières du Québec indique le refus du directeur des déclarations de libérer 75,000 actions entiercés de **Nordore Mining**.

L'organisme mentionne:

"Le directeur des déclarations **refuse de libérer** 75,000 actions entiercées de Nordore Mining Co. Ltd. appartenant à M. Walter N. Ingham et à la compagnie Dydar Holdings Limited, étant donné qu'il nous est impossible d'établir si les dépenses d'exploration pour la dernière année financière justifiaient une telle libération puisque la compagnie ne nous a pas fait parvenir ses états financiers vérifiés au 31 décembre 1975, tel que demandé."

•

M. Robert A. Scott, président de la Commission des valeurs mobilières d'Alberta et ancien vice-président de la Bourse de Vancouver, a été nommé président de la Bourse de Vancouver.

M. Richard Thompson, vice-président du conseil d'administration de la place boursière de la Côte ouest, a indiqué jeudi que le comité de sélection a été unanime dans son choix de M. Scott qui était au nombre de 18 candidats dont les noms avaient été retenus pour ce poste.

M. Scott, qui assumera ses nouvelles fonctions en septembre, succède ainsi à M. Cyril White qui a démissionné en juin mais dont la démission n'entrera en vigueur que le 30 août.

"La tâche la plus pressante consistera à s'assurer que les règlements de la Bourse et la loi des valeurs boursières sont respectés par tous: les sociétés membres et leurs employés, les promoteurs et les entreprises inscrites, a déclaré M. Scott au cours d'une interview téléphonique. A mon avis ceci concerne plus particulièrement ces deux derniers groupes".

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Pac Coper | 3700 | 138 | 135 | 135 | − 5 |
| Pac Pete | 5675 | $29¾ | 29¼ | 29¼ | − ¾ |
| Page Pet | 4400 | 223 | 216 | 223 | + 8 |
| Pamour A | 4400 | 320 | 310 | 315 | + 5 |
| Pan Centr | 5000 | 95 | 94 | 95 | |
| Pancana I | z500 | 85 | 85 | 85 | |
| PanCan P | 2150 | $24⅞ | 24⅝ | 24⅝ | − ⅛ |
| Patino N V | 4685 | $14 | 14 | 14 | |
| Paulin A | 400 | 285 | 285 | 285 | |
| Pe Ben O | 1800 | 300 | 300 | 300 | |
| Pembin A | 800 | 415 | 410 | 410 | − 5 |
| P Dept S | 2243 | 300 | 300 | 300 | + 5 |
| P Jewl A | 500 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | |
| Petrofina | z12 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | |
| Petrol | 200 | 130 | 130 | 130 | + 3 |
| Peyto Oils | 7100 | $5½ | 5⅜ | 5½ | |
| Phillips Cb | 500 | $10 | 10 | 10 | − ¼ |
| Pine Point | 1050 | $30⅞ | 30⅞ | 30⅞ | |
| Pitts B | 100 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Pitts C | 100 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | + ⅛ |
| Place G | 4400 | 39 | 39 | 39 | |
| Placer | 960 | $24⅛ | 24 | 24⅛ | |
| Pop Shops | 3800 | $5⅛ | 5 | 5 | |
| Pow Corp A | 1035 | $9 | 8⅞ | 9 | + ⅛ |
| Pow C 4¾ | 100 | $29 | 29 | 29 | |
| Precamb | 2000 | 50 | 50 | 50 | |
| Pre Cable | 3400 | $10⅜ | 9¾ | 10 | + ¼ |
| Preston | 3140 | $17½ | 17 | 17½ | + 1 |
| Price Co | 1445 | $14⅞ | 14¾ | 14⅞ | + ⅛ |
| Prov B Can | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | + ⅜ |
| Qasar Pet | 1600 | 485 | 410 | 485 | +75 |
| Que Sturg | 500 | 108 | 108 | 108 | − 2 |
| Ram | 15800 | 450 | 435 | 445 | +20 |
| Ranger | 5150 | $17 | 16¾ | 17 | + ¼ |
| Rank Org | 225 | 281 | 281 | 281 | − 4 |
| Rayrock | z200 | 65 | 65 | 65 | |
| Realty B w | z250 | 55 | 52 | 52 | |
| Redpath A | 350 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | + ¼ |
| Redstone | 8300 | 36 | 35 | 35 | |
| Reed Pap A | 400 | $12 | 11¾ | 11¾ | − |
| Reed Oslr A | 600 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Reichhold | 450 | $22½ | 22 | 22½ | + ¼ |
| Reitman A | 800 | $13 | 13 | 13 | |
| Rembrant | 1800 | 425 | 410 | 425 | +15 |
| Repub Res | 13300 | 160 | 140 | 150 | +13 |
| Revelstk | 2970 | $6⅝ | 6½ | 6½ | + ¼ |
| Revnu Prp | 3750 | 75 | 75 | 75 | − 2 |
| Rio Algom | 6303 | $35 | 34⅞ | 35 | + ½ |
| Rolland | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | + ⅛ |
| Roman | 18663 | $21⅜ | 20⅞ | 21⅛ | + ¼ |
| Ronald Fd | z25 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Rothman | 400 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | − ⅛ |
| Rothm 2 p | 700 | $15 | 15 | 15 | − ¼ |
| Rothmn w | 1090 | 180 | 175 | 180 | +15 |
| Royal Bnk | 3638 | $27 | 26¾ | 26⅞ | |
| Royal Tr A | 2225 | $19 | n 18¾ | 19 | + ⅛ |
| Russel H | 797 | $11¾ | 11½ | 11½ | − ⅛ |
| Ryanor | 2000 | 6 | 5 | 5 | −1½ |
| StL Cem A | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Schneid p B | 165 | $8 | 8 | 8 | − ¼ |
| Scot Lasal | 6700 | 260 | 250 | 260 | +20 |
| Scot York | 1000 | 185 | 180 | 180 | |
| Scotts | 7900 | $9 | 8¾ | 9 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Scurry Rn | z50 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Seagram | 16525 | $24½ | 23⅜ | 24½ | +1⅛ |
| Selkirk A | z50 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| Shaw LEA | z50 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Shell Can | 6165 | $16¾ | 16⅜ | 16½ | + ⅛ |
| Sherritt A | 12767 | $7¼ | 6¾ | 7⅛ | + ⅜ |
| Sherritt B | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| Siebens | 1600 | $15¼ | 15⅛ | 15¼ | + ⅛ |
| Sigma | z25 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | |
| Silvmq | 15000 | 27 | 27 | 27 | − 2 |
| Silverwd A | 340 | $9½ | 9¼ | 9½ | − ¼ |
| Simpsons | 5769 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | − ⅛ |
| Simpson S | 200 | $9⅝ | 9½ | 9⅝ | + ⅛ |
| Sklar M | 1900 | 200 | 195 | 200 | + 6 |
| Skye Res | 3100 | 335 | 330 | 335 | +15 |
| Skyline H | 5050 | 255 | 235 | 250 | +10 |
| Slater Stl | 450 | $8 | 8 | 8 | + ⅛ |
| Sogepet | 2000 | 100 | 100 | 100 | |
| Southm A | 2000 | $22 | 22 | 22 | − ½ |
| Spar Aero | 1100 | 265 | 261 | 261 | − 9 |
| Spooner | 3000 | 34 | 33 | 33 | − 2 |
| St Brodcst | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| Stand I A | 1115 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Stelco A | 2693 | $27⅝ | 27½ | 27½ | − ⅛ |
| Steep R | 283 | 190 | 190 | 190 | + 4 |
| Steinbg A | z50 | $14⅞ | 1r⅞ | 14⅞ | |
| Strathrn A | 518 | 89 | 89 | 89 | + 2 |
| Sundale O | 500 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Talcorp | 1400 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Teck Cor A | 1068 | 405 | 400 | 400 | |
| Teck Cor B | 800 | 315 | 310 | 310 | |
| Teledyne | 400 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| Tex Can | 842 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | − ⅜ |
| Txsglf | 10825 | $34¼ | 33⅜ | 34¼ | + ¾ |
| Texmont | z200 | 10 | 10 | 10 | |
| Texore | 18500 | 7½ | 7½ | 7½ | |
| Thd CG Inv | z5 | $15 | 15 | 15 | |
| Thom Ind | 300 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Thom N A | 1550 | $12¾ | 12½ | 12½ | + ⅛ |
| Thom N pr | z70 | $36¼ | 36¼ | 36¼ | |
| Tombill | 500 | 58 | 58 | 58 | + 1 |
| Toromont | 100 | 210 | 210 | 210 | +10 |
| Tor Dm Bk | 10119 | $18 | 17¾ | 18 | + ¼ |
| Tor Star B | 305 | $14⅞ | 14½ | 14⅞ | + ⅜ |
| Total Pet | 4900 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Total P A p | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Totl Pet w | 1300 | 290 | 290 | 290 | |
| Traders A | 850 | $13⅛ | 13 | 13⅛ | + ⅛ |
| Traders B | z50 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Trader A p | 200 | $20½ | 20½ | 20½ | + ½ |
| Tr 10¼ | 350 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Trade 7½ p | 100 | $36½ | 36½ | 36½ | + ⅛ |
| Trader 69 w | 400 | 410 | 410 | 410 | |
| Tr Can Res | 2800 | 68 | 67 | 68 | |
| Trns Mt A | 2957 | $9⅞ | 9½ | 9⅝ | − ⅛ |
| Transair | 500 | 195 | 190 | 190 | − 5 |
| TrCan PL | 28191 | $12 | 11⅞ | 12 | + ⅛ |
| TrCan A pr | z22 | $65⅜ | 65⅜ | 65⅜ | |
| TrCan B pr | 425 | $30⅞ | 30⅝ | 30⅞ | |
| Travlway | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Trimac | 1200 | $7 | 6¾ | 7 | + ½ |
| Trin Chib | 500 | 14 | 14 | 14 | + ½ |
| Turbo R | 800 | 178 | 178 | 178 | − 2 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ulster Pet | 4500 | 79 | 74 | 79 | + 8 |
| Ultramar | 1000 | 240 | 240 | 240 | |
| Unicorp F | 13400 | 155 | 150 | 155 | |
| Un Carbid | 1225 | $22¾ | 22½ | 22¾ | |
| UGas A | 2815 | $8⅝ | 8½ | 8½ | |
| UGas 5½ | z50 | $29 | 29 | 29 | |
| UGas 6 pr | 178 | $29 | 29 | 29 | − 3 |
| UGas 8¾ | 1700 | $20 | 19¾ | 19¾ | − ¼ |
| Union Oil | 310 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | − ⅛ |
| U Asbesto | 600 | 400 | 400 | 400 | + 5 |
| U Canso | 2955 | $8 | 8 | 8 | |
| U Corp B | 200 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | − ⅛ |
| U Keno | z60 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Un Reef P | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ | − ½ |
| U Siscoe | 4110 | $8½ | 8 | 8½ | + ¼ |
| Un Tire A | 4400 | 185 | 170 | 185 | +15 |
| Un Tire 7p | 130 | 201 | 201 | 201 | − 9 |
| Uni Trust | 1910 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | − ⅛ |
| UW OG | 1000 | 53 | 53 | 53 | + 3 |
| Univr Gas | 150 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | − ⅛ |
| U Sections | 200 | 290 | 290 | 290 | −10 |
| Upp Can | 6000 | 128 | 125 | 125 | + 4 |
| Van Der | 500 | 310 | 310 | 310 | +10 |
| Versatile | 800 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | + ¼ |
| Versatil A | 4100 | $16⅞ | 16½ | 16⅞ | + ⅛ |
| Vestgron | 1200 | $15½ | 15⅜ | 15½ | |
| Vic G Tr | 200 | $24½ | 24½ | 24½ | + ⅛ |
| Voyager P | 7200 | $15 | 14¼ | 15 | + ¾ |
| Vulcan Ind | 245 | $16½ | 16¼ | 16¼ | |
| Walk GW A | 3135 | $30o5 | 30⅜ | 30⅜ | + ⅛ |
| Wrintn | 200 | 340 | 340 | 340 | − 5 |
| Weldwod | 500 | $10½ | 10¼ | 10½ | |
| Wstburne | 950 | $11⅝ | 11½ | 11½ | − ½ |
| Wcoast Pt | 6200 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | − ⅛ |
| W Pet A p | 3830 | $18 | 17¾ | 17¾ | |
| Wcoast T | 5600 | $24⅜ | 24 | 24⅜ | + ⅜ |
| Wcoast w | 2860 | 265 | 255 | 265 | +11 |
| Westeel | 1100 | $13⅞ | 13¾ | 13¾ | |
| W Decalta | 17350 | $5⅞ | 5½ | 5¾ | + ¼ |
| West Mine | 2200 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | |
| WSuppls A | 100 | $26 | 26 | 26 | − 1 |
| Westfield | 4300 | 225 | 224 | 225 | − 2 |
| Westnhse | 575 | $19¾ | 19⅝ | 19⅝ | − ⅝ |
| Westmill | 300 | 260 | 260 | 260 | +10 |
| Weston | 700 | $14⅜ | 14⅛ | 14⅜ | |
| Whithorse | 900 | 197 | 195 | 195 | |
| Whonok A | 600 | $6⅜ | 6⅛ | 6⅜ | + ⅛ |
| Wilco | 5000 | 16½ | 16½ | 16½ | − ½ |
| Woodreef | 43200 | 72 | 70 | 70 | + 1 |
| Woodwd A | 2075 | $20¼ | 19⅞ | 20¼ | + ½ |
| Yk Bear | 2450 | 271 | 270 | 270 | − 1 |
| Yukon C | 58850 | 195 | 190 | 190 | |
| Zellers | 1100 | 405 | 390 | 405 | +15 |
| **Trust Units** | | | | | |
| BBC R un | 500 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| BBC R wt | z60 | 172 | 172 | 172 | |
| BM-Rt un | 845 | $13⅝ | 13½ | 13½ | − ⅛ |
| BM-RT wt | 3784 | 194 | 190 | 194 | + 4 |
| C Perm un | z50 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Heitman u | 1290 | $6⅝ | 6½ | 6½ | |
| Heitman w | z180 | 22 | 22 | 22 | |
| TD Realty | 755 | $23¾ | 23½ | 23½ | − ⅛ |
| TD Rejt w | 1190 | 107 | 105 | 107 | + 2 |

# montréal

## Baisse des papiers

La cote a monté et l'activité a été ordinaire hier à la Bourse de Montréal.

L'indice général a monté de 0.73 et atteint 190.51, l'indice industriel, de 1.14 et atteint 197.46, l'indice bancaire, de 0.27 et atteint 233.65, mais l'indice des services publics a fléchi de 0.40 et est tombé à 142.02 et celui des papiers de 0.14 et est tombé à 118.09.

Le volume a été de 344,300 actions, contre 302,700 actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 55 gains, 67 pertes et 47 inchangées, contre 59 gains, 90 pertes et 49 inchangées la veille.

Woodward Stores Ltd. A, dont 10,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à $20. Cons. Imperial Minerals Ltd., dont 40,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de deux cents et atteint 34 cents.

Les pétroles n'ont que peu fluctué.

Denison Mines a monté de 2 1-8 et atteint $67 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Acroll Oil and Gas a monté de 1 1-2 cent et atteint 49 1-2 cents, dans un virement de 34,000 actions.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1980 | $12 | 11⅞ | 12 | + ⅛ |
| Alta Gas T | 500 | $12⅜ | 12¼ | 12⅜ | + ¼ |
| Alcan | 2200 | $25⅞ | 25⅝ | 25⅞ | + ¼ |
| Alcan pr | 115 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Algoma St | 400 | $25¾ | 25¼ | 25¼ | − ⅝ |
| Aquitaine | 1600 | $21 | 0⅞ | 20⅞ | − ⅛ |
| Asbestos | 600 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | |
| Astral | 1000 | 165 | 165 | 165 | +7 |
| Bank Mtl | 3669 | $15½ | 15¼ | 15⅜ | |
| Banq CN | 290 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | − ⅛ |
| Bq Pv Can | 100 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ⅛ |
| Bell Canad | 1082 | $47¾ | 47½ | 47½ | − ⅜ |
| BP Can | 600 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Brcan a | 3077 | $9⅞ | 9⅝ | 9⅞ | + ⅛ |
| CAE A | 100 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | − ⅛ |
| Can Cem L | 244 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ⅛ |
| C Hydro | 4200 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | + ⅝ |
| CIL | 500 | $22 | 22 | 22 | |
| C Int Pw | 549 | $15½ | 15½ | 15½ | + ¼ |
| CJV | 300 | 155 | 151 | 151 | |
| CP Inv | 410 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | − ⅜ |
| Canron | 775 | $21½ | 21½ | 21½ | − ¼ |
| Cantol | 100 | 325 | 325 | 325 | |
| CPLAE | ⅝⅛¼⅞⅝⅝ | 1⅛—⅛ | 17⅞ | 18 | |
| Carl Ok | 2150 | 340 | 340 | 340 | |
| Celanese | 6175 | 512½ | 490 | 490 | |
| Chrysler | 2550 | $18⅜ | 18⅛ | 18⅜ | + ⅛ |
| Cominco | 1360 | $39¼ | 39 | 39¼ | + ⅛ |
| Comodor | 200 | $5½ | 5½ | 5½ | + ⅛ |
| Con Bath | 4650 | $35 | 34⅝ | 35 | |
| C Text | 400 | 225 | 215 | 225 | +15 |
| Con Gae | 300 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | + ⅛ |
| Con Glass | 2824 | $15 | 15 | 15 | |
| Denison | 3200 | $67¼ | 66⅞ | 67⅛ | +2⅛ |
| Dome Pete | 400 | $40⅛ | 40 | 40⅛ | + ⅝ |
| Dofasco a | 100 | $27⅜ | 27⅜ | 27⅜ | − ⅝ |
| Dom Store | 1000 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| D Tex a | 1000 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | − ¼ |
| Domtar | 950 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | − ⅛ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Dylex | 600 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | − ¼ |
| Fal Nck | 1180 | $41 | 40⅜ | 41 | +1 |
| Fin coll | 10100 | 220 | 210 | 220 | |
| Gaz Metr | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | − ¼ |
| Genstar L | 500 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | + ⅛ |
| Gt W Life | 800 | $51 | 50½ | 51 | −2 |
| Gulf Can | 1430 | $29¾ | 29⅝ | 29⅝ | − ⅜ |
| Hawker S | 100 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Heitmn U | 100 | $6⅝ | 6⅝ | 6⅝ | − ⅛ |
| Huds Bay a | 210 | $18¼ | 18⅛ | 18⅛ | |
| IAC | 300 | $17⅜ | 17⅛ | 17⅜ | + ¼ |
| Imp O a | 4598 | $23½ | 23⅛ | 23½ | + ⅜ |
| Imasco A | 1368 | $23¾ | 23½ | 23¾ | − ¼ |
| Inco a | 7447 | $34½ | 34⅛ | 34⅜ | + ⅜ |
| Inco b | 350 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | + ⅛ |
| IU Int | 1400 | $10½ | 10⅜ | 10½ | + ⅛ |
| IPL a | 266 | $14 | 13¾ | 13¾ | − ⅜ |
| Ivaco a | 100 | $9 | 9 | 9 | − ¼ |
| Kaiser Re | 200 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅛ |
| Koffler a | 100 | 490 | 490 | 490 | −35 |
| Labatt a | 6227 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Labatt pr a | 3300 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | − ⅛ |
| La Veren | 900 | 475 | 475 | 475 | |
| Lob Co B | 200 | 410 | 410 | 410 | −15 |
| Loeb M | 300 | 295 | 295 | 295 | +15 |
| MB Ltd | 3815 | $19¾ | 19½ | 19⅝ | |
| Magnason | 380 | 195 | 195 | 195 | −50 |
| Maritime | 454 | 17½ | 17½ | 17½ | |
| Mass Fer | 1100 | $27⅞ | 27⅛ | 27⅞ | + ¾ |
| Mas F b | 800 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| McGraw H | 1200 | 480 | 480 | 480 | +30 |
| Micc Inv | 500 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Mitch A | 100 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | − ⅛ |
| Moffat a | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Moore | 5100 | $40⅜ | 40 | 40¼ | + ⅜ |
| Multi Ac | 700 | 320 | 320 | 320 | |
| Nat Trust | 200 | $15 | 15 | 15 | |
| NB Tel | 873 | $14 | 14 | 14 | − ⅛ |
| N B tel b | 2000 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Nfl cl a | 377 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | |
| Noran a | 485 | $38⅝ | 38⅛ | 38⅝ | + ½ |
| Norcen | 2730 | $12½ | 12⅜ | 12½ | + ⅛ |
| Norc B | 500 | $22 | 22 | 22 | |
| Nor Tel | 442 | $39 | 38⅞ | 39 | + ¼ |
| Nor T w | 500 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | + ¼ |
| Pac Pete | 200 | $30 | 29½ | 29½ | − ½ |
| Pat NV | 150 | $14 | 14 | 14 | +1¾ |
| Peopl St | 2000 | 300 | 300 | 300 | |
| Placer | 100 | $24 | 24 | 24 | |
| Pop S | 400 | $5 | 5 | 5 | |
| Pow C a | 900 | $9 | 8⅞ | 9 | + ¼ |
| Pow C d | 200 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Price Com | 911 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | − ¼ |
| QSP Ltd | 500 | $8⅝ | 8½ | 8½ | − ¼ |
| Redpa a | 100 | $26 | 26 | 26 | |
| Rio Algom | 1150 | $35 | 34½ | 35 | + ½ |
| Rothman | 100 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | + ¼ |
| Royal Bank | 1007 | $27 | 26⅞ | 26⅞ | − ⅛ |
| Ry Trt a | 100 | $19 | 19 | 19 | |
| Seagram c | 3965 | $24¼ | 23½ | 24¼ | + ⅞ |
| Shell Can | 400 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | + ⅛ |
| Simpsons | 263 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Stham a | 150 | $22 | 22 | 22 | |
| Sys Dem | 200 | 265 | 265 | 265 | |
| Tele Met b | 225 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | −1¾ |
| Tor Dm Bk | 1887 | $18 | 17¾ | 18 | + ¼ |
| Tot Pet A | 800 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | − ⅛ |
| Tr Can A pr | 100 | $66¼ | 66¼ | 66¼ | + ¼ |
| Tr G C | 100 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| Unt Bank | 300 | 300 | 300 | 300 | +20 |
| Velcro | 400 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | + ¼ |
| Walk a | 465 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | − ⅛ |
| Woodward | 10500 | $20 | 20 | 20 | |
| York Lam | 1400 | 75 | 75 | 75 | |
| **Junior Industrielles** | | | | | |
| Casvant A | 400 | 135 | 135 | 135 | |
| **Mines et pétroles** | | | | | |
| Acroll Ltd | 34000 | 50 | 49 | 49½ | +1½ |
| Americ | 1000 | 4 | 4 | 4 | |
| Basic Res | 5300 | $11¼ | 11 | 11⅛ | − ⅛ |
| Bayard | 11000 | 7 | 6 | 6 | +1 |
| CS Pete | 400 | 295 | 290 | 295 | −5 |
| Can Mer | 300 | $10 | 10 | 10 | − ⅛ |
| Com N | 2000 | 25 | 25 | 25 | +4 |
| Cons Imp | 40500 | 34 | 30 | 34 | +2 |
| Dumgmi | 1000 | 60 | 60 | 60 | |
| Dyn Mn | 3000 | 72 | 71 | 71 | −2 |
| East Su a | 1000 | 151 | 151 | 151 | +1 |
| Flint Rk | 1000 | 4½ | 4½ | 4½ | − ½ |
| FNorm | 100 | 450 | 450 | 450 | −40 |
| Goldex | 6600 | 30 | 30 | 30 | +4 |
| Gold Hk | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Int Rock | 9000 | 36 | 36 | 36 | |
| Kiena | 2000 | 115 | 110 | 110 | −5 |
| Mt Laur U | 1500 | 39½ | 38 | 38 | −2 |
| Mt Jamie | 23500 | 44 | 39 | 44 | +2 |
| M Pleas | 6200 | 13 | 13 | 13 | −1 |
| N Insco | 10000 | 39 | 35 | 35 | −5 |
| Norsemn | 2000 | 12 | 12 | 12 | −3 |
| Peso Silv | 4132 | 55 | 55 | 55 | |
| Que Expl | 4500 | 38 | 35 | 35 | −4 |
| Que Coblt | 500 | 120 | 120 | 120 | −20 |
| Siebens Oil | 100 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| Stand Gld | 5000 | 21 | 21 | 21 | +1 |
| Talismn | 3000 | 40 | 37 | 40 | +3 |
| Troilus min | 1000 | 12 | 12 | 12 | |
| Untd Asbes | 400 | 400 | 400 | 400 | +5 |

# fonds mutuels

| | |
|---|---|
| **AGF Group** | |
| Amer Gth | 4.74 |
| Cdn Gas En | 13.28 |
| Cdn Sec Gth | 4.87 |
| Cdn Trusteed | 4.42 |
| Corp Invest | 5.36 |
| Corp Inv Stk | 4.97 |
| Growth Eq | 6.06 |
| Japan | 7.99 |
| nMoney Mkt | 10.00 |
| Special | 3.10 |
| **All Canadian Gr** | |
| Compound | 5.63 |
| Dividend | 5.93 |
| Northern En | 3.46 |
| Revenue Gth | 3.72 |
| Venture | 3.13 |
| 4000 | 3.85 |
| **Calvin Bullock Gr** | |
| Acrofund | 1.18 |
| CIF | 4.32 |
| **Ciag Inv Group** | |
| yCo-oprtrs | 10.24 |
| yLand G F | 10.15 |
| **Eaton Group** | |
| Comnwlth | 14.10 |
| Growth | 9.23 |
| Income | 4.39 |
| Interntnl | 6.82 |
| Leverage | 3.87 |
| Venture | 3.40 |
| Viking | 5.14 |
| **Guardian Group** | |
| Enterprise | .84 |
| GIS Comp | 8.96 |
| GIS Income | 2.73 |
| yGrowth Fu | 8.51 |
| North Amer | 3.38 |
| Mutual Acum | 5.50 |
| Mutual Inc | 4.54 |
| Sec Income | 9.49 |
| World Equity | 5.35 |
| **Investors Group** | |
| yGrowth | 11.43 |
| yInterntnl | 5.86 |
| yJapan | 8.33 |
| yMortgage | 4.79 |
| yMutual | 5.35 |
| yRetiremnt | 5.57 |
| yProvid Mut | 6.98 |
| yProvid Stk | 5.26 |
| **Nat Res Gth** | 3.75 |
| **Planned Invest Gr** | |
| Canada Cum | 5.33 |
| Canada Gth | 6.64 |
| Pld Res | 4.33 |
| Pld Sec Inc | 5.49 |
| Taurus | 4.82 |
| **Pret et Revenu Gr** | |
| American | 9.06 |
| Canadien | 6.43 |
| Retraite | 6.20 |
| **Prevest Mut** | 6.99 |
| **Prudential Group** | |
| Growth | 5.72 |
| Income | 4.98 |
| **Savings and Inv** | |
| American | 9.06 |
| Canadian | 6.43 |
| Retiremnt | 6.20 |
| **United Bond Sh** | |
| yRoyFund | 6.14 |
| yRoyFund In | 4.92 |
| **United Group** | |
| yAccumul | 4.16 |
| yAccumul R | 4.56 |
| yAmerican | 1.34 |
| yHorizon | 2.28 |
| ySecurity | 4.48 |
| yVenture | 2.64 |
| yVenture Ret | 4.35 |
| **Universal Gr** | |
| Save Equity | 8.19 |
| Save Income | 5.05 |
| **Non Members** | |
| Assoc Inv | 5.32 |
| yBeaubran | 4.50 |
| ynBolt TremE | 5.90 |
| Cdn S Afr Gd | 3.34 |
| **Canagex Group** | |
| yBond | 9.22 |
| Fund | 9.72 |
| Interntnl | 8.16 |
| yMortgage | 10.10 |
| Capital Gth | 10.01 |
| xChase | 6.85 |
| **CML Group** | |
| Growth | 6.55 |
| Intl Energy | 2.45 |
| Intl Gth | 4.42 |
| Intl Income | 3.18 |
| Univest | 4.99 |
| xComp Cap | 4.42 |
| **Desjardins Gr** | |
| yCanadian | 7.56 |
| yHypothqs | 4.21 |
| yInterntl | 6.94 |
| yObligtns | 5.00 |
| yQuebec | 3.80 |
| yPEP | 2.22 |
| nySpec | 4.29 |
| Dixon, Krog | 5.75 |
| yDomin Comp | 6.58 |
| **Dreyfus Group** | |
| Inc | 11.99 |
| Internatl | 13.16 |
| nExecut Can | 6.21 |
| nExecut Intl | 1.50 |
| xFid Trend | 23.08 |
| nHarvard | 6.68 |
| Heritage | 1.96 |
| **Industrial Group** | |
| Indust Amer | 2.23 |
| Indust Div | 6.01 |
| Indust Eq | 5.23 |
| Indust Gth | 15.79 |
| Indust Inc | 10.09 |
| IndustPen | 20.05TC |
| **Keytone Gr** | |
| Cus K-2 | 5.51 |
| Cus S-1 | 19.67 |
| Cus S-4 | 3.73 |
| Polaris | 3.51 |
| xLex Rsrch | 15.03 |
| xManhatn | 2.86 |
| Marlborough | 5.03 |
| Natrusco | 13.75 |
| **NW Group** | |
| yCanadian | 4.67 |
| yEquity | 6.53 |
| yGrowth | 4.89 |
| xOne Wm St | 14.77 |
| xOppenhmr | 6.66 |
| **Pemberton Gr** | |
| nPacific Div | 5.22 |
| nPacific Inc | 2.65 |
| nPacific Res | 2.80 |
| nPacific Ret | 4.74 |
| nPacific US | 4.36 |
| **PHN Group** | |
| yBond | 10.80 |
| yCanadian | 7.55 |
| yFund | 14.50 |
| yPooled | 28.92 |
| nyRRSP | 11.55 |
| **PMF Managemnt** | |
| nPension Mu | 6.61 |
| nXanadu Fu | 4.07 |
| **Principal Group** | |
| Collective | 6.07 |
| Growth | 4.39 |
| Venture | 2.95 |
| nPutnam | 10.82 |
| **Scotiafd Group** | |
| Scotiafund | .94 |
| Scotiafd Mtge | .98 |
| Sterling Eqty | 6.17 |
| xTech | 7.61 |
| Temple Gth | 9.90 |
| **Trans Canada Gr** | |
| yA | 5.45 |
| yC | 11.38 |
| ySpecial | 4.38 |
| Vanguard | 5.76 |
| Western Gth | 4.88 |

# les options

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcan Aug 30 | 3 | | 25 | 20 | 25⅞ |
| Alcan Nov 25 | 5 | $2⅜ | 2½ | 2½ | 25⅞ |
| Alcan Nov 30 | 25 | 50 | .75 | 55 | 25⅞ |
| Alcan Feb 25 | 12 | $3⅜ | 3½ | 3½ | 25⅞ |
| Alcan Feb 30 | 30 | 100 | 125 | 110 | 25⅞ |
| Bk Mtl Feb 17½ | 2 | 40 | 55 | 40 | 15⅜ |
| CP Ltd Feb 17½ | 42 | 185 | 212½ | 200 | 18 |
| Imp O Aug 25 | 3 | 50 | 65 | 45 | 23½ |
| Imp O Nov 25 | 11 | 145 | 165 | 150 | 23½ |
| Imp O Feb 22½ | 1 | $3½ | 4 | 3¾ | 23½ |
| Imp O Feb 25 | 1 | $2 | 2⅜ | 2¼ | 23½ |
| Inco Aug 30 | 1 | $4¾ | 5 | 5 | 34⅜ |
| Inco Feb 30 | 2 | $6⅜ | 6½ | 6½ | 34⅜ |
| Mac Bl Nov 20 | 2 | $2 | 2¼ | 2¼ | 19⅝ |
| Mac Bl Nov 22½ | 2 | 105 | 120 | 105 | 19⅝ |
| Mac Bl Nov 25 | 12 | 25 | 50 | 50 | 19⅝ |
| Mass F Aug 30 | 6 | 65 | 90 | 75 | 27⅞ |
| Mass F Nov 30 | 8 | 180 | 190 | 180 | 27⅞ |
| Mass F Feb 30 | 4 | $3 | 3⅜ | 3 | 27⅞ |
| Moore Nov 40 | 7 | $3⅛ | 3⅜ | 3¼ | 40¼ |
| Moore Nov 45 | 3 | 90 | 115 | 95 | 42¼ |
| Moore Feb 45 | 2 | 155 | 190 | 170 | 40¼ |
| Noranda Aug 35 | 3 | $4⅛ | 4⅜ | 3⅞ | 38⅝ |
| Noranda Aug 40 | 5 | 60 | 85 | 70 | 38⅝ |
| Noranda Feb 40 | 10 | $2⅝ | 2⅞ | 2¾ | 38⅝ |
| Pac Pet Aug 30 | 5 | 125 | 150 | 160 | 29½ |
| Shell Aug 15 | 8 | 175 | 200 | 190 | 16⅝ |
| Shell Aug 17½ | 2 | 40 | 65 | 50 | 16⅝ |
| Shell Feb 17½ | 1 | 130 | 150 | 150 | 16⅝ |

# les devises

| | | |
|---|---|---|
| Afriqua du Sud | Rand | 1.1159 |
| Allemagne | Deutsche Mark | .3756 |
| Angleterre | Livre | 1.7258 |
| Argentine | Peso | .0070 |
| Australie | Dollar | 1.2020 |
| Autriche | Schilling | .0527 |
| Belgique | Franc | .02439 |
| Brésil | Cruzeiro Novo | .0915 |
| Danemark | Couronne | .1576 |
| Espagne | Peseta | .0144 |
| France | Franc étranger | .2033 |
| Hollande | Florin | .3551 |
| Italie | Lire | .001155 |
| Japon | Yen | .003264 |
| Mexique | Peso | .0775 |
| États-Unis | Dollar | .9678 |
| Norvège | Couronne | .1732 |
| Nouvelle Zélande | Dollar | .9639 |
| Suède | Couronne | .2172 |
| Suisse | Franc | .3918 |

# new york

## Un bond de 11 points

Le marché s'est finalement redressé hier à Wall Street au cours d'une séance active.

L'indice des industrielles a clôturé sur une hausse de plus de 11 points, au-dessus de la barre des mille points autour de laquelle il fluctue depuis plusieurs mois. La cote a ouvert sans grand changement et les cours ont finalement enregistré leurs meilleurs gains durant l'après-midi. À l'origine de ce redressement: l'annonce par le département du Commerce d'une hausse de 0.4 pour cent des prix de gros en juin, alors que les milieux financiers s'attendaient à un chiffre plus élevé.

Un bon nombre de compartiments ont terminé en hausse, en particulier les automobiles, où General Motors gagne 1 7-8, à 69, les pharmaceutiques, avec Abbott en hausse de 2 1-8, à 47 1-4, les chimiques, où Dow Chemical gagne 1 1-2, à 47 1-4 et les aluminiums, où Reynolds progresse de 1 1-8, à 38.

L'indice Dow Jones a monté de 11.13 et atteint 1,003.11. Il est à huit points de son record de l'année.

Son avance de vendredi est sa plus considérable depuis le 17 juin, alors qu'elle avait été de 14.57.

Son gain pour toute la semaine est de 3.27.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 984 gains, 425 pertes, et 451 inchangées, contre 801 gains, 579 pertes et 475 inchangées jeudi.

Le volume a été de 23.50 millions d'actions, contre 21.71 millions d'actions la veille.

L'indice général de la Bourse de New York a monté de .49 et atteint 56.06.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine a monté de .68 et atteint 106.57.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Seagram a monté de 1 1-8 et atteint $25 3-8, Massey-Ferguson, de 1 1-8 et atteint $29 et les autres titres ont fluctué en bas d'un point.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ACF In | 9 | 111 | 36¼ | 35½ | 35¾ | − ⅜ |
| ASA Ltd | .. | 113 | 23 | 22⅜ | 22½ | − ¾ |
| Addrsso | 10 | 422 | 10½ | 9¾ | 10⅜ | + ½ |
| Alcan Alu | 100 | 569 | 26⅞ | 26' | 26 | + ⅜ |
| Alleg Cp | 32 | 25 | 11 | 11 | 11 | .... |
| Allg Lud | 9 | 52 | 41¾ | 41⅜ | 41¾ | + ⅝ |
| Allis Ch | 9 | 621 | 25⅝ | 24⅞ | 25⅝ | + ¾ |
| Alcoa | 33 | 555 | 56½ | 54⅝ | 56½ | +1⅞ |
| AMtlCl | 14 | 65 | 58¾ | 58¼ | 58½ | + ¼ |
| Ambac | 9 | 65 | 22 | 21⅝ | 21⅝ | − ¼ |
| Am Hes | 6 | 380 | 23¼ | 22⅞ | 23¼ | + ¼ |
| Am Airl | | 688 | 14¾ | 14⅜ | 14½ | − ⅛ |
| A Brnd | 7 | 118 | 40⅝ | 40⅛ | 40⅝ | + ¼ |
| Am Can | 8 | 85 | 34¾ | 34¼ | 34½ | .... |
| A Cyan | 8 | 388 | 25⅞ | 25⅝ | 25⅝ | .... |
| A Home | 21 | 1229 | 35⅛ | 34⅝ | 34⅞ | + ⅛ |
| Am Mot | 4 | 211 | 5 | 4¾ | 4⅞ | .... |
| Am Stand | 8 | 166 | 23⅜ | 22⅝ | 23⅜ | + ¼ |
| Am TT | 11 | 1160 | 57¼ | 56¾ | 57 | + ⅛ |
| Ampx Cp | 14 | 1244 | 9 | 8⅜ | 8⅞ | + ½ |
| Anacon | | 283 | 28⅜ | 28⅜ | 28⅝ | .... |
| Armco St | 9 | 144 | 33⅛ | 32½ | 32⅝ | − ⅛ |
| Armst Ck | 14 | 236 | 27⅝ | 27⅛ | 27⅜ | + ⅛ |
| Asarco | 53 | 187 | 18½ | 18 | 18⅜ | .... |
| Atl Rich | 14 | 992 | 103¼ | 102 | 102⅛ | − ⅞ |
| Avco Cp | 2 | 352 | 14 | 13¼ | 13¾ | + ⅛ |
| Avco Cpf | .. | 138 | 41 | 40⅛ | 40¾ | + ½ |
| Avnet Inc | 7 | 362 | 18½ | 18 | 18¼ | − ⅛ |
| Avon Pd | 19 | 456 | 47⅞ | 47⅛ | 47¾ | + ¼ |
| Babck W | 9 | 237 | 36 | 35⅛ | 36 | + ¾ |
| Baxt Trv | 26 | 262 | 39½ | 38¾ | 39½ | + ⅝ |
| Beckmn | 17 | 65 | 25¾ | 25¼ | 25¾ | + ¼ |
| Beech A | 8 | 118 | 22 | 21⅜ | 22 | + ½ |
| Bel How | | 62 | 20¾ | 20¼ | 20⅝ | + ⅛ |
| Benfl Cp | 6 | 150 | 25¼ | 24¾ | 25 | − ¼ |
| Beth Stl | 10 | 195 | 43⅞ | 43½ | 43⅞ | + ¼ |
| Blck Dkr | 29 | 594 | 24½ | 24¼ | 24¼ | .... |
| Boeing | 12 | 535 | 41 | 40 | 41 | + ⅜ |
| Boise Cas | 11 | 953 | 25½ | 24¼ | 24¼ | −1⅛ |
| Borden | 10 | 140 | 31¾ | 31¼ | 31¾ | .... |
| Borg War | 10 | 86 | 30 | 29½ | 29¾ | − ¼ |
| Bos Ed | 10 | 51 | 23⅜ | 23 | 23⅛ | + ⅛ |
| Brist My | 17 | 279 | 79⅛ | 77⅝ | 79 | +1⅛ |
| Brit Pet | 16 | 209 | 10¾ | 10⅝ | 10⅝ | .... |
| Brunswk | 13 | 325 | 17⅛ | 17 | 17 | .... |
| Bucy Er | 17 | 1273 | 29 | 28⅝ | 28⅞ | − ⅛ |
| Burl Ind | 10 | 247 | 24⅝ | 24⅜ | 24½ | + ⅛ |
| Burrghs | 25 | 266 | 102 | 100½ | 102 | +1⅜ |
| CBS | 14 | 506 | 60⅛ | 59⅜ | 59⅞ | + ¼ |
| CIT Fin | 7 | 147 | 33⅜ | 32⅞ | 33¼ | + ⅛ |
| CPC Int | 10 | 203 | 48 | 46⅝ | 47⅞ | +1 |
| Callah M | 22 | 20 | 16¾ | 16⅝ | 16¾ | + ⅛ |
| Camp RL | 17 | 17 | 22⅜ | 21¾ | 21¾ | − ⅝ |
| Camp sp | 11 | 177 | 37¼ | 33¼ | 33¾ | + ½ |
| Cdn Pac | 8 | 356 | 18⅝ | 18⅜ | 18½ | .... |
| CapCCm | 15 | 120 | 54 | 53¼ | 54 | +1 |
| CrlngOk | .. | 8 | 3⅜ | 3½ | 3½ | − ⅛ |
| Cater Tr | 12 | 158 | 90¾ | 90⅛ | 90½ | + ¼ |
| Celanese | 9 | 107 | 49¼ | 48⅜ | 49 | + ½ |
| Chase Mn | 7 | 716 | 30¼ | 29¾ | 30⅛ | + ¼ |
| Chessie | 8 | 93 | 39⅝ | 39⅛ | 39½ | + ½ |
| ChrsCrft | .. | 46 | 5⅜ | 5⅛ | 5¼ | − ⅛ |
| Chrysir | .. | 611 | 19⅛ | 18⅝ | 19 | + ¼ |
| Citicorp | 13 | 1129 | 35¾ | 35⅛ | 35⅝ | + ½ |
| Cities Sv | 9 | 197 | 53½ | 52⅞ | 53 | − ⅜ |
| Clark Eq | 13 | 169 | 44 | 43 | 44 | +1 |
| Clark Oil | 22 | 29 | 12¾ | 12½ | 12½ | − ⅛ |
| Clorox Co | 11 | 467 | 12⅜ | 12 | 12¼ | + ⅛ |
| Coca Col | 21 | 270 | 86¼ | 83¾ | 86¼ | +2¼ |
| Colg Pal | 16 | 701 | 29 | 28¼ | 28¾ | + ¾ |
| Col Pict | 6 | 0 | 6 | 5¾ | 6 | + ⅛ |
| Comsat | 6 | 331 | 26 | 25⅝ | 26 | + ¼ |

| | | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Congolm | 10 | 59 | 15½ | 15 | 15¼ | + ⅜ |
| Con Edis | 5 | 279 | 18⅝ | 18½ | 18⅝ | .... |
| Cont Cp | 15 | 160 | 49½ | 48¼ | 49½ | +1⅛ |
| Cont Grp | 8 | 178 | 33⅜ | 33 | 33⅛ | − ¼ |
| Cont Dat | 11 | 404 | 24⅜ | 24 | 24¼ | .... |
| Copp Rng | .. | 21 | 23 | 22⅝ | 22⅞ | − ¼ |
| Copw Cp | 8 | 5 | 52 | 51¾ | 51⅞ | − ⅛ |
| Crane Co | 7 | 26 | 38⅞ | 38⅝ | 38¾ | − ⅛ |
| Crw Cork | 8 | 134 | 18¾ | 18⅜ | 18¾ | + ⅜ |
| Crw Zell | 12 | 1041 | 40 | 39⅜ | 39¾ | + ½ |
| Curtis Wr | 8 | 1228 | 15⅝ | 15⅛ | 15½ | + ½ |
| Dart Ind | 10 | 171 | 36 | 35¾ | 35⅞ | .... |
| Data Gen | 31 | 218 | 54⅜ | 53½ | 54¼ | + ¾ |
| Deere | 9 | 462 | 69 | 68⅛ | 68⅛ | − ½ |
| Denn Mf | 9 | 32 | 23⅜ | 23 | 23¼ | + ¼ |
| Dexter C | 10 | 14 | 18½ | 18¼ | 18½ | + ½ |
| DigitlEq | 34 | 345 | 180½ | 177½ | 179⅞ | +2⅜ |
| Disney W | 24 | 438 | 55¼ | 54 | 55 | +1⅛ |
| Dr Peppr | 23 | 183 | 16½ | 16¼ | 16½ | + ⅛ |
| Dome M | 13 | 33 | 42⅝ | 42 | 42 | − ¼ |
| Dow Ch | .. | 1701 | 47¾ | 46 | 47¾ | +1½ |
| duPont | 17 | 823 | 135 | 132⅜ | 134¾ | +2¼ |
| EG G | 15 | 221 | 17⅛ | 16⅝ | 17 | + ½ |
| Eas Kod | 26 | 1538 | 101⅛ | 97⅞ | 100⅞ | +2⅝ |
| Eaton | 14 | 159 | 41⅝ | 40⅝ | 41½ | +1 |
| EIP | | | | | | NG |
| Eltra Cp | 9 | 69 | 30⅞ | 30¼ | 30½ | − ½ |
| Esmark | 7 | 789 | 36⅝ | 35⅞ | 36 | − ⅞ |
| Ethyl Cp | 6 | 13 | 38⅝ | 38⅜ | 38½ | − ⅛ |
| ExCellO | 8 | 69 | 22⅝ | 22⅛ | 22¼ | − ⅜ |
| Exxon | 9 | 649 | 104⅞ | 104⅛ | 104⅜ | − ¼ |
| FMC Cp | 7 | 70 | 25X | 24⅞ | 24⅞ | − ¼ |
| Fairch | 37 | 421 | 51¾ | 50 | 50⅞ | + ¾ |
| Fireston | 9 | 182 | 23⅜ | 23⅛ | 23¼ | .... |
| Fluor Cp | 12 | 228 | 42⅛ | 40¾ | 41⅜ | + ¾ |
| Ford M | 8 | 624 | 58¼ | 57⅜ | 58¼ | + ⅞ |
| Foxboro | 12 | 136 | 44⅜ | 43 | 44⅜ | +1⅜ |
| Fruehf | 9 | 114 | 26 | 25⅜ | 25⅜ | − ⅜ |
| Gard Den | 16 | 71 | 26 | 25⅝ | 25⅝ | − ¼ |
| Gen Dyn | 8 | 183 | 64¾ | 64¼ | 64½ | .... |
| Gen Elec | 17 | 1446 | 58⅜ | 57⅝ | 58⅛ | + ⅜ |
| Gn Food | 10 | 352 | 29 | 28½ | 28¾ | + ¼ |
| Gen Inst | 36 | 242 | 17⅝ | 17⅛ | 17⅜ | + ⅜ |
| Gen Mills | 15 | 226 | 31½ | 31⅛ | 31¼ | .... |
| Gen Mot | 10 | 1344 | 69⅛ | 67 | 69 | +1⅞ |
| Gen Port | 32 | 282 | 6¼ | 6 | 6 | .... |
| GTel El | 9 | 685 | 26¾ | 26¼ | 26⅜ | .... |
| Gen Tire | 6 | 73 | 22¼ | 22 | 22¼ | .... |
| Ga Pac | 18 | 625 | 49½ | 49 | 49⅜ | + ⅛ |
| Gillette | 11 | 480 | 30½ | 29¾ | 30½ | + ⅝ |
| Goodrich | 13 | 31 | 27⅛ | 27 | 27 | − ⅛ |
| Goodyr | 10 | 381 | 23¼ | 22¾ | 23⅛ | + ¼ |
| Gould Inc | 9 | 150 | 37¾ | 37¼ | 37⅝ | + ¼ |
| Gt AP | 125 | 199 | 12½ | 12¼ | 12½ | + ¼ |
| GrenGnt | 16 | 28 | 15⅞ | 15½ | 15⅞ | + ⅜ |
| Gulf Oil | 7 | 722 | 27⅜ | 27 | 27⅛ | .... |
| Halburt | 15 | 344 | 64 | 63 | 63½ | .... |
| Hecla M | 19 | 81 | 15½ | 15¼ | 15⅜ | .... |
| Heinz HJ | 10 | 53 | 48⅜ | 48 | 48¼ | + ¼ |
| Heublein | 16 | 151 | 50¾ | 49⅞ | 50¾ | + ¾ |
| Hew Pck | 39 | 128 | 117⅛ | 116⅛ | 116¾ | +1⅛ |
| HghVltg | 17 | 77 | 6⅞ | 6½ | 6⅝ | + ⅛ |
| Hobart M | 14 | 41 | 27¼ | 26¾ | 26¾ | − ¼ |
| Holdy In | 14 | 728 | 14⅜ | 14⅛ | 14¼ | + ⅛ |
| Homestk | 20 | 91 | 37⅝ | 37⅛ | 37⅛ | − ⅝ |
| Honywl | 15 | 600 | 52¼ | 51⅛ | 52¼ | + ¾ |
| Houdail a | 7 | 619 | 15½ | 15¼ | 15⅜ | .... |
| Househ F | 7 | 779 | 19⅛ | 18⅞ | 19 | .... |
| How John | 12 | 322 | 13 | 12¾ | 13 | + ⅛ |
| IC Inds | 7 | 527 | 20 | 19⅝ | 19⅞ | + ¼ |
| IU Int | 6 | 519 | 11⅛ | 10¾ | 11⅛ | + ⅜ |
| INCO | 18 | 386 | 35¾ | 35¼ | 35½ | + ⅜ |

| | | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Int Harv | 21 | 696 | 31½ | 31⅛ | 31⅜ | + ⅛ |
| Int Mng | | 11 | 96 | 12⅜ | 12⅞ | + ½ |
| Int Pap | 14 | 553 | 72⅜ | 71½ | 71⅝ | − ⅛ |
| Interlk In | 6 | 11 | 39⅞ | 39⅝ | 39¾ | − ⅛ |
| Int TT | 9 | 591 | 28⅝ | 28¼ | 28⅝ | + E |
| Itek Cp | | 536 | 18¼ | 17 | 17⅛ | +1 |
| John Man | 12 | 501 | 30⅛ | 29⅝ | 30 | + ⅜ |
| Joy Mfg | 12 | 81 | 49¼ | 48¾ | 49¼ | .... |
| Kennecot | 97 | 319 | 35¼ | 34⅞ | 35 | − ¼ |
| Kerr Mg | 16 | 203 | 79¼ | 78¾ | 79 | + ¼ |
| Kraftco | 9 | 183 | 46½ | 45¼ | 46⅛ | + ⅜ |
| Krsge SS | 20 | 904 | 37⅛ | 36⅜ | 37 | +1⅛ |
| Kroehlr | | 59 | 13⅜ | 13 | 13¼ | .... |
| Litton | 17 | 359 | 15½ | 15¼ | 15⅜ | − ⅛ |
| LckhdAr | 3 | 323 | 11⅜ | 10⅞ | 11¼ | + ⅛ |
| Loew Cp | 6 | 62 | 28¾ | 28⅜ | 28⅜ | − ⅛ |
| MCA Inc | 6 | 261 | 35¼ | 34⅝ | 35 | − ¼ |
| Mad SG | 8 | 25 | 6⅝ | 6½ | 6⅝ | + ⅛ |
| Mallory | 41 | 48 | 37½ | 36⅜ | 37½ | + ¾ |
| Marathn | 2 | 73 | 10⅛ | 9⅞ | 10 | + ⅛ |
| MrthnO | 12 | 463 | 57⅝ | 56⅞ | 57¼ | + ⅝ |
| MarqCm | 14 | 128 | 13⅝ | 13⅜ | 13⅝ | .... |
| MrshMc | 19 | 205 | 57 | 56 | 56 | − ¾ |
| Mars Fd | 9 | 32 | 18¾ | 18½ | 18⅝ | .... |
| Martn M | 9 | 406 | 24 | 23⅝ | 23⅞ | .... |
| Masco Cp | 16 | 443 | 24⅛ | 23½ | 23⅞ | − ¼ |
| Mass Fer | 5 | 221 | 29⅛ | 28 | 29 | +1⅛ |
| Mas Cp | | 26 | 16⅛ | 15⅞ | 16⅛ | + ⅛ |
| Maytag | 15 | 91 | 34⅝ | 34⅛ | 34⅛ | − ½ |
| McDonld | 25 | 418 | 57⅛ | 56½ | 57⅛ | +½⅛ |
| McDn D | 10 | 263 | 24⅜ | 24 | 24⅛ | − ⅛ |
| McGr H | 11 | 241 | 15⅛ | 14½ | 15 | + ⅜ |
| McIntyr | 8 | 230 | 39 | 39 | 39 | + ¾ |
| McKee | 7 | 21 | 16¼ | 15⅞ | 16 | .... |
| Merck | 24 | 439 | 74 | 73½ | 74 | + ½ |
| Merr Lyn | 9 | 473 | 27¾ | 27 | 27⅜ | + ⅜ |
| MGM | 7 | 67 | 14¼ | 13⅞ | 14⅛ | + ⅛ |
| Midl Ros | 7 | 15 | 25¾ | 25½ | 25¾ | .... |
| Min MM | 25 | 1430 | 61 | 58¾ | 60½ | +1¾ |
| Mobil O | 7 | 396 | 59¼ | 58⅝ | 58¾ | − ⅛ |
| Mohas | 8 | 12 | 18⅞ | 18½ | 18⅞ | .... |
| Monsant | 9 | 537 | 91¼ | 89¾ | 91 | +1 |
| Motorola | 32 | 259 | 57⅜ | 56⅝ | 56¾ | .... |
| NCR Cp | 15 | 1152 | 35⅞ | 35⅛ | 35¾ | + ⅝ |
| NL Ind | 12 | 1058 | 22 | 21½ | 21¾ | + ½ |
| Nat Distil | 9 | 205 | 26⅜ | 25⅞ | 26⅛ | + ¼ |
| Nat Gyp | 10 | 60 | 14⅞ | 14¾ | 14⅞ | + ⅛ |
| Norflk W | 8 | 36 | 82⅛ | 81¾ | 82 | − ⅜ |
| Nor Tel | 16 | 190 | 41⅛ | 40⅛ | 41⅛ | +1⅛ |
| Northgt | 35 | 53 | 4⅜ | 4¼ | 4¼ | .... |
| Northrop | 9 | 202 | 45½ | 44¼ | 44½ | − ½ |
| Nor Sim | 10 | 406 | 20⅜ | 20⅛ | 20⅛ | + ⅛ |
| Occ pet | 12 | 723 | 17⅝ | 17 | 17⅝ | + ⅝ |
| Out Mar | 9 | 10 | 31 | 31 | 31 | .... |
| PPG Ind | 10 | 105 | 51¾ | 51¼ | 51½ | − ¼ |
| Pac Petrl | 11 | 66 | 30¾ | 30 | 30⅛ | − ¾ |
| Pan Air | | 670 | 6¼ | 6 | 6⅛ | + ⅛ |
| Penn Cen | | 33 | 1⅝ | 1½ | 1½ | .... |
| Penney | 14 | 625 | 50⅝ | 49½ | 50⅜ | + ⅞ |
| Pennzoil | 11 | 265 | 34¾ | 34½ | 34¾ | + ¼ |
| Pepsi Co | 17 | 723 | 77¾ | 75¼ | 77⅜ | +2⅛ |
| Perk Elm | 23 | 196 | 23¾ | 23⅜ | 23¾ | + ⅛ |
| Pfizer | 11 | 3334 | 29½ | 24 | 24 | −4½ |
| Phelp D | 22 | 350 | 44½ | 43⅜ | 44⅜ | + ⅜ |
| Phil Mor | 14 | 960 | 53⅞ | 52½ | 53¾ | +1 |
| Pitney B | 9 | 1110 | 17½ | 17 | 17½ | + ⅝ |
| Pittston | 9 | 518 | 44⅝ | 43¾ | 44 | − ⅜ |
| Polaroid | 21 | 1466 | 41 | 40⅜ | 40⅝ | + ½ |
| Prct Gm | 21 | 659 | 99⅜ | 97½ | 98½ | +1⅛ |
| Pullman | 10 | 222 | 36⅞ | 36½ | 36½ | − ⅛ |
| RCA | 18 | 1326 | 29⅛ | 28½ | 29⅛ | + ⅜ |
| Ralston P | 16 | 284 | 52⅛ | 51⅝ | 52 | + ¼ |
| Raym Int | 6 | 198 | 21½ | 20(⅜21¼ | | − ⅛ |
| Rdg Bate | 4 | 21439⅛ | .. | 18⅞ | .. 18⅞ | − ⅜ |
| Relian El | 12 | 134 | 31¾ | 30⅝ | 30⅞ | − ⅞ |
| Relia Gp | .. | 633 | 16 | 14¼ | 16 | +1¾ |
| Rep Stl | 1. | 225 | 37¾ | 36⅞ | 37¾ | + ¾ |
| Revlon | 19 | 144 | 87¾ | 85½ | 87¼ | +1¾ |
| Rich Mrl | 13 | 224 | 25½ | 25¼ | 5¼ | − ⅛ |
| Robins A | 11 | 614 | 12⅛ | 11½ | 12⅛ | + ⅛ |
| Rosario | 13 | 20 | 27⅜ | 26¾ | 26⅞ | − ½ |
| SCM Cp | 6 | 202 | 18⅜ | 17⅝ | 18⅜ | + ½ |
| St RegP | 10 | 369 | 41 | 39½ | 41 | +1¾ |
| Sanders | 15 | 83 | 9⅝ | 9½ | 9½ | + ⅛ |
| SFe In | 11 | 334 | 35 | 34½ | 34H | + ¼ |
| Scher Pl | 21 | 351 | 56¼ | 55⅝ | 56¼ | + ⅜ |
| Schlmbg | 21 | 753 | 88¾ | 87⅜ | 88⅝ | +1⅛ |
| Scott Pap | 10 | 233 | 19½ | 19¼ | 19½ | − ⅛ |
| Sears R | 19 | 791 | 66½ | 64⅞ | 66¼ | +1 |
| Sedco Inc | 8 | 53 | 33¾ | 32⅞ | 33½ | − ⅜ |
| Shell Oil | 8 | 100 | 68⅞ | 68⅜ | 68⅝ | + ⅝ |
| Singer | | 234 | 24¾ | 24¼ | 24¾ | + ⅛ |
| Skyline | 32 | 329 | 19⅞ | 19⅜ | 19⅜ | − ½ |
| Smith AO | | 36 | 16⅛ | 15½ | 16⅛ | + ⅜ |
| Sou Pac | 8 | 78 | 35 | 34½ | 34⅞ | + ½ |
| Sparton | 5 | 2 | 8 | 8 | 8 | .... |
| St Brand | 16 | 84 | 38½ | 37⅞ | 38½ | + ⅛ |
| StOil Cal | 9 | 2532 | 39¼ | 38¼ | 38¼ | − ⅜ |
| StOil Ind | 9 | 594 | 52¼ | 51⅛ | 52 | + ⅛ |
| Ster Drug | 12 | 270 | 17⅛ | 16¾ | 17 | − ⅛ |
| Steven J | 7 | 130 | 20⅝ | 20⅜ | 20½ | + ⅛ |
| Stor Tech | 8 | 360 | 12 | 11 | 11¾ | + ½ |
| Stud Wor | 7 | 27 | 49 | 48⅝ | 48⅞ | − ⅛ |
| Sun Oil | 7 | 44 | 38 | 37½ | 38 | + ¼ |
| Sunsh M | 18 | 33 | 12½ | 12¼ | 12¼ | − ⅜ |
| Taft Brd | 10 | 49 | 29½ | 28½ | 29½ | + ½ |
| Tchnclr | 10 | 12 | 6⅛ | 6 | 6⅛ | + ⅛ |
| Teldyn | 10 | 381 | 71⅜ | 69 | 71⅜ | +2⅛ |
| Tenneco | 8 | 2244 | 33⅝ | 32½ | 33⅝ | +1⅜ |
| Texaco | 9 | 3384 | 28⅜ | 27¾ | 27⅞ | − ¼ |
| Tex Inst | 41 | 263 | 125 | 123¾ | 124⅝ | +1⅜ |
| Tex Glf | 10 | 307 | 35⅛ | 34⅜ | 35⅛ | + ⅞ |
| Txtrn.20 | 11 | 445 | 30⅛ | 29½ | 30 | + ½ |
| Thiokol | 7 | 82 | 18¾ | 18⅜ | 18¾ | + ⅜ |
| Time In | 13 | 127 | 64¼ | 63½ | 64⅛ | + ⅝ |
| Timkn | 10 | 75 | 55½ | 54¾ | 54¾ | − ½ |
| Tran Un | 16 | 109 | 34⅜ | 33½ | 34⅛ | + ⅜ |
| Tranwy I | 7 | 86 | 21⅜ | 20⅝ | 20⅝ | + ⅛ |
| Twen Ce | 7 | 406 | 11¾ | 11¼ | 11⅜ | − ⅛ |
| UOP | | 27 | 12 | 11⅞ | 11⅞ | .... |
| U Camp | 14 | 848 | 61⅛ | 59½ | 61 | +1½ |
| Un Carb | 11 | 771 | 66¾ | 64⅞ | 66⅝ | +1⅛ |
| Unit Cp | | 49 | 8⅞ | 8¾ | 8¾ | − ⅛ |
| US Gyps | 13 | 366 | 24⅜ | 23⅝ | 24⅜ | + ⅝ |
| US Steel | 9 | 541 | 54⅛ | 53 | 54 | +1¼ |
| Unit Tech | 9 | 789 | 36⅞ | 36⅜ | 36¾ | − ⅛ |
| Upjohn | 18 | 506 | 43⅛ | 42¼ | 42⅞ | + ¾ |
| Varian As | 13 | 164 | 15⅞ | 15¼ | 15⅝ | + ⅛ |
| Walk ha | 9 | 1 | 31¼ | 31¼ | 31¼ | − ⅛ |
| Warn Lb | 16 | 362 | 32½ | 31⅞ | 32⅜ | + ⅛ |
| Weathrd | 10 | 28 | 9½ | 9⅛ | 9⅜ | + ¼ |
| Westg El | 7 | 1049 | 17¾ | 17⅛ | 17¼ | .... |
| Weyerhs | 28 | 614 | 44¼ | 43½ | 44⅛ | + ⅜ |
| Whit Con | 6 | 115 | 24⅛ | 23¾ | 23⅞ | − ⅛ |
| Wolwth | 6 | 182 | 23⅞ | 23½ | 23⅞ | + ¼ |
| Xerox Cp | 19 | 818 | 62½ | 61⅛ | 61⅝ | + ⅜ |
| Zenith R | 19 | 207 | 34⅛ | 33⅝ | 34 | + ¼ |
| Zurn Ind | 10 | 68 | 12⅝ | 12⅜ | 12½ | .... |

# obligations

## Marché actif

Les prix ont fléchi un peu et l'activité a été grande cette semaine sur le marché canadien des obligations.

Le court terme a perdu en moyenne 25 cents, le moyen et le long terme ont perdu en moyenne trois quarts de point, il en a été de même des obligations provinciales et, les obligations des sociétés, pour leur part, ont perdu en moyenne un demi-point.

Simpsons-Sears Acceptance Co. projette d'emprunter en Europe $20 millions pour une durée de sept ans. Elle va offrir un intérêt de 9.75 p.c.

Vendredi, on pouvait se procurer de l'argent pour une journée au taux de 9 p.c.

Les bons du Trésor à trois mois se situaient cette semaine à 9 p.c., contre 8.90 p.c. la semaine dernière, et ceux à six mois, à 8.96 p.c., contre 8.94 p.c. la semaine dernière.

**GOUVERNEMENT**

| | | Offre | Dem |
|---|---|---|---|
| 7 1er decembre | 1976 | 99¼ | 99½ |
| A 9¼ 1er fev. | 1977 | 102 | 102½ |
| 7 1er juil. | 1977 | 98½ | 99 |
| B 9 p.c. 1er fev. | 1978 | 101 | 101½ |
| C 9¼ 1er avril | 1978 | 100¼ | 100½ |
| 8½ 15 dec. | 1978 | 100 | 100½ |
| D 7½ 1er oct. | 1979 | 97¼ | 97¾ |
| 3¼ 1er oct. • | 1979 | 86 | 86½ |
| E 9 p.c. 1er oct. | 1980 | 101¾ | 102¼ |
| 8¼ 1er juin | 1981 | 100 | 100½ |
| 8½ 1er fev. | 1981 | 99¼ | 99¾ |
| 4½ 1er sept. | 1983 | 77¼ | 77¾ |
| 9½ 15 juin | 1994 | 97 | 97½ |
| 10 p.c. 1er oct. | 1995 | 100¼ | 100¾ |
| 3 p.c. 15 sept. perb. | 1996 | 44¾ | 46¾ |

A Echangeable pour des obligations de 9¼ p.c. du 1er fev. 1982.

B Echangeables pour des 9 p.c. du 1er fev. 1980.

E Echangeables pour des 9¼ p.c. du 1er avril 1984.

D Echangeables pour des 8¼ p.c. du 1er oct. 1984.

E Echangeables pour des 9½ p.c. du 1er oct. 1985

**PROVINCIALES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| BC Hyd 8¼ 2 janv. | 1982 | 96½ | 97½ |
| (A) BC Hyd. 10 15 oct. | 2000 | 102¼ | 102¾ |
| N.B.E. & 15 mai | 1981 | 97 | 98 |
| N.B.E. 10¼ 15 mai | 1995 | 98 | 99 |
| NF labr. 10¼ 15 dec. | 1995 | 99½ | 100 |
| N.B.E. 10½ 15 oct. | 1996 | 103 | 103½ |
| (E) P. Ont 10¼ 10 dec. | 1987 | 103½ | 104 |
| P. Ont 9¾ 23 mars | 1998-86 | 101¼ | 101½ |
| (B) NFLD 10½ 15 oct. | 1996 | 100¾ | 101¼ |
| (C) Pr. Ont. 9 1er juil. | 1998 | 98½ | 99 |
| (D) Pr. Que 9¼ 10 nov. | 20000 | 101⅛ | 101⅞ |
| Quebec 10¼ 4 mai | 2001 | 97⅞ | 98⅞ |
| Quebec 10¼ 19 no. | 1995 | 98⅝ | 98⅞ |
| Pr. Que. 10¼ 4 sept. | 1999 | 102½ | 103¼ |
| Pr. Sask 9 2 dec. | 1981 | 98½ | 99½ |
| Pr. Sask 9¼ 3 nov. | 2000 | 102 | 102½ |
| Pr. Sask 10 2 dec. | 1999 | 97 | 98¼ |
| Ont. Hyd 10¼ 30 oct. | 1985 | 103 | 103¼ |
| Ont. Hyd 10¼ 29 jan. | 2001 | 100 | 100¼ |
| Pr. M nit 9 5 dec. | 1981 | 98¼ | 99 |
| Pr. Manit 10 dec. | 1999-89 | 96½ | 97½ |
| A.G. 7½ 15 dec. | 1991-87 | 81¾ | 83¾ |
| Pr. NB 7¾ 1 mars | 1996-94 | 78½ | 80½ |
| Man Tel 8¼ 1 mars | 1996-94 | 87½ | 88½ |

(A) Echangeables pour des 10 p.c. 15 oct. 1983.

(B) Echangeables pour des 16½ 15 oct. 1981

(C) Echangeables pour des 9 p.c. 1er juillet 1983.

(D) Echangeables pour des 9¼ 10 nov. 1983.

(E) Echangeables pour des 9¼ 10 dec. 2000

**SERVICES PUBLICS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alta Gas 11 p.c. 1 aout | 1995 | 103 | 104 |
| Bell 9⅞ 1 avril | 1999 | 95 | 95½ |
| BC Tel 10 p.c. 1 avril | 1995 | 96 | 97 |
| Mar-Tel 11 p.c. 15 juin | 1990 | 100½ | 101½ |
| Nor & Con 9⅝ 15 jan. | 1990 | 89 | 91 |
| TrCd PL 11½ 20 jan | 1995 | 104 | 105 |

**INDUSTRIELLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bell 8 | 1980 | 94 | 95 |
| Bell 9⅞ | 1999 | 94½ | 95½ |
| Alcan 10⅜ 15 nov. | 1994 | 99 | 99½ |
| B de M 10¼ 15 aout | 1980 | 100½ | 101½ |
| (A) CIBC 9¾ 1 jan. | 1995 | 100 | 100½ |
| Dofasco 10⅞ 15 mai | 1995 | 100¼ | 100¾ |
| Dofasco 10⅝ 15 mars | 1996 | 98¼ | 98¾ |
| Imp Oil 9¾ 15 fev. | 1995 | 94¾ | 95¼ |
| Banq Roy 10 1er dec. | 1994 | 101 | 101½ |
| Stelco 9¼ 1er avril | 1985 | 95¼ | 95¾ |
| (C) Steinb 10¼ 15 dec. | 1994 | 100 | 101 |
| (D) BTD 7½ 1er avril | 1993 | 94¼ | 95¼ |
| Seagrams 9½ 1er juin | 1995 | 99¼ | 99¾ |
| Seagr. 10⅛ 1er juil. | 1980 | 101½ | 102 |
| IPL 10⅞ 1er juil. | 1996 | 101 | 102 |
| Un Carb 10⅝ 15 juin | 1995 | 100¼ | 100¾ |

(A) Echangeables pour des obligations de 9¼ p.c. echeant le 2 janvier 1985.

(B) Echangeables pour des obligations de 10 p.c. echeant le 1er dec. 1984.

(C) Echangeables pour des obligations de 10¼ p.c. echeant le 15 dec. 1984.

(D) Echangeables pour des obligations de 7½ p.c. echeant le 1er avril 1979.

**CONVERTIBLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ack Lands 7½ | 1988 | 98 | 100 |
| Alberta Gas Tr 7½ | 1990 | 122 | 126 |
| Allar Co 7¼ | 1989 | 86 | 89 |
| Ashlands 5 | 1993 | 73 | 75 |
| BM RT 7½ | 1989 | 93 | 95 |
| Cons Gas 5½ | 1989 | 68 | 70 |
| Dom. Textile 5¾ | 1992 | 82 | 85 |
| Hudson Bay 7¼ | 1993 | 87 | 89 |
| I.A.C. 9½ | 1995 | 99 | 101 |
| Moore Corp. 6 | 1994 | 85 | 87 |
| Pacific Peter 5 | 1992 | 86 | 88 |
| Labatt 9½ | 1995 | 103 | 105 |
| Scurry 7¼ | 1988 | 81 | 83 |
| Westcoast 7½ | 1991 | 95 | 97 |

## Le dollar canadien

Le dollar américain, en numéraire canadien, fléchissait de 2-25 à $0.9670, vendredi, à l'ouverture du marché des changes tandis que la livre sterling cédait 17-25 à $1.7217.

A New York, le dollar canadien grimpait de 2-25 à $1.0341, tandis que la livre sterling perdait 11-20 à $1.7805.

banque provinciale

**Dividende régulier**

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1976.

Ce dividende, portant le numéro 314, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 2 août 1976, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque au 30 juin 1976, à la fermeture des guichets.

Les nouvelles actions souscrites participeront à ce dividende en proportion du montant acquitté au 30 juin 1976 sur le prix d'achat de $10.50 par action souscrite.

Par ordre du conseil d'administration,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

**R. Cousineau**

Montréal,

le 9 juin 1976

Un total de 31 locomotives destinées à l'Irak et constituant la plus importante cargaison du genre à jamais quitter un port canadien ont été chargées cette semaine à bord du M/V Seigen Maru amarré dans le port de Montréal. Des représentants du gouvernement canadien, de même que de la société Bombardier-MLW, du port de Montréal et des compagnies maritimes ont assisté à une brève cérémonie à bord du navire afin de marquer le départ des locomotives diesel électriques fabriquées par la division MLW Industries du groupe Bombardier-MLW de Montréal. Cette commande d'une valeur d'environ $20 millions, comprenant des pièces de rechange et des composants, représente la deuxième commande passée à la division MLW Industries par le Ministère irakien des transports.

*Selon le Conference Board*

# La reprise fléchira dès 1977

(D'après CP) — Les consommateurs canadiens continuent de se montrer maussades et leur confiance a même légèrement diminué au cours du second trimestre. Le Conference Board estime que cela pèsera lourdement sur le taux de croissance de l'économie canadienne au cours des douze prochains mois.

La vigueur de la reprise économique dépend "d'une façon cruciale des intentions de consommer des Canadiens et cette diminution de leur confiance limitera le taux de croissance de l'économie à 5% en 1976, et même à 4.5% en 1977.

Le Conference Board estime que l'économie est réellement dans une période de reprise mais les inventaires sont élevés, la capacité de production n'est pas entièrement utilisée et tout ralentissement dans la demande des consommateurs se traduirait par une réduction de la production et aurait de sérieux effets sur la reprise économique.

Le Conference Board prévoit que le taux d'inflation augmentera sensiblement d'ici la fin de cette année avant de décroître à nouveau en 1977. Il faut également s'attendre à une croissance modérée mais constante, du taux de chômage d'ici la fin de l'année, et le nombre des sans-emploi pourrait encore être supérieur en 1977.

Ces prévisions relativement pessimistes reposent sur différents points, mais notamment:

● une croissance très marginale des investissements industriels,

● un ralentissement d'environ 7% dans les achats d'automobiles,

● une certaine faiblesse des investissements dans la construction résidentielle, avec environ 246,000 mises en chantier en 1976 et seulement 250,000 en 1977 enfin un déficit de la balance commerciale de $6 milliards en 1976 et 1977.

La Conférence Board prévoit généralement peu d'amélioration de la situation d'ici l'an prochain. "La croissance de l'économie est réellement suspendue à l'attitude des consommateurs canadiens et, affirme l'organisme privé de recherche économique, la demande restera très modérée pour la fin de cette année et pourrait même faiblir vers la fin de 1977".

Le Board prévoit encore une légère amélioration des exportations sujette cependant à la performance des principaux partenaires commerciaux du pays, mais cette amélioration devrait s'interrompre après le premier trimestre de 1977.

●

— A compter du 30 août 1976, l'augmentation minimum du gallon d'essence sera de 3.8 sous, mais les consommateurs canadiens peuvent s'attendre à une augmentation supérieure si l'on tient compte des augmentations de la taxe de vente fédérale et des montants issus de la hausse des frais de raffinage et de mise en marché antérieure à cette date.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a apporté, hier à Ottawa, quelques précisions sur l'entrée en vigueur de ces augmentations.

Les précisions fournies hier font suite à la hausse du 1er juillet des prix canadiens du pétrole brut et de la baisse des indemnisations à l'importation.

Même si les prix du brut ont augmenté depuis le 1er juillet, les gouvernements du Canada et des provinces s'étaient entendus sur le gel, pendant une période de 60 jours, des prix ce qui signifie que l'augmentation aux consommateurs ne sera effective que le 30 août

# *En 1975, plus de 60 entreprises ont retenu les services du CRIQ*

Le Centre de recherche industrielles du Québec (CRIQ) a réalisé une centaine de commandes pour l'entreprise privée, représentant une valeur de $500,000. Le rapport annuel du Centre souligne de plus que 85% des entreprises clientes étaient sous contrôle québécois et que 63% d'entre elles étaient de petites entreprises de moins de 50 employés.

Le Centre estime ainsi avoir réalisé une percée dans le monde industriel et avoir établi sa crédibilité auprès de l'entreprise privée. Le nouveau directeur du CRIQ. Claude Descoteaux, déclare dans son rapport annuel, que le Centre le doit en premier lieu aux 16 agents de promotion de la Direction commerciale, crée l'an dernier.

Ce $500,000 de "ventes" n'est cependant pas forcément significatif de l'importance des services rendus à la PME autochtone par le Centre: le directeur rappelle en effet que la participation financière ne vise pas à assurer la rentabilité du CRIQ pour lui-même mais seulement à garantir le sérieux des demandes des industriels.

Le rapport annuel n'indique pas clairement la portée des recherches effectuées au CRIQ. Les industries clientes, le coût de la recherche, les développements industriels afférents aux nouvelles techniques mises au point ne sont pas précisés. Il est par exemple difficile de mesurer la portée, en termes de développement industriel et de rentabilité pour la collectivité en général, d'une tête de foreuse hydraulique conçue pour le compte d'une entreprise manufacturière d'équipements miniers, ou encore les développements dûs au développement d'un contrôleur de température, ou encore l'importance, pour un petit groupe de cultivateurs des Cantons de l'Est, de la mise au point d'un nouveau procédé d'extraction d'huiles essentielles utilisées par la suite en alimentation, en pharmacie ou dans le domaine de la parfumerie.

Quoiqu'il en soit, le directeur du Centre estime que le CRIQ a rempli sa tâche, celle de favoriser la modernisation des structures industrielles du Québec par le développement de l'innovation technologique dans les PME autochtones.

Le Centre emploie maintenant plus de cinquante ingénieurs et chercheurs scientifiques dans les trois secteurs qu'il a développés: la mécanique, les matériaux et l'électronique. Cette dernière section déménagera à la fin de l'été dans un bâtiment de 23,000 p.c. acheté à Pointe Claire. (M.V.)

# Canadair obtient une partie importante d'un contrat militaire de $68 millions

**par Michel Vastel**

La compagnie Canadair se partagera, avec la société allemande Dornier, un contrat de plus de $68 millions pour la conception, la fabrication et la mise au point d'un prototype d'engin de surveillance aérienne.

Ce contrat permet à la compagnie de Ville Saint-Laurent de maintenir et même d'envisager grossir son équipe de chercheurs, soit environ 200 emplois hautement spécialisés. Canadair consolidera du même coup sa position de chef de file dans le domaine bien particulier de la fabrication des engins de surveillance aérienne. Il met la compagnie canadienne en position de force sur un marché évalué actuellement à au moins $500 millions, dont environ la moitié irait ainsi à Canadair.

Canadair avait acquis une certaine expertise dans ce domaine avec un modèle moins perfectionné que celui commandé par l'Allemagne mais dont les ventes représentent à ce jour plus de $150 millions — Mis au point dès le début des années 60, le "CL 89" est conçu pour fournir rapidement aux forces armées, des renseignements photographiques sur l'arrière des lignes ennemies.

L'Allemagne, et fort probablement d'autres pays européens membres de l'Otan, se sont montrés intéressés par une version améliorée du CL-89. Même si les données ne sont pas publiques, on sait que le nouveau CL-289 sera plus rapide que le modèle actuellement en production à Ville Saint-Laurent (450 milles à l'heure) et à un rayon d'action plus grand (il est actuellement de 150 kilomètres.)

Le ministre des Approvisionnements et Services, en annonçant la signature de ce contrat a révélé que les travaux seraient partagés également entre les deux sociétés allemande et canadienne mais que la participation allemande au financement sera plus importante. On attend les premiers vols d'essai du nouveau CL 289 pour le printemps 1977 et le projet sera entièrement complété vers le milieu de 1981.

Au cours de la conférence de presse, le ministre Jean-Pierre Goyer a confirmé que le gouvernement fédéral sera en mesure d'annoncer, jeudi ou vendredi prochain, son attitude quant à la nouvelle proposition de Lockheed. Il s'agit toujours de l'achat de 18 avions de reconnaissance mais dans une version un peu moins développée quant à la technologie. Le ministre a confirmé que ce n'est pas tant sur le montant global du contrat ($1 milliard) que le gouvernement réalisera des compressions budgétaires mais plutôt sur de nouvelles assurances de Lockheed de ne pas dépasser les coûts prévus. Quant au financement, il sera assuré entièrement sans la participation des banques canadiennes.

Le contrat avec la Lockheed représente des ventes de $18 à $20 millions par année pour Canadair et le travail d'environ 500 techniciens. Cependant, ce n'est pas tellement le sous-contrat pour la Lockheed qui suscite actuellement les plus grands espoirs de Canadair mais son nouvel avion d'affaires, le LearStar 690, dont elle a obtenu les droits exclusifs de production en avril dernier.

Le marché de ce dernier, né de l'aéronautique canadienne serait évalué à plusieurs milliards de dollars. Hier, dans l'usine de Ville Saint-Laurent, le président Fred Keers révélait que le programme d'évaluation était terminé et que la promotion commencera dès mardi prochain, avec la visite d'une soixantaine de pilotes.

# Panartic découvre un autre gisement

CALGARY (PC) — La société Panarctic Oils Ltd., de Calgary, a annoncé, la découverte, dans l'archipel arctique, d'un nouveau gisement qui a produit "une quantité appréciable de pétrole brut" lors de tests préliminaires.

Il s'agit du troisième gisement productif découvert par Panarctic sur l'île Cameron, située à 1,750 milles au nord de Calgary, et il s'étend jusqu'aux limites du champ pétrolifère de Bent Horn, propriété de Panarctic.

L'or noir a jailli d'une profondeur moindre que celle d'un puits important, découvert dans ce secteur, et où des tests ont révélé de grandes quantités, à la fin de l'année dernière.

Foré pour faire suite à la découverte précédente sur l'île Cameron, le puits Panarctic Bent Horn A-02 se trouve à 3-4 de mille au sud-ouest du Bent Horn F-72A, dont le forage a eu lieu en décembre dernier et où des tests de productivité ont indiqué une moyenne de 5,300 barils par jour.

Panarctic Oils est un consortium, formé par 19 sociétés et le gouvernement fédéral, et fondé en 1966 pour la prospection pétrolière et gazière dans le Grand Nord.

Le président de Panarctic, M. Charles R. Hetherington, a expliqué qu'avec le nouveau puits on avait fait mouche à 1,200 pieds moins creux que lors de la découverte de 1975.

Le débit d'essai, à la tige de trépan du puits A-02, soit 2,880 barils par jour, est comparable aux 3,000 barils par jour obtenus lors d'essais semblables, l'an dernier, au puits F-72A.

En vertu de cette similitude, M. Hetherington dit s'attendre à ce que le nouveau puits produise encore plus de pétrole lors des tests de productivité.

Puisqu'il est beaucoup plus élevé dans la structure de production, le président de Panarctic espère qu'il donnera un pétrole pur, en grande quantité et sans infiltration d'eau.

On a foré jusqu'à 11,000 pieds et le puits a été scellé.

Maintenant, on complètera avec de la tuyauterie et on effectuera, pour au moins un mois, des tests pour déterminer les possibilités de produire régulièrement un pétrole sans impuretés.

# *Fiducie du Québec emprunte $6.3 millions aux Caisses*

(par Michel Nadeau) — Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vient d'émettre pour $6.3 millions de billets en sous-ordre aux dix unions régionales des Caisses populaires. Les titres offrent une rendement de 10 ½% pour une période de cinq ans. L'échéance a été fixée au 2 juillet 1981.

C'est la seconde fois en deux ans que le "trust" des Caisses populaires s'adresse à celles-ci dans le but de mieux structurer son capital. En 1974, Fiducie du Québec avait vendu pour plus de $10.8 millions d'actions aux dix unions régionales. Le capital-actions est alors passé de $4.2 millions à $15 millions.

L'émission de billets en sous-ordre est un nouveau moyen utilisé par les compagnies de fiducie afin de hausser leur capital propre sans avoir à émettre de nouvelles actions. L'industrie fiduciaire cherche ainsi à maintenir un rapport de 1 à 20 entre le capital et le volume des dépôts garantis.

"Cette injection de $6.3 millions nous permettra de réduire notre ration de 1 à 18" a déclaré le président, M. Jean-Marie Gouture. Selon ce dernier, "Fiducie du Québec devait trouver un moyen pour augmenter ses fonds afin d'accroitre le volume des prêts."

La Fiducie du Québec a obtenu des lettres patentes supplémentaires en 1974 augmentant le capital-actions autorisée à $25 millions.

# Les travaux démarrent au centre commercial St-Bruno

Les travaux d'aménagement du site des Promenades St-Bruno débuteront prochainement. Cette semaine, des représentants de la direction des compagnies Simpson's, La Baie, Eaton, Steinberg's et Cadillac Fairview ont participé à une brève cérémonie marquant le début des travaux.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre et le maire de St-Bruno-de-Montarville, M. Serge Dazé ont levé la première pelletée de terre sur le site du centre commercial qui sera l'un des plus vastes au Canada.

Le complexe immobilier sera situé à l'intersection de l'autoroute 30 et de la route 116.

Les Promenades St-Bruno comprendront plus de 900,000 pieds carrés d'espace locatif, ce qui en fait un des plus grands centres du Québec, et c'est aussi la première fois au Canada que quatre des plus grands importants magasins à rayons viennent s'installer dans le même centre: La Baie, Simpsons, Eaton et Miracle Mart (Steinberg's).

Les Promenades Saint-Bruno est une réalisation de Cadillac Fairview qui possède 51 pour cent des actions. Les copropriétaires sont la T. Eaton Co. Ltd. (24.5 pour cent) et la Ivanhoe Corporation, filiale de Steinberg Limitée (24.5 pour cent). Cadillac Fairview administrera également le centre lorsqu'il sera terminé.

Le Centre n'est qu'une partie d'un programme immobilier couvrant 175 acres, et qui se développera selon les nécessités de l'augmentation du marché. Ce programme, y compris le centre commercial, coûtera plus de $40 millions. Les Promenades St-Bruno est construit sur un site de 70 acres et aura une aire de stationnement pouvant contenir 4,700 voitures.

Une attention toute particulière sera portée à l'aspect extérieur du centre, à l'aménagement du paysage intérieur, où l'on retrouvera de grands arbres et que la promenade publique aura environ 900 pieds de long et 50 pieds de hauteur avec une cour centrale de près de 20,000 pieds carrés. Sur la promenade, donneront toute une variété de cafés, et, sur ces deux niveaux, plus de 150 magasins divers et services. Les acheteurs pourront pénétrer dans les magasins à rayons et dans les promenades par les deux niveaux.

On a annoncé que Joseph Flamer, vice-président de Cadillac Fairview, aura la responsabilité principale du développement des Promenades St-Bruno, et que Peter Cohen, de Cadillac Fairview, sera le directeur du projet.

M. Flamer a déclaré que le travail préparatoire du site sera terminé à la fin de l'été. Ce travail comprend le déplacement de plus d'un demi million de mètres cubes de terre qui devront être apportés sur les lieux pour construire la promenade à deux niveaux. La construction des bâtiments commencera au début de 1977.

**ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES**

**LE DEVOIR**

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA $4.00
ÉTATS-UNIS $5.00

A ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire

*S'il-vous-plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins* **dix jours** *à l'avance à* **JOURNAL LE DEVOIR,** *Case postale 6033, Montréal H3C 3C9.*

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant ..... semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $ ..... pour un abonnement vacances de ..... semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $ ..... pour un abonnement-vacances de ..... semaines.

**N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.**

Nom .....

Adresse actuelle .....

Adresse de vacances .....

Période du ..... au ..... inclusivement

**COMPTABLES AGRÉÉS**

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

**PROVOST & PROVOST**
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, belair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**MEUBLES DE BUREAUX**
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 25 ans d'expérience*
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

*pour faire la livraison du journal LE DEVOIR*

à

Montréal
et
Banlieue

*Excellentes routes disponibles*

Nos bureaux sont fermés le samedi

**844-3361**

*La Tanzanie se retire des jeux Olympiques*

# Le 1,500m Bayi-Walker n'aura pas lieu

DAR ES SALAAM (Reuter-AF) — La Tanzanie n'ira pas à Montréal en raison de la présence de la Nouvelle-Zélande. Cette décision du gouvernement tanzanien privera les jeux de l'une des confrontations les plus attendues: la rencontre sur 1,500 mètres entre le recordman du monde de la distance, le Tanzanien Filbert Bayi et le recordman du monde du mille, le Néo-zélandais John Walker.

La décision du gouvernement de Dar es Salaam survint au moment où le Comité international olympique est confronté avec le problème de la participation de Taiwan aux Jeux olympiques. N'ayant pas du reste été avisé officiellement du retrait de la Tanzanie, le CIO s'est refusé hier à tout commentaire.

Le gouvernement de Dar es Salaam explique dans un communiqué que sa décision a été prise conformément à une résolution adoptée la semaine dernière par le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à l'Île Maurice.

La résolution demandait au Comité international olympique de ne pas autoriser la Nouvelle-Zélande à participer aux Jeux. Elle demandait aux pays membres de l'OUA de prendre des mesures appropriées, y compris la non-participation si la Nouvelle-Zélande était présente.

Les pays africains en général et la Tanzanie en particulier reprochent à la Nouvelle-Zélande d'avoir donné le feu vert à la tournée des "All Blacks" en Afrique du sud en dépit des émeutes raciales du mois dernier.

Le communiqué estime qu'exclure des Jeux olympiques des pays "qui fraternisent avec l'Afrique du sud est la meilleure contribution que l'on puisse faire à la recherche d'une solution pacifique dans ce malheureux pays.

Le communiqué reconnaît sans nommer Bayi que la décision du gouvernement tanzanien privera les amateurs de sport d'un grand 1,500 mètres. "Nous privons la communauté internationale du plaisir de voir un sportif remarquable", dit-il.

Mais il ajoute: "Toutefois, c'est un grand défi pour la conscience internationale. La Tanzanie espère que la communauté internationale apprendra à respecter l'humanité plutôt que de s'enfermer dans les arguments juridiques de la chartre du CIO, quel que soit leur impact sur les vies humaines".

La Tanzanie exprime enfin l'espoir que tous ceux qui professent de rechercher une solution pacifique au système de l'apartheid sud-africain "soutiendront l'appel de l'Afrique à tous les pays qui ont une conscience en faveur de l'isolement de l'Afrique du sud de toutes les activités du monde civilisé".

L'Est-allemande Kornelia Ender, détentrice de cinq records mondiaux en natation, a fait plusieurs longueurs, hier, à la piscine olympique. (Photo CP)

# Larry Dierker réussit un match sans point ni "cs" contre les Expos

HOUSTON (AP) — Le lanceur droitier Larry Dierker, un vétéran de 12 saisons dans la Ligue nationale, a réussi le premier match sans point ni coups sûr de la saison dans les ligues majeures, hier soir, limitant les Expos de Montréal à quatre buts sur balles seulement dans une victoire de 6-0 des Astros.

Le joueur de deuxième but, Rob Andrews, et le voltigeur de centre, Jose Cruz, ont effectué des jeux superbes à la défensive pour permettre à Dierker de réaliser son exploit. Il a lui-même capté une flèche de Pete Mackanin pour effectuer un double retrait.

La foule de 12,611 spectateurs s'est levée et a applaudi Dierker quand il s'est présenté au monticule à la neuvième. Il a alors retiré Pepe Mangual sur trois prises, a fait subir le même sort à Jim Lyttle et a forcé Mike Jorgensen à frapper un roulant au premier coussin, avant que les joueurs des Astros ne se ruent vers lui.

Andre Thorton, à deux reprises, Larry Parrish et Mackanin ont été les seuls joueurs des Expos à atteindre les coussins suite à des buts sur balles.

A Atlanta, Willie Montanez a brisé une égalité avec un simple d'un point à la huitième manche les Braves ont finalement disposé des Mets de New York 6-3.

Ce simple de Montanez a donné la victoire à Phil Niekro, 9-4, qui en était à son sixième triomphe d'affilée.

Niekro a permis huit coups sûrs en huit manches, dont des circuits à Wayne Garrett et Dave Kingran. Mike Marshall l'a remplacé à la neuvième et a retiré les Mets dans l'ordre.

Le lanceur de relève, Nino Espirosa, qui en était à son premier match après avoir été rappelé des mineures, a été le perdant

A Philadelphie, Mike Schmidt a cogné son 23e circuit de la saison et produit le point victorieux avec un simple à la 7e manche, et les Phillies ont mis fin à une série de quatre revers en l'emportant 4-3 sur les Padres de San Diego.

Schmidt a réussi son circuit au tout début de la 2e moitié de la 6e manche aux dépens de Brent Strom, puis a ajouté un simple pour son 61e point produit à la 7e.

Dans la Ligue Américaine, à New York, Roy White a été la bougie d'allumage de deux remontées des Yankees et Dock Ellis a remporté sa sixième victoire consécutive, sa 10e de la saison, quand les Yankees ont disposé des White Sox de Chicago 2-1.

Sparky Lyle est venu en relève de Ellis à la huitième manche et a mérité sa 17e victoire sauvegardée de la saison.

Ellis, qui n'a permis que huit coups sûrs, a donné un circuit à Ralph Garr à la première.

A la première pour les Yankees, White a obtenu un double et a marqué quand Thurman Munson a obtenu un simple au centre. A la sixième, il a exécuté un amorti parfait pour un simple et a été plus tard poussé au marbre par un simple de Carlos May.

Terry Forster, (1-6), a été le perdant.

A Détroit, se droitier Dennis Léonard a pris la mesure de Mark "The Bird" Fridrych en donnant que quatre coups sûrs en conduisant les Royals de Kansas City à une victoire de 1-0 contre les Tigers.

Leonard a remporté sa neuvième victoire de la saison contre trois défaites seulement. Il a retiré huit frappeurs sur des prises, n'a pas donné de but sur balles et n'a pas permis à un seul coureur de se rendre plus loin que le deuxième coussin.

Un simple de Hal McRae à la quatrième manche a produit le seul point des Royals.

Fridych a vu sa fiche glisser à 9-2. Avant la défaite d'hier, il avait remporté huit victoires d'affilée.

# Basketball: Brian Heaney tente de justifier l'éviction de Liz Silcott

"Liz Silcott n'a qu'elle même à blâmer pour son éviction de la sélection olympique canadienne de basketball". C'est ce qu'a déclaré hier l'entraîneur de la formation canadienne, Brian Heaney, qui a ajouté du même souffle que Mlle Silcott manquait nettement d'enthousiasme en regard des buts recherchés à l'aube des Jeux olympiques de Montréal.

Robert Hunt, directeur exécutif de l'Association de basketball, a pour sa part déclaré que son organisme approuvait la décision de Heaney. "Les Canadiens ont travaillé trop longtemps pour que l'attitude d'une seule personne vienne saper les efforts de toute une équipe."

Mlle Silcott prétend, pour sa part que son éviction est avant tout un cas flagrant de "discrimination.

La jeune femme, consacrée meilleure joueuse canadienne au tournoi pré-olympique d'Italie le mois dernier, a déclare que la mesure prise à son encontre était dirigée contre "les sportifs de culture française".

"Les motifs raciaux et idéologiques ont également pu jouer un rôle", a-t-elle ajouté.

Selon Liz Silcott, l'entraîneur a déclaré récemment: "Il n'y aura pas de "frogs" "mangeurs de grenouilles", terme réjoratif utilise pour désigner les francophones du Québec dans l'équipe nationale."

*Au chamiponnat de la CPGA*

# Bigras et Knudson sont en tête

WINNIPEG (CP) — Le Torontois George Knudson a couronné une tournée de 67 avec un birdie au 18ème vert, et a rejoint Adrien Bigras, de Rosemère, au premier rang à mi-chemin du championnat de l'Association des golfeurs professionnels du Canada disputé à Winnipeg.

Knudson a réussi six birdies et un aigle, et possède une fiche de 136 après 36 trous, soit huit coups sous la normale. Rigras a pour sa part inscrit un second parcours de 68. Tous deux détiennent une priorité de deux coups sur le vétéran Frank Fowler, de la Colombie-Britannique, suivi par Daniel Talbot, de Beloeil, Roger Klatt, de l'Alberta, Michel Boyer, de la Vallée-du-Richelieu, meneur à l'issue de la première ronde, Moe Norman, de Gilford, Ont., Tom Irwin, de Moncton, et John Morgan de Victoria.

Le champion sortant Bill Tape, de Kettleby, Ont., accuse un retard de cinq coups sur les meneurs à 141.

Adrien Bigras a continué de maîtriser le parcours en réussissant en outre cinq birdies contre un seul bogey.

"Si je peux conserver le même rythme et afficher la même confiance, je devrais tenir mon bout, car aucune allée ne m'effraie sur ce parcours," a déclaré Bibras.

Outre Bigras, Talbot et Boyer, les meilleurs Québécois sont Jack Bissegger, 141; Bruce Fry et Jean-Guy Renaud, 148; John Porter, 149; et Paul Labonté, 150.

*Grand prix cycliste...*

# La 3e étape à un Américain

La troisième étape du grand prix cycliste du Québec, qui a mené hier les coureurs de Joliette à Montréal sur une distance de 82.5km, a salué la victoire de l'Américain Mike Neel, qui a devancé par une fraction de seconde l'Italien Gino Lori.

Neal et Lori ont terminé l'épreuve en un temps identique de une heure 44 minutes, soit 26 secondes sur l'ensemble des 75 autres coureurs, réunis en peloton à l'arrivée. Parmi ce peloton on remarque les noms du Hollandais Pirard, des Belges Heirweg, Shepears et Hoste, des Soviétiques Pikkmus et Tchoukanov, du Québécois Robert Van Don Lynde et de l'Italien Vito Da Ros.

Le peloton de 77 coureurs (84 lors de la première étape mercredi), a livré une lutte très tactique où l'effort de groupe des Américains a eu le meilleur sur les fréquentes tentatives d'échappées des Soviétiques Goralov et Chaplagyn, et du Bulgare Stevanov.

Hier soir, à 18 h, était donné le départ de la 5ème étape sur la rue Louvain, entre Saint-Hubert et Christophe-Colomb. Il s'agissait d'un critérium de 86.4km autour du centre Claude-Robillard.

Aujourd'hui à compter de 14h, les 14 équipes qui participent au grand prix, dont 12 dont des équipes nationales, s'attaqueront au circuit du Mont-Royal. Le départ de la course de 100km sera donné près du Lac aux castors.

# Ovion gagne au sprint

SAINT-GAUDENS (Reuter) — La 13e étape du tour de France, disputée hier sur 188 kilomètres entre Font-Romeu et Saint-Gaudens, a été remportée au sprint par le Français Régis Ovion.

Son compatriote Raymond Delisle conserve le maillot jaune.

La fin de la course a été marquée par une chute du Néerlandais Hennie Kuiper. A deux kilomètres de l'arrivée, le champion du monde sur route, se trouvait au milieu d'un groupe important de coureurs à environ 200 mètres du leader, l'Italien Wladimiro Panizza et de trois autres hommes, dont Régis Ovion.

Soudain, Kuiper et le Français Raymond Poulidor, toujours jeune en dépit de ses quarante ans, réussissaient au prix d'un effort méritoire à rejoindre le groupe de tête lorsque le Néerlandais tomba lourdement au sol.

# Yawkey meurt de la leucémie

BOSTON (AP) — Tom Yawkey, propriétaire des Red Sox de Boston de la Ligue américaine de baseball depuis 1933, est mort hier à l'âge de 73 ans, victime de la leucémie.

Le directeur général de l'équipe, Dick O'Connell, a dit que Yawkey est mort dans son sommeil à 16 h 20, au New England Baptist Hospital.

Multi-millionnaire, Yawkey était le doyen des propriétaires de la Ligue américaine. Il acheta les Red Sox des mains de Bob Quinn et son premier geste fut d'obtenir le contrat de Joe Cronin des Senators de Washington pour la somme de $250,000.

# baseball

**Ligue Nationale**

**Jeudi**
San Diego 6, Chicago 3
New York 5, Atlanta 2
Houston 7, Montréal 6

**Hier soir**
Houston 6, Montréal 0
Chicago 5, San Francisco 3
Atlanta 5, New York 3
Philadelphie 4, San Diego 3
Los Angeles à St-Louis
Cincinnati 12, Pittsburgh 11
1er match

**Aujourd'hui**
San Francisco, Barr (6-6) à Chicago, Renko (3-4), 14h15
Pittsburgh, Candelaria (7-4) à Cincinnati, Billingham (6-6), 14h15
San Diego, Spillner (2-8) et Foster (3-5) à Philadelphie, Carlton (8-3) et Lonborg (10-5), 2, 17h30
New York, Lolich (4-10) à Atlanta, Ruthven (10-7), 19h35
Los Angeles, John (5-5) à St-Louis, Falcone (5-8), 20h
Montréal, Lang (1-1) à Houston, Richard (8-9), 20h35

**Ligue Américaine**

**Jeudi**
Boston 8, Minnesota 4
New York 6, Chicago 0
Milwaukee 5, Texas 4
Baltimore 9, Oakland 4

**Hier soir**
Minnesota 8, Boston 6
New York 2, Chicago 1
Kansas City 1, Détroit 0
Texas à Milwaukee
Baltimore à Californie
Cleveland à Oakland

**Aujourd'hui**
Minnesota, Bane (0-2) à Boston, Tiant (10-5), 14 h
Kansas City, Fitzmorris (9-5) à Détroit, Roberts (8-7), 14 h 15
Texas, Perry (9-5) à Milwaukee, Travers (9-6), 14 h 30
Cleveland, Dobson (10-6) à Oakland, Blue (7-7), 16 h 30
Chicago, Brett (3-4) à New York, Alexander (4-5), 20 h
Baltimore, Palmer (10-8) à Californie, Ross (6-9), 22 h 30

**LIGUE NATIONALE**

| Section Est | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 53 | 25 | .679 | -- |
| PITTSBURGH | 44 | 34 | .564 | 9 |
| NEW YORK | 45 | 41 | .523 | 12 |
| ST-LOUIS | 34 | 45 | .430 | 19½ |
| CHICAGO | 35 | 47 | .427 | 20 |
| MONTREAL | 25 | 50 | .333 | 26½ |
| **Section Ouest** | | | | |
| CINCINNATI | 52 | 31 | .627 | — |
| LOS ANGELES | 46 | 37 | .554 | 6 |
| SAN DIEGO | 43 | 41 | .512 | 9½ |
| HOUSTON | 40 | 44 | .476 | 12½ |
| ATLANTA | 39 | 44 | .470 | 13 |
| SAN FRANCISCO | 34 | 51 | .400 | 19 |

**LIGUE AMERICAINE**

| Section Est | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| NEW YORK | 49 | 30 | .620 | — |
| BOSTON | 39 | 39 | .500 | 9½ |
| CLEVELAND | 38 | 38 | .500 | 9½ |
| DETROIT | 37 | 40 | .481 | 11 |
| BALTIMORE | 37 | 42 | .468 | 12 |
| MILWAUKEE | 30 | 44 | .405 | 16½ |
| **Section Ouest** | | | | |
| KANSAS CITY | 50 | 30 | .625 | — |
| TEXAS | 44 | 34 | .564 | 5 |
| OAKLAND | 41 | 41 | .500 | 10 |
| MINNESOTA | 38 | 43 | .469 | 12½ |
| CHICAGO | 36 | 44 | .450 | 14 |
| CALIFORNIE | 35 | 49 | .417 | 17 |

***Les favoris 4***

## Rosemarie Ackermann
### *Hauteur-R.D.A.*

BERLIN, (AFP) — Rosemarie Ackermann, recordwoman du monde du saut en hauteur affiche depuis 3 ans une telle supériorité sur ses concurrentes qu'elle devrait, sans coup férir, enlever la médaille d'or de la spécialité à Montréal.

La jeune femme a amélioré le 8 mai dernier à Dresde de 1 cm son propre record du monde établi le 7 septembre 1974 à Rome, le portant à 1 m. 96. Elle a remporté aussi toutes les grandes compétitions internationales dans lesquelles elle s'est alignée.

Rosemarie pratique toujours le rouleau ventral et n'a jamais pu ni voulu d'ailleurs se familiariser avec le "flop" dans lequel elle ne dépasse guère 1 m. 80.

Agée de 24 ans, Rosemarie Ackermann, épouse d'un ancien spécialiste du pentathlon moderne, a commencé sa carrière sportive à 11 ans dans sa ville natale de Lohsa et obtint son premier "certificat" en compétition peu après pour un bond de 1 m. 21.

En 1966, lorsqu'elle fut admise au collège des sports de Cottbus, elle sautait déjà 1 m. 48 tout en pratiquant parallèlement lancement du poids, javelot et le 800 m.. Aux jeux de Munich, elle s'était classée 7-ème avec un bond de 1 m. 85.

## Pajot frères
### *Yachting-France*

PARIS, (MFP) — La saison passée les frères Yves et Marc Pajot étaient considérés comme les super-favoris de la classe "flying dutchman" aux Jeux olympiques de yachting dont les épreuves auront lieu à Kingston sur le lac Ontario du 18 au 28 juillet. Cette année, malgré quelques déboires, ils n'en demeurent pas moins l'équipe considérée comme la plus qualifiée pour s'attribuer la médaille d'or. Alors qu'ils s'étaient classés deuxièmes en "Flying dutchman" aux Jeux olympiques de Kiel. Puis ils s'attribuèrent le titre de champions du monde de "505" en 1974 et la saison passée furent invaincus dans les plus grandes courses en "F.D.".

C'est ainsi qu'ils gagnèrent à Cannes dans la Coupe internationale ski-yachting, puis lors des semaines pré-olympiques de Hyères, de Weymouth (Angleterre), de Kingston avant de s'attribuer le titre de champion du monde à Buffalo aux États-Unis. Malheureusement, cette saison, ne pouvant utiliser leur coque en kevlar, matériau interdit aux Jeux olympiques, ils ont connu des problèmes avec leur nouvelle coque et leur merveilleux automatisme en a souffert.

Yves et Marc, étudiants et moniteurs de voile, ont l'intention de se consacrer aux courses "off shore" après les J.O.

## Sawao Kato
### *Gymnastique-Japon*

TOKYO, (AFP) — Vainqueur au classement général individuel à Mexico et à Munich le gymnaste japonais Sawao Kato, réaliserait un exploit sans précédent s'il réussissait la passe de trois à Montréal.

Professeur d'éducation physique à l'université de Tsukuba près de Tokyo, Kato 29 ans (1 m 63, pour 58 kg.), a toujours su surmonter la malchance. Il a toujours fait preuve d'une combativité remarquable, car à chaque fois en 1968 et 1972, il souffrait de blessures qui en auraient contraint bien d'autres à l'abandon. En octobre dernier, encore, il se foula les deux chevilles à l'entrainement, mais n'en continua pas moins sa préparation pour gagner sa sélection avec l'espoir d'être pour la troisième fois sacré gymnaste le plus complet des jeux. Seul semble-t-il, son compatriote Shigeru Kasamatsu (28 ans-1m73 pour 64 kg.) pourrait l'en empêcher.

## Gerd Bonk
### *Haltérophilie-R.D.A.*

BERLIN, (AFP) — Gagnant inattendu de la médaille de bronze au total olympique à Munich, l'haltérophile est-allemand Gerd Bonk, comptera à Montréal parmi les favoris dans la catégorie des "super lourd".

Le 28 novembre 1975, Bonk avait dépossédé le célèbre colosse soviétique Vassili Alexeiev de son record du monde de l'épaulé-jeté, le portant de 246 kgs à 246, kg 5. Le "superman" détrôné ne tarda pas à lui reprendre son bien et neuf jours plus tard exactement, porta le record du monde à 247,5 kg.

En avril dernier, le mécanicien de Karl-Marx-Stadt récidivait et établissait un nouveau record du monde avec 252,5 kg.

Au total olympique des deux mouvements, il n'occupe toutefois que la troisième place derrière le Bulgare Christof Platchkov (442,5 kg) et Alexeiev (432,5 kg).

Le champion du monde et d'Europe qui accuse aujourd'hui 152 kg sur la balance est venu à l'haltérophilie en 1969 à l'âge de 18 ans, après avoir été un spécialiste du lancement du poids, une discipline dans laquelle il a même remporté à 13 ans une médaille d'or aux "Spartakiades".

## Joao de Oliveira
### *Triple saut-Brésil*

SAO PAULO (AFP) — Le Brésilien Joao Carlos de Oliveira, recordman mondial du triple saut, a achevé à Rio de Janiero son entraînement en vue des Jeux olympiques de Montréal. Sa condition physique est, selon son entraîneur Pedro Henrique, proche de l'idéal.

De Oliveira avait commencé à se préparer pour les jeux à partir du mois dernier seulement car il avait dû observer 50 jours de repos à la suite d'une sciatique. Il est venu s'entraîner à Rio de Janeiro à la demande du Comité olympique brésilien qui souhaitait rassembler tous les sélectionnés pour Montréal avant leur départ prévu pour hier.

L'athlète brésilien avait battu le record mondial du triple saut avec 17,89 m. réalisé au mois d'octobre dernier lors des Jeux panaméricains disputés à Mexico.

COMMENT FAIRE DE LA VOILE

COURS D'ÉTÉ
du 7 juin au 27 août

DURÉE: Chaque cours comprend 5 leçons de 4 heures. Le matin, l'après-midi, le soir ou la week-end.
NIVEAUX: Initiation à la voile, perfectionnement.
ENTRAÎNEMENT: Sur l'eau avec quelques cours de théorie.
LOCATION DE BATEAUX: Lasers, Code 40 et le Skimer.
CONTENU: Apprendre à gréer son bateau, le démâter, le mettre à l'eau, le mettre au sec, comment arriver à quai ou aborder sur une plage. Apprendre à régler la voile pour le près, la largue et le vent arrière, etc.
LE COÛT: $70 adultes $45 enfants (12-14 ans)

ÉCOLE DE VOILE DE POINTE-CLAIRE
90, Lakeshore Road, P.C.

Directeur: Stefan Marshall
Renseignements: 695-1652
Spécialistes en enseignement de voile

LE DEVOIR

Samedi 10 juillet 1976

culture et Société

Cahier 2

## Menacé de démolition

# le mont saint-louis doit être protégé

par

MARVIN COHEN
*président de l'Ordre des architectes du Québec*

Il ne se passe généralement pas une semaine sans que les journaux nous rappellent qu'un bâtiment ayant appartenu à une période de notre histoire fait l'objet d'une menace de démolition, ou encore que son entourage subira à court terme des bouleversements profonds soit par la construction d'un édifice en hauteur, soit encore par la présence d'une autoroute.

La valeur historique et culturelle, et même l'appartenance de ces édifices et arrondissements au patrimoine québécois est inégale et parfois douteuse. Le mérite de chacun en vue de leur conservation nécessiterait ici des analyses plus poussées. Cependant, il n'en reste pas moins qu'on réagit maintenant à l'annonce d'une démolition imminente et des groupements de citoyens peuvent maintenant prendre l'initiative, prévenant la démolition avant que celle-ci ne soit annoncée par les autorités. C'est le cas récent du pavillon Marie-Victorin du CEGEP Vieux-Montréal.

C'est au double titre de citoyens conscients de leur environnement et surtout en tant que premiers intéressés au domaine bâti que l'Ordre des architectes du Québec entend faire connaître son opinion sur la démolition prochaine du pavillon Marie-Victorin du CEGEP Vieux-Montréal, qui est l'ancien Collège du Mont Saint-Louis, autrefois dirigé par les Frères des Écoles Chrétiennes.

L'Ordre des architectes du Québec fut avisé de la démolition imminente du pavillon Marie-Victorin par une lettre signée conjointement par dix de ses membres, tous professeurs au département de technologie de l'architecture au CEGEP Vieux-Montréal. Les journaux ont aussi rapporté une conférence de presse tenue le 31 mai, qui a porté sur le sort réservé à l'édifice et sur son réaménagement comme centre socio-culturel abritant des organismes comme le Musée des sciences et de la technologie et la Cinémathèque québécoise.

Quatre raisons ont motivé l'Ordre d'appuyer ses membres qui désirent la conservation du Mont Saint-Louis: le rôle historique du bâtiment, sa qualité architecturale, son apport urbanistique, et, finalement, l'économie à réaliser par la conservation de l'édifice.

### Le rôle historique du Mont Saint-Louis

Plusieurs personnages qui ont marqué différentes périodes de l'histoire du Québec ont arpenté les corridors du collège. Par exemple, c'est le Mont Saint-Louis qui conserve la mémoire du plus éminent botaniste du Québec, le Frère Marie-Victorin.

Cependant, le Mont Saint-Louis fut plus qu'une pépinière de personnages célèbres. Dès sa construction en 1888 le collège est un rouage important du système d'enseignement au Québec. Plus récemment encore, par son intégration au CEGEP Vieux Montréal, le Mont Saint-Louis s'assurait une place dans le renouveau de l'éducation que vivait le Québec au milieu des années soixante.

Le Mont Saint-Louis a fait et fait encore partie de la vie de tous les Québécois. L'institution qu'il abritait s'est développée au même rythme que la structure sociale du milieu environnant.

### La qualité architecturale du bâtiment

Plusieurs sont d'avis que le Mont Saint-Louis n'a que peu de valeur architecturale. Il n'a certes pas la prestance du couvent des Soeurs Grises, ni encore la superbe de l'ancien Palais de justice. S'il n'a pas cette qualité qui le ferait sortir des rangs, il offre par contre au passant un équilibre et une harmonie qui justifient peut-être la sérénité qui s'en dégage. L'équilibre de la composition est remarquable. Sobrement, deux ailes s'allongent de part et d'autre d'une tour centrale. La symétrie autant dans le plan que dans les élévations, qu'on remarque par le rityme, la fenestration et la localisation des tourelles, contribue à créer une image de stabilité.

Le piéton qui déambule sur la rue Sherbrooke ne se sent pas écrasé. Le Mont Saint-Louis est à l'échelle humaine et c'est là sa principale qualité architecturale.

### L'apport "urbanistique" du bâtiment

Le côté sud de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Berri, n'a été que peu mutilé par la construction inconsidérée de nouveaux bâtiments. Nous sommes ici en présence d'une continuité visuelle et historique dans la trame urbaine comme on en retrouve peu dans Montréal. Le bâtiment du collège s'inscrit à la suite de la maison Louis Fréchette, du couvent du Bon Pasteur et des maisons de pierres grises uniformes construites entre la rue Sanguinet et la rue St-Denis.

De plus, le dégagement à l'avant du bâtiment du collège, sa clôture et la rangée d'arbres qui bordent la rue Sherbrooke sont autant de détails d'architecture urbaine qui assure un passage agréable entre la rue de Bullion et la rue Sanguinet.

De la rue Laval, en regardant vers le sud, il se dégage une perspective d'ensemble dont le cheminement visuel mène tout naturellement à la porte principale du collège.

Le nouveau siège social du CEGEP Vieux-Montréal, construit à l'arrière du Mont Saint-Louis n'affecte pas, à partir de la rue Sherbrooke, la composition de la vieille partie, bien que la construction de la rue Ontario ne pèche pas par souci d'intégration.

On se rend finalement compte que le bâtiment est un maillon important dans ce secteur de la rue Sherbrooke, qui assure la continuité de la composition urbaine.

### L'économie de la conservation du bâtiment

On a souvent tendance à comparer entre eux les coûts de démolition et de construction et les coûts de réhabilitation du bâtiment. C'est là, il nous semble, une équation fausse. D'autres données doivent être considérées.

Il y a tout d'abord l'espérance de vie du bâtiment à laquelle on met fin abruptement en le démolissant. La vie utile du bâtiment n'est pas nécessairement finie parce que, dit-on, il ne peut plus servir aux fins auxquelles le destine le propriétaire actuel.

Le coût du bâtiment fut assuré en grande partie par la société québécoise et on lèse celle-ci d'un montant appréciable lorsqu'on la prive de l'usufruit de ce bâtiment.

Deuxièmement, il faut aussi comptabiliser les coûts reliés à la recherche de sites alternatifs et à la construction neuve pour abriter les services qui pourraient trouver refuge dans le vieux collège. Ainsi, si on va de l'avant avec la démolition de l'édifice, il faudra prendre en considération les coûts entraînés par la recherche d'espaces nécessaires au Musée des Sciences de la technologie et à la Cinémathèque ou encore à toutes les autres organisations qui désirent occuper les locaux du Mont Saint-Louis.

Troisièmement, on doit tenir compte des frais entraînés par l'intégration d'un bâtiment à son environnement. Ces coûts ne peuvent être évalués en termes quantitatifs. Cependant on peut penser que la relation d'un bâtiment avec son milieu, la végétation et la formation d'une communauté, tout cela constitue des frais qu'il faudrait également considérer dans toute prise de décision.

Finalement, l'économie réalisée par une construction neuve par opposition à la réhabilitation du bâtiment n'est peut-être pas aussi évidente qu'on semble vouloir le faire croire à priori. On devra peser avec minutie les coûts reliés à la construction et à la démolition, c'est-à-dire la main-d'oeuvre, les matériaux et l'équipement ainsi que les frais connexes.

Sans aller plus à fond dans son analyse, l'Ordre des architectes ne peut souscrire a priori à la thèse qui veut qu'une construction neuve soit plus économique que la réhabilitation de l'ancien bâtiment.

En conclusion l'Ordre des architectes du Québec reconnait que le Mont Saint-Louis est un élément de notre patrimoine et qu'en conséquence, il souhaite que tous les efforts soient déployés pour le conserver.

Il importe que le ministère des Affaires culturelles en collaboration avec le ministère de l'Éducation et l'administration du CEGEP Vieux-Montréal statuent très bientôt sur le sort du bâtiment.

Dans une deuxième étape, on devra procéder à la réalisation d'une étude en profondeur afin d'examiner toutes les possibilités pour réanimer le bâtiment.

Parallèlement à cette étude, les autorités devront prendre toutes les mesures tant pour l'entretien et le chauffage que pour la surveillance de l'immeuble afin d'éviter tout risque d'incendie, de pillage et de vandalisme.

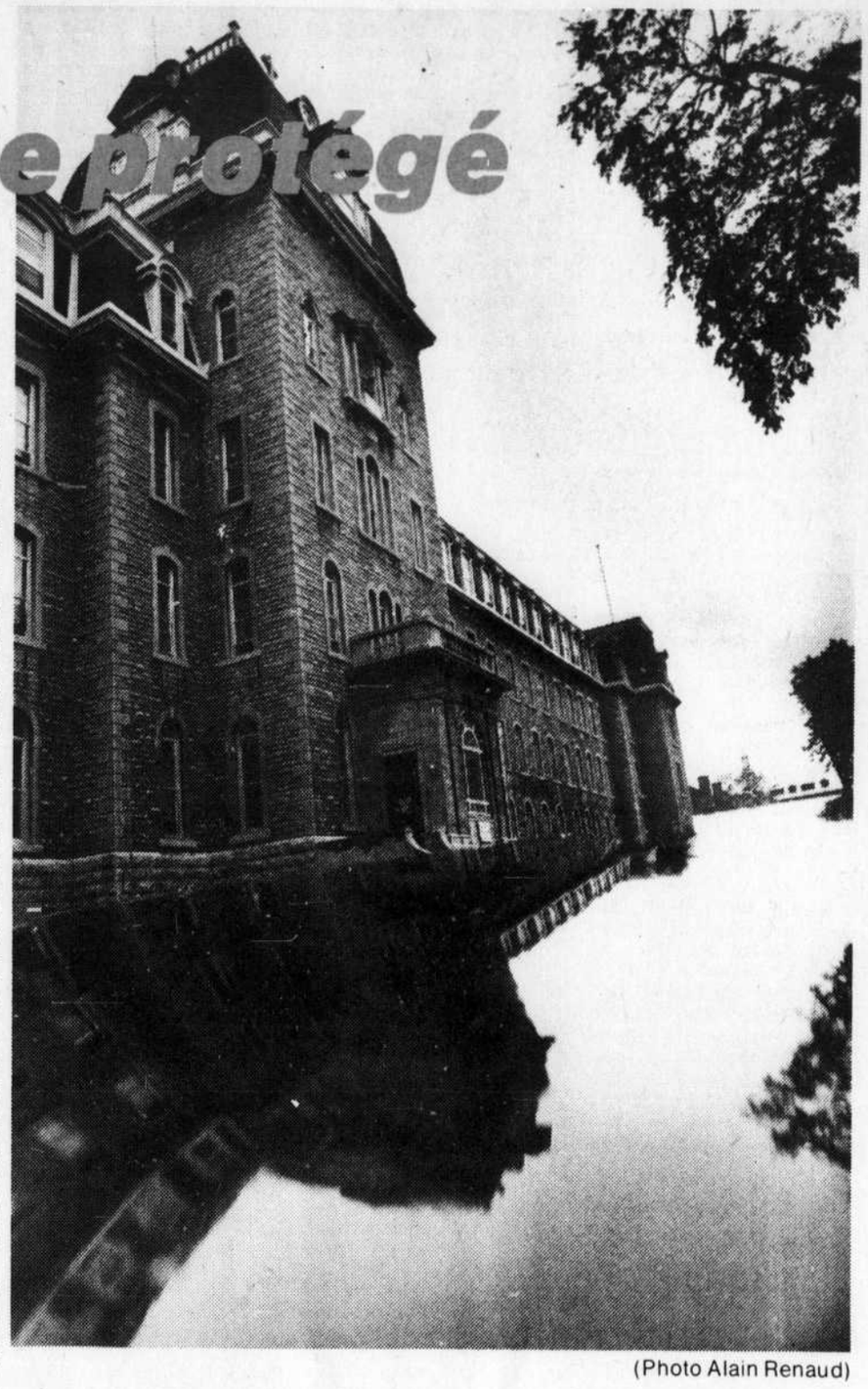

(Photo Alain Renaud)

## Le bicentenaire des États-Unis

# "An American Language"

par

JACQUES CELLARD

PARIS (Le Monde) — Qu'elle fascine ou qu'elle irrite, personne ne met sérieusement en doute la réalité d'une culture "américaine", celle des États-Unis. Moins chargée d'histoire, moins ritualisée que celle des vieux pays, projet plutôt qu'objet, devenir plutôt que souvenir, sa vigueur n'est pas contestée. L'incertitude commence avec le signe le plus tangible, sinon le plus essentiel, de toute culture: la langue. Existe-t-il un américain?

A en croire les Traduit de l'américain que le lecteur relève fréquemment, et anarchiquement, sur les couvertures de livres, il y aurait bien une langue américaine, distincte de l'anglais. Plus raisonnables, les intéressés se contentent de parler d'un american-english, d'une variété américaine de l'anglais. Plus prudents encore, les linguistes font remarquer qu'une opposition entre l'anglais et l'américain pose comme démontrée l'existence de deux entités linguistiques, l'une anglaise, l'autre américaine, alors qu'il n'existe que des anglais et des américains.

Le fait, souvent avancé et parfois vérifié, qu'un Anglais et un Américain ne puissent communiquer que très approximativement dans leur langue commune, ou ne puissent se comprendre qu'après des ajustements plus ou moins laborieux, ne serait un argument décisif que si cette incompréhension était générale et constante; ce qui n'est évidemment pas le cas. A statut socio-linguistique comparable, par exemple entre un étudiant de Leeds, Angleterre, et une étudiante de Bloomington, États-Unis, l'ajustement n'est guère différent de celui auquel sont contraints l'étudiant de Narbonne et celui de Nancy, et plus encore celui de Québec et celui de Liège.

***

Il reste que les différences entre l'english-english et l'american-english sont assez nombreuses et sensibles pour avoir fourni matière, depuis deux siècles, à une immense littérature. Différences de prononciation; mais non pas au sens qu'une prononciation standard de l'américain s'opposerait à une received pronunciation de l'anglais: l'une et l'autre sont pour une bonne part des abstractions. Le respect des accents locaux est de tradition, dans le Royaume-Uni comme aux États-Unis. Même si les interprètes ou les présentateurs britanniques sont invités (et entrainés) à prendre un accent *middle-atlantic* pour les émissions de radio, de télévision ou les films destinés à l'exportation vers l'Amérique, il n'existe pas de système phonologique américain qui serait, globalement, distinct d'un système britannique.

Différences de vocabulaire ensuite. Largement ouvert aux nouveautés, le vocabulaire américain s'est enrichi de bonne heure de bon nombre de mots indiens, puis hollandais, espagnols, allemands, yiddishs et, en petite quantité, français. Des termes dialectaux anglais, vieillis ou disparus en Grande-Bretagne, ont parfois survécu aux États-Unis, au point qu'on a pu dire, boutade sans fondement, que la langue de Shakespeare s'était mieux conservée à Boston qu'à Londres. Enfin, et surtout, la prodigieuse créativité langagière de l'"homme américain", sa capacité d'humour, son refus viscéral des frontières et des contraintes, le brassage intense des ethnies et des classes sociales, ont eu pour résultat une explosion linguistique unique dans l'histoire, et qui ne paraît pas près de s'épuiser.

Mais, d'une part, ces créations n'ont souvent qu'une vie très brève. Un dictionnaire de *slang*, d'argot américain, est bien vite périmé, et même, dans des domaines plus généraux, une trouvaille chasse bientôt l'autre. D'autre part, les créations lexicales durables sont très facilement acceptées en Grande-Bretagne par les jeunes générations et par les milieux scientifiques et techniques. Si bien que l'écart, en quantité et en spécificité, des vocabulaires des deux communautés tend à se réduire.

Les différences de graphie (d'orthographe) sont minimes et peu significatives, les différences grammaticales négligeables. La structure profonde des différents "anglais" parlés dans le monde (britannique, américain, australien, néo-zélandais) est la même. Ce qui est proprement "américain" dans la production littéraire des États-Unis, c'est beaucoup moins le signifiant (la langue) que le signifié (une mentalité collective originale, une autre approche de la réalité).

Au lendemain de l'Indépendance, trois voies s'offraient au jeune État pour affirmer son indépendance linguistique. La pre-

(Suite à la page 20)

## Le Livre vert de Jean-Paul L'Allier

# 4) Des voeux pieux à la dure réalité et aux coupables omissions

par

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

La semaine dernière, je crois avoir démontré que la création du Conseil de la culture du Québec ne présente, vis-à-vis du Ministre des Affaires culturelles, aucune des garanties d'autonomie que Jean-Paul L'Allier publicise pourtant par de belles envolées dans son document de travail.

Mon opinion est que ce Conseil, crée semble-t-il pour encourager la participation du citoyen aux affaires culturelles de son pays, aura les mains liées et vaudra ce que vaudront les gens qui y seront nommés par le Ministre. On ne peut pas dire que la venue de Monsieur Jean Chapdeleine en tant que président de cet organisme soit de nature à nous faire changer d'idée sur le sujet. Il s'agirait plutôt d'un bel exemple d'une nomination purement politique, tout à fait contradictoire par rapport aux déclarations de principe du Ministre.

Sa nomination à la présidence du Conseil, Monsieur Chapdeleine la doit exclusivement au Ministre: que je sache, le milieu n'a absolument pas été consulté. Pourtant, avant de confier une telle fonction à Monsieur Chapdeleine, il aurait été tout à fait normal de questionner la qualité de son travail alors qu'il était en poste à la Délégation culturelle du Québec à Paris. On se serait peut-être rendu compte d'une chose importante: depuis dix ans, Monsieur Chapdeleine a vécu à l'étranger, à la tête d'un organisme gouvernemental qui a fait, somme toute, très peu pour nous si l'on considère ce qu'il nous coûte. L'absence de dynamisme, le tâtonnage et le parti pris ont toujours été les marques privilégiées de la Délégation. Au point qu'on y a toujours fait une discrimination presque honteuse à l'endroit des artistes québécois engagés, notamment au niveau de la langue. Le service d'information de la Délégation a toujours, sinon boycotté, du moins filtré de Paris les nouvelles concernant les manifestations culturelles des Québécois qui avaient le malheur de n'être pas du bon bord, socialement ou linguistiquement.

En dix ans, un homme comme Robert Cornevin a fait plus à Paris pour la culture québécoise que la Délégation elle-même. Même si Monsieur Cornevin est lui aussi un pitoyable censeur et l'une des plus efficaces polices de la langue qu'on connaisse (comme le montre bien l'attribution annuelle du Prix France-Québec-Jean-Hamelin), on ne peut toutefois que reconnaître qu'il a essayé, presque désespérément, d'informer les Français sur ce qui se passait chez nous.

On ne peut malheureusement en dire autant de la Délégation qui est encore conçue comme une planque pour hauts fonctionnaires à la dérive. En quelque sorte, la chambre de débarras où trônera bientôt François Cloutier.

On comprend alors que la Délégation fasse sa ripaille des vieux bonzes de toutes sortes, dans tous les domaines de la culture. Avec pour résultat qu'à Paris comme au Québec, c'est le gouvernement fédéral qui fait vraiment presque tout. Ce n'est pas grâce à Québec que Michel Tremblay a été joué en France. C'est grâce à Ottawa. Ce n'est pas grâce à Québec qu'on a pu voir en France les films de Gilles Carle et ceux de tant d'autres. C'est grâce à Ottawa. (Complétez vous-même la liste.)

Et que les gens du ministère, Ministre compris, ne viennent pas encore nous parler des petits budgets, cause de tout le mal. Parce que ce n'est pas toujours une question de budgets. Avant d'avoir les yeux plus grands que la panse, Jean-Paul L'Allier devrait d'abord voir à ce que ses petits budgets, cause de tout le mal, soient administrés. Je ne dis pas: mieux administrés. Je dis: administrés tout simplement. Là où Ottawa met trois semaines, Québec prend encore six mois. Et même si Jean-Paul L'Allier est au ministère depuis bientôt un an, la situation n'a guère changé. Vous en êtes toujours au même point, celui de la quémandite.

Mais on y reviendra, particulièrement lorsqu'on abordera la politique du livre.

Pour l'instant, restons-en à Monsieur Chapdeleine dont la nomination me parait plus que symbolique: dans les nouvelles structures imaginées par Jean-Paul L'Allier, ce sera encore une fois les mêmes vieux bonhommes qui auront le haut du pavé. Ne craignez rien, braves gens: le sang nouveau tant annoncé par le Ministre, il ne semble pas que ça va être pour demain. Bien sûr, il y aura de la consultation puisque le Ministère, qui a toujours été un spécialiste dans le domaine, n'entend pas faire marche arrière. Bien au contraire, comme le laisse bien voir la composition du Conseil de la Culture du Québec.

En fait, ce que je pense vraiment, c'est que ce que le Ministre donne d'une main, il le reprend de l'autre. Toute sa politique de régionalisation et d'accessibilité à la culture en est l'illustration par excellence. C'est louable de vouloir aider les régions pour que la culture y soit plus aisément abordable. Malheureusement, le Livre vert fait beaucoup trop de choses et saute trop vite par-dessus ce que, personnellement, je considère comme les véritables problèmes, pour que les réformes proposées (notamment celle du Conseil) soient vraiment efficaces.

Car ce qu'il importe de faire, c'est de changer au plus sacrant les règles du jeu culturel québécois. Si l'on a cette idée dans la tête en lisant le document de travail de Jean-Paul L'Allier, on ne peut sortir de sa lecture que déçu. Cataplasme sur jambe de bois par-dessus cataplasme sur jambe de bois, c'est malheureusement souvent l'impression qui nous reste une fois que les intentions généreuses du Ministre doivent s'inscrire dans la dure réalité.

Le nerf de la guerre culturelle, c'est bien sûr la diffusion. On ne trouve presque rien là-dessus dans le **Livre vert**, exception faite de quelques voeux pieux. Au lieu de voir les problèmes là où ils sont et d'y faire face, Jean-Paul L'Allier propose ce que j'appelle la **théorie du doublage**. Tel organisme ne veut pas collaborer, comme par exemple l'Orchestre symphonique de Montréal? Qu'à cela ne tienne. On en créera un nouveau à côté! C'est particulièrement déprimant en ce qui concerne les organismes de diffusion de la culture. Il n'y a pas dix lignes dans le **Livre vert** sur ce que le Ministre entend faire en ce qui concerne l'envahissement par l'étranger de notre champ culturel.

Peu importe la sphère d'activité, que ce soit le livre, la chanson, le film, le disque, le manuel scolaire, nous sommes à la merci de l'étranger. Le gouvernement du Québec n'exerce aucun contrôle sur les entreprises ou étrangères ou nationales qui se chargent ici de diffuser la culture étrangère. N'importe qui peut faire n'importe quoi... du moment qu'il a les gros sous. Particulièrement depuis quelques années, la mainmise étrangère sur les organes de diffusion et de distribution au Québec est à peu près totale. Nos plus importants réseaux sont étrangers ou contrôlés par l'étranger. Les mécanismes économiques de la culture ne nous appartenant pas, nous sommes devenus, sans nous en apercevoir, des colonisés parfaits. Pendant qu'on se gargarise de beaux mots souverains et culturels, que fait l'étranger, particulièrement américain et français? De bien belles choses en vérité! De si belles choses que le **Livre vert** les omet, le Ministre s'en lavant les mains.

Depuis cinq ans, c'est la dégringolade. Des exemples? Dans le domaine de la librairie, l'étranger a mis la main sur les meilleurs réseaux. Doit-on rappeler la vente des librairies Garneau à Hachette, avec la complicité du gouvernement du Québec? Et doit-on rappeler ce que sont devenues les librairies Garneau? Des librairies de centres d'achats, vendant principalement du best-seller étranger et du livre pratique. Doit-on aussi rappeler que les éditeurs étrangers, voulant contourner les lois fiscales et les queqlues pauvres réglements du Ministère des Affaires culturelles, se sont depuis quelques années à peu près tous installés au Québec, créant des sociétés pour assurer leur diffusion? C'est le cas de la Somabec, de la Socadis et de Dimédia, par exemple. Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que certaines de ces sociétés ont même créé des librairies que le Ministère... a agréées! De sorte que les institutions subventionnées par le gouvernement alimentent leurs bibliothèques en évitant souvent de passer par l'intermédiaire du petit libraire québécois.

Au niveau de la distribution, la situation est tellement aberrante que les éditeurs québécois en sont rendus à confier la diffusion de leurs ouvrages aux éditeurs... étrangers! A dire vrai, il n'y a que l'Agence de Distribution Populaire qui serait en mesure d'assurer adéquatement la distribution du livre québécois. Mais ce n'est, hélas! pas tout à fait le cas, Marabout et Robert Laffont prenant, toujours pour les mêmes raisons de gros sous, les meilleures énergies de ce distributeur.

Faites le tour de toute l'activité culturelle québécoise et vous retrouverez la même tragique et dure réalité qui veut, de plus en plus, que la culture québécoise s'inscrive dans un rapport absurde de dépendance par rapport aux cultures étrangères. Il n'y a donc pas d'abord une culture nationale québécoise mais en premier lieu des cultures étrangères qu'on consomme beaucoup et une culture nationale québécoise auquelle on s'alimente parfois sous le prétexte fallacieux qu'il faut bien encourager de temps en temps "les produits locaux". La logique d'un tel système apparait tout de suite, et c'est celle de la colonisation. La colonisation acceptée (et c'est notre état, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif) ne peut, à son tour, que nous amener à quelque chose de bien plus grave, comme le montre bien le **Livre vert**. Le ministre ne voulant vraisemblablement pas discuter les problèmes les plus pénibles qu'on a à résoudre, c'est-à-dire les mécanismes économiques de la culture, se réfugie dans les remèdes de bonne femme.

Le présent ne nous appartenant pas, le Ministre ne s'attaque vraiment qu'au passé: c'est pourquoi l'une de ses priorités va à la conservation du patrimoine et une autre à l'artisanat et au folklore (tant francophone qu'amérindien). Peut-être Jean-Paul L'Allier se fait-il de graves illusions au sujet de cette régionalisation qu'il défend. Au mieux, il me paraît que cette idée, si elle est menée à ses limites, ne peut aboutir qu'à la folklorisation du Québec, qu'à sa louisianisation. Les patenteux de toutes sortes, c'est sans doute fascinant mais ce n'est pas nécessairement là qu'une collectivité puise la création dont elle a besoin pour être. C'est d'autant plus vrai si l'on vit en état de colonialisme avancé. En fait, l'équation est simple: pendant que l'étranger fait ses dollars sur notre dos, dans un système dit de libre concurrence, il ne reste à l'autochtone québécois que les miettes du riche, c'est-à-dire ce régime d'assistance culturelle lui venant de son gouvernement. Vous arrivez alors au bout de la logique du système, à un état de culture tout à fait artificiel, qu'on veut faire perdurer parce qu'on n'a pas le courage d'aller au fond des choses.

En analysant plus profondément ce que Jean-Paul L'Allier entend faire au niveau du théâtre, de l'édition et des arts en général, on comprendra mieux ce qui est en train de nous arriver et qui ne saurait nous rejouir vraiment. A bien des égards, ce que le Ministre propose me paraît relever davantage d'une tentative désespérée de diversion qu'à une véritable politique culturelle. C'est en tous les cas ce que l'on commencera d'apercevoir la semaine prochaine lorsque j'aborderai le dossier de l'édition.

# Le Fou d'Amérique : un livre dangereux?

## Monique Corriveau

**La semaine dernière, à Québec, après une longue maladie, Monique Corriveau nous quittait. Écrivain de talent, très connue surtout des jeunes, elle avait su remplir sa vie. Son départ prématuré est vivement ressenti par tous ceux qui ont eu à travailler avec elle.**

**Voici ce qu'en disait une de ses collèges, Mme Paule Daveluy, dans "Auteurs canadiens pour la jeunesse" publié par Communication Jeunesse: Monique Chouinard n'a qu'une soeur, Suzanne, mais quelle soeur! Une fille pleine de fantaisie et d'imprévu, qui joue avec elle à écrire des contes et qui a écrit aussi pour la jeunesse sous le nom de Suzanne Martel. Ensemble, Monique et Suzanne font leurs études au couvent des Ursulines; elles iront plus tard quérir un parchemin à l'Université de Toronto, Monique y obtient un baccalauréat en philosophie alors que Suzanne opte plutôt pour les langues et la littérature.**

**Fillettes, elles ont dévoré tous les titres à leur portée, mais Monique ayant particulièrement goûté les "Contes des 1001 nuits" et la "Semaine de Suzette" s'était déjà promis, à dix ans, d'écrire un livre pour les jeunes quand elle aurait 21 ans. Malgré (ou à cause de, qui sait?) son mariage à Bernard Corriveau, jeune notaire de Québec, et la naissance subséquente de dix jeunes Corriveau, cinq fils et cinq filles, Monique tient la promesse faite à 10 ans: elle écrira un livre pour chacun de ses enfants.**

**Un mari, 10 enfants, une carrière prestigieuse jalonnée d'honneurs, croyez-vous que cela suffise à Monique? Allons donc! En plus d'appartenir à trois importantes associations: La Société des écrivains canadiens, Canadian Authors et Communication-Jeunesse, elle a repris ses études et préparé une licence en lettres à l'Université Laval. Elle aura su plaire, ce qui est rarissime, aux jeunes de trois à 23 ans, et apporter à la littérature de jeunesse canadienne d'expression française une contribution particulièrement importante. Sans même, semble-t-il, s'en douter!**

On connait surtout Yves Berger comme l'un des intellectuels français qui, de la vieille Europe, ont fait connaître notre littérature, lui donnant là-bas un espace pour ainsi dire privilégié. Ce qu'on sait moins par contre, c'est que Monsieur Berger est aussi un écrivain de poids qui vient de publier **le Fou d'Amérique** (1), roman dont on parle en bien, semble-t-il, autant dans la métropole que dans les colonies.

Dans **le Fou d'Amérique**, il se livre avant tout à une oeuvre encyclopédique, celle de l'Amérique rouge. Se souvenant de ses lectures (il a dirigé une collection sur le sujet), il a décidé de se servir de ses notes pour écrire un roman dans lequel il raconte son "extraordinaire" histoire d'amour avec Luronne, une belle Amérindienne des U.S.A., qu'il rencontre comme par hasard dans New York. Lui, il est médecin, a femme et enfants. Elle, elle enseigne bien évidemment la civilisation rouge à l'Université. Sous le prétexte d'un congrès de médecins, Monsieur Berger envoie son héros dans le Nouveau Monde, question de lui faire vivre enfin ce rêve qui l'habite depuis l'enfance et qui est le passé de l'Amérique.

Jusque là, tout se tient: ça peut être un sujet comme un autre. Et une histoire d'amour dépareillée. Pourtant, ça ne manque pas de s'enliser, et très rapidement. Cela tient aux personnages mêmes: voilà un narrateur un brin prétentieux qui croit tout connaître de l'Amérique parce qu'il a lu sur elle un tas de vieux livres qu'avec Luronne il fait semblant de redécouvrir. Et ça donne ce que ça donne: des personnages qui parlent effectivement comme dans les livres, citant à tour de bras et à tout bout de champ, et faisant par ci par là une pause pour se minoucher à qui mieux mieux. Après cent pages, ça cale.

Ça cale parce que nous ne sommes pas tous des ignorants, que nous savons ce qu'est le Mississipi, les bayous de Louisiane où vont mourir les oiseaux hallucinés, l'esclavage rouge, les génocides, les massacres à la DeSoto, la résistance de Pontiac et tout le saint Frustin. Même qu'à lire **le Fou d'Amérique**, on ne peut que finir par trouver superficielle la nomenclature de Monsieur Berger. Son histoire sur Champlain est, à cet égard, à lire. Pour n'avoir fouillé que l'histoire officielle, Monsieur Berger fait pour ainsi dire un saint du fondateur de Québec. Il écrit:

"On le regarde vivre soixante-dix ans, se marier sans jamais voir sa femme, ne jamais prendre maîtresse et atteindre à une espèce de perfection, car il a été grand partout où il s'est donné..."

Comme on voit, Monsieur Berger n'a pas creusé bien fort. Sinon il saurait comme nous que Champlain entretenait des Sauvagesses et que ce n'était pas forcément pour les évangéliser.

On va dire que je cherche la petite bête noire. Alors pour sécuriser tout le monde, je vais affirmer tout de suite que **le Fou d'Amérique** n'est pas un mauvais roman... parce que ce n'est pas un roman. Voilà, c'est simple. Pour le démontrer, **rien** de plus facile: je vais me servir du personnage de Luronne, à vrai dire un avatar, de ce genre qu'inventait Victor Hugo comme héroïnes.

Dans tout le roman de Monsieur Berger, on ne saura jamais rien de Luronne. Elle est, pour le narrateur, l'outil indispensable à la remémoration, rien de plus. Et le comble, c'est que Monsieur Berger lui fait raconter l'histoire de la civilisation rouge en ne lui donnant comme recours que la bibliothèque blanche, à croire que Géronimo, Pontiac, Sitting Bull et tous les autres n'ont jamais parlé. Raconté par le Blanc, à la façon blanche, que devient le génocide rouge? Monsieur Berger a beau ramener dans le paysage **les Relations** des Jésuites et se pâmer avec Luronne sur quelques phrases des Bons Pères (toutes tirées d'ailleurs d'un article paru dans LE DEVOIR), ça ne mène pas loin et ça ne concerne absolument pas la race rouge. Les mots dont se délecte Luronne sont des mots de Blanc. On comprend peut-être mieux alors que pour les écouter, le narrateur boive du champagne! Quand on est Français, on ne fait jamais les choses à moitié: on baise bien et longtemps, on se fait apporter une caisse de bonnes boutilles et on placotte à plein. Même qu'on va jusqu'à écrire à sa gentille petite femme restée en France avec la marmaille pour lui dire que c'est fini, qu'on vient de découvrir l'Amérique et que c'est bien assez. Alors la gentille petite femme, elle n'a qu'à s'arranger. Bon prince, le narrateur va lui donner tous ses biens pour qu'elle puisse récupérer et ne pas faire une folle d'elle.

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Comme tout est simple quand on est Français!

J'ai l'air de rigoler mais c'est de cela qu'il est question dans le livre de Monsieur Berger, de la récupération par le Blanc du passé amérindien. C'est une tentative que je serais porté à qualifier de frauduleuse: après avoir fait tout ce mal aux Amérindiens, qu'on les laisse donc en paix si, parlant d'eux, on ne fait que se servir d'un prétexte qui nous amène rapidement à une espèce de néo-colonialisme plutôt dégoûtant. Luronne, femme-bojet, femme-fesses rouge, femme-minou rouge dans la pire des traditions littéraires bourgeoises et européennes. Et pognée de plus avec un grand galvat d'homme qui, à l'époque du génocide rouge, aurait été du côté de l'exterminateur.

Vraiment, ça ne tient pas debout. De quoi partir d'un grand éclat de rire lorsque Monsieur Berger, voulant que son narrateur voit vraiment des Indiens, l'amène à... Caughnawagha! Si Monsieur Berger était au moins remonté jusqu'à la Pointe-Bleue, passe encore. Mais non Caughnawagha! Tout étonné, le pauvre, d'y être reçu par un Iroquoi chapeauté comme un Sioux. C'est du dernier ridicule.

Nouveau Christophe Colomb, le personnage de Monsieur Berger? Dans tous les sens du mot: conquérant, maître de la parole des autres, baveux parce que jouant la carte de l'innocence, perpétuant le monde rouge esclavagiste parce que ne faisant que changer la verroterie tristement célèbre des premiers Blancs débarquant en Amérique, le personnage de Monsieur Berger exploite au maximum un passé de pacotille puisque revécu de façon absolument paternaliste. Rien dans **le Fou d'Amérique** sur l'âme rouge. Rien que la vieille peau rouge pourtant épuisée à mort.

Quel jeu joue Monsieur Berger, brillamment faut-il dire, ce qui n'est pas un grand atout puisqu'il est maintenant donné à tout le monde de savoir écrire? Je ne saurais répondre pour lui mais il me paraît que son livre raccoleur est un produit dangereux. En tous les cas, si j'étais Luronne, je pardonnerais difficilement à Monsieur Berger. À sa prochaine venue en Amérique, je l'attendrais avec une brique et un fanal.

(1) **Le Fou d'Amérique** par Yves Berger, **Éditions Grasset**, Paris 1976, $7.50.

*Cassandre et le loup*

# Un regard féroce et tendre sur un univers troublant : l'enfance

par MARIE LAURIER

Ce livre m'a réconciliée avec le Turbo du CN rempli à craquer de bébés braillards et de mères exaspérées qui avaient dû opter pour le train à cause de la grève des pilotes d'avion. Justement **Cassandre et le loup** (1), premier roman de Margarita Karapanou parle de l'enfance. Il raconte dans des nouvelles courtes, percutantes de cruauté et de tendresse, les premières expériences de vie d'une petite fille jolie, intelligente et riche qui observe ce monde insolite, hypocrite, conventionnel et échevelé des adultes, symbolisé par le loup.

Écrits dans une langue simple, la seule plausible pour une fillette, ces brefs récits révèlent une âme parfois écorchée vive, parfois fondante de tendresse comme de la guimauve. Cassandre est une poétesse de l'enfance qui n'est pourtant pas dupe des réalités qui se trament autour d'elle et dont elle se sent toujours excluse. Le Loup se montre-t-il câlin, comme le souhaite naturellement une enfant sensible et sensuelle, qu'elle répond immédiatement à son invitation, se laissant même "caresser dans sa culotte".

Cassandre boude sa famille qui lui est devenue étrangère pour s'enfermer dans son quant-à-soi, dans une solitude plus bénéfique pour elle que toutes les conspirations de son entourage. "Quand je suis seule, confie-t-elle, je parle sans arrêt. Devant la Famille, les mots se rapetissent, deviennent lourds comme des galets, ils tombent tout au fond de moi, impossible de les repêcher".

Cette malheureuse analphabète sent tout à coup le drame de son ignorance devant un nom de rue qu'elle ne sait pas lire: "Quand vais-je apprendre les mots, se demande-t-elle, désespérée. Je ramasse dans ma tête tous les mots que je connais, je les mets de côté pour les écrire en premier, quand j'apprendrai à lire". Cette quête éperdue de connaissance rappelle celle de Jean-Paul Sartre, enfant, et qu'il raconte si merveilleusement dans "Les Mots". Mais à l'exception du philosophe, le premier jour d'école de Cassandre est une catastrophe et le récit de cet événement termine l'ouvrage de la jeune auteur grec de 30 ans qui a vécu à Athènes et à Paris. Elle confie à sa gouvernante venue l'attendre à la sortie que son institutrice a été "méchante" parce qu'elle lui a appris "à parler, à répondre et à penser en syllabes". Elle éclate en sanglots: "J'ai mal quand je coupe les mots en deux". Et Fanny de la consoler en lui disant: tu t'y feras, tu t'y feras... J'ai bien peur que Cassandre ne s'y fasse jamais. Elle n'est pas une petite fille comme les autres: elle est "toutes les autres".

Devant ses proches, il lui arrive d'être muette, de ne plus parler que par grognement "grrrrr". "Si au moins je savais écrire", s'exclame-t-elle. Un jour elle découvre que "quelque chose a bougé dans sa bouche: un mot".

Les adultes ont tôt fait d'oublier l'univers des enfants, ce que démontre justement ce charmant petit livre. Ainsi, Cassandre parle de l'hiver comme de sa saison favorite où elle peut se calfeutrer et jouer à sa guise à de multiples riens. "Depuis hier, c'est l'hiver. Dans ma chambre, j'ai couché toutes mes poupées sur le lit, je leur ai écarté les jambes, je leur ai levé la jupe. Je les fais accoucher. Comme enfants, je leur pose sur le ventre mes billes brillantes, cadeau de Pierre." Ce qu'il faut savoir c'est que Pierre, le cuisinier et l'homme à tout faire, est son seul ami dans cette grande maison cossue, sans papa puisqu'il est séparé de sa mère, et celle-ci toujours absente ou évanescente. Pierre incarne l'homme, le père, l'amant, le camarade de jeu, l'oncle-gâteau qui ne se gêne pas pour lui révéler les "choses de la vie" et même en expérimenter quelques-unes avec elle.

L'héroïne admet aussi spontanément la ségrégation naturelle et millénaire des sexes que même le féminisme le plus ardent n'a jamais réussi à vaincre:

Margarita Karapanou

"Toutes mes amies vont venir; on n'a pas invité les garçons, ils nous ennuient." Elle trace aussi un portrait féroce de sa tante alcoolique qui boit constamment du "jus jaune" en lui racontant de belles histoires qui ne finissent jamais parce que le fond de la bouteille est épuisé. Cette "grande famille" compte également une grand-mère sévère et rigide qui donne à la petite des leçons de bienséances propres à son milieu.

Un jour Cassandre exprime le désir d'avoir un animal: "Un petit chat rond comme un oeuf qui dormira à mes pieds, qui me tiendra chaud, et moi je lui tiendrai chaud aussi." Mais un chat, dit la grand-mère, c'est sale et ça écorche les fauteuils mais elle finit par se plier à la volonté de sa petite-fille et lui "prête" un chat pour une semaine. Cassandre le baptise astucieusement "Prêté" et décide: "Je ne le rendrai jamais, je le tuerai d'abord, s'il le faut." Les cabrioles de l'animal la ravissent: "C'est la première fois que je suis heureuse. Je me sens toute Maman, quelquefois du lait coule de ma poitrine et je fonds de douceur. Les journées avec Prêté passent comme de la chantilly. Un sourire tel fend ma bouche que je ne peux plus la refermer." Plutôt que de rendre l'animal, elle le tuera, non sans mal. "Quand il n'a plus bougé, je l'ai mis dans son petit panier, je l'ai couvert de sa couverture rose et je l'ai rapporté à grand-mère."

Mais c'est tout le livre qu'il faut lire et on voudra y revenir. Il ne s'agit pas ici, Dieu merci, de psychologie, cette science qui a fait autant de ravage que de bien, mais d'une illustration féroce de l'enfance, des difficultés inouies qu'elle rencontre en voulant comprendre ou même saisir l'insaisissable d'un univers que l'adulte taille et déforme au fur et à mesure qu'il veut en camoufler une partie, qu'il veut ignorer les enfants et leur signifier qu'ils n'ont pas de place dans son existence insensée.

**Cassandre et le loup** fait partie de la toute nouvelle collection **Participe présent** qui veut témoigner d'une jeune génération d'écrivains dont le langage et la sensibilité sont ceux d'un monde en mouvement et en mutation.

Tiens, une façon toute trouvée de voir avec des yeux neufs nos enfants qui gagnent un pouce de taille par jour pendant les vacances tout en perdant un pied d'innocence...

(1) **Cassandre et le loup**, 190 pages, Collection Participe Présent, chez **Robert Laffont**, $7.75.

## *courrier des lettres et des arts*

### Contre l'ignorance
par Philippe Haeck

Jacques Marin (lire "Docteur Jekyll et M. Haeck", **Le Devoir**, 3 juillet 1976, p.13) aurait intérêt à lire Mao, ceci entre autres: "Faites des enquêtes! Et ne dites pas de sottises! — cela lui aurait évité des calomnies mesquines sur mon activité intellectuelle —, et Mallarmé qui "oppose toujours la poésie pure au journalisme mondain, d'un côté l'éclat de la pensée faite pour durer, de l'autre les intrigues mesquines du monde faites pour disparaître (lire "L'action restreinte", p.253-258)" (Ph. H., "Mallarmé, la chute de l'auteur", **Le Devoir**, 26 juin 1976, p.13). Pour Marin dont l'ignorance ne craint pas le ridicule je rappelle:

1) que "L'action restreinte" est un texte de **Divagations** qu'il trouvera aux pages indiquées ci-haut dans l'édition dont je faisais la critique;

2) qu'un marxiste ne tient pas pour nulle toute la culture produite sous la dictature de la bourgeoisie;

3) qu'il est assez idéaliste de nier les contradictions de nos vies au nom de la cohérence: la cohérence marxiste c'est d'être des individus compétents c'est-à-dire capables d'analyser la réalité à partir d'enquêtes, d'études, de pratiques et de proposer des stratégies pour des changements à venir.

P.S: La revue **Chroniques** et le journal **LE DEVOIR** étant deux lieux où l'inertie intellectuelle n'est pas encouragée, je suis surpris que M. Marin n'ait pas développé à leur lecture un peu plus de rigueur intellectuelle.


Pstt! . . .
SARAH MENARD N'EST PAS UN SALON DE COIFFURE
VLB Éditeur
5860 est Gouin
Montréal-Nord 326-5029

EN LIBRAIRIE
FLORE LAURENTIENNE
Frère Marie-Victorin
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

Lisez
LE ROI DES GITANS
par Peter Maas
dont Le Devoir a publié des extraits
(maintenant disponible en librairie)
. . . C'est son aïeul qui lui lègue son titre en même temps que les insignes de sa souveraineté - un médaillon et un anneau - et l'évocation du vieux Roi Tene nous replonge dans le Chicago des années trente: guerre des clans, rackett, règlements de comptes, batailles rangées.
Chronique d'une nation aux traditions millénaires imbriquée dans une société ultra-moderne, ce grand reportage associe la rigueur de l'enquête ethnologique au rythme des meilleurs *thrillers* américains.
Traduit de l'anglais par Maurice Manly
224 pages — $9.95
Seuil

Pstt ! . . .
PARTICIPEZ AU TIRAGE!
ACHETEZ LES OUVRAGES DE VLB ÉDITEUR
Méfiez-vous des imitations!
VLB Éditeur
5860 est, Gouin
Montréal-Nord 326-5029

UNIVERSITE DE MONTREAL
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
La Faculté offre dès septembre 1976 un programme de mineur en études est-asiatiques qui comprend les cours suivants :
Langue chinoise
Chinois élémentaire, intermédiaire et avancé (l'enseignement sera dispensé conformément aux nouvelles normes linguistiques établies en République populaire de Chine — système de romanisation pinyin et idéogrammes simplifiés)
Langue japonaise
Japonais élémentaire, intermédiaire et avancé
Introduction à l'Asie de l'Est
Aire culturelle : Japon
Géographie de la Chine, du Japon et de l'Asie du Sud-Est
Histoire de la Chine
Le système politique chinois
Les cours de langue seront assurés par des professeurs dont la langue maternelle est, selon le cas, le chinois ou le japonais.
• Date limite pour soumettre une demande d'admission pour le trimestre d'automne 1976 — étudiants réguliers et étudiants libres : 25 juillet 1976
• La formule de demande d'admission s'obtient au :
Bureau du registraire
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3J7
Tél.: 343-6397
• Pour tous renseignements, prière de s'adresser au :
Secrétariat des études est-asiatiques
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 3J7
Tél.: 343-7748

AUX ÉDITIONS DE LA Librairie Garneau
QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, RIMOUSKI, ALMA, CHICOUTIMI, LÉVIS
VERS LA JOIE
ALICE LEMIEUX-LÉVESQUE
POÉSIE
$4.95
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX DE LA POÉSIE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS
AMOUR FEU
REINE MALOIN
POÉSIE
$3.95
UNE MENTION SPÉCIALE A ÉTÉ ACCORDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

# ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
## 844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

# ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

**Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.**

# ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
## 844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

### AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

JEUNE AIDE DOMESTIQUE capable, sérieuse et digne de confiance, chambre privée, excellent salaire, vacances payées, un peu d'anglais est nécessaire. Appeler: Toronto: 416-636-4876 (frais virés) 14-7-76.

### AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067, ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

### ANTIQUITES A VENDRE

ARMOIRE EN PIN DECAPEE, chiffonniers, plusieurs tables, etc. Aubaines sur plusieurs pièces. Tél: 1-514-562-6983 à Lachute 13-7-76

MEUBLES CANADIENS authentiques, vente, achat. Décapage, finition soignée. "Le Bers", antiquités. 393 boul. Laurier, Beloeil. Tél: 467-2223. 19-7-76

### APPARTEMENTS À VENDRE

ST-ANDRE, près Cherrier, entre le Parc Lafontaine et le métro Sherbrooke, 3 magnifiques logements, de 8 et 9 pièces, conviendraient bien pour condominiums; $20,000. comptant. 525-4272 15-7-76

### APPARTEMENTS DEMANDES

JEUNE COUPLE, sans enfants, cherche 4-5 pièces, propre et bien clair. Outremont ou Côte-des-Neiges, $200. Tél.: Andrée: 634-4214, entre 9h. a.m. et 2h. p.m. et: 270-3365 entre 3h. p.m. et 9h. p.m. 12-7-76

### APPARTEMENTS À LOUER

DUVERNAY, bord de l'eau. 3½ pièces, chauffage, électricité payés, $154. mois libre 1er août. Tél.: 663-5464, 387-5857. 12-7-76

LACOMBE, duplex, bas, 5½ pièces, foyer, garage, sous-sol chauffé, 1er août. 481-8946, entre 7 et 10 p.m. $325. 12-7-76

APPARTEMENT 4½ pièces, calme, propre, ensoleillé, frigo et cuisinière fournis, près Côte-des-Neiges, $250. mois. Disponible immédiatement, ou plus tard... Tél: à partir de 18 hrs. 277-3289. 12-7-76

4½ très luxueux, meublé, télévision, stéréo, etc. près Stade Olympique, à sous-louer pour période olympique. Tél.: entre midi et 13 hrs: 288-1740, poste 379, soir: 527-0409. Excellentes références exigées. 19-7-76

### AUTOS À VENDRE

PARTICULIER vend Peugeot 1975, 8,000 milles, non utilisé pendant l'hiver. $4,800. (Valeur $6,500). Tél.: 288-8850 12-7-7

VEGA 1974, manuelle, toute équipée, fini sport. Exceptionnelle. $2,650. Cause départ. Tél: 739-0560 12-7-76

PEUGEOT 504, 1973, 4 portes, sedan, manuel, pare-soleil, radio AM-FM, pneus Michelin radiaux, neufs. Bien entretenue. Vente par exécutif maintenant propriétaire d'une concession d'automobiles. Appelez: jour: 861-3861, local 7867-8; soir et fins de semaines: 458-5932 12-7-76

### BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

1974, VOILIER EN FIBRE DE VERRE, 15 pieds, excellente condition. $1,800. Tél.: 683-4875. 12-7-76

### BUREAUX A LOUER

**ÉDIFICE À BUREAUX**

**Pour professionnels et hommes d'affaires.**

Un bureau de médecin - salle d'examens - bureau de secrétaire et salle d'attente.

Air climatisé -- ascenseur - stationnement - près station métro Sherbrooke.

**LIBRE IMMÉDIATEMENT**

**La Laurentienne Cie Mutuelle d'Ass. 822 est, rue Sherbrooke, Montréal.**

**Tél: 418-688-3591**

*(frais virés)*

19-7-76

### CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons, semaines, vacances-repos. Tél: 727-9841, ou 1-819-326-5836. 2-8-76

### CHALETS À VENDRE

LAC ROUGE, bord du lac, chalet 40' x 25', meublé, sur terrain 55' x 165', beaux arbres, $19,000. S'adresser au 117, 1ère avenue, Lac Rouge Nord, St-Alphonse de Rodriguez. Tél: Montréal: 671-8127 12-7-76

### COMMERCES À VENDRE

Bar-salon, salle à manger, 150 sièges, route 131, environ 5 milles de Joliette. Tél: 889-5270. M. Vincent. 12-7-76

**BEDFORD**

Hôtel 3 bars et salle de réception, pouvant contenir 500 personnes. 6 allées de bowling, un restaurant. 24 chambres d'hôtel. $149.000. **Jean-Jacques Robitaille 672-6450 ou 671-0978.**

**MONTREAL TRUST.** *courtier*

12-7-76

### BUREAUX À LOUER

**MESSAGE IMPORTANT**

**Place de ville s'est avérée un succès, nous aimerions le partager avec votre compagnie et vous-même.**

**Phase I — 60% de nos espaces sont déjà loués et occupés par d'importants locataires appréciant le calme, la tranquilité, le confort, le service et le vaste stationnement, d'un accès facile.**

*Pour brochure et information*

**332-3738**

(Commission assurée aux courtiers)

**place de ville**

12-7-76

### COURS PRIVÉS

COURS DE TENNIS, professeur diplômé, quelques places disponibles. 642-2479 12-7-76

### DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421 12-7-76

### DEMANDES D'EMPLOI

FERAIS TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE: Page moyenne $1.00. Grande page $1.50. Travail impeccable. Téléponez au 388-8062 entre 7h00 et 10.00 p.m. 14-7-76

### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LRÉE. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137. 689-2547. J.N.O.

### ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: Cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et cavaliers plus confirmés, durant tout l'été. Camp de jeunes: quelques places libres pour semaines: du 18 juillet, 25 juillet, 8 août, 15 août et 22 août. Pour renseignements: Tél.: Mme Marcelle Messier: 584-3384. j.n.o.

### ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CARTIERVILLE, 6290 Perinault, espace de bureau, 2,000 pi. ca. Communiquez avec Gabriel Meunier, 334-7230, ou 334-6074 13-7-76

### ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

**BUREAUX DE PRESTIGE POUR PROFESSIONNELS**

**"Ville d'Anjou"**

Air climatisé, chauffage électrique, ascenseur, vaste stationnement, occupation immédiate.

à

**351-3900**

**7077 Beaubien est**

17-7-76

### FERMES À VENDRE

**VENISE EN QUÉBEC**

**Petite ferme 73 arpents,** 3 hangars. 1 grange. 1 petite maison canadienne. 32 milles du Pont Champlain. $59.000. Comptant $13.000. **Jean-Jacques Robitaille 672-6450 ou 671-0978.**

**MONTREAL TRUST.** *courtier*

12-7-76

### GARDERIES

CHERCHONS GARDIENNE affectueuse, douce, et stable pour Gabriel, 7 mois, dans Ahuntsic. Tél.: 336-3168. Après 18 hrs. 12-7-76

### LOGEMENTS À LOUER

AVENUE VICTORIA, près de Westmount, haut de duplex, 8½ pièces, $400. libre le 1er septembre. Tél: 481-1270 12-7-76

NOTRE-DAME-DE-GRACE, grand 6½, libre maintenant, poêle et réfrigérateur fournis, sous-sol fini. Tél: 487-5041 12-7-76

### MAISONS A LOUER

MEUBLEE, avenue du Musée, 5 chambres à coucher, cuisine, salon salle à manger, entrée, 4 salles de bains meublées taxes d'eau et chauffage inclus. Appeler jour semaine: de 9 à 5 p.m. à 392-5204, et après 5 p.m.: 288-4350; les fins de semaine: 613-659-2001 (frais virés). 12-7-76

**BOUCHERVILLE**

Quartier de choix. **"Montagnard",** (1½ étage). 8 pièces plus sous-sol. 1½ salle de bain. foyer, vaste cuisine, lave-vaisselle, chauffage électrique. Grand terrain paysager. 1er septembre.

**Tél: 655-3891**

12-7-76

### OFFRES D'EMPLOIS

SECRETAIRE juridique expérience, bilingue, sténographie, excellentes conditions. Tél: 288-4241 12-7-76

### OFFRES D'EMPLOIS

SECRETAIRE LEGALE, sténo-dactylo, d'expérience, pour période d'été, 3 jours par semaine. Tél: 844-1182 12-7-76

INGENIEUR - CHAUDIERE, 4e classe, demandé comme assistant surintendant. Bureau centre-ville. Fonctions comprenant également diverses réparations d'habitation et entretien. Tél: 844-3954, M. Vincent, entre 9 a.m. et 5 p.m. 19-7-76

**MUSÉE**

**Recherche Secrétaire-dactylo**

Milieu et travail intéressants.

Demander M. Robert Prud'homme. à:

**861-7182, 861-3708**

19-7-76

**DACTYLO-COMMIS DE BUREAU**

Bilingue, demandée par bureau d'architectes.

- Excellente à la dactylo;
- Expérience 3 ans minimum dans travail général de bureau;
- Expérience du télex, machine MagCard un atout;
- Esprit d'initiative, sérieuse, 25-30 ans.
- Bénéfices marginaux intéressants.

*Pour entrevue, communiquer à:*

**282-1960 ext. 18**

14-7-76

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE**

Le Directeur exécutif canadien d'une entreprise internationale de Washington recherche une secrétaire exécutive expérimentée.

**Exigences minimales:** citoyenne canadienne. 2 années d'expérience, connaissance de la steno, connaissance de l'espagnol est souhaitable.

Alléchant salaire exempt d'impôt et bénéfices marginaux. 24 jours de vacances, assurance-maladie, médicale et vie. Frais de déménagement remboursés et arrangements pour visa.

Des tests de dactylo et de sténo seront donnés avant le choix.

*Faire parvenir curriculum vitae, à:*

**DOSSIER 331, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

13-7-76

### OCCASIONS D'AFFAIRES

***INVESTISSEZ de $20. à $20,000.***

Taux garanti de 10% à 17%, selon vos contributions. Appelez G.C.V. Holdings Inc.

**653-5400**

12-7-76

**HOTEL EN FLORIDE**

**FORT LAUDERDALE**

100 unités, neufs de janvier 1975, en trois immeubles. "Coffee shop", bar-salon, bar sur patio. 2 piscines. Sur 635 pieds face à la route principale, près océan, par 150 pieds profondeur. Magnifiques paysages de Floride.

**ACHAT TRÈS INTÉRESSANT**

*Contacter:*

**M. Allan Gendron, gérant, 3711 North Ocean Blvd, sur ALA Coin Galt Ocean Mile, Fort Lauderdale, Floride 33308 U.S.A. Tél: (3105) 561-2338**

12-7-76

### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.pn I. ès lettres. Tél.: 524-3852 J.N.O.

### PENSIONS DEMANDÉES

ETUDIANT ANGLOPHONE à McGill, 18 ans, cherche pension complète pour l'année scolaire, dès le 27 août, avec famille francophone. Peut garder les enfants ou servir de tuteur. Ecrire à: Sandy Wright, Auberge Jeunesse, 3541 rue Aylmer, Montréal, avant le 10 juillet. Sera à Montréal du 5 au 12 juillet. 12-7-76

### OFFRES D'EMPLOIS

**LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS**

**OFFRES D'EMPLOI**

**CONCOURS NUMÉRO: 15/76**
**POSTE:**

**Technicien(ne) en assistance sociale**

**ENDROIT:**
Clair Foyer, Amos.

**SERVICE:**
Services sociaux en centre d'accueil.

**SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:**
Le professionnel en service social dans un centre d'accueil pour enfants a la responsabilité de répondre aux besoins en service social du centre d'accueil.

**RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES:**
— Participer au programme de l'admission de l'enfant en centre d'accueil;
— interpréter les objectifs, les politiques, les normes et les procédures du centre d'accueil auprès du C.S.S. et vice-versa;
— contribuer à l'élaboration du plan de traitement et/ou de la stratégie de rééducation;
— s'assurer d'une continuité dans les objectifs poursuivis par le C.S.S. et le centre d'accueil;
— accomplir toute autre tâche inhérente à sa fonction, à la demande de son supérieur immédiat.

**EXIGENCES:**
Avoir complété un cours de technicien en assistance sociale avec, de préférence, une expérience en travail social.

**CONDITIONS:**
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective an vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

**DISPONIBILITÉ:**
Immédiate.

*Faire parvenir toute demande avant le 21 juillet au:*

**Directeur des Ressources Humaines, 282, 1ère Avenue Est, Amos, Qué.**

12-7-76

**LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS**

**OFFRES D'EMPLOI**

**CONCOURS NUMÉROS:**
13/76 et
14/76

**POSTES:**

**2 techniciens aux contributions**

**ENDROITS:**
Amos;
Val d'Or.

**FONCTIONS:**
1. Informer le bénéficiaire du service de ses obligations;
2. évaluer la contribution du bénéficiaire et lui faire signer son engagement. (Cette fonction pourra être exécutée de façon régulière au domicile du bénéficiaire et de façon exceptionnelle au bureau du titulaire);
3. vérifier au besoin l'exactitude des informations fournies par le bénéficiaire quant à ses revenus;
4. faire une revision annuelle des contributions des bénéficiaires;
5. assurer les rappels auprès des bénéficiaires dont les paiements de contribution sont en retard;
6. retracer les bénéficiaires qui ont échappé au système par suite d'un déplacement;
7. préparer les dossiers financiers pour le comité d'appel;
8. effectuer toutes autres tâches inhérentes à sa fonction.

**EXIGENCES:**
— D.E.C. en administration ou l'équivalent;
— Toute expérience jugée pertinente pourra compenser l'absence d'un diplôme.

**CONDITIONS:**
Salaires, conditions d'emploi et bénéfices sociaux selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

**DISPONIBILITÉ:**
Immédiate.

Faire toute demande avant le 21 juillet 1976 au:

**Directeur des Ressources Humaines, 282, 1ère Avenue Est, Amos, Qué.**

### PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST: maison de campagne, près du lac Aylmer, tél.: 819 — 567-8611, 819-344-2011, 819-877-3233. 12-7-76

### TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés, habits et costumes sur mesure. 361 rue Guizot. Tél.: 866-2972 12-7-76

### TRAVAIL DEMANDÉ

COUPLE BRESILIEN professeurs de linguiutique et de français exécutent des travaux de traduction, français-portugais et vice-versa. S'adresser à: 14 Martel, Arthabaska, Comté Arthabaska, Qué. ou tél.: 1-819-357-8488 12-7-7

### VOYAGES

DEUX GARS CHERCHENT "lift" pour Mexique ou Californie. Départ 1er août environ. Participerons aux frais de l'essence. Appelez: 581-3906 après 9:30 p.m. ou laisser message. 13-7-76

### PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

**FABREVILLE**

Boul. Ste-Rose. **Bâtisse commerciale avec logement** 8 pièces en haut et 4 magasins au bas. $77.000. **Jean-Jacques Robitaille: 672-6450 ou 671-0978.**

**MONTREAL TRUST.** *courtier*

12-7-76

### TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST terre 40 acres environ, Han-Nord, 819-344-2011, ou 819-877-3233. 12-7-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU, Ile Bizard, bungalow apparence prestigieuse, en pierre blanche, grand garage double, 4 chambres, grande salle de jeux avec foyer, terrain 20,000 pi. paysager avec goût. Voisinage professionnel. Très bonne valeur pour les $79,000. que nous en demandons. Pour rendez-vous 631-8832 13-7-76

### TERRAINS À VENDRE

**LAC L'ACHIGAN**

**BORD DU LAC: SUPERBES TERRAINS**

20,000 pieds carrés
Endroit idéal pour professionnels
À 45 minutes de Montréal

**Tél.: 488-2545, ou 1-563-3190 ou 1-563-2821.**

19-7-76

### PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

**RIVE SUD**

Bungalow 46' x 24', construction 1975, très grand terrain, sous-sol partiellement fini, doit vendre. Cause départ. Appelez:

**653-5400**

12-7-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**LONGUEUIL**

Cottage de 7 pièces, plus sous-sol sur rue commerciale, idéal pour petit commerce ou professionnel, faut voir. Demandez **Robert Vivian, 651-5300, 670-2901.**

**MONTREAL TRUST** *courtier*

12-7-76

**MONT ORFORD**

Maisons neuves à vendre ou à louer. 3 chambres à coucher, cuisinette, salle à diner, salon, foyer pierre-des-champs. Terrain 20.000 pi.ca. et plus.

**Inf: 819-843-1717 ou 819-843-6372**

12-7-76

**MAISON D'ÉTÉ**

A 120 milles de Montréal, dans les Cantons de l'Est. Située au bord du Lac Nicolet, comté de Wolfe. Salle de séjour 20' x 40' avec foyer; à l'étage: 5 chambres, le tout meublé: quai, remise 20' x 20' à l'arrière.

Tél: Chambly: **658-7454**

12-7-76

**OUTREMONT Professionnel**

Luxueuse résidence rénovée, sur terrain de 70' x 104', secteur paisible, près collège et université. 13 pièces, portes en chêne et vitraux, hall avec escalier tournant en marbre, salon avec foyer, salle à diner, bureau-boudoir avec bibliothèque, cuisine moderne avec salle à déjeuner, salle de bain moderne, 2 "powder-rooms", 5 chambres. Grande salle de jeux avec foyer en pierre, jardin paysager, garage double. $145.000. Pas d'agent. Tel.: **272-7152.**

12-7-76

**SUR LES RIVES DU RICHELIEU:** Cause départ. À l'abri des innondations, maison de cèdre, 2 foyers, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, sur terrain 84' x 225'. Offre à considérer.

**TÉL: 1-514-785-5637**

12-7-76

**ST-HUBERT**

**Magnifique bungalow** de construction recente. 3 chambres, sous-sol fini avec bar. Faut voir. Appelez: **Yves Houdayer: 672-6450 ou 691-5447.**

**Joli bungalow,** 3 chambres, sous-sol fini, très beau terrain clôturé avec cabanon. Propriété impeccable. **Yves Houdayer: 672-6450 ou 691-5447.**

**LAPRAIRIE**

**Idéal pour commerce** dans Vieux Laprairie, ancien marché. 2 logements en haut et magasin au niveau de terre. Très spacieux $58.000. **Jean-Jacques Robitaille 672-6450 ou 671-0978.**

**MONTREAL TRUST.** *courtier*

12-7-76

**A. E. LePAGE**

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

**OUVERT AUX VISITEURS**

**Dimanche, de 3 à 5 p.m.**

**OUTREMONT**

**772 Pratt**

Face au Parc Pratt. Cottage dégagé en brique. Salon et salle à diner séparés. 4 chambres à coucher. 1½ salles de bain. Sous-sol lambrissé. Jardin paysager avec patio. **Marthe F. Girouard: 342-9671 ou 733-8309.**

**OUVERT AUX VISITEURS**

**Dimanche de 2 à 4 p.m.**

**N.D.G.**

**4229 Westhill**

Vieille résidence de 4 chambres à coucher, complètement rénovée en 1974, powder-room au rez-de-chaussée, salle familiale attenante à cuisine, excellente condition. Prix demandé: $54.000. **Votre hôtesse, Michelle B. Roche: 935-8541 ou rés: 277-1250.** MLS.

12-7-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

PIERREFONDS, split-level, 3 chambres, foyer, garage, hypothèque $16,000. à 7%. Schl. Propre, cause transfert. 620-2398 12-7-76

CARTIERVILLE, occasion! maison en parfait état, à vendre ou à louer; site de prestige, 5 chambres à coucher, cuisine moderne, foyer au salon, sous-sol fini, près écoles, trains, hôpitaux. Prix: $79,000. Tél.: 336-3583. 13-7-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

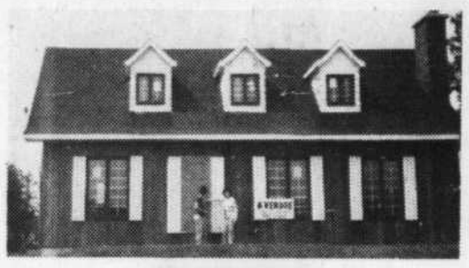

**ST-SAUVEUR**

Magnifique maison canadienne neuve et non meublée. 6 pièces, tapis mur-à-mur, chauffage électrique. Foyer, située près de la Marquise. Prix: $65.000. Comptant discutable.

**IMMEUBLES G. BERGERON, COURTIER 526-4901**

12-7-76

**Besoin d'une hypothèque?**

Si vous considérez l'achat d'une maison, la Banque Royale peut vous fournir des fonds hypothécaires.

Nous pouvons vous proposer plusieurs types de financement s'adaptant parfaitement à vos besoins. Avant même de commencer à chercher votre maison, demandez-nous conseil, nous vous aiderons à bien planifier votre projet.

Nous avons rendu l'achat d'une maison possible pour des milliers de familles canadiennes. Profitez de cette expérience, consultez le directeur de votre succursale de la Banque Royale avant de partir en chasse.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

12-7-76

**CANDIAC**

**Parc Laurier**

Luxueux bungalow style unique. 9 pièces, petit bureau pour professionnel: sous-sol fini. Superbe terrain boisé de 100' x 175'. Pas d'agent. $80.000. **Tél: 659-0607 p.m.**

12-7-76

**VILLE MONT-ROYAL**

**483 Monmouth**

Cottage détaché en brique entièrement rénové, offrant au rez-de-chaussée salon, salle à manger, cuisine, 1er plancher 3 chambres à coucher, plus un "den". Sous-sol très bien fini, garage, beau jardin.

**Stella Mongeau**
**849-4553 ou 342-5747**
**SHERBROOKE TRUST**
*courtier*

12-7-76

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES ou ENCADRÉES • VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT du SERVICE et du RÉSULTAT**

**844-3361**

***Compétence:*** **Mme Turgeon**

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

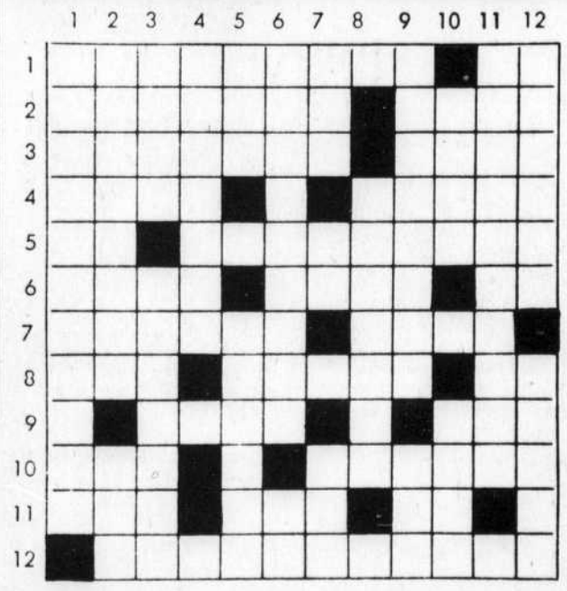

**Horizontalement**

1—Mets composé de viandes coupées, de farce, que l'on cuit dans une gelée. — Dans.
2—Marchand qui vend des images — Célébra.
3—Établissement et salle où l'on se livre aux exercices du coprs — Vague.
4—Vieille — Personnage représenté dans l'attitude de la prière.
5—Notre-Dame. — Met en liaison les pierres d'un ouvrage.
6—Poids propre de l'emballage d'une marchandise — A moi — Erbium
7—Aile antérieure de certains insectes — En outre, de plus.
8—Terme de tennis — Frère du père. — Eminence
9—Élevé en hauteur — Fille de Cadmus
10—Patrie d'Einstein — Largement ouverte
11—Obtenue — Préfixe égalitaire — Iridium
12—De la nature d'un cristal (fém.)

**Verticalement**

1—Qui tient du géant
2—Organe lymphoïde de la gorge — Évangéliste
3—Fer d'un couteau — Donner du rythme
4—Petit agneau
5—Dit qu'une chose n'était pas vraie — Mouvement d'oscillation d'un bord sur l'autre que prend un véhicule autour de son axe longitudinal, sous l'influence d'une force perturbatrice
6—Dernières volontés — Saint
7—Colère — Deux — Gros serpent
8—Plante potagère à feuilles comestibles
9—Impudent — Sorte d'oignon
10—Mouvement pour s'élancer — Inscription sur la croix de Jésus
11—Surprise
12—Tresser — Lagune maritime des Flandres

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | B | O | L | C | H | E | V | I | S | E | R | A |
| 2 | A | V | O | U | E | R | ■ | C | O | L | I | S |
| 3 | L | A | C | ■ | R | E | J | O | U | I | R | ■ |
| 4 | A | T | H | E | E | ■ | U | N | I | T | E | ■ |
| 5 | N | I | E | R | ■ | I | S | O | L | E | ■ | A |
| 6 | C | O | ■ | R | A | I | ■ | C | L | ■ | C | N |
| 7 | I | N | D | E | X | ■ | C | L | O | C | H | E |
| 8 | E | N | O | U | A | S | ■ | A | N | ■ | E | M |
| 9 | R | E | C | R | I | A | I | S | ■ | A | P | I |
| 10 | ■ | R | I | ■ | S | U | R | M | O | N | T | E |
| 11 | P | ■ | L | A | ■ | C | I | E | R | G | E | ■ |
| 12 | Q | U | E | U | T | E | S | ■ | B | E | L | E |

## Paul-Marie Lapointe et Gisèle Verreault

# La démarche d'un couple: *Bouche rouge*

par ALAIN HOULE

De Paul-Marie Lapointe, on connaît le **Vierge Incendié, Pour les Âmes** ainsi que quelques autres textes poétiques, finalement réunis dans **Le Réel Absolu** (1). Puis en 1974, un fruit nouveau: **Tableaux de l'Amoureuse & Autres Poèmes** (2).

D'une Gisèle Verreault, peintre, défrayant les colonnes artistiques, une bonne dizaine d'années nous sépare. Mais si elle n'a rien exposé durant ce temps, cette période fut par contre féconde en essais picturaux, visant la recherche d'un nouveau langage.

Soudain paraît **Bouche Rouge**, petit livre tiré à 100 exemplaires, comprenant 13 poèmes de Paul-Marie Lapointe accompagnés d'un nombre égal de Lithographies de Gisèle Verreault, sa femme. Ce livre-objet d'art, inaugure les débuts d'une nouvelle maison d'éditions: **l'Obsidienne**, spécialisée dans ce genre d'ouvrage.

Il semble que l'on vienne à l'art par de nombreux méandres... Gisèle Verreault fit d'abord des études en pharmacologie. Développant en route un intérêt pour la peinture, elle profite de l'enseignement de Jean-Paul Lemieux. Entre les années 50 et le début des années 60, elle expose ses toiles en Europe, aux États-Unis et naturellement au pays. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal lui consacre une exposition, avant qu'elle ne se réfugie dans l'ombre de la recherche expérimentale.

Une oeuvre picturale riche de mille subtilités devait se révéler à tous dans la composition des lithographies qui ornent et traduisent visuellement l'ambiance de **Bouche Rouge.** Il en va ainsi de la série de dessins exécutés dans une veine similaire et qui recouvraient les murs du Musée d'Art Contemporain, fin juin. Toutes ces dernières réalisations nous montrent une oeuvre sobre, teintée d'une certaine neutralité du prisme qui va rejoindre un lyrisme organique amalgamant détails "précieux", motifs et impressions.

Paul-Marie Lapointe, longtemps journaliste dans la presse écrite et aujourd'hui directeur de l'information radiophonique à Radio-Canada, ne se trouve pas mêlé directement à la vie littéraire et culturelle. Il s'en accomode assez bien, jouant peu les "poètes maudits" d'autre part. Lapointe semble avoir assumé ce double-emploi avec sérénité.

Il quitta assez tôt sa famille et Saint-Félicien (Lac St-Jean) pour entreprendre des études à Chicoutimi puis à Montréal, option architecture... C'est à cette époque trouble du Grand Refus de la démystification, qu'une conscience révolutionnaire trouve écho chez le jeune Lapointe. Avec l'explotion des Automatistes, il écrit le **Vierge Incendié:** "Il faudra attendre plus de 10 ans avant qu'on commence enfin à en parler..." (3). Or, "la libération de l'être", lorsqu'on l'a finalement conceptualisée, consiste d'abord à voler de ses propres ailes. Lapointe laisse là ses études pour s'adonner au journalisme.

Il en parle sans amertume. Pendant de nombreuses années, il consacre toutes ses énergies à couvrir "l'événement", travaillant de nuit et faisant un apprentissage mouvementé de la vie. La production poétique passe à l'arrière-plan, ce qui explique le peu de "rappels". Un certain nombre d'oeuvres a quand même filtré pour qu'on en vienne à lui décerner le titre du "plus important poète québécois".

On a toujours senti dans la poésie de Lapointe un désir de transcendance qui, tout en ne reniant pas ses origines, il s'attend à maîtriser une réalité de l'esprit libre. La survie affirmative de cette liberté la plus absolue, la plus idéale, s'exprime "au sein d'une révolte essentielle, quotidienne, anarchique même, vécue et recherchée dans la création artistique". Le poète a charge de consciences, il réclame toujours une vie meilleure, dénonçant plus ou moins violemment le système en place. Le poète se trouve à être le dernier prêtre d'une société urbanisée...

Tant que survivront les valeurs fondamentales humanistes, il se trouvera toujours une race d'êtres pour dire l'angoisse de l'individu atomisé...

C'est au cours des années 70 que l'on semble avoir "découvert" Lapointe, du moins de façon "officielle". Cela coincide en tout cas, avec la reprise de toute sa production poétique de 1948 à 1965 à l'Hexagone. En 1972, il se voit remettre le Prix du Gouverneur général et le Prix David.

Plus récemment, le Prix de l'International Poetry Forum, dont le choix du jury pour la première fois se portait sur le Québec, lui est décerné. Cette reconnaissance américaine, décernée partout dans le monde par la Carnegie Library, honore la poésie de tous les pays. Pour ce faire, l'oeuvre lauréate est traduite en anglais et diffusée aux États-Unis. Ainsi, un choix de poèmes de Paul-Marie Lapointe du Réel Absolu et de Tableaux de l'Amoureuse se verra édité par The Pittsburg University Press sous le titre de **Terror of the Snow.**

Lapointe considère son oeuvre comme un produit individuel, qui échappe à la mode ou aux phénomènes sociaux considérés comme tels. Oeuvre intimiste, il ne se croit pas justifié, ni justifiable de la produire devant une "foule en délire". D'ailleurs le rôle du diseur public lui convient mal, en tant que personnage solitairement farouche. Si on pourra l'entendre au Parc Lafontaine, participer à un des récitals de poésie du mois de juillet, c'est bien qu'il s'estime un peu "piégé" par les organisateurs, pour reprendre ses propres termes. Il choisira donc des poèmes les plus "circonstanciels" possibles...

Il ne "clamera" sûrement pas ses derniers vers qui se regroupent sous la couverture de peau de **Bouche Rouge.** Ce n'est peut-être pas un hasard si le tirage se trouve si limité, la plupart ayant déjà trouvé acquéreur... Souhaitons toutefois qu'une édition plus modeste vienne témoigner à un plus large public de la densité créatrice de Lapointe et de Gisèle Verreault.

A propos de **bouche Rouge**, il est bon de nuancer l'affirmation qui veut que le recueil représente "... toute la féminité à travers les âges, depuis les débuts de l'humanité..." En effet, l'auteur précise bien qu'il s'agit de sa propre préhension intuitive sur le genre humain et non d'un traité de philosophie...

Fruit mûr de l'expérience poétique, Lapointe recrée avec ambiguité la femme qu'il appréhende à travers son historicité:

"La femme est une idole, une servante, la source de la vie, une puissance des ténèbres; elle est le silence élémentaire de la vérité, elle est artifice, bavardage et mensonge; elle est la guérisseuse et la sorcière; elle est la proie de l'homme, elle est sa perte, elle est tout ce qu'il n'est pas et qu'il veut avoir, sa négation et sa raison d'être" (4).

**Nous reproduisons ici, avec la permission de l'auteur, "l'obsidienne", le dernier des treize poèmes de "Bouche Rouge:"**

*La bouche forme le centre vif*
*le coeur de cette planète d'écriture*
*qui est la figuration du monde*
*horizontale étendue*
*sans monts sans mers*
*vers où convergent les continents*
*les jours*
*côtes linéaires veines rudes triangles*

*cabochon de rubis rappelant à lui*
*les rayons de l'astre*
*nombril de rosace par tous les sains*
*placé là*
*comme au ventre de l'oraison*

*la bouche*
*beau gouffre où s'engouffre le chant*
*les mots*

*goulu le Noir*
*happe la naissance sans mère*

Freud ne dit-il pas que la femme est celle à travers laquelle l'homme angoissé se cherche et tente de s'affirmer comme transcendance? S'il y a échange dialectique, un couple peut parvenir à progresser et à offrir en témoignage **Bouche Rouge.** Les longues unions recellent toujours un côté "héroique" et périlleux: Sartre-Beauvoir, Aragon-Triolet: l'amour s'affirme au détriment des systèmes... Georges Bataille va plus loin en affirmant: "Ce qu'un être possède au fond de lui-même, de perdu, de tragique, la "merveille aveuglante" ne peut plus être rencontré que sur un lit."

L'Obsidienne est une pierre dure, volcanique, qui s'apparente au diamant, sauf qu'elle est d'origine américaine. Les précolombiens sacrifiaient leurs victimes à l'aide d'une obsidienne finement taillée. La nouvelle maison d'éditions est ainsi nommée à cause de "l'amour de Paul-Marie et de Gisèle pour les choses belles et rares"

(1): Paul-Marie Lapointe, **Le Réel Absolu**, poèmes 1948-1965, in Collections Rétrospectives, Editions de l'Hexagone, 1971.
(2): Paul-Marie Lapointe, **Tableaux de l'Amoureuse & Autres Poèmes, Édition de l'Hexagone, 1974.**
(3): **Guy Laflèche, Ecart, violence et révolte chez Paul-Marie Lapointe**, Études Françaises, Les Presses de l'Université de Montréal, Vol VI, no 4, nov. 1970, p.p. 398-399.
(4): Simone de Beauvoir: **Le Deuxième Sexe**, Éditions Gallimard Idées Paris, 1949, Tome I, p. 193.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**Théâtre Port-Royal**
Place des Arts
10 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

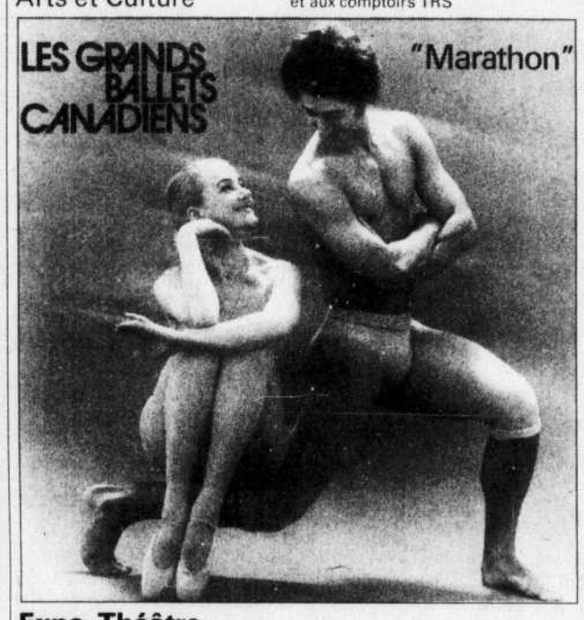


**Expo-Théâtre**
Cité du Havre
15 au 31 juillet, 20h30
Billets: $6, $4.50.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

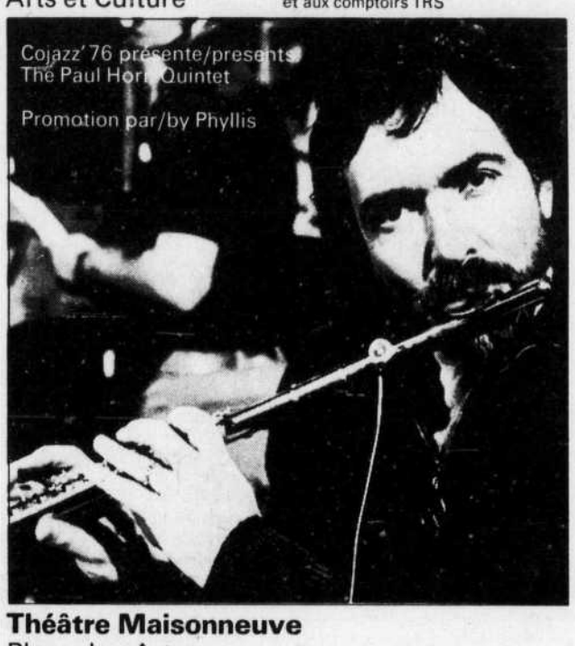


**Théâtre Maisonneuve**
Place des Arts
10 juillet, 20h30
Billets: $7.50, $6.50, $5.50, $4.50, $3.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**Théâtre Port-Royal**
Place des Arts
14 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

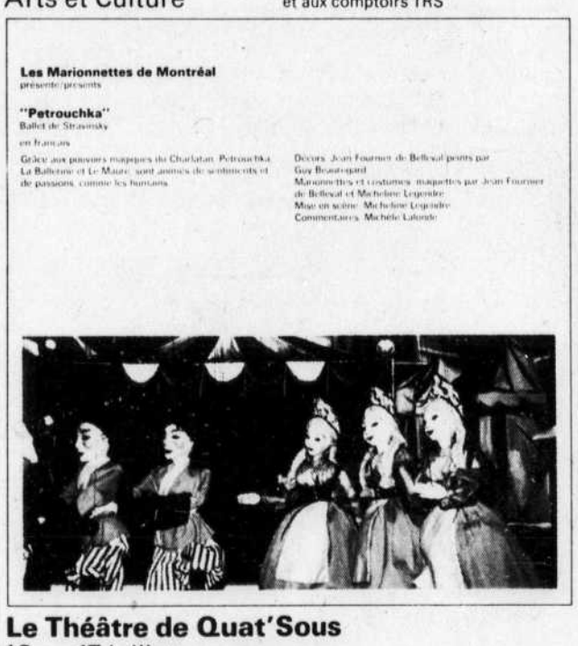


**Le Théâtre de Quat'Sous**
13 au 17 juillet,
10h00
Billets: $1.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

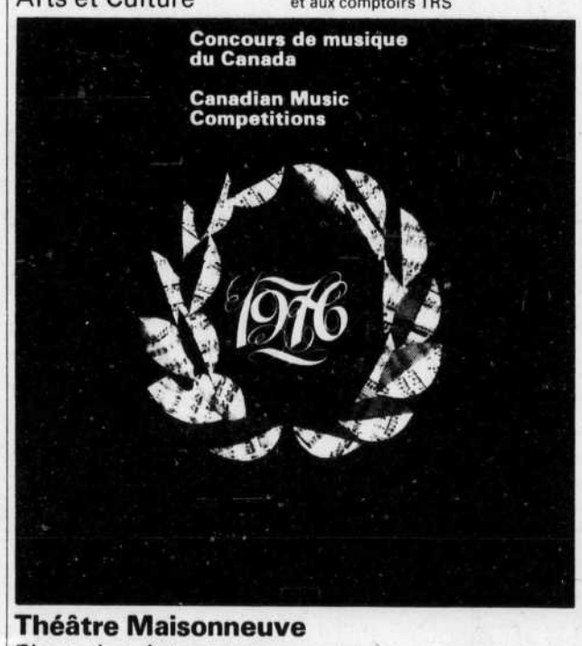


**Théâtre Maisonneuve**
Place des Arts
16 juillet, 20h30
Billets: $3.50. Etudiants: $1.50.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**Théâtre Port-Royal**
Place des Arts
19 juillet, 20h30
Billets: $7, $5, $3.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**Théâtre Maisonneuve**
Place des Arts
20 au 22 juillet, 20h30
Billets: $6, $5, $4, $3.50, $2.50.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

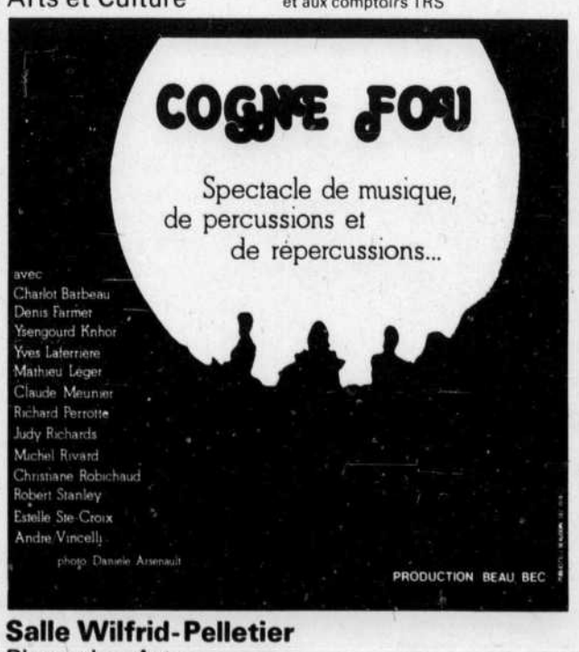


**Salle Wilfrid-Pelletier**
Place des Arts
25 juillet, 20h30
Billets: $6, $5, $4, $3.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

**Théâtre Maisonneuve**
Place des Arts
12 juillet, 20h30
Billets: $7.

Programme Arts et Culture — Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

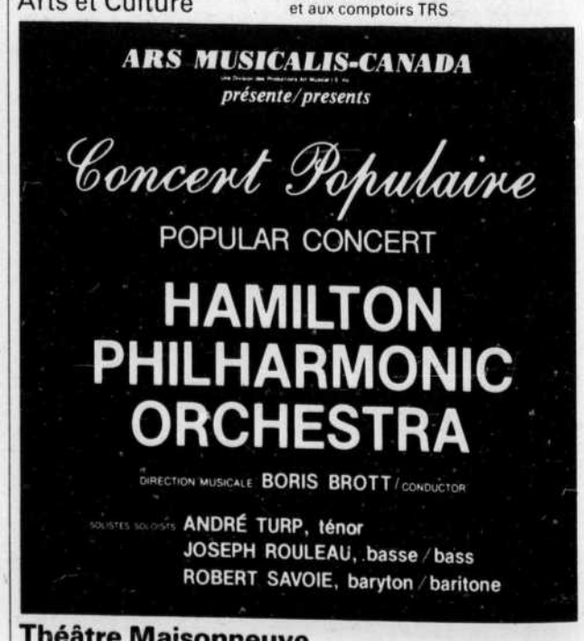


**Théâtre Maisonneuve**
Place des Arts
11 juillet, 20h30
Billets: $7.50, $6.50, $5.50, $4.50, $3.

# Logan's Run
# *la science-fiction débile*

par
ANDRÉ LEROUX

Michael York (à gauche) et Richard Jordan (à droite), dans Logan's Run. Une société qui élimine les plus de trente ans.

Un bon film de science-fiction exige un minimum de vraisemblance et un maximum d'authenticité extérieure. En réalisant **Logan's Run**, Michael **(The Shoes of the Fisherman; Around the World in Eighty Days)** Andersen a sûrement estimé qu'il pouvait montrer n'importe quoi n'importe comment parce que l'intrigue de son film se situe au 23è siècle. Que deviendra notre planète dans trois siècles? Toutes les réponses sont possibles et il est clair qu'Andersen et son scénariste David Zelag Goodman n'ont reculé devant rien pour nous faire participer à leurs rêveries débridées. Malheureusement, l'univers physique et géographique de **Logan's Run** ressemble trop à un Disneyland hypertrophié pour qu'on puisse s'attacher aux péripéties rocambolesques des personnages. On croirait assister à une visite guidée d'un studio de cinéma qui aurait dépensé des sommes phénoménales afin de déguiser sans succès, l'artifice des décors. Pendant deux heures interminables, les héros du film d'Andersen se promènent dans des avenues de carton pâte mal intégrées à des décors réels. Les maquettes sont tellement évidentes et criardes qu'un enfant de cinq ans n'aurait aucune difficulté à les distinguer et à les dépister.

**Logan's Run** s'adresse d'ailleurs à des spectateurs de cinq ans d'âge mental qui n'auraient jamais vu de films. Au 23è siècle, dans un univers d'où toute trace de pollution a disparu et où les maladies, les distinctions de classe, la misère sociale, la souffrance n'ont plus cours, les êtres vivent pour leurs seuls plaisirs, pour la seule satisfaction de leurs besoins immédiats. Mais tout n'est pas parfait puisque la vie ne doit pas se prolonger au-delà de trente ans. Ceux qui atteignent cet âge doivent participer à une cérémonie liturgique dans une espèce de carrousel en quête d'un renouveau de vie. Certains individus se rebellent contre ce sort et fuient une société axée fondamentalement sur sa jeunesse perpétuelle. Une police d'État est chargée de poursuivre les fuyards et de les abattre sans merci. Logan (Michael York) appartient au groupe des exterminateurs. Lors d'une mission destinée à pulvériser le sanctuaire, refuge supposé des rebelles, il découvrira en compagnie de sa petite amie Holly (Farrah Fawcett-Majors) qu'il n'y a rien après la mort et que la société qui lui promet le renouvellement repose sur des bases complètement fausses. Il deviendra, avec Holly, un fuyard pourchassé, comme dans les pires mélodrames, par son meilleur ami, Francis (Richard Jordan) un exterminateur incapable d'accepter la vérité.

Comment la société de **logan's Run** est-elle parvenue a son point de perfection? Comment s'est-elle débarrassée des plaies qui abondent sur notre planète? Le film ne fournit aucune explication qui pourrait nous permettre de comprendre ce qui demeure toujours impénétrable. Dans leur fuite Holly et Logan affrontent toutes sortes d'épreuves dont ils sortent finalement victorieux. Après avoir échappé, in extremis, à une inondation, ils se retrouvent dans une sorte d'énorme glaciaire et Logan, n'écoutant que son courage, met en échec le vilain robot qui voulait leur entraver la route. À la sortie de la caverne, ils découvrent un nouveau monde et assistent, stupéfiés, à un coucher de soleil. La musique de Jerry Goldsmith se gonfle alors d'accents tonitruants et solennels comme s'il s'agissait de magnifier le plus grand moment depuis la création du monde. Nos deux amoureux inquiets mais stupéfiés par l'ampleur de leur découverte se fraient un chemin à travers une nature hostile et arrivent finalement à Washington. La ville est silencieuse, recouverte de lierres et abandonnée. Quelque cataclysme mondial a dû faire disparaître et mettre fin à la survivance de notre planète. Mais le spectateur ne doit jamais demander d'explications. Il lui faut accepter les situations sans broncher. Or, voilà que Logan et Holly découvrent, au milieu de la chambre des sénateurs, un vieillard (Peter Ustinov) qui vit entouré de tous ses chats. Peter Ustinov serait l'acteur tout désigné pour jouer le rôle de Noé dans un "remake" de **La Bible.** Il a toutes les allures d'un patriarche gâteux qui transpire la sagesse. Ustinov n'a jamais été aussi mal et aussi pompeusement utilisé au cinéma. Enfin... Il faut dire que personne a la possibilité dans **Logan's Run** de faire preuve d'intelligence et de simple bon sens. Le film est une sorte d'exercice dans le ridicule et il est impossible de discerner celui ou celle qui remporte la palme de la bêtise.

J'ai rarement entendu dans un seul film autant de dialogues grandiloquents superficiellement naïfs et débiles. Holly et Logan se racontent leurs sornettes amoureuses comme s'ils étaient dans le film romantique hollywoodien le plus exécrable des années 30. Ils voyagent pendant des jours et des jours et ne sont jamais tiraillés par la faim. On ne les voit manger à aucun moment. Ils vivent d'amour et n'ont même pas besoin d'eau fraîche. Andersen relate leurs exploits sur un ton tellement ampoulé et boursoufflé que le spectateur a l'impression d'assister aux aventures messianiques de deux jeunes qui veulent apporter le salut à tous les membres de leur société. Au dernier moment, Logan, de retour dans son monde originel, attaquera directement les ordinatrices, apparemment responsables de la destinée collective. Tout éclatera. Les décors exploseront. Et les jeunes s'approcheront du vieillard qui aura accepté de suivre Holly et Logan, les sauveurs de l'humanité. Si **Logan's Run** n'était que piètrement photographié, affreusement invraisemblable, mal monté et gauchement interprété, il serait peut-être supportable. Comme il est, par surcroît, dérisoirement prétentieux, le spectateur ne peut que se sentir insulté par une oeuvre dans laquelle la science est inexistante et la fiction nulle. **(Le Parisien)**

Spectacle pour enfants
24 juin au 28 août
LE PETIT MONDE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE
revue pour marionnettes de Michel Fréchette
représentations du mercredi au samedi: français 14 h, anglais 16 h.
Tarif familial pour 4 pers.: $5.00
réservations: 526-0821

# Murder by Death, une triste mascarade

(A.L.) — Dans **Murder by Death** de Robert Moore d'après un scénario original de Neil Simon, Lionel Twain (Truman Capote), un spécialiste en criminologie, a invité à son énigmatique demeure baroque cinq détectives notoires afin qu'ils enquêtent sur un crime qui n'a pas encore été commis. Aux côtés de Miss Marbles, évident pastiche de la célèbre héroïne d'Agatha Christie Miss Maples, on découvre un détective d'extraction orientale" suavement interprété par Peter Sellers, Sam Diamond (Peter Falk), réplique irrévérencieuse de Sam Spade créé par Humphrey Bogart, Sam Charleston (David Niven) mariée à une belle anglaise déguingandée (Maggie Smith) et un détective Belge (James Coco) préoccupé par sa seule apparence. Tous ces personnages se retrouvent confrontés aux coups de théâtre, aux machinations imprévisibles et aux délires ludiques de leur hôte. Celui-ci veut leur prouver qu'ils ne sont pas à la hauteur de leur réputation et qu'ils seront incapables de résoudre l'énigme criminelle à laquelle ils doivent faire face.

De prime abord, le film de Robert Moore ne manque pas d'intérêt. Pasticher la littérature policière et les prestigieux détectives de l'écran pouvait facilement provoquer le rire, et déboucher sur une agréable remise en question d'un genre qui contient, lui aussi, ses clichés, ses archétypes, ses mythologies et ses héros. Pour que l'entreprise dépasse la simple caricature grossière et le niveau le plus primaire de simplication dramatique, il aurait fallu que les dialogues de Neil Simon ne se réduisent pas à des gags verbaux fabriqués sur mesure, que les situations se développent de façon cohérente, et que les comédiens n'abusent pas du plaisir de se déguiser. **Murder by Death** se présente à la fois comme une comédie et comme un suspense policier. Or, le film n'est jamais véritablement comique ni particulièrement dramatique. Il hésite entre plusieurs tons sans en privilégier aucun, juxtapose des conventions narratives qui sont dépourvues de fraîcheur et d'originalité, et pousse l'absurdité jusqu'à l'insignifiance. Le dénouement s'efforce de déployer une cavalcade de surprises et de déjouer toutes nos prévisions, mais, comme Moore et Simon n'ont cru qu'à moitié au caractère "sérieux" de leur démarche, les rebondissements finals tombent à plat. Pourquoi devrait-on être étonné par des révélations ultimes qui n'ont jamais été amorcées?

Quant aux intentions comiques de **Murder by Death,** on ne peut déplorer que leur faible consistance. Elle repose sur l'unique principe du renversement antithétique: un vieux serviteur aveugle (Alec Guinness) fait tout de travers, un chat aboie comme un chien, une sonnette émet un affreux cri de douleur... Dès que le spectateur a compris le moteur comique du film, il ne lui reste plus qu'à attendre patiemment le mot fin. Neil Simon écrit des dialogues à la hâte et paresseusement à la manière d'un élève qui se met au travail pendant la dernière demi-heure d'un examen de fin d'année. Ses ressources dramatiques sont tellement minces qu'il n'a même pas tenté de réactiver les clichés qui s'infiltrent dans la littérature et dans le cinéma policiers. Il s'est contenté de les pointer du doigt sans leur insuffler un nouvel éclat. Il a pris les facettes les plus extérieures de Sam Spade et de Miss Marples et les a réduites au niveau de la bande dessinée.

Le film de Moore est d'autant plus décevant qu'il gaspille le talent des comédiens qui se sont probablement laissés séduire par la possibilité de composer des personnages connus de tous. Ils ont tous pris un évident plaisir à jouer dans **Murder by Death** et il est regrettable que le spectateur s'y ennuie aussi fermement. Ce qui aurait dû être traité sous un mode léger, emporté et vif sombre, au contraire, dans la lourdeur, la fadeur et le compassé. La mise en scène étant pratiquement inexistante, les comédiens sont obligés de se reposer sur des tics, des maniérismes, des attitudes qui ne font qu'accentuer les failles de la comédie et les lacunes du drame. Peter Sellers est celui qui démontre le plus d'inventivité mais son talent ne parvient pas à nous faire oublier que le film n'est rien d'autre qu'un soufflé qui n'a jamais monté. **(Côte-des-Neiges; Cinéma de Paris)**

## à l'affiche

**That's Entertainment, part 2:** Un bel hommage à l'innocence perdue. Le second et radieux volet de **That's Entertainment** ne compile pas les seuls extraits des grandes comédies de la M.G.M. des années '30, '40 et '50. Il y amalgame des séquences provenant de drames, de mélodrames et de comédies. Gene Kelly et Fred Astaire jouent gauchement aux hôtes (ce qui leur convient mal) mais l'ensemble est sauvé par la tendresse et l'affection qui ont présidé au choix des extraits. On peut en rire affectueusement et éprouver simultanément leur douceur et leur charme intrinsèques. **(Cinéma Westmount Square)**

■ **La Cage:** Lino Ventura et Ingrid Thulin dans une espèce de roman savon conjugal. Une femme intransigeante enferme dans la cage de son sous-sol son ex-mari afin de lui parler et de le punir de l'avoir abandonnée. On découvrira que les torts sont, évidemment, amplement partagés et que nos deux héros s'aiment encore. Moralité: dialoguez et votre mariage est voué au franc succès. Tout finira dans un immense éclat de rire. Somme toute, le film de Pierre Granier Deferre ne dérange rien ni personne. Les heurts conjugaux d'un instant s'évanouiront aussi vite qu'ils sont apparus. **(Le Parisien)**

■ **Buffalo Bill and the Indians or Sitting Bull's History Lesson:** Le nouveau film de Robert Altman examine, avec un humour sceptique et un sens très poussé de l'ambiguïté, la légende et la vie de Buffalo Bill. Brillante mosaïque sur la fabrication des héros, méditation sereine et enjouée sur les origines du "show business" américain, réflexion fascinante sur la vacuité de la culture de masse, **Buffalo Bill and the Indians** ressemble à un grand cirque où les personnages entrent et disparaissent comme dans un chapeau de magicien. Les innovations cinématographiques d'Altman sont d'une souplesse et d'une subtilité remarquables. Voilà un très grand film non héroïque sur l'héroïsme. **(Cinéma Le Parisien)**

■ **L'Ibis Rouge:** Le dernier film de Michel Simon réalisé platement par Jean-Pierre Mocky. Il entre dans cette insipide comédie dramatique une dose égale de cynisme, de bêtise et de méchanceté. Quant au personnage principal, un étrangleur (Michel Serreault) obsédé par une malheureuse expérience enfantine, il est définitivement plus niais que pathétique. **(Chevalier)**

■ **Taxi Driver:** Palme d'or, bien méritée, au festival de Cannes cette année. Un jeune homme, Travis Bickle (extraordinaire Robert de Niro) devient chauffeur de taxi parce qu'il ne peut dormir la nuit. Ce qui commence comme une rêverie éveillée sur les frustrations quotidiennes d'un citoyen passif débouche sur le cauchemar hallucinant d'un anti-héros qui croit pouvoir exorciser ses fantasmes dans et par la violence. Admirable du début à la fin. Magistrale réalisation de Martin Scorsese. **(Atwater II)**

Pierre David Présente
Une Sélection des Films Mutuels
14 ANS
le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN
Scènes de la Vie Conjugale
interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
A l'affiche! RIVOLI 2 St-Denis & Bélanger 277-3125 1.20, 4.35, 7.50

de TACCHELLA le réalisateur de "COUSIN COUSINE"
14 ANS
Voyage en grande Tartarie
avec JEAN-LUC BIDEAU
MICHELINE LANCTÔT
Vaut mieux être vivant et souffrir un peu... qu'être mort et sans soucis!
CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141
CONT. DÈS - 1.05

Charlie et ses deux nénettes
14 ANS
JEANNE GOUPIL
SERGE SAUVION
avec la participation de JEAN-PIERRE MARIELLE
réalisé par JOEL SERIA
CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141
CONT. DÈS - 12.35

"LE FILM LE PLUS ÉMOTIF ET LE PLUS VALABLE DEPUIS "LOVE STORY"
POUR TOUS
Jean Morin "Bon Dimanche" Canal 10
ANNIE GIRARDOT
"Tous ceux qui aiment rire et pleurer au cinéma seront conquis par ce film."
Manon Peclet "Dimanche Matin"
"On pleure vigoureusement pendant ce film là! Annie Girardot est une grande comédienne, émouvante et convaincante".
Normande Junegu, "Journal de Montréal"
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND
2e Semaine
PLUS
"Dans la tradition de BULLIT et BUTCH CASSIDY" DERNIER DOMICILE CONNU
avec Marlen Jobert · Lino Ventura · Couleur
Cinéma Parc 722-0302 3180 rue BELANGER
Sem.: dès 7.30
Sam.: dès 5.15
Dim.: dès 6.30
2e Semaine

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ARTS ET CULTURE DE LA XXIe OLYMPIADE.
la Brasserie Labatt Ltée, brasseur des bières "50" et Labatt Bleu vous invite à regarder

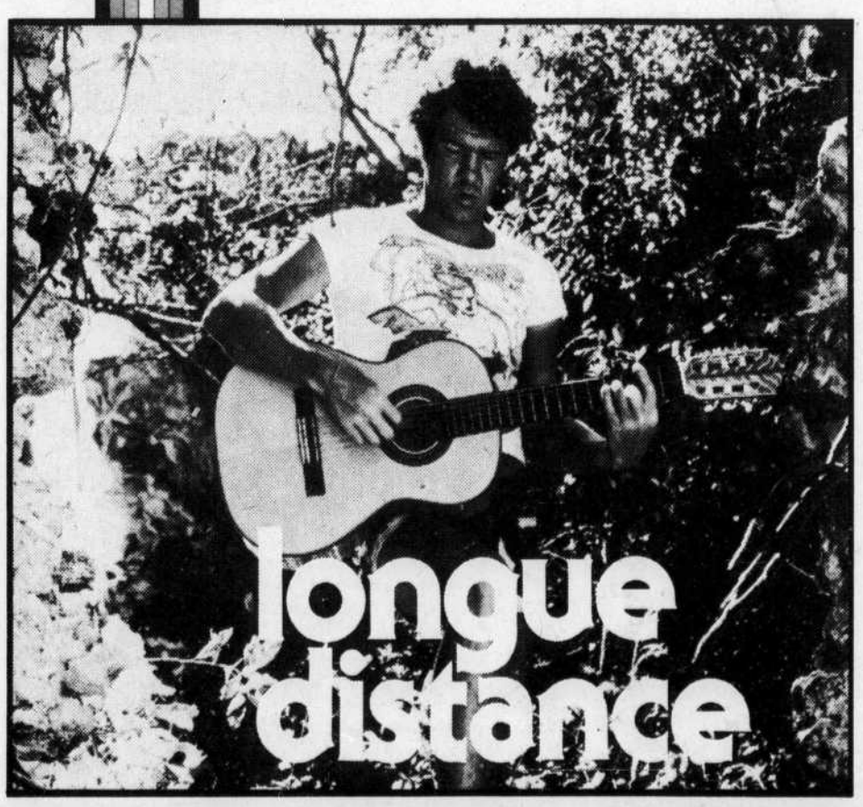


faut se parler

Sur les ondes du réseau T.V.A.:
Lundi, le 12 juillet, 20h30
☐ CFTM-TV Montréal
☐ CFCM-TV Québec
☐ CJPM-TV Chicoutimi
☐ CHLT-TV Sherbrooke
☐ CFVO-TV Hull

Sur les ondes des stations suivantes:
Lundi, le 12 juillet, 21h
☐ CHAU-TV Carleton
Mardi, le 13 juillet, 19h
☐ CJBR-TV Rimouski
Mercredi, le 14 juillet, 19h
☐ CKRT-TV Rivière-du-Loup
Date, à communiquer:
☐ CKTM-TV Trois-Rivières
☐ CKRN-TV Rouyn-Noranda

LA BRASSERIE Labatt LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

## art et patrimoine

# Les cimaises

### 30 siècles d'Amérique

Depuis le 1er juillet, et jusqu'au 31, se tient chez MARLBOROUGH GODARD une exposition ayant pour thème: TRENTE SIECLES D'ART NORD-AMERICAIN (Indien, Mexicain, Eskimo).

Trois cent objets, certains datant de 2000 ans avant Jésus-Christ, font le sujet de cette exposition. Elle se compose de sculptures, vases, poteries, broderies, bijoux, tous catalogués.

Marlborough Godard est situé au 1490, Sherbrooke ouest.

### Arp au Guggenheim

Pour commémorer le dixième anniversaire de la mort de Jean Arp, 25 de ses oeuvres ont été rassemblées à la Rotonde du Musée Guggenheim, à New York. Cette exposition, commençant le 14 juillet, durera jusqu'au 22 août. Les oeuvres exposées consistent en des sculptures de diverses dimensions ainsi qu'en gravures sur bois, bronze et marbre. Elles couvrent la période allant de 1920 à la fin des années 60. Elles proviennent des collections de Marguerite Arp, veuve de l'artiste, d'Arthur et Madeleine Lejwa et du Musée Solomon Guggenheim.

On notera que l'exposition des toiles provenant de la collection du musée Guggenheim: **"Peintures 1880-1945"**, commencée en avril, se poursuivra jusqu'au 3 octobre.

Le Musée Guggenheim est situé au 1071, 5e Avenue, à New York.

### Un mât totémique rapatrié

Le Musée national de l'Homme vient de rapatrier, du Museum of the American Indian, à New York, un ensemble de poteaux totémiques surmontés d'une poutre, le tout admirablement sculpté. La poutre de quarante-deux pieds de long, unique en son genre, représente un Sisiutl ou serpent à deux têtes, soutenu par trois montants verticaux. Le Sisiutl, dont une tête se trouve, dit-on, dans le monde supérieur et l'autre dans le monde inférieur, est un symbole cosmologique, souvent représenté, chez les Indiens Kwakiutls de l'île de Vancouver, par un arc-en-ciel.

Selon la légende, le monstre mythique possède le pouvoir de changer de forme et de taille. Manger, toucher ou même voir le Sisiutl portait malheur et pouvait même être fatal. Cependant, si des personnes douées de pouvoirs surnaturels touchaient le sang du monstre, leur peau devenait dure comme pierre. La peau du serpent utilisée comme ceinture, permettait à celui qui la portait d'accomplir des exploits merveilleux, et les yeux, lancés avec une fronde, pouvaient même tuer des baleines.

Le Sisiutl acquis par le Musée national de l'Homme a d'abord été érigé par les Kwakiutls du Sud, à l'ancien campement d'été de Tswadi (à 200 milles au nord-ouest de Vancouver). En 1913, l'honorable James Dunsmuir en a fait l'acquisition et, en 1931, le mât était exposé au parc Hatley. Mais finalement, la Fondation Heye l'a acheté pour le **Museum of the American Indian** à Brooklyn.

Le rapatriement au Canada du Sisiutl a été possible grâce au Fonds d'achat d'urgence des Musées nationaux du Canada.

Galeries d'Art

EXPOSITION
"LES SPORTS DANS L'ART"
Du 13 au 31 juillet
DURANT JUILLET LUN. AU VEN. 9 A 5:30 SAM. 9 A 5.00
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
FERMÉ LE DIMANCHE
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18 et 19

## CHEF DU SERVICE DE PHARMACIE

DEMANDÉ

**ENDROIT:**
Hôpital St-Joseph de Rimouski;
hôpital régional spécialisé de 361 lits.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
1. Pharmacien licencié de la Province de Québec.
2. Diplômé en pharmacie d'hôpital.
3. Expérience dans le milieu hospitalier: 3 ans.
4. Expérience d'un an en gestion.
5. Ambitieux, dynamique.

*Toute demande doit être faite, par écrit, au plus tard le 21 juillet 1976, au:*

**Directeur du personnel,**
**Hôpital St-Joseph de Rimouski,**
**150 Av. Rouleau,**
**RIMOUSKI, Qué.**
**G5L 5T1**

---

**LE COLLÈGE DE THETFORD MINES**

**RECHERCHE**

## PROFESSEURS ÉLECTROTECHNIQUE (2)

**QUALIFICATIONS:**
Diplôme universitaire de 1er cycle en électrotechnique.
1er poste - Orientation: Communication ou électrotechnique ou formation jugée équivalente.
2e poste - Orientation: Électrodynamique.

## PSYCHOLOGIE

**QUALIFICATIONS:**
Diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie.

## INFORMATIQUE

**QUALIFICATIONS:**
Diplôme universitaire 1er cycle dans une discipline appropriée (Informatique, Sc. Appliquées).
Connaissance du language COBOL serait un atout.

*Si vous êtes interessé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae à:*

**Collège de Thetford Mines**
**M. Jean Dagnault**
**Directeur du Personnel**
**671 sud, Boul. Smith**
**Thetford Mines, Qué.**

---

**SERVICE RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL**

*(Organisme privé d'intérêt public)*

**POSTE:**

## DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

**LA TÂCHE:**

Sous la responsabilité du directeur général, la personne est responsable de la tenue des livres comptables et du fonctionnement général du système de comptabilité et de contrôle interne, coordonne les transactions d'achats de services, de matériel et fournitures, supervise le travail clérical et répartit les tâches du personnel de secrétariat.

**EXIGENCES:**

— Comptable agréé, C.G.A., R.I.A. ou l'équivalent.
— Expérience valable en administration et connaissance suffisante des normes budgétaires pour un établissement sans but lucratif.
— Compétence en relations humaines.
— Expérience au sein d'une institution sans but lucratif ou d'un domaine connexe.

**SALAIRE:**

Selon les qualifications et l'expérience.

*Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 juillet 1976 à midi au:*

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
**Service Régional des Loisirs de Montréal**
**445, rue St-François-Xavier,**
**Montréal, H2Y 2T1**

---

**L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)**

*en collaboration avec*

**LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC (MAIQ)**

recrute pour septembre 1976

## DES PROFESSEURS

**RWANDA:**
Professeurs à l'Université nationale du Rwanda à *Butaré*

**a) Poste en phytopathologie:** enseignement aux futurs agronomes en phytopathologie, protection et amélioration des plantes.
Agronome avec, si possible, maîtrise dans cette discipline.

**b) Postes en mathématiques (2)**
1- Enseignement des mathématiques générales jusqu'au niveau du Bac spécialisé.
Doctorat en mathématiques.
2- Cours de service jusqu'au niveau du Bac. spécialisé.
Maîtrise en statistiques.

**c) Poste en comptabilité:** cours de comptabilité.
Maîtrise dans ce domaine.

**d) Poste en méthodes quantitatives:** programmation linéaire; techniques de sondage; statistiques et comptabilité nationales.
Bac en mathématiques et MBA.

**MALI:**

**Professeur d'électricité** *à Bamako*
Niveau fin secondaire / début collégial.
Diplôme de l'Institut de technologie. Brevet d'enseignement et expérience de l'enseignement de l'électricité au secondaire ou au CEGEP.

*Pour tous ces postes, une excellente connaissance du français est essentielle. La priorité sera donnée aux candidats possédant la citoyenneté canadienne.*

***Pour poser sa candidature, appeler** le plus tôt possible **M. Frank Hawes, Direction des ressources humaines, ACDI, Ottawa, au numéro 996-7641.***

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

---

**LE CENTRE D'ACCUEIL PIERRE JOSEPH TRIEST**

(302 lits)
recherche un (e)

## CONSEILLER (E) EN GESTION DE PERSONNEL

**ATTRIBUTIONS:**
Sous l'autorité du Directeur général:
— Fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines.

**EXIGENCE:**
Diplôme en relations industrielles ou équivalent.

**SALAIRE:**
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 25 juillet 1976, au:

**Directeur général,**
**Centre d'Accueil Pierre Joseph Triest,**
**8050 est, rue Notre-Dame,**
**Montréal H1L 3K5**

**N.B.** Toute correspondance sera tenue confidentielle.

---

**COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE**

requiert les services d'un

## DIRECTEUR ADJOINT

**(homme ou femme)**
**pour une école élémentaire**
***NOMINATION PROVISOIRE***

**Critères:**
(P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)
a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c) une expérience de cinq (5) ans comme enseignant aux professionnels dont au moins trois (3) ans comme enseignant.

**Date d'entrée en fonction:**
le plus tôt possible.

**Salaire - bénéfices marginaux:**
Selon P.A.S. du M.E.Q.

*Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 23 juillet 1976 au:*

**Directeur du personnel**
**C.S.V.L.**
**146A rue McLaren est**
**Buckingham, Québec**
**Tél.: (819) 986-5942**
**(concours D.A.-01-76)**

---

**LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS**

**OFFRES D'EMPLOI**

**CONCOURS NUMÉRO:**
16/76

**POSTE:** Travailleur social ou technicien en assistance sociale

**ENDROIT:**
Amos

**PROGRAMME:**
Services sociaux en milieu Indien.

**FONCTIONS:**
Dispenser les services sociaux à la polulation Indienne de la zone d'Amos.

**EXIGENCES:**
— Posséder un diplôme universitaire ou collégial en service social;
— ou en anthropologie;
— candidat de préférence bilingue;
— une attention toute spéciale sera accordée aux candidats Indiens possédant au moins 13 ans de scolarité.

**CONDITIONS:**
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions selon la convention collective en vigueur au Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

**DISPONIBILITÉ:**
Immédiate.

*Adresser toute demande avant le 21 juillet 1976 au:*

**Directeur des Ressources Humaines,**
**282, 1ère Avenue Est,**
**Amos, Qué.**

---

## ALGONQUIN

**LE CENTRE DE DOCUMENTATION**

recherche un

## BIBLIOTHÉCAIRE ADMINISTRATEUR

**expérimenté**

Le Collège Algonquin est une institution postsecondaire bilingue qui dessert le Secteur 1, dans l'Est de l'Ontario, grâce à cinq campus à Ottawa même et à cinq autres à l'extérieur de la Capitale. Le Collège compte environ 7,500 etudiants au niveau postsecondaire, 1,500 dans ses programmes de main-d'oeuvre et plus de 20,000 à l'Éducation permanente.

Plus de 80 personnes travaillent au Centre de documentation qui dessert tous les campus par ses services localisés ou centralisés. Ces divers services sont la responsabilité de six chefs de departement, tous comptables au directeur du Centre de documentation. Par ce concours, le Collège veut combler le poste de chef du département No 5.

**FONCTIONS:**
Le titulaire doit administrer et coordonner le travail de quatre sections. Réservation de films. Production des média. Choix des média et Référence, de façon à offrir le meilleur service possible aux usagers.
* 20 employés à plein temps
* de nombreux employés à temps partiel.

Il doit maintenir les servicces bilingues actuels et en mettre de nouveaux au point afin de répondre aux besoins des usagers disséminés sur tous les campus de la vallée de l'Outaouais.

Le titulaire doit travailler en étroite collaboration avec le directeur et les chefs des cinq autres départements afin de contribuer à l'efficacité générale du Centre de documentation en tant que service offert à l'ensemble de la collectivité collégiale.

**EXIGENCES:**
Les candidats doivent détenir un baccalauréat en bibliothéconomie ou un équivalent reconnu et avoir acquis au moins cinq ans d'expérience comme bibliothécaire professionnel.

Les candidats doivent également posséder une vaste expérience du travail auprès du public et de l'entregent.

L'expérience de l'administration et le bilinguisme (français et anglais) sont essentiels.

**TRAITEMENT:**
À négocier.
Le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux.

*Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au Service du personnel:*

**1385, avenue Woodroffe**
**Ottawa (Ontario) K2G 1V8**

au plus tard le 15 septembre 1976.
Le concours no 89-76 s'adresse aux femmes et aux hommes.

---

**COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE**

requiert les services d'un

## DIRECTEUR

**(homme ou femme)**
**pour une école élémentaire**

**CRITÈRES:**
(P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)
a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c) une expérience de cinq (5) ans comme enseignant aux professionnels dont au moins trois (3) ans comme enseignant;
d) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:**
le plus tôt possible

**SALAIRE - BÉNÉFICES MARGINAUX:**
Selon P.A.S. du M.E.Q.

*Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 23 juillet 1976 au:*

**Directeur du personnel**
**C.S.V.L.**
**146A rue McLaren est**
**Buckingham, Québec**
**Tél.: (819) 986-5942**
**(concours: D02-76)**

---

**LA PRUDENTIELLE**

*Compagnie d'assurance ltée*

recherche un

## CHEF TRADUCTEUR (homme ou femme)

**pour son service de traduction à Montréal**

**Fonctions:**
— révision des textes traduits de l'anglais au français;
— traduction de contrats, manuels, formules et autres documents techniques;
— recherche terminologique et gestion du service (3 personnes)

**Qualités:**
— expérience à titre de traducteur-réviseur ou chef traducteur dans le domaine de l'assurance.
— diplôme de traduction ou l'équivalent.

**Avantages sociaux intéressants.**
**Traitements selon la compétence.**
**Poste à combler immédiatement.**

*Adresser le curriculum vitae et candidature au:*

**Service de la traduction**
**LA PRUDENTIELLE, compagnie d'assurance ltée**
**135 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal, Québec.**

---

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

DE HULL

**45, rue Ducharme**
**Hull (Québec)**

## COORDONNATEUR(TRICE) SANTÉ

**Fonctions:**

Sous l'autorité du directeur général:
— Élaborer et mettre en place des programmes de santé, en collaboration avec son équipe.
— Coordonner et contrôler les activités administratives et professionnelles des membres de son équipe.
— Voir à l'évaluation du personnel de son secteur.
— Participer aux discussions de cas, en collaboration avec les autres secteurs.
— Participer au Comité de coordination.

**Exigences:**
— Diplôme universitaire en sciences de la santé ou scolarité et expérience équivalentes.
— Expérience pertinente en santé communautaire.
— Connaissance du réseau des affaires sociales.
— Capactié de travailler en équipe.

**Rémunération:**
Selon les normes du M.A.S., en tenant compte de la compétence.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 au:*

**Directeur général**
**C.L.S.C. de Hull**
**45, rue Ducharme**
**Hull, Qué.**

---

**LES AGENCES D'HYPOTHÈQUE MURRAY & CIE LIMITÉE**

**OFFRE D'EMPLOI**

## FINANCEMENT IMMMOBILIER ET HYPOTHÉCAIRE

Une maison canadienne en vue dans le domaine hypothécaire, traitant avec des compagnies d'assurance, des sociétés de fiducie et des fiduciaires de caisses de retraite, désire augmenter son personnel pour desservir la clientèle du Québec.

Elle veut s'assurer les services d'une personne bilingue domiciliée à Montréal et possédant de 3 à 5 années d'expérience dans le domaine du crédit hypothécaire.

Le candidat devra être soit comptable agréé, diplômé en administration des affaires ou encore détenir un diplôme en droit ou en génie.

Enclin au travail de vente et apte à y réussir, le candidat sera, après une période de formation intensive, appelé à agir à titre de conseiller financier auprès d'entrepreneurs de projets immobiliers et de négociateur avec des gestionnaires de portefeuilles d'hypothèque.

Cette situation offre un défi intéressant à un individu ambitieux et imaginatif, à la recherche d'un emploi bien rémunéré. Le traitement initial est de l'ordre de $20,000., plus boni basé sur le rendement et voiture fournie.

Tout curriculum vitae sera traité d'une façon absolument confidentielle.

*Prière de communiquer avec:*

**Le Vice-Président,**
**Chambre 1501,**
**625 Boulevard Dorchester ouest,**
**Montréal, Qué. H3B 1R2**

---

**ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE**

RECHERCHE

## INFORMATIQUE

Poste permanent: professeur Adjoint ou Agrégé.

Ph. D. ou l'équivalent pour quelques années d'expérience pertinente.

Enseignement et recherche dans les domaines suivants:
Matériel et logiciel
Systèmes intéractifs
Systèmes en temps réel
Miniordinateurs et microprocesseurs
Conception et enseignement assistés par ordinateur
Applications d'ingénierie

Traitements selon l'échelle

Envoyer curriculum vitae à
**Directeur du Département de Génie Électrique**
**École Polytechnique**
**C.P. 6079, Succursale "A"**
**Montréal, Québec H3C 3A7**

Poste ouvert en septembre 1976

---

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE**

## ADJOINT AU RÉGISSEUR DES SERVICES DU TRANSPORT

**LIEU DE TRAVAIL:**
Polyvalente Jean du Nord, Sept-Îles.

**NATURE DU TRAVAIL:**
L'adjoint au régisseur des services du transport assiste le régisseur dans l'élaboration et l'application des politiques de la Commission concernant le transport des étudiants.

Il l'assiste également dans les domaines suivants ou encore, est responsable de l'un ou de plusieurs de ceux-ci: l'analyse des besoins, la programmation des circuits, la préparation et le contrôle des contrats, l'entrainement et la surveillance des chauffeurs d'autobus scolaires, la sécurité des élèves transportes, etc...

Il dirige et évalue le personnel sous sa responsabilite.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:**
Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou avec option appropriée.
5 années d'expérience pertinente.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Début d'août

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:***

**CHANTAL MARTEL-BÉLAND,**
**Service du Personnel,**
**30, rue Comeau**
**Sept-Îles, Qué.**

**FIN DU CONCOURS:** le 20 juillet 1976

---

**POSTES À COMBLER ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS, SÉNÉGAL**

L'Ecole Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International, est à la recherche de candidats pour remplir les postes suivants à l'Ecole Polytechnique de Thiès au Sénégal.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de deux ans.

**POSTES DE PROFESSEURS**
- chimie physique
- génie civil (structures et béton armé)
- génie civil (voirie, mécaniques des sols, sciences des matériaux)
- génie industriel (contrôle de la qualité, étude du travail, procédés de fabrication)
- dessin industriel

Les candidats devront posséder au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

*Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 2 août 1976 au*

**Directeur du Projet de l'Ecole Polytechnique de Thiès**
**Ecole Polytechnique de Montréal**
**Case Postale 6079 - Succursale "A"**
**Montréal, Québec (H3C 3A7)**

---

## PROFESSEUR

**POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (DAHOMEY)**

Le ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Développement International offrent un poste d'enseignement en TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey - Calavie, République Populaire du Bénin, AFRIQUE.

Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu québécois dans la spécialité de TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT;

Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires Intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

DATE LIMITE D'ENTRÉE DES CURRICULUM VITAE:
20 juillet 1976.

**Paul PÉPIN**
*Coopération Internationale*

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 18 et 19

## CEGEP DE MATANE

**Postes ouverts:**

### 2 ENSEIGNANTS EN TECHNIQUE D'AMÉNAGEMENT

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

a) Formation de base dans l'une des spécialités:
- architecture
- génie forestier
- agronomie
- démographie
- sciences économiques

b) Formation complémentaire et/ou expérience en aménagement.

**DÉBUT DE L'EMPLOI:**
23 août 1976

**TRAITEMENTS:**
Selon la convention collective des enseignants.

**CANDIDATURE:**
*Adresser votre curriculum vitae complet avant le 15 juillet à l'adresse suivante:*

**M. Georges-Émile Bouchard**
**Secrétaire général**
**CEGEP DE MATANE**
**616, St-Rédempteur**
**Matane, Québec**

## CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HULL

**45, rue Ducharme**
**Hull (Québec)**

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**Fonctions:**
- Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.
- Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.
- Voir au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
- Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.
- Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissementss du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

**Exigences:**
- Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.
- Expérience de travail avec les groupes populaires.
- Connaissance du milieu.
- Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.
- Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
- Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

**Rémunération:**
Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 août 1976 à:*

**Monsieur Serge Vallières**
**Président**
**C.L.S.C. de Hull**
**45, rue Ducharme**
**Hull, Qué.**

## C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

### NUTRITIONNISTE

**FONCTION:**
- Est membre d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité de planifier et d'élaborer un programme de nutrition s'adressant à différents groupes du quartier (personnes âgées, femmes enceintes, jeunes etc.)
- Consultation individuelle
- Capacité de former d'autres membres de l'équipe ou d'autres intervenants
- Capacité de faire un travail axé sur la prévention.

**EXIGENCES:**
- Faire partie de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec
- Aptitude au travail pluridisciplinaire
- Avoir le sens de l'initiative et de la créativité
- Capacité de vulgariser l'information
- Facilité de travailler avec des groupes.

**SALAIRE:**
Selon les qualifications et l'expérience en fonction des normes du M.A.S.

*Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 2 août 1976 au:*

**C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**
**a/s de Pauline Bellerose**
**8616 est, boul. Gouin**
**Montréal, Québec**

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### ADJOINT AU VICE-RECTEUR AUX ÉTUDES
### VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

**FONCTIONS:**

Sous la direction du vice-recteur aux études:
- Agit comme conseiller auprès du vice-recteur.
- Participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique des études et des services aux étudiants à l'Université.
- Analyse les modifications proposées aux programmes d'études ainsi que les projets de nouveaux programmes et suit le cheminement des dossiers.
- Assure la coordination avec les autres instances de l'Université.
- Prépare, à l'intention du vice-recteur, des documents de travail concernant toute question relevant des fonctions de ce dernier.
- Donne suite aux décisions du vice-recteur et en surveille l'exécution.
- Représente le vice-recteur aux commissions et comités où celui-ci le délègue.
- Prend connaissance de la correspondance, y répond ou prépare des projets de réponse et donne toute suite requise.
- Accomplit toutes les autres tâches que le vice-recteur lui confie.

**QUALIFICATIONS:**
- Diplôme universitaire, un certain nombre d'années d'expérience pertinente (notamment dans l'analyse des programmes) dans une institution d'enseignement supérieur.

**QUALIFICATIONS:**
- Aptitudes marquées pour l'analyse, la synthèse et la communication.
- Aptitudes marquées à bien rédiger et à composer rapidement en français.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

*VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE, AVANT LE 19 JUILLET 1976, AU:*

**Service du personnel**
**UNIVERSSITÉ DE MONTRÉAL**
**Case postale 6128**
**Montréal, Québec**

## LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISSE D'INFORMATION JURIDIQUE INC.

requiert les services d'un

### CORRECTEUR D'ÉPREUVES

*Les candidats intéressés sont priés de prendre rendez-vous en communiquant avec:*

**Mme Francine Morin**
**Secrétaire de la Direction,**
**Bureau des Arrêtistes de SOQUIJ**
**Tél.: 343-7940**

## Hôpital Chibougamau Ltée

RECHERCHE

### Directeur du personnel et des services hospitaliers

*(Concours P-76-38)*

**FONCTION:**
- Sous l'autorité du directeur général, le titulaire planifie, coordonne et contrôle les activités relatives:
- à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable;
- à la gestion des services hospitaliers dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement, les services prévus.

**EXIGENCES:**
Diplôme d'étude collégiale (D.E.C.), formation professionnelle en technique administrative (personnel), plus une année de spécialisation dans la même discipline ou l'équivalent.

**EXPÉRIENCE:**
Un minimum de deux (2) ans de gestion.

**TRAITEMENT:**
$16.267. à $24.537. selon les qualifications (en revision présentement).

La date limite pour la présentation des candidatures est le 15 juillet 1976 à 16:00 heures.

*Toutes personnes intéressées à faire carrière dans notre institution devront faire parvenir leur curriculum vitae au directeur général, ou communiquer avec celui-ci.*

**HÔPITAL CHIBOUGAMAU LTÉE,**
**51, 3ième Rue,**
**Chibougamau, Qué. G8P 1N1**
**Téléphone (819) 276-2676, poste 114**

## LE C.L.S.C. DES SEIGNEURIES

**Boucherville, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée, St-Amable, Ste-Julie**

est à la recherche d'un(e)

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**Le poste comporte entre autres de:**
- voir à l'organisation fonctionnelle du C.L.S.C. et à son bon fonctionnement
- préparer et administrer le budget
- implanter des services de base et des programmes de prévention en conformité avec la programmation établie.

**Cette personne dynamique sera capable:**
- d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités
- de travailler en conformité avec les orientations et les priorités de la population et du conseil d'administration
- de communiquer et de travailler avec les groupes du milieu
- d'administrer et de gérer du personnel et des services à la population.

Elle peut détenir un diplôme universitaire relié à la fonction, mais elle possède avant tout des expériences variées dans le domaine des services de santé et des services sociaux.
**Lieu de travail:** Varennes
**Salaire:** selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

*Faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 juillet 1976 à:*

**Monsieur Maurice Roy,**
**Président du Conseil d'Administration,**
**2050 boul. Marie-Victorin,**
**C.P. 300,**
**VARENNES, Qué.**

## Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

**POSTE OUVERT**

### PSYCHOLOGUE CLINICIEN

**ENDROIT:**
Succursale de Hull
**FONCTIONS:**
Assure des services d'évaluation psycho-métrique et de traitement psycho-social dans la succursale de Hull.
**QUALIFICATIONS:**
Maîtrise en psychologie

### CHEF DE BUREAU

**ENDROIT:**
Succursale de Hull, bureau de Campbell's Bay
**FONCTIONS:**
Assister le directeur de succursale dans la planification, l'organisation, le contrôle et la distribution des programmes décentralisés dans le bureau de Campbell's Bay.
**QUALIFICATIONS:**
Diplôme d'études universitaires en service social ou dans une autre discipline comportant un champ clinique.

### CONSULTANT-ANALYSTE ENFANCE

**ENDROIT:**
Siège social
**FONCTIONS:**
- Travailler à l'élaboration du groupe de programmes à l'enfance;
- en détermine et revise périodiquement les objectifs, les politiques et les procédures;
- travaille à la conception et la réalisation d'instruments pour mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes dont il a la responsabilité.

**QUALIFICATIONS:**
Diplôme universitaire en service social
une certaine expérience en recherche et une facilité à conceptualiser.
**SALAIRE:**
D'après la politique salariale du M.A.S.

*PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 24 JUILLET 1976 AU:*

**Service des Ressources Humaines,**
**Centre de Services Sociaux de l'Outaouais**
**105, boul. Sacré-Coeur, Hull, Québec, J8X 1C5**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Important producteur canadien de containeurs industriels recherche directeur dynamique pour assumer complète responsabilité & pour donner une plus grande impulsion au marketing et à la productivité.

Doit être bilingue et avoir dirigé une société de fabrication de 5 à 10 millions de dollars en ayant eu l'entière résponsabilité du compte de pertes et profits. A Toronto.

Traitement à discuter. Veuillez adresser curriculum vitae et salaires antérieurs à titre strictement confidentiel à:

**Dossier 2633**
**Le Devoir,**
**C.P. 6033,**
**Montréal H3C 3C9**

## collège de la gaspésie

### PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de deux professeurs en techniques infirmières, à temps complet, avec spécialisation en soins médicaux-chirurgicaux.

**QUALIFICATIONS:**
- Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences infirmières
  OU
- Diplôme d'infirmière et quelques années d'expérience pertinente.
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.

**SALAIRE:**
Selon la convention collective.

*Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:*

**SERVICE DU PERSONNEL**
**COLLÈGE DE LA GASPÉSIE**
**C.P. 590**
**GASPÉ**
**G0C 1R0**

## CEGEP DE VICTORIAVILLE

**POSTE OUVERT**

### RÉGISSEUR DE LA RÉSIDENCE

**ATTRIBUTIONS:**

Responsable de la bonne marche de la résidence, d'une capacité de 110 étudiants, il anime les activités des différents groupes d'étudiants et assure l'élaboration, la revision et l'application des règlements de la résidence. De concert avec les services aux étudiants, et les étudiants, il voit à la mise en oeuvre d'activités sportives, socio-culturelles et de loisirs des résidants.

Le régisseur de la résidence est responsable de la planification des activités, des prévisions budgétaires de son secteur, du contrôle de ce budget et des rapports.

Il est aussi responsable des locations aux étudiants (année-été) et aux autres personnes qui requièrent ce service (réunions, congrès...).

**TRAITEMENT ET QUALIFICATIONS:**

Selon les normes du ministère de l'éducation.

*Toute candidature doit être soumise au plus tard le 23 juillet 1976 au:*

**secrétaire général**
**Cégep de Victoriaville**
**475, rue Notre-Dame est**
**Victoriaville (Québec)**
**G6P 4B3**
**Tél.: (819) 758-1571**

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

### PSYCHOLOGUE

**LIEU DE TRAVAIL:**
Polyvalente Jean du Nord, Sept-Îles.

**NATURE DU TRAVAIL:**
Le rôle principal du psychologue est de fournir une assistance professionnelle aux élèves en vue de leur intégration et de leur adaptation en milieu scolaire et social.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:**
Le psychologue effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la Commission. Il est chargé de l'application de cette politique.

Le psychologue rencontre les élèves, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.

Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur.

Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en psychologie, avec option appropriée.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
le plus tôt possible.

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:***

**CHANTAL MARTEL-BÉLAND,**
**Service du Personnel,**
**30, rue Comeau,**
**Sept-Îles, Québec**

**FIN DU CONCOURS:** le 21 juillet 1976

## VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

### INGÉNIEUR MUNICIPAL

**Responsabilités:**
- Agir comme responsable du service de génie aux services techniques;
- L'ingénieur relève du directeur des services et voit à la conception et à la réalisation des projets d'infrastructures urbaines.

**Exigences:**
- Le poste requiert les services d'un ingénieur civil possédant une expérience importante dans le domaine du génie municipal et dans la construction, soit avec un entrepreneur ou avec un bureau d'ingénieurs-conseils.

**Qualifications:**
- Etre membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
- Posséder une formation universitaire en génie civil.

**Traitement:**
Selon l'expérience et les qualifications.

*Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 20 juillet 1976, en mentionnant le numéro du concours 76-07-302, au:*

**Service du personnel,**
**Hôtel-de-ville de St-Bruno,**
**1585, rue Montarville,**
**St-Bruno, Qué. J3V 3T8**

## COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

### DIRECTEUR TEMPORAIRE ÉDUCATION DES ADULTES
(pour une durée de 2 ans)

**LIEU DE TRAVAIL:** Centre Administratif
30, rue Comeau
Sept-Îles, Que.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:**
Le directeur de l'éducation des adultes: planifie, organise, coordonne et évalue les activités d'enseignement et les activités éducatives et psycho-sociales offertes par la commission scolaire en vue de la promotion collective et individuelle des adultes.

Il avise son supérieur immédiat et anime les agents d'éducation des adultes relativement aux programmes dispensés, aux techniques, méthodes et documents à utiliser, au mode d'évaluation et de contrôle à appliquer.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité et accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:**
Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en science de l'éducation ou dans une discipline appropriée à l'éducation des adultes ou l'équivalent.

Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins cinq (5) dans le domaine de l'éducation des adultes.

**ENTRÉE EN FONCTION:** dès que possible

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'éducation.

***Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature à:***

**Chantal Béland-Martel**
**Service du Personnel**
**C.S.R. du Golfe**
**30, rue Comeau**
**Sept-Îles, Qué.**

**FIN DU CONCOURS:** 16 juillet 1976

## Université du Québec à Rimouski

### CONSEILLER D'APPRENTISSAGE

**NATURE DU TRAVAIL:**
Sous la responsabilité du directeur de département, le conseiller d'apprentissage aide le professeur à structurer intégralement toute l'expérience éducative.

Il assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et de ses possibilités.

Il fournit une assistance aux étudiants en vue de leur intégration et de leur adaptation en milieu scolaire et social.

Par son action, sur le milieu et ses interventions auprès des personnes concernées, il favorise l'épanouissement personnel, social et professionnel de l'étudiant.

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible leurs besoins les causes et dangers d'échec, puis les assiste dans le choix des moyens les plus appropriés pour remédier à la situation.

Il rencontre les étudiants individuellement ou en groupe, les conseille dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation, dans l'abandon de cours, au besoin, il réfère l'étudiant aux personnes concernées.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

**EXIGENCES:**
- diplôme de deuxième cycle ou l'équivalent
- connaissances approfondies des processus d'apprentissage et des différentes approches pédagogiques;
- expérience du milieu scolaire et de l'enseignement;
- expérience d'animation
- le candidat doit avoir rempli avec succès un emploi qui exigeait des relations interpersonnelles harmonieuses.

Faire parvenir vos demandes à:

**Michel Dionne**
**Directeur du département des Sciences de l'Education**
**Université du Québbec**
**300 ave des Ursulines**
**Rimouski, P.Q.**

## À visiter "à pied, à cheval ou en voiture" en période olympique

# Corridart, le musée de la rue-musée

par ANGÈLE DAGENAIS

Les Jeux Olympiques se doublent d'une programmation artistique et culturelle tellement variée qu'il faudrait pouvoir se dédoubler tous les jours pour tout voir et tout entendre.

Inauguré déjà depuis le 1er juillet, le programme Arts et Cullure comprend deux volets tout aussi intéressants: les arts de la scène et les arts visuels.

Le secteur des arts visuels dont on a peut-être moins parlé parce qu'il ne se "vend" pas, est, par contre, omniprésent. Sur un parcours de cinq milles, des rues Atwater à Pie-IX, la grande artère de la rue Sherbrooke est une vaste exposition qu'il faut prendre le temps de visiter "à pied, à cheval, en voiture ou en poussette" comme le suggère M. Laurent Lavy, directeur des Arts visuels au Cojo.

Projet le plus important du secteur des arts visuels, **Corridart** est le musée de la rue dans la rue-musée. En effet la rue Sherbrooke revêt une importance capitale dans l'histoire de la ville de Montréal tant par l'architecture des édifices qui la composent que par les processions et parades qui y défilèrent. **Corridart** a été conçu donc en fonction d'un double objectif: redonner à la rue Sherbrooke ses diverses significations et intégrer à la rue-musée des oeuvres d'art créées spécialament pour cette manifestation.

Tout le long de ce musée linéaire, **Corridart** retrace l'histoire de la rue au moyen d'une documentation photographique intitulée "Mémoire de la rue". C'est ainsi que l'on peut revoir ce qu'était la rue Sherbrooke avant les démolitions massives des années soixante.

On aura aussi remarqué les mains signalisatrices peintes oranger pointant vers les établissements artistiques: musée des Beaux-Arts, galerie Dominion, musée McCord pour ne citer que ceux-là; ou attirant l'attention sur des sites historiques et culturels du **Corridart.**

Plus à l'est, entre la rue Bleury et le Parc Lafontaine, **Corridart** se déploie au coeur même de la rue Sherbrooke qui conserve encore un peu de son sens initial: école des Beaux-Arts et le souvenir d'un quartier de studios d'artistes, de cinémas, de cafés, où ont germé idées et créations artistiques. Zone principale de ce corridor des arts qui, tel un couloir, s'ouvre sur les rues transversales que les visiteurs sont invités à découvrir (Vidéographe, Bibliothèque Nationale, Université du Québec, etc.), cette section concentre la majorité des oeuvres créées spécifiquement pour **Corridart.**

Les artistes qui y ont participéiont été choisis par un jury lors du concours **Corridart** tenu l'an dernier. Pierre Ayot et Denis Forcier présentent la "Croix du Mont-Royal dans la rue" parce que ce symbole est à Montréal ce qu'est la tour Eiffel à Paris ou la statue de la Liberté à New York. Les banderoles de Claude Thibodeau et Jean Noël qui s'étirent à travers la rue Sherbrooke ajoutent une note de gaieté et de fête à ce grand déploiement. Le "Kiosque à broue" conçu par Bruno Caroit, Serge Gagnon et René Viau, petite halte au coin de la rue Saint-Urbain en face de la façade d'une maison typique de la rue Sherbrooke reconstituée par Melvin Charney, procurera aux visiteurs "à pied" un moment de détente. La façade de Charney surplombant un terrain de stationnement s'érige comme un fantôme de ce que pourrait être la rue Sherbrooke si les démolitions successives de notre patrimoine culturel se poursuivent au rythme actuel.

Au parc Lafontaine, les arbres "habillés" d'Yvon Cozic portant des insignes numérotés semblent courir un étrange marathon. Le labyrinthe de pierres de William Vazan situé à l'orée du parc est, lui aussi, une énigme amusante. Au parc Lafontaine, centre d'animation par excellence, se tiendront soirées de poésie, projections de films d'animation et de courts métrages, spectacles de danses folkloriquas, mimes et clowns, etc.

Le **Corridart** se poursuit jusqu'au Stade olympique dans la section de la rue Sherbrooke qui s'est le plus développée depuis les années quarante et on y retrouve différentes manifestations artistiques et centres d'animation.

**Mosaïcart à la Place Bonaventure**

Autre volet du programme des Arts visuels, **Mosaïcart** est une vaste exposition nationale qui se veut le reflet de l'activité artistique canadienne. Chaque province du Canada ainsi que les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest ont fait un choix d'oeuvres représentatives. Certaines provinces ont misé sur l'art contemporain, d'autres sur l'art ancien. Les arts inuit et indien y sont bien sûr représentés.

Installée dans le grand hall d'exposition de la Place Bonaventure alors qu'à l'origine elle devait se tenir dans le Stade olympique, l'exposition **Mosaïcart** a été aménagée de main de maître par le designer André Vilder. En effet, l'aspect visuel de cette exposition qui comporte des centaines de toiles et sculptures est des plus réussis.

L'apport du Québec provient exclusivement du Musée du Québec qui a choisi d'illustrer la période créatrice des années 1875 à 1915, "pensant que le public aimerait connaître le visage qu'avait le Québec à l'époque où le baron de Coubertin convainquait un monde troublé de faire renaître la glorieuse tradition des Jeux Olympiques..." Une des pièces maîtresses de l'exposition québécoise est un char allégorique en bois polychrome réalisé par l'artiste Louis Jobin pour la parade de la Saint-Jean-Baptiste de 1880. Il représentait les agriculteurs de l'Ancienne-Lorette dans la banlieue de Québec.

**Artisanage**

Partageant la même salle d'exposition à la Placa Bonaventure, les artisans québécois et canadiens font la démonstration pour le public de diverses techniques tels le tissage, la céramique, la lutherie, le verre soufflé, le macramé, le batik, l'orfèvrerie, la gravure sur bois, pour ne nommer que les plus connues. Les Indiens et les Inuits nous montrent comment ils fabriquent des paniers et des sculptures sur ivoire et pierre-à-savon.

Quelque 160 artisans de l'ensemble du Canada partageront ainsi leur art avec les visiteurs attendus nombreux à la place Bonaventure. Les heures d'ouverture sont de midi à 20 h et l'entrée est gratuite. Une scène aménagée à l'arrière de la salle animera de chants et de danses ce point stratégique du programme Arts et culture.

Il ne faut pas pour autant négliger une foule d'autres sites où se tiennent parallèlement des manifestations artistiques. Citons par exemple l'exposition rétrospective des oeuvres les plus originales produites par les Québécois au cours des trois dernières décades (1940-50-60) au **Musée d'Art Contemporain;** la présentation au **Complexe Desjardins** des oeuvres sélectionnées lors du concours Spectrum Canada, organisé par l'Académie Royale des Arts; l'exposition au **Théâtre Maisonneuve** d'une cinquantaine de gravures d'artistes québécois; l'exposition à la **Bibliothèque Nationale** des sports et divertissements populaires à Montréal au XIXe siècle, organisée par le Groupe de recherche en art populaire (GRAP) de l'Université du Québec à Montréal; la projection quotidienne au Conservatoire d'art cinématographique de l'**Université Concordia** de films sur le sport et diverses rétrospectives de notre 7e Art au **cinéma Elysée;** le visionnement au **Vidéographe** de la rue Saint-Denis de six documents en vidéo d'une durée d'une heure chacun consacrés à diverses techniques artisanales et du rôle du sport dans notre société; l'exposition d'une soixantaine de photos des meilleurs photograppes québécois dans le foyer de la **salle Port-Royal** de la Place des arts... La liste est infinie: le visiteur et le montréalais n'ont qu'à ouvrir l'oeil et tendre l'oreille, la ville est en liesse jusqu'au 31 juillet!

Véritable miroir de la rue et des gens, le Corridart se déploie sur une distance de cinq milles des rues Atwater à Pie IX dans l'artère de la rue Sherbrooke.

Deux visiteurs médusés ou sceptiques admirent le "Vélociède" de Don Proch, artiste manitobain participant à la vaste exposition nationale qu'est Mosaïcart à la Place Bonaventure.

(Photos Alain Renaud)

*Carrières et Professions*

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17 et 19**


**LE COLLÈGE DE THETFORD MINES**

**PROFESSEURS**

**FRANÇAIS (TEMPS PLEIN)**

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Diplôme de 1er cycle en lettres.
- Bacc. spéc.
- Polyvalence au niveau de la matière à enseigner (linguistique, litt. et grammaire).

**SOCIOLOGIE (DEMI-TEMPS)**

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Bacc. ou diplôme de 1er cycle en Sc. Sociales (Sociologie)
- Expérience sera un atout.

Si vous êtes intéressé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplôme pertinents et curriculum vitae à:

**COLLÈGE DE THETFORD MINES,**
**M. Jean Dagnault,**
**Directeur du Personnel,**
**671 sud, Boul. Smith,**
**Thetford Mines, Qué.**

**Le Collège universitaire Sainte-Anne**

recherche un

**PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE**

**RANG:**
Selon les qualifications et l'expérience;
**Titre et expérience:**
Doctorat de préférence et expérience pertinente exigée; bilinge;
**Enseignement:**
Enseignement de la philosophie au niveau universitaire;
**Traitement:**
Selon les qualifications et l'expérience;

*Les candidats devront adresser un curriculum vitae à:*

**Jean-Jacques JOLOIS**
**Vice-recteur à l'enseignement**
**Collège Sainte-Anne**
**Church Point**
**Nouvelle-Ecosse**
**Canada.**

**Entrée en fonction:**
Dès que possible.

*Les candidatures devront être soumises avant le 22 JUILLET 1976.*

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

RECHERCHE

**UN PROFESSEUR EN GÉNIE CIVIL**

**FONCTIONS:**
Enseignement et participation au développement du département. Recherche et/ou consultation encouragées.
Débutant septembre 1976.
L'enseignement doit être dans la langue française.

**DOMAINES:**
Spécialisé en Transport.

**TITRES REQUIS:**
Le Ph.D. ou Maîtrise avec expérience pratique.

**RANG ET TRAITEMENT:**
Négociable — selon la formation et l'expérience du candidat.

*Faire parvenir un curriculum vitae immédiatement à:*

**Directeur**
**Département de génie**
**Université de Moncton**
**Moncton, N.-B.**
**E1A 3E9**
**Tél.: (506) 858-4309**

**CORPORATION DE L'HOPITAL CHAMPLAIN DE VERDUN**

**est à la recherche d'un**

**DIRECTEUR DES FINANCES**

**Responsabilités:**
— devra assumer la responsabilité de l'organisation, du fonctionnement et du contrôle de la direction des finances et du service de l'administration financière et tout autre service que le directeur général pourra lui confier.

**Qualifications:**
— être pourvu d'un diplôme universitaire terminal ou l'équivalent.

**Salaire:**
— selon les normes établies par le ministère des affaires sociales.

*Veuillez adresser votre curriculum vitae complet avant le 19 juillet 1976 à:*

**Hopital Champlain de Verdun**
**a/s M. Gilles LETOURNEAU**
**Directeur général**
**1350 avenue Leclair**
**Verdun**
**H4H 2M7**

**HÔPITAL MONTFORT**

Cherche un

**médecin francophone bilingue**

**pour son Service de médecine**

**EXIGENCES:**
Le candidat doit être spécialiste du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine interne.

**INTÉRÊT:**
Médecine interne, cardiologie et Unité de soins intensifs.

*Faire parvenir votre curriculum vitae au:*

**Directeur médical**
**Hôpital Montfort**
**713, Chemin Montréal**
**Ottawa (Ont.)**
**Tél. 1 (613) 746-4621**

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

**DE HULL**

**45, rue Ducharme**
**Hull (Québec)**

**ADJOINT ADMINISTRATIF**

**Fonctions:**
Sous l'autorité du directeur général:
— Participer à la préparation des prévisions budgétaires et des contrôles qui s'y rattachent conformément aux objectifs du C.L.S.C.
— Assurer la responsabilité de la tenue des livres et du règlement des comptes.
— Préparer les rapports financiers périodiques.
— Procéder aux achats et locations de biens et services.
— Accomplir toutes autres tâches pertinentes à ses fonctions.

**Exigences:**
— Diplôme en sciences commerciales ou administratives ou équivalent.
— Expérience en administration, préférablement dans le réseau des affaires sociales.
— Aptitude à travailler en équipe.

**Rémunération:**
Selon les normes du M.A.S. en tenant compte de la compétence.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 au:*

**Directeur général**
**C.L.S.C. de Hull**
**45, rue Ducharme**
**Hull, Qué.**

**MÉDECIN DEMANDÉ POUR**

**POVUNGNITUK**
**BAIE D'HUDSON**
**NOUVEAU-QUÉBEC**

Excellente occasion de connaître les régions éloignées du Québec et d'utiliser à fond ses connaissances médicales.

**Rôle:**
— Sera basé à Povungnituk mais visitera 4 villages côtiers de la Baie d'Hudson.
— Desservira la population Inuit du Nord de la Baie d'Hudson.
— Participera à la réorganisation des services de santé dans la région.
— Travaillera en étroite collaboration avec les infirmières des cliniques de chaque village.

**Qualifications requises:**
— Détenir un permis de pratique de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec.
— Bilingue.

La durée de contrat est d'un an.

*Pour plus de détails, adressez-vous au:*

**DIRECTEUR GÉNÉRAL,**
**HÔPITAL CHASHASIPICH,**
**FORT-GEORGES,**
**BAIE JAMES,**
**NOUVEAU-QUÉBEC**
**J0M 1E0.**
**TÉL.: 819-981-2844**

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU**

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

**DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT**

Le directeur des services financiers et de l'équipement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion des équipements.

Cette responsabilité comprend, au niveau de l'administration financière, la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.

Au niveau de la gestion des équipements, cette responsabilité comprend l'entretien préventif, physique et manager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires et les équipements communautaires.

**QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:**
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales, génie, administration.
— Huit (8) années d'expérience pertinente.
— Une expérience supplémentaire dans un poste identique pourrait servir d'équivalence.

**TRAITEMENT:**
Selon la Politique Administrative et Salariale duu Ministère de l'Éducation.
1976-77 = $18,618.00 à $29,876.00

*Faire parvenir offre de services et curriculum vitae pour mercredi, le 28 juillet 1976.*

**Raymond Lépine**
**Directeur général**
**Commission Scolaire de Gatineau**
**225, rue Notre-Dame**
**Gatineau, P.Q.**

*COLLÈGE DE VALLEYFIELD*

requiert les services de:

**2 professeurs à temps plein en:**

**ADMINISTRATION**

**Qualifications requises:**
— diplôme universitaire de premier cycle
— doit avoir des connaissances en comptabilité, gestion du personnel et administration générale.

**Entrée en fonction:**
Août 1976.

*Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné des photocopies des diplômes et attestations d'expérience, le plus tôt possible à:*

**La direction des services au personnel**
**COLLÈGE DE VALLEYFIELD**
**169, rue Champlain**
**Valleyfield J6T 1X6**

**Office national du film du Canada** — **National Film Board of Canada**

**COMPTABLE JUNIOR**

**BILINGUE**

***Poste intéressant au Prix de Revient***

— Responsable pour les entrées aux systèmes automatisés de prix de revient et de contrôle budgétaire.
— Capacité à analyser et maintenir un système de données financières.
— Minimum d'études en techniques administratives avec option comptabilité et quelques années d'expérience dans le domaine de la comptabilité.
— Aptitudes à superviser le personnel clérical.

**Salaire:** entre $12,000. et $14,000.
Nombreux avantages sociaux.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**Service du personnel,**
**Office National du Film,**
**C.P. 6100, Succursale A,**
**Montréal, Qué. H3B 3H5**

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU RIVAGE**

**PSYCHOLOGUES**

*Réf.: 04-23-21G*

La Commission scolaire régionale du Rivage recherche activement les services de trois (3) psychologues pour le service aux étudiants de son territoire.

**Secteur I- Bergeronnes:** 1 psychologue
élémentaire: demi-temps
secondaire: demi-temps

**Secteur II- Forestville** : 1 psychologue
élémentaire: demi-temps
secondaire: demi-temps

**Secteur III- Hauterive:** 1 psychologue
secondaire: plein temps

**Les candidats devront posséder:**
- esprit d'initiative
- goût des défis
- soucieux de réaliser ses aspirations, de mettre en pratique ses conceptions
- intérêt marqué soit pour l'évaluation, le diagnostic, le traitement ou l'intervention psychosociale
- être membre de la Corporation des psychologues du Québec.

**Le travail consiste à:**
- consolider le service actuel de psychologie
- répondre aux multtples demandes du milieu selon sa compétence propre
- mettre sur pied des nouveaux modes d'intervention
- collaborer avec les personnes soucieuses de rendre le milieu scolaire plus humain.

**Entrée en fonction:**
Le plus tôt possible.

**Salaire:**
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire régionale du Rivage.

*Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae en mentionnant le numéro indiqué plus haut à l'attention du soussigné avant 5:00 heures p.m. le 16 juillet 1976.*

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU RIVAGE**
**La Direction des Services au Personnel**
**a/s CH Charbonneau**
**275 Boulevard LaSalle**
**Baie Comeau, Qué.**

## Lettre de Paris

# Fin de saison

par RENÉE MAHEU

Un des plus grands moments de la saison théâtrale parisienne fut la venue, d'abord au Festival d'Automne puis au Palais de Chaillot, de la jeune troupe "La Mama de New York" avec "Les Troyennes", "Electre", "Médée" et "La Bonne Âme de Se-Tchouan" de Bertolt Brecht, dans une version anglaise d'Eric Bentley.

Les trois drames antiques inspirés d'Euripide, Sénèque et Sophocle, en dialectes archaiques, conçus sous forme d'opéra épique mis en scène par le Roumain Andrei Serban sur une musique d'Elizabeth Swados, rejoignent la tragédie grecque à travers les techniques du Living Theatre, servie à souhait par les nouveaux dispositifs scéniques de Chaillot.Si la mise en scène de "Médée" et "Électre" est centrée autour de ces personnages féminins sombres, tragiques, vivant de haine et assoiffés de vengeance, c'est sur un volcan en éruption que se déroule le drame des "Troyennes". Andrei Serban et les comédiens nous entraînent dans le convoi des femmes, épouses et mères des rois et des princes de Troie emmenées en esclavage, les sacrifices aux dieux, la punition d'Hélène, celle par qui la destruction arrive, Cassandre, la prophétesse, Hécube, la reine mère, Andromaque, la reine au prince mourant, Polixène, la vierge victime, Astyanax, l'enfant-roi, etc.

La troupe new-yorkaise poursuivra sa tournée européenne avec la présentation aux festivals d'Anjou, Saintes et La Rochelle, de ces trois drames antiques. A ne pas manquer.

La langue anglaise semble de plus en plus familière aux parisiens. C'est ainsi qu'après le Brecht de "la Mama de New-York", l'Odéon fit salle comble avec les 8 représentations exceptionnelles de "Henry V", spectacle réalisé en 1975 à Strattford-upon-Avon (England), à l'occasion du centenaire du Royal Shakespeare Theatre dans une mise en scène de Terry Hands, décors et costumes de Farrah et musique de Guy Woolfenden. Cette même équipe avait signé, quatre ans plus tôt, la présentation de "Richard III" à la Comédie Française, suivie de "Périclès", et, dans la présente saison, "La Nuit des Rois".

Le jeune Théâtre National est sous la direction de Jacques Rosner qui est également Directeur du Conservatoire d'Art Dramatique de Paris. En France aujourd'hui où il n'existe que très peu de troupes permanentes, il était essentiel de trouver un débouché pour les jeunes au sortir du Conservatoire un cours post-graduate ou un genre d'opéra-studio. Le JTN est donc relié aux écoles d'acteurs et c'est dans cet esprit qu'il s'est donné pour mission de travailler avec les meilleurs acteurs sortis depuis peu de temps du Conservatoire ou de l'École de Strasbourg. Le JTN présentait à l'Odéon "L'Éveil du Printemps" de Wedekind, mise en scène de Pierre Romans et aux Bouffes du Nord, "Les Prodiges" de Jean Vauthier et "La Double Inconstance" de Marivaux, deux réalisations de Jacques Rosner. Ce dernier spectacle fera une tournée dans différents festivals en France et dans les universités américaines. A l'automne, la jeune troupe, d'où sortiront les grands acteurs de demain, sera accueillie par le Centre Beaubourg.

Le Piccolo Teatro di Milano ouvrira la prochaine saison de l'Odéon avec "la Cerisale" de Tchekov, "Moi, Bertolt Brecht", un montage de textes et de chansons, et "Il campiello" de Goldoni, trois spectacles mis en scène par Giorgio Strehler. Ouverture prestigieuse pour le Théâtre Français qui présentera au Palais des Congrès "Cyrano de Bergerac" et, a partir du 4 novembre, dans la salle rénovée, on présentera "Lorenzaccio" de Musset du Florentin Franco Zeffirelli. D'autres metteurs en scène étrangers sont invités: Jorge Lavelli pour "Le roi se meurt" d'Eugène Ionesco et Cacoyanis pour "les Bacchantes" d'Euripide.

La saison musicale se terminait avec à l'Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm et Christa Ludwig dans cinq "Wunderhorn Lieder" de Mahler, un concert exceptionnel de l'Orchestre National de France avec Igor Markevitch et Claudio Arrau dans des oeuvres de Prokofief, Brahms, Strauss et Ravel, à l'Opéra, un récital de Luciano Pavorotti et Nello Santi à la direction d'orchestre, et à Radio France, la saison lyrique présentait en première audition la "Médée" de Marc-Antoine Charpentier dans une réalisation et sous la direction d'orchestre de Jean-Claude Malgloire.

La saison musicale de Radio France qui était constituée de 138 manifestations publiques témoigne de l'intérêt croissant du public pour la musique vivante et Pierre Vozlinsky propose pour la rentrée quatorze séries d'abonnements...

Ainsi sont invités, Jon Vickers pour la "Salomé" de Strauss aux côtés de Montserrat Caballé, Peter Schreier, Hermann Prey et Leonard Bernstein à la tête de l'Orchestre National de France qui fera une tournée au Canada, Pierre Duval, Louise Lebrun et le Quatuor Orford.

Au cinéma, étaient à l'affiche, "Gina" de Denys Arcand et "l'Apprentissage de Duddy Kravitz" de Ted Kotcheff avec Richard Dreyfuss, deux films canadiens "excellents" qui ont attiré l'attention de la critique.

La saison artistique se terminait en beauté avec la danse. Le Festival du Louvre présentait dans la Cour Carrée le Ballet de l'Opéra de Paris dans "le Lac des Cygnes" et le Ballet du Théâtre Malogot de Leningrad dans trois programmes différents; "Roméo et Juliette" de Prokofiev, chorégraphie d'Oleg Vinogradov, "Giselle" et "Halte de Cavalerie" en hommage à Marius Petipa.

La jeune troupe du Malegot, autrefois l'aristocratique Théâtre Michel, qui venait en occident pour la première fois, est maintenant aussi connue en URSS que celle du Kirov. Créé en avril dernier à Leningrad, le "Roméo et Juliette" de son jeune directeur Vinogradov (35 ans) n'a rien de commun avec celui du Bolchoi et révèle deux jeunes danseurs, Elena Alkanova et Constantin Novossiolov et, affirme-t-il, "pour danser une telle histoire, il faut avoir soi-même l'âge des célèbres amants".

À l'Espace Pierre Cardin, deux grands interprètes italiens, "la prima ballerina" Carla Fracci et Paolo Portoluzzi présentaient un excellent récital de danse sous la forme de "visions romantiques" et d'un "hommage à Diaghilev." Remarquables dans le "Pas de deux" de La Sylphide et un extrait de Shéhérazade réglé par Milorad Miskovitch selon la chorégraphie de Michel Fokine.

Au Théâtre des Champs Elysées, venant tout droit du Vénézuéla, "le Ballet du Nouveau Monde de Caracas" sous la direction du chorégraphe vénézuélien, Vicente Nebrada qui fut le principal animateur de la dernière formation du "Harkness Ballet of New York", révéla la grande danseuse Zhandra Rodriguez, déjà célèbre dans son pays. Excellente troupe, spectacle de haut niveau quoique inégal.

Inconnus à Paris, une jeune troupe allemande sous la conduite d'un jeune chorégraphe américain; le Ballet de l'Opéra de Hambourg et John Neumeier sont la découverte de la saison parisienne de la danse. Neumeier a une personnalité unique, un goût pour une recherche gestuelle à partir de l'individualité de chaque danseur, des figures savantes qui se nouent et se dénouent par petits groupes, des enchainements bizarres mais surtout des éclairages comme on en a rarement vus.

Le tout d'une perfection à couper le souffle.

Les feux de la rampe s'éteignent pour les mois d'été et c'est avec la canicule du siècle que ce vaste public parisien se retrouvera à travers la France des festivals.

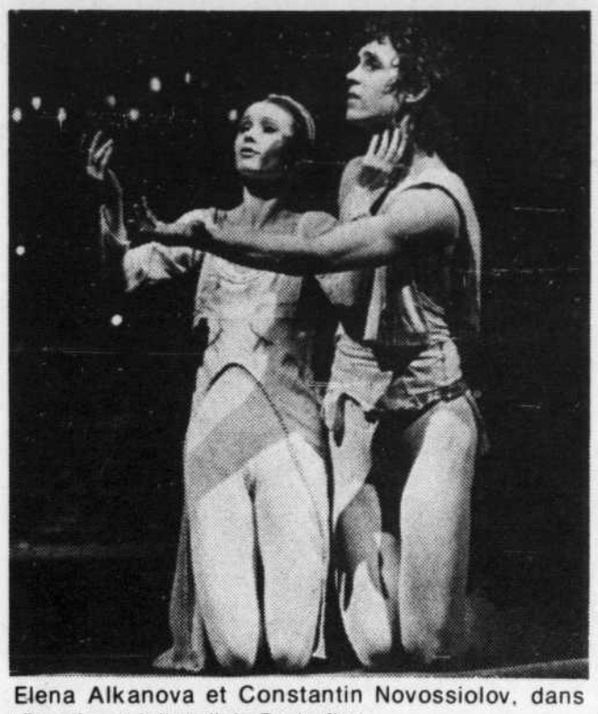

Elena Alkanova et Constantin Novossiolov, dans "Roméo et Juliette" de Prokofiev.


## Carrières et Professions

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17 et 18**

NOTRE RUBRIQUE
**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**
a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.
Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 40¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.
*Téléphonez ou écrivez à:*
**LE DEVOIR**
211, rue du St-Sacrement
Montréal - Tél. 844-3361
*Compétence:*
Robert Campeau

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**
*pour faire la livraison du journal LE DEVOIR*
à
Montréal
et
Banlieue
*Excellentes routes disponibles*
**Nos bureaux sont fermés le samedi**
**844-3361**

**INGÉNIEUR EN CHEF (Génie Mécanique)**

Un poste est actuellement disponible à notre bureau de Montréal pour un important aménagement hydroélectrique au Québec. Les responsabilités du candidat comprendront l'agencement de l'équipement, la préparation de plans et devis et l'approbation de l'équipement des fabricants.

Le candidat devra posséder les qualifications suivantes:
— Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou éligible.
— Expérience de 8 à 12 ans liée à la fabrication, conception et/ou installation d'équipement hydroélectrique comprenant turbines, pompes, vannes de déversoirs et équipement de centrales.

*Veuillez faire parvenir votre currriculum vitae (à titre confidentiel) à:*

CARTIER
**Directeur - Service du Personnel**
**Société d'Ingénierie Cartier Ltée**
**C.P. 186, Place Bonaventure**
**Montréal H5A 1A9**

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

COORDONNATEUR EN MÉDECINE NUCLÉAIRE

**Nature du travail:**
— Organisation et supervision des stages en médecine nucléaire;
— Évaluation des stagiaires;
— Coordination de l'option médecine nucléaire.

**Qualifications requises:**
- Diplôme collégial ou l'équivalent;
- Formation en médecine nucléaire;
- Membre de l'ordre des Techniciens en Radiologie du Québec;
- Minimum d'une (1) année d'expérience pertinente.

Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur dossier académique complet, au plus tard le 16 juillet 1976 au:

SERVICE DU PERSONNEL
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**
**INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE**
**JUSQU'À $25,000**

Notre client, une société québécoise d'envergure internationale et opérant une importante usine au Québec recherche un cadre supérieur dynamique pour prendre la direction de la Division du Personnel à son usine, comptant plus le 1000 employés.

Relevant du Vice-Président des Opérations, le titulaire sera responsable des objectifs et des politiques touchant l'ensemble de la fonction Personnel y compris les ressources et les relations ouvrières. Il aura également à diriger et coordonner le travail de plusieurs cadres dont les activités sont reliées à l'administration des salaires, les communications, la sécurité à l'usine, les programmes de formation et de développement du personnel, l'évaluation des tâches, la planification des cadres y compris le recrutement et l'embauche du personnel qualifié.

De plus ses responsabilités porteront sur la négociation des conventions collectives à titre de porte-parole de la société, le règlement des griefs et le cas échéant l'arbitrage.

Le candidat idéal est un diplômé universitaire en relations industrielles ou l'équivalent et possède un minimum de 5 ans d'expérience pratique de préférence dans le secteur de l'industrie manufacturière. On recherche un candidat souple, énergique et ayant le leadership nécessaire pour diriger une équipe pluridisciplinaire.

Le bilinguisme est nécessaire et le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat. L'endroit de travail est dans les Cantons de l'Est. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-126-LP.

gmg
**G. MAURICE GILBERT & ASSOCIES ASSOCIATES**
400 Ouest, Boul. Dorchester, Suite 902,
Montréal, Québec. H2Z 1V5,
Tel. (514) 861-9457
*Conseillers en Orientation et Ressources Humaines*


## Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS
AVIS est par les présentes donné que APPROVED APPAREL TRIMMINGS INC., une corporation constituée en vertu de la loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la loi des Compagnies de Québec.
DATÉ À MONTRÉAL
ce 31ième jour de décenbre 1975
Samuel Fridhandler - Secrétaire

Avis est par la présente donné qu'en vertu du règlement # 2.64 la Commission des Transports du Québec a rendu une Décision QRS-968 fixant un taux de $161.46 le voyage, pour le transport de boîtes en bois et pallettes de Ste-Marie de Beauce à Montréal (métropolitain); le tout sujet à la réduction pour les subventions sélectives lorsque applicable. Toute personne désirant s'opposer pourra le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Ville de Québec.
1ère publication: 8 juillet 1976
2e publication: 9 juillet 1976
3e publication: 10 juillet 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR PROVINCIALE**
NO: 500-02-023162-766
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 ouest, rue Jean-Talon, cité et district de Montréal.
demanderesse.
-vs-
MARCEL & FLORIAN ARSENAULT, faisant affaires ensemble sous les nom et raison sociale enregistrés de ARSENAULT COFFRAGE ENRG, ayant leur principale place d'affaires au 6919 rue Des Érables, cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à MARCEL & FLORIAN ARSENAULT à l'intention desquelles des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 6 juillet 1976
CLAUDE DUFOUR
Greffier en chef de la Cour Provinciale
Mes Ferron & Hamelin,
3530 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, P. Qué.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
TRANSFERT — REGLEMENT 2C
article 2.59.1
PRENEZ AVIS que Location d'Autos Carnaval Inc. 803 St-Georges, St-Jérôme, Prov. Québec permis no: 1349-DY 1165-DYV s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander d'approuver le changement de ses actionnaires, comme suit, distribution actuelle: Robert Gauthier 750 action, Roland Godard 750 actions, Réal Godard 750 actions, et Michel Godon 750 actions. Distribution après approbation en vertu de l'article 39 de la Loi sur le transport comme suit: Roland Godard 1000 actions, Réal Godard 1000, Michel Godon 1000 actions.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
Adrien R. Paquette, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET
1ère Publication: jeudi 8 juillet 1976
2ième Publication: vendredi 9 juillet 1976
3ième Publication: samedi 10 juillet 1976

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE (DIVORCE)**
NO: 12-061597-765
DAME SIMONE FREMONT, ménagère, domiciliée et résidant au 7655a Montbrun, St-Léonard, district de Montréal,
requérante
-vs-
PIERRE FREDERIC BEAUCHAMP, antérieurement d'Haïti, maintenant de lieux inconnus,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé PIERRE FREDERIC BEAUCHAMP est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces, palais de justice, 10 Craig est, Montréal, Québec, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par l'intimé de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre l'intimé par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite sans autre avis à l'intimé.
MONTRÉAL, le 28 juin 1976
Claude Dufour, registraire
Me SAM GOLDWATER,
10, rue St-Jacques, Montréal, Qué.
Tél.: 845-3231
Procureur de la Requérante.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COLVIN DESIGN LIMITED / DESIGN COLVIN LIMITÉE ont été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ième jour de juin 1976, sous le numéro 2700392
Ce 23ième jour de juin 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

"Avis est par les présentes donné que Karen Arlene Kagan, fille majeure, étudiante de la Ville de Laval, District de Montréal, résidant et domiciliée au 907 D'Alençon, s'adressera au Ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Karen Arlene Spoon."
Montréal, le 28 juin, 1976
GREENBLATT' Godinsky, Resin & Uditsky
ZIMMERMAN BLITT & FINKELSTEIN
Procureurs de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
**COUR SUPERIEURE**
NO: 500-05-005628-761
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 ouest, rue Jean-Talon, cité et district de Montréal.
demanderesse
vs
GERALD SERVANT, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale enregistrés de A.G. CONSTRUCTION, ayant sa principale place d'affaires au 2-95 Labelle, app. 3, cité de Longueuil, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à GERALD SERVANT à l'intention de qui des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 2 juillet 1976
Greffier en chef de la Cour Supérieure
Mes Ferron & Hamelin,
3530 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, P. Qué.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
REGLEMENT 19 — SECTION ECONOMIQUE
SAISONNIER ET REGULIERE
PRENEZ AVIS que AUTOBUS ROGER VILLENEUVE INC. 12480 boul. Gouin, Pierrefonds, permis no: 287-N-D-1 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour faire le transport de voyage à charte partie de groupe d'écoliers et de l'âge d'or de différents points sur l'Ile de Montréal, dont la liste est fournie à destination du bateau de plaisance Canadiana de la requérante qu'elle exploite elle-même au Lac Simon à Duhamel, Prov. Québec, en vertu du permis de transport par eau classé 1A, passagers, numéro 287-N, de par la décision QSM-134 dans la cause Q-7788, rendue le 11 juin 1976, entre le 15 juillet 1976 et le 1er octobre 1976.
Tout intéressé peut contester cette demande de règlement 19, section économique, saisonnier, déposée à ladite Commission, dans les (4) quatre jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: jeudi 8 juillet 1976
2ème publication: vendredi 9 juillet 1976
3ème publication: samedi 10 juillet 1976
SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)**
NO: 500-12-061817-767
DONAT BRIARD, résidant et domicilié au 3465, rue Dandurand, dans les cité et district de Montréal;
Requérant
-vs-
LORRAINE GOUDREAU, présentement de lieux inconnus;
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Lorraine Goudreau est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 8 juillet 1976.
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE-ADJOINT
LABELLE CHARBONNEAU & LAPORTE
4935, rue Beaubien est
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR PROVINCIALE**
NO: 500-02-017141-768
PAUL LEBOEUF, résidant et domicilié au 10,535, rue Papineau, dans les cité et district de Montréal,
Demandeur
-vs-
ANDRÉ LÉVEILLÉ, résidant et domicilié au 2399, rue St-Zotique, dans les cité et district de Montréal,
Défendeur.
ORDONNANCE
IL EST ORDONNÉ au défendeur de comparaître au Greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.
MONTRÉAL, ce 15ième jour de juin 1976.
(S) ARMAND BEAULIEU
Greffier
NANTEL, MERCURE & POLIQUIN,
507, Place d'Armes
Suite 1800,
Montréal, Qué.
Procureurs de la défenderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
**COUR PROVINCIALE**
NO: 500-02-037021-750
JEAN DENIS LARIVIERE
Partie demanderesse
C.
ALAIN VEZINA
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse Alain Vezina est par les Présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 5 juillet 1976
CLAUDE DUFOUR,
Protonotaire, adjoint,
Me Claude Poulin, avocat,
2201 Lapinière,
Ville de Brossard, P.Q.
Tél;/ 676-5512
Dossier: AP-2486

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
DEMANDE DE
TRANSFERT — RÉGLEMENT 2C
article 2.59.1
PRENEZ AVIS que MONSIEUR WILLIE LADOUCEUR, demeurant et domicilié au 203A, rue Morin à Val-Morin, district de Terrebonne, Province de Québec, détenteur d'une attestation et/ou permis no: M-504914 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède sur l'attestation et/ou permis no: M-504914 D-001, catégorie ENTREPRENEUR; pour la région 10 à MONSIEUR PAUL RICHER, opérant sous le nom de "LES ENTREPRISES EN EXCAVATION J.P. RICHER ENRG.", demeurant et domicilié au 782, rue Valiquette à Ste-Adèle, district de Terrebonne, Province de Québec.
TOUT intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle — Montréal.
1ière publication: Le 8 juillet 1976
2ième publication: Le 9 juillet 1976
3ième publication: Le 10 juillet 1976
SIGNE: GAETAN CHAMPAGNE
1, rue Demontigny
Ste-Agathe-des-Monts

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)**
NO: 500-12-061816 769
ERMITE JOSEPH, résidant et domiciliée au 4021, rue Villeray #1, dans les cité et district de Montréal;
Requérante
-vs-
MAX JEAN BAPTISTE JADOTTE, présentement de lieux inconnus;
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MAX JEAN BAPTISTE JADOTTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits,la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 7 juillet 1976
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE-ADJOINT
LABELLE CHARBONNEAU & LAPORTE
4935, rue Beaubien est
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

ULTRA DEVELOPMENT CORPORATION
MS. LOUIS LANDSMAN, LOUIS ZBARSKY, et ALLAN LANDSMAN donnent avis qu'ils déposent au Secrétariat des Commissions de l'assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objets de révoquer la dissoulution de la chartre de ULTRA DEVELOPMENT CORPORATION.
Montréal, ce 23 juin 1976.
Le procureurs des requérants,
YANOFSKY KAHN DURAND MARCOVITCH BRULL STRAUBER & GASCO.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
TRANSFERT — REGLEMENT 2C
article 2.59.1
PRENEZ AVIS que JACQUES ST-JACQUES Pointe-au-Chêne, Prov. Québec permis no 1543-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander la permission en conformité de l'article 36 de la Loi sur le transport à céder son système de transport de passager 1543-A, à Les Autobus Caron et Laurin Ltée, 500 Robert, Lachute, Cté Argenteuil. Les Autobus Caron et Laurin Ltée sont contrôlées comme suit: Jean-Paul Laurin, président, 5000 actions communes, Mme Madeleine Caron, Sanscartier, 200 actions communes, Yvan Caron, secrétaire-trésorier 4800 actions communes.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: vendredi 9 juillet 1976
2e publication: samedi 10 juillet 1976
3e publication: lundi 12 juillet 1976
SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 8 juin 1976 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ELSARENE ENTERPRISES LTD. a été enregistré au bureau d'Enregistrement de Montréal le 2 juillet 1976 sous le no 2705046."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**
NO: 500-12-061815761
DAME IRÈNE GENDREAU, résidant et domiciliée au 5495 A, 1e avenue Rosemont, dans les cité et district de Montréal;
Requérante
-vs-
ARMAND RAYMOND, présentement de lieux inconnus;
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Armand Raymond est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 7 juillet 1976
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE-ADJOINT
LABELLE CHARBONNEAU & LAPORTE
4935, rue Beaubien est
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

**Transports Canada — Transport Canada**

**ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS**
**RÉGION DU QUÉBEC**

**APPEL D'OFFRES**

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Fort Chimo. CONSTRUCTION DE DEUX (2) BAIES ADDITIONNELLES AU GARAGE D'ENTRETIEN, INCLUANT LES TRAVAUX CONNEXES À L'AEROPORT DE FORT CHIMO, P.Q.
Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Qué, H4Y1B9 (636-3203) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 10 août 1976.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50,00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, et à l'Association de la Construction de Québec, 375 rue Verdun, Québec, Québec.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
A.O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports Aériens
Transports Canada
Aéroport int. de Montréal
Le 28 juin 1976

**PROVINCE DE QUÉBEC**
**CITÉ DE COTE SAINT-LUC**

**AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée pourra y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 16 juillet 1976.

Prenez également avis que les séances du bureau de révision auront lieu à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc, Salle du Conseil, au 5490 avenue Westminster, les 20, 21 et 22 juillet, 1976, à huit heures du soir, heure avancée de l'Est.

DONNÉ en la Cité de Côte Saint-Luc ce 10ème jour de juillet 1976.

Le Greffier suppléant
Président d'élection
(MME) J. HABRA

**Pour vous assurer que votre nom est bien sur la liste électorale veuillez vous rendre à l'Hôtel de Ville ou appeler 489-9771, Poste 76. Toute demande en inscription ou en radiation doit être faite en duplicata sur les formules spéciales fournies par la Ville à cette fin.**
**LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE REÇUES AVANT LE 16 JUILLET 1976.**

*Au congrès des critiques d'art canadiens*

# Face au papa anglo-saxon et à la maman latine, on ressasse l'immensité du pays

par LAURENT-MICHEL VACHER

Du 2 au 4 juillet s'est tenu, au Musée des Beaux-arts de Montréal, le congrès de la section canadienne de l'Association internationale des critiques d'art. Sur le thème général: "La critique d'art: pour qui, pourquoi, comment?", ce congrès souhaitait amener la quarantaine de journalistes, de professeurs d'université, de conservateurs de musée et d'administrateurs de l'art membres de l'A.I.C.A. de Halifax à Vancouver, à réfléchir sur leur rôle, leurs méthodes et leur audience. Les organisateurs, pour élargir le débat, avaient invité plusieurs artistes à se joindre aux participants et avaient confié à trois personnalités étrangères renommées la tâche d'entammer les débats par des exposés inauguraux (il s'agissait de John Coplans, responsable de la célèbre revue new-yorkaise "Artforum", de Marcelin Pleynet, secrétaire de rédaction de la revue littéraire parisienne "Tel Quel", et enfin de Raoul Jean-Moulin, chroniqueur des arts plastiques du quotidien communiste français "L'Humanité").

Ce que les organisateurs attendaient de ces rencontres, il n'est peut-être pas déplacé d'en trouver l'indication dans la présentation que fit tout d'abord le président sortant, le critique montréalais Gilles Toupin (de "La Presse"). Pour lui en effet, il y aurait trois "écoles" dans la critique d'art contemporaine: l'arrière-garde dite impressionniste, le formalisme et la critique dialectique. Parlant à titre purement personnel, M. Toupin attaqua avec vigueur le caractère futile, subjectif, dilettante et même mondain de la critique soi-disant "poétique". Pour lui, ce bavardage impressionniste entretient des mythes. Il fut à peine moins sévère avec les courants dits "formalistes", dont les relatives vertus analytiques représentent sans doute une étape positive, mais qui n'en reposent pas moins sur l'illusion foncièrement idéaliste d'une auto-suffisance ou d'une autonomie absolue de l'art par rapport à l'histoire et à la société, gommant de surcroît la présence du sujet et de l'inconscient. Ces types de commentaires sur l'art lui apparaissant dépassés par les acquis de la culture moderne (en particulier le matérialisme dialectique de Marx, Lénine et Mao et la psychanalyse freudienne), M. Toupin terminait sa présentation en plaidant pour une pratique différente de la critique, qui subvertisse, par un véritable saut qualitatif, les bases idéalistes de la critique d'art. Si notre critique d'art ne change pas, le monde, lui, change, concluait-il.

Quand on sait que M. Coplans vient de renvoyer de son magazine tout ce qui relevait des tendances formalistes au nom d'une critique plus sociale et plus réaliste, que la revue de M. Pleynet se réclame du marxisme d'inspiration maoiste et de la psychanalyse et qu'enfin M. Jean-Moulin peut sans abus être identifié au communisme français "orthodoxe", il est raisonnable de voir un lien entre les principes "engagés" mis de l'avant par Gilles Toupin et le choix des orateurs. Pourtant et ce fut sans nul doute l'un des aspects les plus intéressants de ces débats le décalage entre les intentions et le résultat fut très grand.

John Coplans, dans une suite de réflexions à bâton rompu, raconta tout d'abord comment "Artforum" avait été conduit à se transformer du bastion moderniste et formaliste qu'il était en un organe de recherche plus ouvert au contexte social, économique et culturel de l'activité artistique. Face aux bouleversements de la scène artistique américaine (croissance vertigineuse du marché de l'art, pressions indirectes des créateurs et des marchands qui pensent en termes de carrière, etc.), le formalisme est apparu comme une impasse, une méthode trop limitée, fermée sur elle-même, déshydratée. "Je ne suis pas marxiste", déclare alors M. Coplans, "je crois à la vie démocratique, mais je cherche une méthode qui permette de dépasser le formalisme sans renoncer à ses acquis et de revenir dans le monde réel de façon responsable." Il faut, pour cela, en finir avec les préoccupations exclusivement formelles (les structures plastiques, la bidimensionnalité, etc.) et se tourner davantage vers les infrastructures de support de l'art (institutions, marché, enseignement, etc.) et vers les relations entre l'activité artistique et le contexte social global. La critique a pour fonction de poser des questions, de se livrer à l'examen sans concessions du réel, de rechercher des alternatives, d'assurer une contestation vigilante. Dans une société en état de crise, où la culture est en danger de perdre contact avec la réalité sociale, la critique doit introduire un élément de controverse positif, fondé sur une attitude anthoropologique globale et responsable.

Plus paradoxalement encore en apparence, l'exposé de M. Pleynet débuta par des réflexions ironiques sur les catégories employées par M. Toupin, dans lesquelles il déclara ne pas se reconnaître. "J'ai envie de demander: qui est ce Marx-Lénine-Mao? qu'est-ce que ce "freudisme"? qu'est-ce que c'est que cet "art moderne" dont on nous parle?" Pour ce tel-quelien si peu conforme au stéréotype, les questions comptent plus que les réponses et il faut écarter les étiquettes, qui recouvrent des dogmatismes et masquent la totale confusion qui règne partout. Tout ici est contradictoire, et l'on ne dit strictement plus rien quand on dit freudisme, marxisme ou même maoisme! Tout le cheminement, déclare le conférencier, est à reprendre en-deça de tous ces "-ismes" et de leur confusion généralisée. Annonçant alors qu'il se considère d'une certaine façon comme un représentant de la critique littéraire, M. Pleynet propose une série de remarques exploratoires sur la notion même de culture moderne, qu'il rattache à ce qu'il nomme "une crise de civilisation". Cette crise aurait pour noyau la disparition de la médiation religieuse dans les rapports du sujet à l'institution et à la Loi. Face à cette rupture, deux issues: l'une dans le fascisme, qui est le refus d'admettre que désormais les sujets peuvent se soulever contre l'État, l'autre dans la reconnaissance des spécificités même minoritaires des sujets face à la Loi (p. ex. les femmes). C'est là qu'il faudrait selon lui chercher la place de la culture moderne, comme il tenta alors de l'expliquer dans des réflexions impossibles à résumer ici et dont il a souligné le caractère encore fragmentaire.

Avec Raoul Jean-Moulin, ce fut plus étonnant encore, si l'on songe tout au moins aux prémisses posées par M. Toupin. Impossible d'imaginer un humaniste plus conventionnel que ce "communiste"-là, ni une rhétorique plus paisible et plus vieillotte que la sienne. L'artiste est un chercheur solitaire, dans la familiarité duquel le critique doit vivre modestement pour pouvoir jouer son rôle de médiateur. Car l'art est déroutant. Il faut de notre mieux, par un travail honnête de documentation et de compréhension, tenter de faire comprendre peu à peu au public, malheureusement toujours trop limité, l'aventure quotidienne de l atelier et la fabuleuse réalité qu'en avant de nous le créateur explore...

Passionnant décalage entre les timides essais d'**aggiornamento** de notre embryonnaire critique d'art et les voies spécifiques d'une activité critique intense et riche de multiples expériences socio-culturelles dans les pays culturellement dominants de notre temps. La discussion n'aborda pas cet aspect des choses. M. Coplans ayant lancé en passant qu'il n'y avait pas de critique au Canada, on s'enlisa dans les marais du nationalisme. Comme devait le remarquer Fernande Saint-Martin, directrice du Musée d'art contemporain, dans son intervention de clôture, quelle situation ne provoquait-on pas en mettant sur l'estrade, devant notre petite assemblée canadienne bilingue et bi-culturelle, précisément un américain et deux français, "le père et la mère" dit-elle même subtilement... Face au papa anglo-saxon et à la maman latine (ou plutôt à leurs involontaires représentants), on ne sut que ressasser l'immensité du pays, l'absence de tradition artistique, etc. Il faudra, l'an prochain, essayer d'inviter un autrichien et un japonais.

■ *Critique d'art, notamment à la revue "Chronique" durant plus d'un an, M. Vacher a publié, l'an dernier, aux Éditions de l'Aurore, un ouvrage intitulé "Pamphlet sur la situation des arts au Québec".*

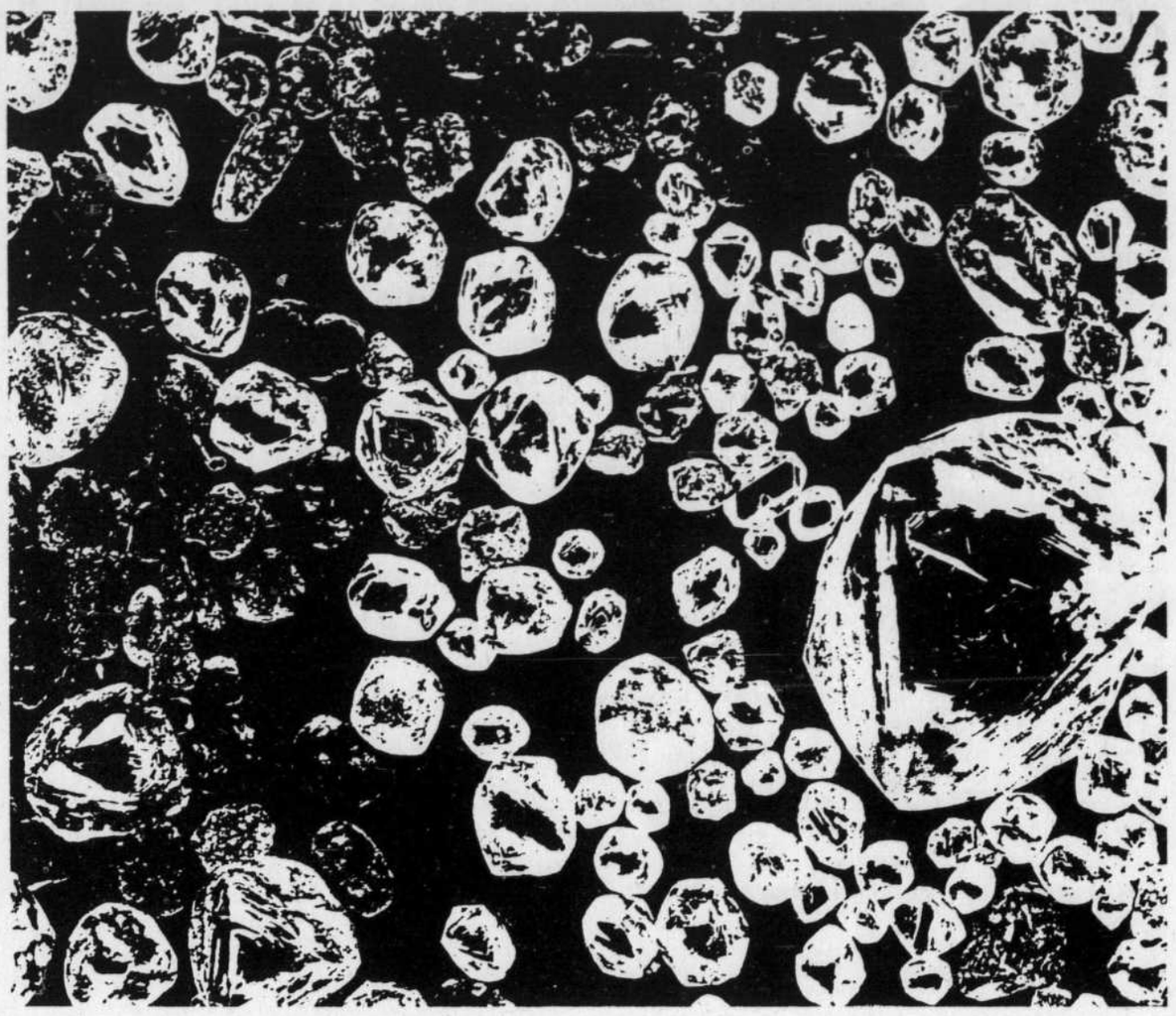

# Mots en croix

de Louise et Jean Jaucourt

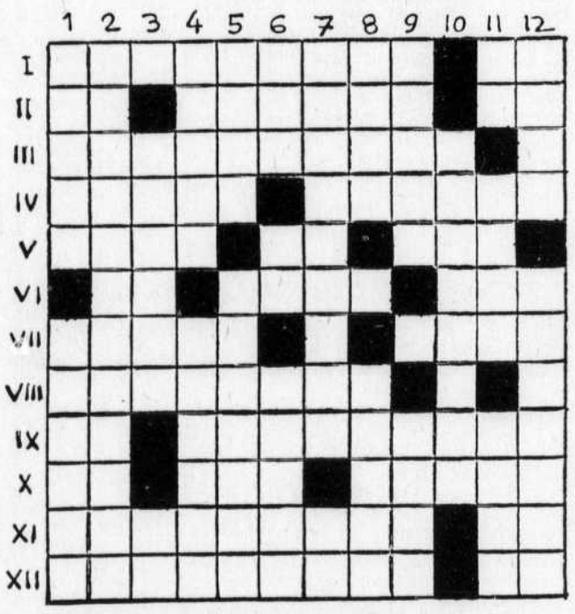

*problème No 5*

**HORIZONTALEMENT**

1. Son tranchant est suffisant pour couper l'avocat. Conjonction. 11. Vient de paraître, Muni de Crans, Négatif, III, Tramponner de manière a ce que celui qui reçoit le paquet ne subisse aucun préjudice. IV. Premier ministre du Québec. Ère des Mahométans. V. Département français. Premier quartier de Londres. Sujet cher au pstchanalyste. VI. La fin d'un passe-droit. Crème renversée. Vieille armée. VII. Ville d'Algérie. Sort. VIII. Perceptif, en parlant du nez. IX. Élément commun au préfixe et au suffixe. Refroi dir. X. Possédé. De droite à gauche: joint. Blafarde lorsqu'elle est faible. XI. Fait partie d'un ensemble, comme le batteur dans une batterie. Initiales d'un médecin historiographe canadien français. XII. Sur une couronne pour une disparue. Points cardinaux.

**VERTICALEMENT**

1. Quand les moutons sont devenus noirs et qu'ils crèvent. Il nous fait assister à des manifestations toujours violentes qu'elles viennent de la gauche ou de la droite. 2. Elle parle d'une façon incohérente. 3. Qui passe presque inaperçu. Extraits de Cyprien Tanguay. 4. Dit d'une voix forte et émue. Endroit privilégié où les dames font la loi. 5. Coche qui marque un arrêt. Modèle. 6. Durcit la peau. Grain de millet. Monopole. 7. Désigne un verbe exprimant une progression. Rétrécit au bout. 8. Forêt du bassin parisien. Elle n'est plus de ce monde. 9. C'est le genre de précipitation qui entraîne fatalement une chute. En l'air. 10. On ne s'ennuie pas à ses parties. 11. Préposition. Couleur de bibliothèque, utilisée habituellement au début. Grossier. 12. Sommet. Debit où la sobriété n'est pas de mise.

# "An American Language"

(Suite de la page 11)

mière était de parler une autre langue que les maîtres d'hier. Le Congrès, saisi d'une proposition tendant à faire du grec la langue officielle des nouveaux États, la repoussa en remarquant qu'il serait *more convenient* pour les Américains de garder leur langue telle qu'elle était, et d'inviter les Anglais à parler grec. Moins sérieuse encore était la proposition faite, paraît-il, d'interdire l'anglais aux États-Unis et d'y substituer l'hébreu.

Restait une alternative: ou bien *l'american-english* se distinguerait de la langue mère par sa pureté, ou bien, au contraire, il s'en écarterait par ses moyens originaux. Le "second fleuve" anglais, dans les deux hypothèses, était destiné (dans la pensée des nationalistes américains) à l'emporter un jour ou l'autre sur le premier. Dans les années de l'Indépendance, c'est une idée répandue dans l'intelligentsia américaine que l'anglais, déprécié et en quelque sorte étouffé en Europe par le poids du français, trouvera aux États-Unis ce surcroît de vigueur qui doit en faire la langue mondiale des siècles à venir. C'est ce qu'écrit Benjamin Franklin à Hume dès 1760. Le philosophe anglais fut si frappé de cette remarque qu'il s'en servit pour décider Gibbon à écrire en anglais, plutôt qu'en français, comme il s'apprêtait à le faire, sa grande *Histoire de la décadence romaine*.

Prêchant d'exemple, convaincu que l'avenir des États passait par une vigoureuse politique linguistique, Webster fait paraître en 1820 le premier grand dictionnaire américain d'anglais (en deux volumes), dont le nom — *le Webster* — est, pour l'Amérique, le symbole même de la langue.

***

Des prédictions de Noah Webster, une s'est largement réalisée: plus de 200 millions d'hommes, sur le continent nord-américain, parlent effectivement la "même langue" au prix, en particulier, d'un immense effort d'assimilation linguistique mené dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Une autre (que l'américain serait un jour une langue à part entière) a été reprise par H.L. Mencken, dans *The American Language* (1919).

On put croire en effet, dans les années 1920, que les deux courants de l'anglais avaient définitivement divergé. Mais Mencken devait lui-même revenir, quelques années plus tard, sur cette opinion, et convenir que rien n'autorisait à parler d'une "langue américaine". Depuis ce temps, l'irruption de la radio et de la télévision dans la vie quotidienne, la présence des troupes américaines en Europe, la multiplication des échanges de part et d'autre de l'Atlantique, ont grandement contribué à rapprocher les deux anglais, le britannique et l'autre. En ce sens, il est de moins en moins justifié de parler d'une "langue américaine"; à moins que nos fils (c'était ce que provoyait Mencken en 1936) n'étudient un jour l'anglais lui-même comme... un dialecte de l'américain.

## Tom Puce et les siens

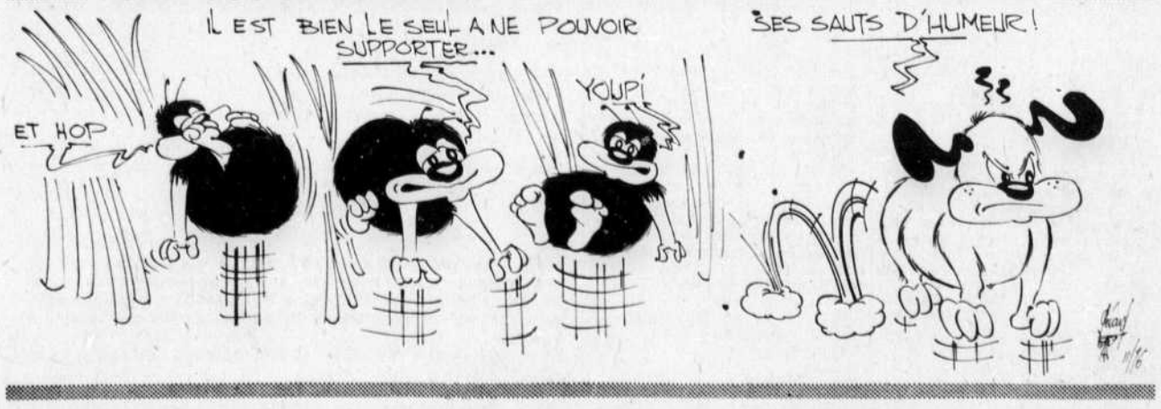


# télévision

■ Emissions en noir et blanc

## SAMEDI

### CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi l'ours
9.30 Bunny et ses amis
10.00 Poly à Venise
10.30 Lassie
11.00 Woobinda
11.30 Le prince Saphir
12.00 Les héros du samedi: "Sports d'équipe"
1.00 Sporthèque
2.00 Le XVIIe siècle, le retrouvé
2.15 Baseball du samedi
4.30 Échos du sport
5.00 Bagatelle
6.00 Une fenêtre sur le monde: "Visages du Ceylan: Sri-Lanka"
6.30 Téléjournal
6.35 Univers-inconnus "Le Far-West et ses fantômes"
7.30 Défi "Gagner sa vie"
8.00 Cinéma canadien: "Le Curé du village" (drame - 1949) ■
10.00 Ce coin de terre
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Elle cause plus... elle flingue" (comédie Français 1972)
12.30 Ciné-nuit: "Le grand bluff" (comédie-français 1957) ■
2.00 Fin des émissions

### CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Fanfan Dédé
9.30 Super-Car
10.00 Michel Vaillant
10.30 Capitaine Scarlet
11.00 Joe 90
11.30 La famille Stone
12.00 Bon week-end
2.00 Papa a raison
2.30 Sur le matelas
3.30 Horizon sports
4.00 La soeur volante
4.30 C'est arrivé cette semaine
5.00 À l'heure olympique
6.00 Disco-tourne
7.00 Les grands spectacles: "La colline des hommes perdus" (drame social - Britannique 1966) ■
9.30 Sam Cade
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.30 Sans pantoufles: "Kali-Yug, déesse de la vengeance" (aventures-Italo-Franco-Allemand 1964).
1.00 Sans pantoufles: "Le mystère du temple Hindou" (aventures-It.-Fr.-All 1964).
2.30 Le 10 vous informe

### RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Ciné-plus "Train, amours et crustacés" (comédie américaine de Richard Quine — 1959)
21.00 Voyage au bout de la mer

### CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Klahanie
12.00 Parade
2.00 CBC Saturday sports special
3.00 The Lost Islands
3.30 Welcome back, Kotter
4.00 CBC Saturday news
4.30 British open golf
6.30 The best of Bob McLean
7.00 Reach for the top
7.30 Phyllis
8.00 This is the Law
8.30 Fawlty towers
9.00 David Copperfield
10.00 City of Angels
11.00 The National
11.15 Montreal tonight
11.31 Saturday super movies: "Lost horizon" (Musical 1973)
1.10 Station closing

### CFCF 12

8.00 University of the Air
9.00 The Community
9.30 Circle Square
10.00 Kidstuff
11.00 Waterville Gang
11.30 The Flintstones
12.00 Saturday at the movies: "The mark of zorro" (Drame 1940) ■
1.55 Heritage highway
2.00 Superstars of the mat
3.00 Sports beat 76
3.30 World Championship Tennis
4.30 CPGA
6.00 Lawrence welk's gala bicentennial
salup "200 years of american music"
7.00 Emergency
8.00 Academy Performance "The Pyx".
10.15 McGowan and Co.
10.45 Tommy Maken and Ryan's Fancy
11.15 CTV National news
11.33 Pulse
12.00 The twelve Hidnight Moore "J.W.Coop" (1972)

## DIMANCHE

### CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et compagnie
9.30 Le Roi Léo
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontres: Invité: Mgr Albert Tessier
11.30 Vers l'an 2,000
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain: "Mon ami Henry Miller"
2.00 L'univers des sports: "Basketball"
2.30 L'heure des quilles
4.30 Le Francophonissime
5.00 Second regard
6.00 Un été dans le grand nord
6.30 Téléjournal
6.35 La vie qui nous entoure: "L'eau: vieux problèmes, nouvelles approches"
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: Fantaisie gymnique sur thème olympique
8.30 Les beaux dimanches: Les jeux olympiques, reflets de l'histoire
9.30 Les beaux dimanches: Musique olympique
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Ciné-club "Werther" (drame—Français 1938) ■

### CFTM 10

7.55 Horaire Bienvenue
8.00 Ministère mondial Rex Humbard
9.00 Fanfan Dédé
9.30 Le cirque à son meilleur
10.00 C'était l'bon temps
11.55 La route des pionniers
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 La famille Stone
3.00 Sports Spec
3.30 Papa a raison
4.00 Télé-quilles
5.00 Les Monroes
6.00 Information voyage: "Les maritimes/Le Yukon"
6.30 Showbizz
7.30 Ciné-choix: "La ferme de Crowhaven" (drame—Américain 1970)
9.00 La route olympique
10.00 Regard sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La onzième heure
12.00 Sans pantoufles: "Les coups pour rien" (aventures—Français 1970)
1.30 Le 10 vous informe

### RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Viens voir: "Châteaux en Bourgogne"
19.30 Tam Ti Delam: "Alimentation II"
20.30 Au pays des lutrins: "La musique à travers les temps"
21.00 Prête-moi ta plume: "La ville"
21.30 Ce coin de pays: "La Côte Nord"

### CBMT 6

10.30 This is the Life
11.00 Meeting Place
12.00 Living Tomorrow
12.15 A way out
12.30 Concerning Women
1.00 Romantic Rebellion: "Goya" (1746 — 1828)
1.30 Summer country Canada
2.00 Music to see
2.30 CBC Sunday sports
4.00 Speaking out
4.30 T.B.A.
5.00 The adventure of black beauty
5.30 Access
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Irish Rovers
8.00 The Waltons
9.00 Upstairs downstairs
10.00 The Tenth Decade
11.00 The National
11.15 Montreal Tonight
11.31 Ciné-Camp "You belong to me" (comédie 1941) ■
1.15 Station Closing

### CFCF 12

6.00 The Community
6.30 Crossroads
7.00 Day of Discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is Written
10.00 Hellenic Program ■
10.30 Teledomenica ■
1.00 Question Period
1.30 CTV Summer Sports Series
2.30 Sunday Theatre: "The Connection" (aventures 1973)
3.55 Heritage Highway
4.00 C.P.G.A.
6.00 Garner Ted Armstrong
6.30 Travel 76: "France"
7.00 Six Million Dollar Man
8.00 The Sonny and Cher Show
9.00 Olympiad: The Canadians
10.00 The Russian — German War
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "Wicked Dreams of Paula Schultz" (comédie 1968)
2.00 Sign-off

# cinéma

**ATWATER I:** Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Midway" 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
**ATWATER II:** Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Taxi Driver" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
**AVENUE:** 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "Ode to Billy Joe" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
**BEAVER:** 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Red white and blue" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The fancy lady" 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
**BONAVENTURE:** 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Blazing saddles" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "He and she" et "Hot sex" à partir de 10 h 00.
**CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis "Une femme sous influence" 1.00, 3.55, 6.40, 9.25.
**CINÉMA LONGUEUIL:** 1 Place Longueuil 677-7933. "Brannigan" 3.15, 7.30 et "Panthère rose". Sam: 5.15, 9.20 dim: 1.15, 5.15, 9.20.
**CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke O. 248-7395 "Big bus" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
**CINÉMA 7e ART:** 3180 Bélanger E. 722-0302 "Dernier domicile connu" Sam: 7.30 dim: 3.35, 7.30 et "Le docteur Françoise Gailland" Sam. 5.35, 9.30 Dim.: 1.45, 5.35, 9.30.
**COMPLEXE DESJARDINS:** (Salle I) "Voyage en grande tartarie" 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30. et "Le docteur Françoise Gailland" Sam. 5.35, 9.30. Dim.: 1.45, 5.35, 9.30.
**COMPLEXE DESJARDINS:** (Salle I) "Voyage en grande Tartarie" 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30. (Salle II) "Attention les yeux" 1.40, 3.40, 5.25, 7.25, 9.20 (Salle III) "Charlie et ses deux nénettes" 12.35, 2.30, 4.25, 6.15, 8.10, 10.05. (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
**COTE-DES-NEIGES:** 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Murder by death" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "Blazing saddles" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
**CREMAZIE:** 8610 rue St-Denis 388-4210 "L'île sur le toit du monde" 2.30, 6.15, 9.50 et "L'honorable griffin" 12.30, 4.15, 7.50.
**DAUPHIN:** 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le vieux fusil" 1.20, 5.20, 9.20 et "Shobizenesse" 3.20, 7.20, (Salle McLaren) "Parfum de femme" 1.30, 3.30, 5.30, 9.30.
**EGLISE DU MESSIE:** Simpson et Sherbrooke 931-2753 "Eliza's Horoscope" 9.00.
**ELYSEE:** 35 Milton 842-6053 Festival du film canadien: Sam.: "Universe" (de R. Kroitor — 1960) et "Entre la mer et l'eau douce" (de M. Brault — 1967) 2.00 et 6.00 et "Pas de deux" (de N. McLaren — 1967) et "The Ernie Game" (de Don Owen — 1967) 4.00 et 8.00. Dim.: "L'évasion des carrousels" (de B. Longpré — 1967) et "Warrendale" (de A. King — 1967) 2.00 et 6.00 et "Québec à l'heure de l'expo" (de G. Carle — 1963 et "Isabel" (de P. Almond — 1968) 4.00 et 8.00.
**FLEUR DE LYS:** 858 Ste-Catherine E. 288-3303 "Le téléphone pleure" 3.00, 6.15, 9.30 et "Il n'y a plus de saints" 1.30, 4.45, 8.00.
**JEAN-TALON:** 4225 Jean-Talon E. 725-7000 "Dr. Justice" 2.30, 6.00, 9.25 et "4 marmitons" 1.00, 4.25, 7.50.
**KENT:** 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Peter Pan" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
**MAJESTIC:** 3166 Henri-Bourassa "Themrock" Sam.: 5.15, 9.30, dim.: 1.00, 5.15, 9.30 et "Que la fête commence" Sam.: 7.30, dim.: 3.00, 7.30.
**MERCIER:** 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "L'île sur le toit du monde" 2.35, 6.15, 9.55 et "L'honorable Griffin" 12.35, 4.15, 8'00.
**MONKLAND/** 5505 Monkland 489-3579 "Lipstick" 2.50, 6.15, 9.50 et "Framed" 12.55, 4.20, 8.00.
**OUTREMONT:** 1248 Bernard O. 277-4145 Sam: "Aloha, Bobby and Rose" 7.30 et "American graffiti (v.o. anglaise) 9.30 et "The Rocky horror picture show" 12.00 p.m. dim: "Seule dans la nuit" 7.00 et "Orange mécanique" 9.30
**PALACE:** 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Outlaw Josey Wales" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10.
**PARISIEN:** 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Logan's run" 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.40, (Salle II): "The big bus" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III): "La cage" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle IV): "Buffalo Bill and the indians" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (Salle V): "Trop c'est trop" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
**PIERROT:** 1590 St-Denis "L'histoire d'Adèle H". 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
**PLACE DU CANADA:** Hôtel Champlain 861-4595 "Silent movie" 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
**PLACE VICTORIA:** 678-1451 "Family plot" 1.00, 5.10, 9.25 et "Front page" 3.15, 7.30.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Grand Cinéma) "One Flew over the Cuckoo's Nest" 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Petit cinéma) "All the president's men" 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
**PUSSYCAT:** 4015 St-Laurent 845-5215. "The Sexualist" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Knock them over" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
**SÉVILLE:** 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Peter Pan" 12.30, 2.30, 4.30, 6.35, 8.35.
**SNOWDON:** 5225 Décaria 842-1322 "Outlaw Josey Wales" 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.35.
**VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Gator" 12.55, 7.00, 5.05, 7.10, 9.15.
**VERDUN:** 2381 rue Wellington 768-2092 "Quand les dinosaures dominaient le monde" 2.50, 6.20, 9.40 et "Doc Sauvage arrive" 1.00, 4.30, 8.00.
**VILLERAY:** 8042 St-Denis 388-5577 "La montagne ensorcelée" 12.40, 4.20, 8.00 et "Le fantôme de Barbe Noire" 2.25, 6.10, 9.50.
**WESTMOUNT SQUARE:** 1 Westmount 931-1477 "That's entertainment" 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.
**YORK:** Ste-Catherine O. 937-8978 "Gator" 12.40, 2.40, 4.45, 6.55, 9.05.
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIE:** 2455 de Maisonneuve 879-4349. Sam.: "Flight" (de J. Reeve — 1967) et "Goal in the Clouds" (De Z. Liebeneiner — 1939) 2 h. et 6 h. 00 et "Des corps et du coeurs" (de J. Lepage 1974) et "Golden Boy" (de R. 00, et 8 h. 00. Dim.: "Spanish riding school" (de K. Stanzl) et "Rêve blanc" (de G. Von Gziffra — 1943) 2.00, et 6 h. 00, et "Stampedoo" (de P. Vezina — 1974) et "Figure skating" (de E. Reid — 1964), et "Wintertime" (de J. Brahm — 1943) 4 h. 00 et 8 h. 00.

# sur scène

**BATEAU-THEATRE L'ESCALE:** (St-Marc sur le Richelieu) 584-2226 "Dites-le avec des fleurs" de Marcel Dubé et Jean Barbeau. Sur semaine 21 h samedi 19 h 22. Dim: 20 h. Relâche lundi.
**CENTAUR:** 453 St-François-Xavier — 288-1229 (Centaur I): The Toronto dance Theatre — 20 h 00.
**NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:** 1280 rue Bleury 866-1964. Relâche.
**PATRIOTE DE STE-AGATHE:** 326-3655. Guy Trépanier et Edith Butler.
**POUDRIERE:** (Ile Ste-Hélène) 526-0821 "Absurd person singular" de A. Ayckbourn — du mardi au vendredi 20 h 30. Samedi: 18 h et 21 h 30. Relâche dimanche et lundi.
**SALLE WILFRID-PELLETIER:** Sam: Relâche dim: le ballet national du Canada "Roméo et Juliette" 20 h 30.
**STUDIO-THEATRE:** (Ste-Sophie-de-Lacorne) 436-1304 "La grande Aurore" de Serge Mercier du mercredi au samedi: 21 h.
**THEATRE DE LA BRUNANTE:** (Magog) 843-1177 "Ménage à quatre" d'A. Laroche, M. Hébert et R. Lavoie — Dim., lundi et mardi à 21 h.
**THEATRE DE LA DAME DE COEUR:** (Roxton Falls) 548-2495. "Le cocu imaginaire" et "La jalousie du barbouillé" de Molière du Jeudi au dim. à 21 h.
**THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTREAL:** 320 Notre-Dame E. 879-1306. "Une femme, un homme" Sam: minuit trente. Dim: relâche.
**THÉATRE DE LA FENIÉRE:** (Ancienne Lorette) "Le noir te va bien" (de Jean Marsan — tous les soirs: 21 h 00. Relâche: Lundi.
**THÉATRE DES MARGUERITES:** (Trois-Rivières) 377-3223. "Hermine" de C. Magnier. Du mardi au vendredi: 21 h. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30. Relâche dim. et lundi.
**THÉATRE MAISONNEUVE:** Sam.: The Paul Horn Quin et and Sonny Greenwich, jazz — 20 h 30. Dim.: Orchestre Philarmonique de Hamilton. Au pupitre: Boris Brott — 20 h 30.
**THÉATRE DES MARIONNETTES DE LA POUDRIÈRE:** "Le petit monde de l'Ile Ste-Hélène" de M. Fréchette du mercredi au samedi: à 14 h en français à 16 h en anglais.
**THÉATRE DE LA MARJOLAINE:** (Eastman) 297-2862. "Les héros de mon enfance" de Michel Tremblay.
**THÉATRE DU NOUVEAU-MONDE:** 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "La nef des sorcières" 20 h 30. Relâche: lundi.
**THÉATRE PORT-ROYAL:** Sam.: Bouchard et Morisset, piano-duo — 20 h 30. Dim.: relâche.
**THÉATRE DES PRAIRIES:** (Rivière des Prairies) 756-0559 "Je veux voir Mioussov" de V. Katalev — du mardi au vendredi 21 h. Samedi 19 h 30 et 22 h 30. Relâche: dim. et lundi.
**THÉATRE QUAT'SOUS:** 100 E. Avenue des Pins 845-7277 Les marionnettes "de Montreal: "Mozart" 10 h 00.
**THÉATRE DU RIDEAU VERT:** 4664 Saint-Denis 844-1793. "Evangéline Deusse" d'Antonine Maillet sam.: 20 h. Dim.: 19 h.
**THÉATRE SUN VALLEY:** (Ste-Adèle) 229-3511. "L'oeuf à la coque" de Marcel Frank mardi au vendredi: 21 h. Samedi: 20 h et 22 h 30, dimanche: 20 h. Relâche lundi.